

Nouveau numéro un mondial de la pharmacie, Glaxo SmithKline est britannique

DEUX ANS après l'échec d'une première tentative de rapprochement, les deux britanniques Glaxo Wellcome et SmithKline Beecham ont annoncé, lundi 17 janvier, leur fusion par échange d'actions pour un montant de 75,9 milliards de dollars. Baptisé Glaxo SmithKline, ayant un chiffre d'affaires d'environ 25 milliards de dollars (autant d'euros), le nouveau groupe devient le premier laboratoire pharmaceutique de la planète. Glaxo détient 58,75 % de la nouvelle entité et SmithKline Beecham 41,25 %. Numéro deux de SmithKline Beecham, Jean-Pierre Garnier, Français naturalisé Américain, sera directeur général du nouveau groupe, tandis que le Britannique Richard Sykes, président de Glaxo, en sera le président non exécutif.

Lire page 17

HLM : les villes qui n'en veulent pas

L'AVANT-PROJET de loi sur l'habitat et l'urbanisme prévoit de sanctionner plus vigoureusement les communes qui rechignent à construire des logements sociaux : celles qui n'atteignent pas 20 % de HLM devront payer 1 000 francs par logement manquant et s'engager dans un programme de rattrapage. Au total, 1 113 communes sont concernées en France, dont 178 en Ile-de-France, parmi lesquelles 65 villes de plus de 10 000 habitants. *Le Monde* publie en exclusivité la carte des communes touchées en région parisienne et révèle le nombre de logements sociaux qu'elles devront construire pour satisfaire aux nouvelles exigences.

Lire page 9

Révolution patronale



ERNEST-ANTOINE SEILLIÈRE

LE MEDEF et son président, Ernest-Antoine Seillière, révolutionnent les relations sociales. Mardi, le Medef devrait décider le départ de ses administrateurs des organismes de Sécurité sociale au 31 décembre, le temps de négocier avec les syndicats une nouvelle « Constitution sociale ».

Lire page 6

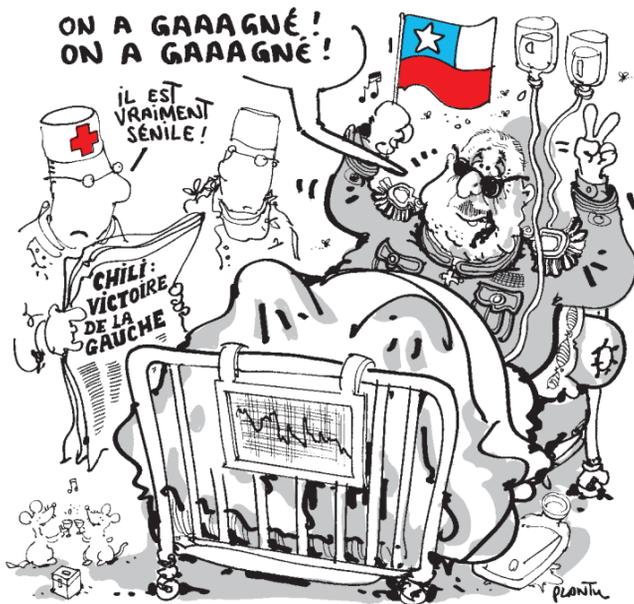
Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

Un socialiste au pouvoir au Chili

● Ricardo Lagos a remporté, dimanche, l'élection présidentielle devant le candidat de droite, Joaquín Lavín ● Il est le premier président socialiste depuis Salvador Allende ● Candidat de la coalition de centre-gauche qui dirige le pays depuis dix ans, il veut faire juger Augusto Pinochet

LE SOCIALISTE Ricardo Lagos, candidat de la Concertation démocratique, coalition de centre gauche incluant la démocratie chrétienne, au pouvoir depuis dix ans, a été élu président du Chili dimanche 16 janvier. Il a obtenu 51,32 % des suffrages, contre 48,68 % à son adversaire de droite, Joaquín Lavín. Trente ans après l'élection du candidat de l'Union populaire, Salvador Allende, un socialiste, qui fut son collaborateur, est de nouveau élu à la magistrature suprême à Santiago. « J'ai été un partisan d'Allende. Mais mon monde est différent de celui d'Allende », a déclaré M. Lagos après sa victoire. Il avait en effet mené une campagne très modérée, mais semble avoir bénéficié des voix communistes, bien que le PC ait refusé de donner des consignes de vote en sa faveur.

Dès son élection connue, des milliers de ses partisans se sont regroupés devant le palais de la Moneda, où se suicida le président Allende lors du coup d'Etat de septembre



1973. Parmi les slogans lancés par la foule, on pouvait entendre « Jugement pour Pinochet ». Le possible retour dans les prochains jours de l'ancien dictateur, que Londres juge trop faible pour être extradé vers l'Espagne et y être jugé, constituera la première épreuve politique du nouveau président. Durant sa campagne, M. Lagos s'était prononcé en faveur du jugement d'Augusto Pinochet. Le juge chilien Juan Guzmán, chargé d'enquêter sur les 56 plaintes déposées au Chili pour les violations des droits de l'homme commises sous la dictature, a déclaré au *Monde* que « la justice chilienne ne prend pas en compte les raisons humanitaires » invoquées par Londres et qu'elle « suivra son cours ».

Il devrait déposer une requête visant à destituer le général Pinochet de son mandat de sénateur à vie, qui garantit son immunité.

Lire page 2 et notre éditorial page 15



SERBIE

Mort d'un tueur

Il incarnait à la perfection ce mélange de crime organisé et d'idéologie « grand-serbe » qui caractérise le pouvoir de Slobodan Milosevic. Gangster depuis l'adolescence, petit caïd devenu tueur, les guerres de l'ex-Yougoslavie vont en faire l'un des pires exécutants des vagues d'épuration ethnique décidées à Belgrade. Zeljko Raznatovic (photo), alias Arkan, y a été assassiné samedi 15 janvier.

p. 4 et le portrait p. 13

A Longwy, un lycée sous le choc du martyr silencieux d'un élève

NANCY de notre correspondante

Pendant trois mois, il n'a rien dit. Tout supporté en silence. Pendant trois mois, personne n'a rien vu. Et ceux qui savaient se sont tus. Depuis octobre 1999, un élève du lycée technique Alfred-Mézières de Longwy (Meurthe-et-Moselle), âgé de dix-sept ans, a enduré les sévices que lui infligeaient trois camarades de sa classe de CAP, du même âge que lui. C'est dans les box de l'atelier de soudure qu'avaient lieu les séances : tube de cuivre chauffé au chalumeau appliqué sur les bras ou la nuque, coups de marteau sur les doigts, mains coincées dans un étai, doigts enserrés dans une tenaille, le tout assorti de quelques gifles.

L'imagination de ces jeunes tortionnaires, qui suppliciaient un garçon de leur âge, psychologiquement fragile, n'avait pas de limites. Et lui ne se rebellait pas, ne se plaignait pas, de plus en plus terrorisé, soumis. Il a fallu, jeudi 13 janvier, l'intervention d'un élève d'une autre classe, un plus petit, qui a vu le sang couler, pour que cesse la torture. L'adolescent n'a pas hésité un seul instant à dénoncer les

faits au proviseur adjoint, Anne-Marie Abautret. Celle-ci a alors convoqué le jeune homme martyrisé, qui était en état de choc et ne parvenait pas à s'exprimer. Elle lui a fait remonter les manches de son pull et a vu cicatrices et brûlures.

Aussitôt les trois agresseurs ont été exclus, remis à leur famille, puis placés en garde à vue avant d'être, pour deux d'entre eux, écroués à la prison de Metz-Queuleu. Ils sont mis en examen pour violences habituelles sur personne particulièrement vulnérable. Leur cas sera évoqué dans le cadre scolaire par le conseil de discipline. Pour l'instant, ils n'ont donné aucune explication à ce comportement si ce n'est l'envie « de s'amuser aux dépens de leur camarade en le faisant souffrir », confient les enquêteurs.

Martine Chaussec, proviseur du lycée, est atterrée. Mais, avec le corps enseignant, elle fait face, sans minimiser les faits, ni esquiver. « Depuis vendredi, tout le monde est sous le choc et s'interroge. Quels sont les dysfonctionnements et pourquoi se sont-ils produits ? Pourquoi personne n'a rien vu ? Il est vrai, ajoutez-

elle, que les conseillers d'éducation avaient remarqué que l'enfant pleurait souvent et avaient prévu cette semaine d'évoquer son cas. » Le jeune homme venait souvent se réfugier à l'infirmerie en invoquant des maux de tête ou des nausées. Mais quand on l'interrogeait sur ses plaies il expliquait qu'il s'était blessé à l'atelier par maladresse.

Sur le silence de la victime et l'engrenage de la violence, Martine Chaussec avance avec prudence une explication : « Je crois qu'il était inapte à se défendre, c'est ce qui, je suppose, a provoqué l'escalade de la part de ces garçons qui ne s'étaient jamais fait remarquer. » Le proviseur veut tirer les leçons de cette affligeante histoire en lui donnant une résonance pédagogique. En invitant les parents à plus de vigilance, et les élèves à briser la loi du silence. « Je pense que d'autres élèves savaient... Ils n'ont rien dit. Une sorte de solidarité. » Elle a toutefois un motif de fierté : « C'est de savoir qu'un petit bonhomme de quinze ans a su analyser la situation et la dénoncer sans tarder. »

Monique Raux



TENNIS

Premiers échanges à Melbourne

Les Internationaux d'Australie, première levée du Grand Chelem, ont débuté lundi 17 janvier, à Melbourne. L'Américain Andre Agassi, nouveau n° 1 mondial, et son compatriote Pete Sampras s'y disputeront la suprématie du circuit masculin. Chez les Français, Nicolas Escudé (photo) s'est qualifié en dominant l'Américain Jim Courier.

p. 27

POINT DE VUE

Retour à Tunis par Juan Goytisolo

EN quittant un Maroc en liesse après la chute fracassante du tout-puissant ministre de l'intérieur de ces vingt dernières années, l'avion de Tunisair pénètre dans l'espace aérien de l'Algérie où les espoirs nés de l'élection de Bouteflika se

sont écroulés en quelques mois : le véritable pouvoir est toujours entre les mains de cette hiérarchie qu'on appelle la mafia politico-financière, qui contrôle le pays, assassine et dépose à sa guise les présidents qu'elle-même avait nommés. Si l'islamisme radical a été vaincu militairement, la

démocratie et la paix s'éloignent au contraire comme un mirage. Mon voisin, ingénieur originaire d'Oran, établi à Casablanca, opine : « Comment voulez-vous que le monsieur qui nous a précipités dans le gouffre où nous nous trouvons aujourd'hui puisse prétendre nous en sortir ? » Lui aussi

se rend en Tunisie, « un pays où je n'ai pas mis les pieds depuis trente-deux ans », lui dis-je. « Il a énormément changé, commente-t-il. Si au moins nous pouvions vivre comme eux ! Je vous recommande la discrétion et surtout de ne parler politique avec personne. Sur ce point, je pense que les Tunisiens nous envient un peu. »

L'involution démocratique en Tunisie durant les dix dernières années constitue un phénomène surprenant et incompréhensible : elle ne répond à aucune raison objective. Avec une population d'un peu plus de 9 millions d'habitants, une agriculture prospère, un tourisme en expansion continue (plus de 5 millions de visiteurs), un niveau de vie nettement supérieur à celui de ses voisins du Maghreb et un taux d'analphabétisme de loin inférieur à ceux-ci, l'image qu'elle offre au visiteur étranger est pourtant, à première vue, enviable. Une simple promenade à travers les avenues de la capitale et dans la magnifique enceinte de la médina confirme, si besoin est, cette impression : rues propres, marchands absents, profusion de biens de consommation comme dans n'importe quelle ville européenne. Le costume arabo-ottoman traditionnel a disparu de la circulation.

Lire la suite page 14

Juan Goytisolo est écrivain.



PHOTOGRAPHIE

Voir enfin l'invisible

On considère souvent Etienne-Jules Marey comme un artiste, auteur d'images du mouvement décomposé recherchées par les collectionneurs d'art. A l'initiative de Laurent Mannoni, conservateur à la Cinémathèque française et auteur d'un livre sur Marey, une exposition d'œuvres inédites rend hommage, à Paris, à ce pionnier, médecin et chercheur, et à ses machines à voir l'invisible.

p. 32

International.....	2	Aujourd'hui.....	27
France.....	6	Météorologie.....	30
Jeu-concours.....	8	Jeux.....	30
Société.....	9	Carnet.....	31
Régions.....	12	Culture.....	32
Horizons.....	13	Guide culturel.....	34
Entreprises.....	17	Immobilier/annonces.....	35
Communication.....	19	Kiosque.....	36
Tableau de bord.....	20	Abonnements.....	36
Emploi/annonces.....	24	Radio-Télévision.....	37



ÉLECTION Le socialiste Ricardo Lagos a été élu au second tour de l'élection présidentielle au Chili avec 51,32 % des suffrages. Il a battu le candidat de la droite, Joaquín Lavín

(48,68 %) et permet à la coalition de gouvernement de centre gauche de conserver le pouvoir. ● TRENTE ANS après l'élection de Salvador Allende, l'un de ses anciens collaborateurs

devient président du Chili. ● À SANTIAGO, tous les yeux sont désormais rivés sur le juge Guzmán, qui enquête sur les violations des droits de l'homme commises sous le régime

militaire. Dans sa campagne, M. Lagos s'est prononcé en faveur d'un jugement d'Augusto Pinochet à son retour. ● ELISABETH GUIGOU, la garde des sceaux, a indiqué au

Grand Jury RTL-Le Monde-LCI que le gouvernement français a « demandé des précisions sur l'expertise médicale » concernant l'ex-dictateur. (Lire aussi notre éditorial page 15.)

Ricardo Lagos, premier président socialiste du Chili depuis Salvador Allende

A l'issue d'un scrutin très serré, le candidat de la coalition entre démocrates-chrétiens et socialistes, au pouvoir depuis dix ans, a bénéficié d'un bon report des voix communistes. Les deux candidats se sont félicités de « cette consolidation de la démocratie »

SANTIAGO DU CHILI
de notre envoyée spéciale

Fervent opposant du général Augusto Pinochet, Ricardo Lagos a gagné, dimanche 16 janvier, le second tour de l'élection présidentielle, devenant le premier socialiste à être élu au Chili vingt-sept ans après la mort tragique de Salvador Allende, renversé par le coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973. Avocat et économiste de soixante et un ans, M. Lagos a recueilli plus de 51,3 % des suffrages devant son rival de droite, Joaquín Lavín, qui a obtenu 48,7 % des voix.

Candidat de la Concertation démocratique de centre-gauche - qui gouverne le Chili depuis dix ans et qui regroupe la démocratie-chrétienne, le Parti socialiste, le Parti pour la démocratie et le Parti radical - le nouveau

président élu assumera le pouvoir en mars pour un mandat de six ans. Il succédera au démocrate-chrétien Eduardo Frei. C'était le troisième scrutin présidentiel depuis le retour de la démocratie en 1990. Il a été le plus disputé de l'histoire chilienne avec, pour la première fois, un second tour.

Le score obtenu par la droite, qui présentait un candidat unique, est historique. Ancien collaborateur du régime militaire (1973-1990), M. Lavín, quarante-six ans, a obtenu le meilleur résultat enregistré par la droite, qui était minoritaire au Chili depuis vingt ans. Se présentant comme un « homme nouveau », le candidat de l'Alliance pour le Chili - formée de l'Union indépendante démocratique et de rénovation nationale - a dépassé



les 44 % recueillis par le général Pinochet lors du référendum de 1988. M. Lagos, de son côté, a obtenu un score inférieur à celui des précédents candidats de la Concertation. Le démocrate-chrétien Patricio Aylwin l'avait emporté sur la droite en 1989 avec 55 % des voix, et en 1993, Eduardo Frei avait gagné avec 58 % des suffrages.

Cette présidentielle renforce la tradition démocratique du Chili, dramatiquement interrompue par la dictature. A la veille du possible retour au pays du général Pinochet, détenu à Londres depuis quinze mois, les Chiliens ont vécu un moment historique. Dimanche soir, MM. Lagos et Lavín se sont donné une accolade devant les caméras de la télévision. Dès 20 heures, ce dernier a en effet reconnu sa défaite et est allé féliciter son adversaire. « Je suis à la disposition du nouveau gouvernement pour consolider l'unité des Chiliens », a déclaré, souriant, M. Lavín, entouré de sa femme et de ses sept enfants. Ricardo Lagos, qui ne disposera pas de la majorité au Parlement, devra consolider le pouvoir de son gouvernement au cours des élections municipales d'octobre et législatives de décembre 2001.

Le duel était serré. Au premier tour, le 12 décembre, M. Lavín était arrivé pratiquement coude à coude avec M. Lagos. Ce dernier a réussi à récupérer sans doute une partie du vote des indécis, des plus petits partis et notamment les 3 % des suffrages recueillis au premier tour par le

Parti communiste. Gladys Marin, dirigeante du PC, allié traditionnel des socialistes par le passé, n'avait pas appelé à voter en faveur de M. Lagos au second tour, laissant libres de leur choix les militants communistes.

Ricardo Lagos ne disposera pas de la majorité au Parlement

Veuve d'un disparu, M^{me} Marin reproche à Ricardo Lagos le soutien apporté au gouvernement de la Concertation pour obtenir la libération du général Pinochet. La dirigeante du PC avait été la première personne à déposer une plainte contre le général Pinochet, en janvier 1998, devant le juge Juan Guzmán Tapia.

Après l'annonce des résultats, Gladys Marin a cependant affirmé que c'était le report des voix communistes sur le candidat socialiste qui avait permis à Ricardo Lagos de l'emporter. La victoire étroite du dirigeant socialiste doit servir de leçon à la coalition « qui a dirigé le pays au cours des dix dernières années en accord avec la droite », a-t-elle déclaré à la presse. Ne pas reconnaître que le vote communiste a sauvé Lagos « serait être en dehors de la réalité ».

Christine Legrand

Une joyeuse fête à Santiago

SANTIAGO DU CHILI
de notre envoyée spéciale

Chansons, danses, concert de klaxons : dans la chaleur de l'été austral, après l'étouffant suspense vécu depuis des semaines par les Chiliens, la « fête de la démocratie » a éclaté dimanche soir 16 janvier à Santiago. Dix ans après la fin de la dictature militaire, qui fit plus de 3 000 victimes, dont 1 198 disparus, les citoyens ont célébré le renforcement de leur démocratie. Brandissant des drapeaux chiliens, des milliers de personnes se sont rassemblées dans le centre de la capitale. « Notre victoire est juste et belle, mais elle n'est la défaite de personne. Je serai le président de tous les Chiliens », a déclaré d'un ton solennel Ricardo Lagos.

« Nous allons travailler tous ensemble avec ceux qui furent hier nos ennemis. Ici, il y a de la place pour tous, personne n'est de trop au Chili ».

Le président élu parlait d'un podium installé en plein air sur la place de la Constitution, face au palais présidentiel de La Moneda, où se suicida, le 11 septembre 1973, le président socialiste Salvador Allende, renversé par le coup d'Etat militaire du général Augusto Pinochet. Le discours de M. Lagos, insistant sur l'unité et la réconciliation nationale, a été interrompu à plusieurs reprises par des slogans des manifestants. « Jugement pour Pinochet », « Lavín, le peuple ne se vend pas », en allusion au candidat de la droite, qui fut un collaborateur de la dictature militaire et qui était venu,

un moment auparavant, féliciter Ricardo Lagos. Parmi les priorités de son futur gouvernement, le leader socialiste a mentionné les droits de l'homme. « Les jugements doivent être résolus par les tribunaux et je ferai respecter les décisions de la justice », a-t-il affirmé. « Je n'oublie pas le passé, mais mes yeux sont tournés vers le futur », a ajouté le nouveau président.

A la télévision, commentant les résultats des élections, Isabel Allende, députée socialiste et fille de l'ancien président chilien, a souligné que le résultat des élections obligeait la Concertation « à être plus proche des gens et à écouter leurs revendications ».

Ch. Le.

Le principal artisan du retour de la démocratie

SANTIAGO DU CHILI
de notre envoyée spéciale

En pleine dictature militaire, Ricardo Lagos avait ébranlé la société chilienne. Le 25 avril 1988, au cours

PORTRAIT
Un socialiste pragmatique enclin au consensus

d'une intervention télévisée, le représentant socialiste avait pointé un index accusateur vers les caméras, exhortant le général Augusto Pinochet à quitter le pouvoir. Ce geste marqua le début de la carrière politique et transforma cet avocat et économiste formé aux Etats-Unis en leader des forces de gauche et en principal artisan du retour de la démocratie.

Président de l'Alliance démocratique,

qui regroupait, dans les années 80, la majorité des partis opposés à la dictature militaire, il fut l'un des politiciens les plus convaincus de la nécessité de participer au plébiscite d'octobre 1988, qui se solda par un échec du général Pinochet. Deux ans plus tôt, M. Lagos avait été emprisonné à la suite d'un attentat perpétré contre le général Pinochet, au cours duquel furent tués cinq gardes du corps du dictateur. Le dirigeant socialiste fut libéré trois semaines plus tard, grâce à une intense campagne internationale.

Fidèle allié du président Salvador Allende, Ricardo Lagos n'occupa pas de poste au sein du gouvernement de l'Unité populaire (1970-1973). Mais il fut chargé de la liquidation de la banque Edwards, appartenant à une des familles les plus riches du Chili. « J'ai été un partisan d'Allende, ce dont je suis fier. Mais mon monde est différent de celui d'Allende », souligne

aujourd'hui M. Lagos. Sous sa conduite, le socialisme chilien s'est associé, en 1989, à la démocratie-chrétienne, qui s'était opposé au président Allende, pour créer la Concertation démocratique, au pouvoir depuis dix ans. « La Concertation est l'instrument qui nous a permis d'effectuer la transition de la dictature à la démocratie », dit M. Lagos.

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Il reconnaît, toutefois, les imperfections d'une transition démocratique fondée sur un « pacte de l'oubli » du passé et le maintien d'une Constitution héritée de Pinochet. Décidé à effectuer une réforme politique, il souligne que la droite est « très forte, avec un immense pouvoir dans les milieux d'affaires et la majorité de la presse ».

Politicien habile et pragmatique, plus enclin au consensus qu'à l'affrontement, Ricardo Lagos se définit comme un social-démocrate.

Membre de l'Internationale socialiste, il estime que la « troisième voie » prônée par Tony Blair, le premier ministre britannique, « ne peut pas avoir le même accent au Chili qu'en Europe, où le revenu par habitant est de 30 000 dollars, alors qu'en Amérique latine il est inférieur à 5 000 dollars ». M. Lagos insiste sur les grandes inégalités sociales au Chili, qui, dit-il, est un pays « profondément injuste ».

Dans son entourage, on prête au président élu un tempérament irritable. Ses détracteurs lui reprochent son air hautain. M. Lagos, lui, affirme avoir de bonnes relations avec les forces armées et les milieux économiques. Beaucoup d'hommes d'affaires l'ont pourtant critiqué avant le second tour des élections, ne cachant pas leurs préférences pour Joaquín Lavín, le candidat de la droite. L'impact des résultats du premier tour de la présidentielle, le 12 décembre, où M. Lagos était arrivé pratiquement à égalité avec lui, a conduit M. Lagos à changer le style de sa campagne. Plus souriant, adoptant des costumes moins austères, il a remplacé le slogan « Croître dans l'égalité » par celui d'un « Chili meilleur ». Afin de récupérer le vote féminin, il a modifié la conduite de sa campagne avant le second tour, en la confiant à Soledad Alvear, ancien ministre de la justice et figure charismatique de la démocratie-chrétienne.

Dans un pays où l'Eglise est toute-puissante, M. Lagos se confesse agnostique. Il est favorable à l'avortement thérapeutique et à une nouvelle législation sur le divorce, interdit au Chili, ce qui conduit à considérer 46 % des nouveau-nés comme des enfants naturels.

Lors du retour de la démocratie, le président démocrate-chrétien Patricio Aylwin (1990-1993) avait attribué à M. Lagos le portefeuille de l'éducation. A ce poste, il fut le promoteur d'une réforme visant à assurer l'égalité des chances dans l'accès à l'éducation. En 1994, l'actuel président Eduardo Frei le nomma ministre des travaux publics. Ricardo Lagos favorisa alors la participation du secteur privé, qui investit plus de 5 milliards de dollars pour la construction d'un réseau routier de 2 000 kilomètres.

Ch. Le.

Le procès d'Augusto Pinochet devient plus plausible

SANTIAGO DU CHILI
de notre envoyée spéciale

A Santiago, tous les yeux sont désormais rivés sur le juge Juan Guzmán Tapia. On estime dans la capitale chilienne que la victoire du leader socialiste Ricardo Lagos à l'élection présidentielle pourrait faciliter un jugement du général Pinochet au Chili, si l'ancien dictateur est renvoyé dans son pays. M. Guzmán, désigné en janvier 1998 pour enquêter sur les plaintes déposées contre Pinochet pour les graves violations des droits de l'homme commises sous le régime militaire (1973-1990), est conscient du rôle historique qu'il peut jouer.

M. Lagos s'est engagé à garantir l'indépendance de la justice. Son rival de droite, Joaquín Lavín, a d'ailleurs fait la même promesse pendant sa campagne. Depuis de longs mois, le président démocrate-chrétien, Eduardo Frei, avait également affirmé que si le général Pinochet rentrait au pays, la justice chilienne serait en mesure de le juger. C'est d'ailleurs l'un des arguments de souveraineté avancés par le gouvernement chilien pour obtenir que l'ex-dictateur, détenu à Londres depuis le 16 octobre 1998, soit renvoyé dans son pays.

Que peut-il se passer dès le retour à Santiago du vieux caudillo, âgé de quatre-vingt-quatre ans et déclaré par Londres trop malade pour être extradé et jugé à Madrid ? « La justice chilienne ne prend pas en compte les raisons humanitaires » invoquées par le ministre de l'intérieur britannique, a précisé au Monde le juge Guzmán : « elle va suivre son cours ». Les avocats des familles de disparus pourraient demander que celui-ci soit destitué de son poste de sénateur à vie, qui garantit jusqu'ici son immunité. Le juge Guzmán devrait alors se prononcer. On peut penser qu'il y sera favorable. Il avait envoyé à Londres, en novembre, un long questionnaire, auquel l'ex-dictateur devait répondre en tant qu'inculpé. Celui-ci s'y était soustrait invoquant sa condition de « prisonnier de Londres ».

Le juge Guzmán devrait maintenant soumettre la requête des familles à la cour d'appel de Santiago. Ce tribunal, composé de vingt-quatre membres, dispose d'une quinzaine de jours pour se prononcer. En cas d'avis défavorable, les avocats des familles de victimes pourraient faire appel devant la Cour suprême. Si la demande aboutissait, la justice pourrait interroger le général Pinochet et le juger. Le 13 janvier, une

Démenti sur l'avis médical

Les déclarations d'un des médecins ayant examiné le général Pinochet ont plongé le gouvernement britannique dans l'embarras. Dans un entretien à *The Observer* (16 février), Sir John Grimley Evans dément que l'équipe médicale ait considéré que le général n'était pas en état de supporter un procès. « Tout ce que nous avons fait, c'est exposer les faits médicaux », a-t-il déclaré. « Il est hors de notre compétence et de notre responsabilité de décider si ces faits médicaux constituent des motifs sans équivoque pour décréter une incapacité à être jugé. » Selon le médecin, les chances de guérison de Pinochet sont « minces », mais pas inexistantes.

56^e plainte a été déposée devant le juge Guzmán. Elle concerne la disparition, le 10 avril 1976, d'Edgardo Enriquez Espinoza, frère du dirigeant du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), Miguel Enriquez.

Les associations des droits de l'homme ont toujours estimé qu'un « jugement Pinochet » était impossible à Santiago en raison des pressions politiques et surtout du poids des militaires, qui le considèrent toujours comme leur « chef naturel ».

Ch. Le.

EPSCI
ESSEC



1 an de cours à l'étranger,
3 langues parlées à la sortie,
75% des emplois à l'international.
Une école peut-elle être plus ouverte que l'EPSCI sur l'international ?

A l'EPSCI, en quatre ans, les étudiants deviennent des spécialistes de la gestion internationale des entreprises, avec toute la maîtrise linguistique et l'ouverture multi-culturelle indispensables :

- le programme aborde tous les aspects du management international,
- tous les étudiants font l'expérience de la vie et du travail à l'étranger, par les échanges universitaires, les doubles diplômes, les stages à l'étranger.

L'EPSCI bénéficie du corps enseignant, du campus, des relations avec les entreprises et de la vie associative de l'ESSEC.

Admission par le concours S.E.S.A.M.E en 1^{ère} année et sur concours EPSCI en 2^{ème} et 3^{ème} année. Possibilité d'effectuer la scolarité sous le régime de l'apprentissage.

L'EPSCI est un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat et son diplôme est visé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Tel : 08 25 04 60 00
Fax : 01 30 38 76 76

ESSEC
ACTING FIRST
Agir en pionnier

www.essec.fr
indigo@essec.fr

EPSCI BUSINESS SCHOOL. ETABLISSEMENTS PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. ASSOCIATION LOI 1901 AFFILIÉE À LA CCIV - VAI DOISI - VILLIERS

Tarja Halonen arrive en tête du premier tour de l'élection présidentielle en Finlande

La candidate social-démocrate affrontera le 6 février le chef de l'opposition centriste Esko Aho

Candidate des sociaux-démocrates, Tarja Halonen est arrivée en tête, dimanche 16 janvier, du premier tour de l'élection présidentielle en Fin-

lande. Cette femme de cinquante-six ans, ministre des affaires étrangères dans le gouvernement de coalition de Paavo Lipponen, a recueilli

40 % des suffrages. Elle affrontera au second tour, le 6 février, Esko Aho, qui dirige l'opposition centriste au Parlement. (Lire aussi page 15.)

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

Dans les flashes qui crépitent, les cheveux roux de Tarja Halonen se confondent presque avec la brisée de roses rouges qu'elle tient dans ses bras. L'accordéon a du mal à se faire entendre dans le brouhaha et les applaudissements qui accueillent le résultat de la candidate social-démocrate. C'était la fête, dimanche 16 janvier au soir, au quartier général de la ministre des affaires étrangères, au terme du premier tour de l'élection présidentielle. Avec 40 % des voix, elle est non seulement arrivée largement en tête du quartette de candidates féminines, mais elle a aussi devancé de près de six points le chef de l'opposition centriste, Esko Aho. L'ancien premier ministre, qui était le principal candidat masculin, a obtenu 34,4 % des voix.

Les deux personnalités qui s'affronteront au second tour, le 6 février, ont écumé largement au-delà de l'électorat de leurs partis respectifs, qui représentent environ 22 % chacun. Les autres candidats en ont fait les frais. En particulier la conservatrice Riitta Uosukainen, présidente du Parlement, qui n'a obtenu qu'un piètre 12,8 %, alors que son parti faisait jeu égal avec

les sociaux-démocrates et les centristes aux dernières législatives, en mars 1999. La déception est grande aussi dans le camp d'Elisabeth Rehn. Après avoir longtemps caracolé en tête des sondages, celle qui n'avait échoué que de peu au second tour de la présidentielle de 1994, a dû se contenter, dimanche, d'un score (7,9 %) plus conforme à l'audience de son petit parti représentant la minorité suédophone.

LE VOTE FÉMINISTE

Cette année, de nombreuses Finlandaises qui d'habitude ne votent pas social-démocrate ont visiblement accordé leur confiance, dès le premier tour, à la candidate qui leur semblait la mieux placée pour l'emporter. Des organisations féministes avaient appelé à faire ce choix, pour qu'une présidente soit enfin élue à la tête du pays qui fut le premier au monde, en 1906, à accorder aux femmes le droit de voter et de se présenter à des législatives. Aujourd'hui, elles sont bien implantées sur la scène politique nationale. Avec 74 députées sur 200, le Parlement d'Helsinki est l'un des plus féminisés qui soient. Mais la présidence de la République reste jusqu'à présent un bastion masculin que certaines verraient bien tomber. M^{me} Rehn

avait montré la voie en 1994. Cette année, elles étaient quatre en lice pour exploiter ce filon, donnant l'occasion aux médias de se plonger avec délice dans leur vie domestique et privée.

Des quatre candidates, M^{me} Halonen est finalement apparue la plus expérimentée. Députée depuis 1979, successivement ministre des affaires sociales et de la santé, de la coopération nordique, de la justice, puis chef de la diplomatie finlandaise depuis 1995, cette petite femme énergique de cinquante-six ans dispose d'une carte de visite non négligeable. La fonction de président est surtout tournée vers la politique étrangère et de sécurité, ses prérogatives dans les affaires intérieures devant être réduites à partir du 1^{er} mars.

Certains aspects de sa personnalité pourraient néanmoins lui jouer un mauvais tour d'ici au 6 février. Ancienne juriste du principal syndicat du pays, elle traîne une réputation de militante radicale et « rouge », bien qu'avec les années elle ait mis pas mal d'eau dans son vin. Tout au long de sa carrière, elle

s'est engagée en faveur des homosexuels, des handicapés et des immigrés. Elle n'est pas membre de l'Eglise luthérienne, liée ici à l'Etat. En outre, elle vit en concubinage et a une fille d'une précédente relation hors mariage. Autant de points qui, s'ils ne choquent plus guère de visite non négligeable. Lui-même n'est pas à l'abri des suites d'un scandale entourant la candidature - manquée - de la ville de Lahti pour l'organisation des championnats du monde de ski nordique, en 2001. En tant que président de la Fédération nationale de cette discipline, M. Aho était-il au courant des pots-de-vin versés par la municipalité pour accueillir la compétition ? Rien ne le prouve aujourd'hui, mais la presse se fait insinuante.

Antoine Jacob

La Grèce réévalue la drachme pour adopter l'euro en 2001

BRUXELLES. Le comité économique et financier de l'Union européenne, réuni à Bruxelles, a décidé samedi 15 janvier de réévaluer de 3,5 % la drachme, à 340,750 drachmes pour 1 euro. Grâce à cette opération, la Grèce, qui est l'un des quatre pays de l'Union européenne en dehors de la zone euro, pourra plus facilement remplir les critères de qualification pour adopter la monnaie unique au 1^{er} janvier 2001. « Cette réévaluation du taux pivot de la drachme grecque va aider les autorités dans leurs efforts de maintenir l'économie dans une croissance durable et avec une stabilité des prix », a indiqué le communiqué.

Le ministre grec de l'économie, Yannis Papantoniou, a souligné qu'il s'agissait de la « première réévaluation de la monnaie nationale depuis l'après-guerre ». « Cela montre les progrès faits, la hausse de la compétitivité et le succès de notre politique économique », a-t-il ajouté. Ces progrès, et notamment « la baisse de l'inflation et le rythme de croissance », a-t-il souligné, « ont été plus rapides que ce que nous prévoyions en mars 1998 », quand la drachme avait été dévaluée de 13,8 % pour entrer dans le système monétaire européen. Le taux pivot précédent de la devise grecque était de 353,109 drachmes pour 1 euro.

Madrid reste serein face

aux manifestations au Pays basque

BILBAO. Quelque cent mille nationalistes et indépendantistes basques ont organisé deux manifestations parallèles, samedi 15 janvier, à Bilbao. La première, menée par le Parti nationaliste basque et d'autres formations nationalistes modérées, a demandé que l'ETA - l'organisation séparatiste basque - ne revienne pas à la violence, après avoir rompu, le 3 décembre, une trêve maintenue pendant quatorze mois. La seconde manifestation, menée par les indépendantistes radicaux de Herri Batasuna et de sa version électorale, Euskal Herritarok, bras politique de l'ETA, s'est centrée sur le sort des prisonniers etarras, que les indépendantistes voudraient voir regroupés au Pays basque. Le porte-parole du gouvernement espagnol, Josep Piqué, a affirmé, dimanche 16 janvier, que Madrid ne changerait pas sa politique. - (Corresp., AFP, Reuters.)

Les Démocrates de gauche italiens ont retrouvé leur unité

TURIN

de notre envoyé spécial

Personne ne sait combien de temps cela durera, mais une chose est sûre à l'issue du congrès des Démocrates de gauche (DS), réuni à Turin du 13 au 16 janvier : le premier parti de la gauche italienne a refait son unité. « Nous nous sommes retrouvés », a déclaré, satisfait, Walter Veltroni, à l'issue de débats où la convivialité a dominé.

Les statuts de ce nouveau parti, qui succède au Parti démocratique de la gauche (PDS, descendant de l'ancien Parti communiste italien, PCI), ont été facilement adoptés, sans véritable contestation. Comme prévu, Walter Veltroni a été réélu avec près de 80 % des voix. Ainsi que l'a souligné Pietro Folena, numéro deux du parti, le chef de file des DS est devenu le premier dirigeant à être élu directement par la base, soit au total 741 000 adhérents. Autre nouveauté, les instances de direction (270 personnes) seront désormais composées à une hauteur minimum de 40 % par des femmes.

Il reste à présent à donner une âme à ce nouveau-né. De l'avis des congressistes et du président Massimo D'Alema en particulier, les débuts sont plutôt prometteurs, et ces quatre jours de discussions ont permis de clarifier bon nombre de choses, d'aplanir certaines difficultés et de réduire quelques divisions.

Incontestablement, les Démocrates de gauche sont sortis renforcés de ce congrès fondateur, grâce notamment à l'habileté de Walter Veltroni et au savoir-faire de Massimo D'Alema, dont les divergences ont soudain été reléguées au second plan pour laisser la place à une communion qui s'est transposée dans l'assistance. Au premier a été laissé le soin de débayer le terrain, de fixer le cadre du nouveau mouvement. « Aujourd'hui, l'heure est venue de dire avec clarté que la gauche réformatrice, la gauche du socialisme libéral de l'an 2000, est notre identité politique », a tranché l'ancien ministre de la culture, décidant par la même occasion de rompre complètement avec le passé, avec Antonio Gramsci et Palmiro Togliatti. Et de reconnaître que « dans sa réalisation historique, le communisme s'est révélé incompatible avec la liberté ». Pour Walter Veltroni, il ne s'agit pas de renier l'héritage, d'oublier « cette histoire extraordinaire et tragique », mais d'essayer de forger une nouvelle force et de démontrer que « la gauche, aujourd'hui plus que jamais, a la possibilité d'être cohérente avec ses valeurs et ses idéaux ».

Massimo D'Alema a rendu un hommage appuyé à M. Veltroni. Il a totalement approuvé la rupture avec l'idéologie du passé et reconnu que « les socialistes avaient eu raison, que c'était la leçon de l'Histoire ». Mais l'actuel président du conseil, premier ex-communiste à diriger un gouvernement dans l'Italie de l'après-guerre, a réussi un tour de force. Alors que son leadership est contesté, il est parvenu, en un peu plus d'une heure, à reconquérir son parti et à s'imposer face à une assemblée qui, debout, l'a ovationné pendant cinq minutes. Laisant son discours dans sa serviette, il a improvisé pour dire combien son pays avait changé, comment il le voyait et de quelle manière il envisageait l'avenir de son parti. « Le cœur de notre identité est le socialisme européen » et il n'y a pas d'autre voie que l'Internationale socialiste et le réformisme, a affirmé Massimo D'Alema, rejetant au passage la troisième voie, chère à Tony Blair. Il espère bien mener sa tâche à son terme, mais, « lorsque je ne serai plus utile à cette transition, je m'écarterai. Vous me le ferez savoir, a-t-il lancé, et j'essaierai de devancer d'une minute ce moment douloureux ».

SOUTIEN À M. D'ALEMA

Massimo D'Alema est parvenu à redonner un peu de confiance à une gauche éclatée. Même Achille Occhetto, l'artisan de la transformation du PCI, a assuré MM. D'Alema et Veltroni de son soutien et souhaité que le gouvernement aille à la fin de la législature en dépit de ses reproches et de ses critiques sur la disparition de la coalition de L'Oliverio, qui avait permis au centre-gauche de l'emporter en avril 1996. Le congrès de Turin a, de ce fait, été une mise en jambes pour les batailles qui s'annoncent. Tout d'abord, les élections régionales et locales, au mois d'avril, puis les législatives du printemps 2001.

Silvio Berlusconi, grand favori de ces consultations, a été la cible privilégiée de Walter Veltroni. « Si notre pays n'a pas trouvé la stabilité, c'est la faute d'un seul homme : Berlusconi, a-t-il claironné. Il a fait échouer les réformes. C'est lui le problème. Ce mélange de démagogie et de populisme, de libéralisme sauvage et de vieille politique. Il me fait de la peine lorsqu'il utilise des arguments des années 50. » Entre des démocrates de gauche requinqués et le chef de l'opposition qui dénonce « la haine » de ses adversaires, le grand duel qui s'annonce risque d'être mouvementé.

Michel Bôle-Richard

ET SI EN L'AN 2000, VOS RÊVES DEVENAIENT RÉALITÉ !

EN 1999, PLUS DE 4700 JOUEURS ONT GAGNÉ 100.000€ ET PLUS. LA FRANÇAISE DES JEUX VOUS SOUHAITE LA MÊME RÉUSSITE POUR L'AN 2000.

FRANÇAISE DES JEUX

Le mystère reste entier sur les mobiles des assassins du chef milicien serbe Arkan

Zeljko Raznatovic, 47 ans, a été abattu par un ou plusieurs inconnus dans le hall de l'hôtel Intercontinental à Belgrade. Cette disparition s'ajoute à une longue liste de personnalités mystérieusement assassinées ces dernières années en Serbie

Gangster et ancien chef de guerre, Arkan est tombé, samedi après-midi, sous les balles d'un ou de plusieurs tueurs qui ont réussi à prendre la fuite. Touché à la tête, Arkan est décédé au service des urgences

de la capitale serbe. Deux personnes de son entourage ont également trouvé la mort dans la fusillade. Lundi matin, la police n'avait fourni aucune indication sur l'arrestation d'éventuels suspects, ni sur le mobile

du meurtre. Accusé de crimes contre l'humanité par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, qui envisage de rendre public l'acte d'accusation, Arkan était un homme exposé à ce genre de violence.

Sa disparition s'ajoute à une longue liste de personnalités mystérieusement assassinées ces dernières années en Serbie. Si lundi matin, le pouvoir n'avait toujours pas réagi au meurtre d'Arkan, l'opposition, en

revanche, n'avait pas perdu de temps pour dénoncer l'atmosphère de violence qui règne dans le pays et doutait de l'intérêt du pouvoir à élucider cette affaire. (Lire aussi page 13 et notre éditorial page 15).

ZELJKO RAZNATOVIC, dit Arkan, ancien chef de milice serbe accusé de crimes contre l'humanité, repris de justice et mafieux notoire proche du pouvoir est tombé, samedi 15 janvier, dans le hall d'un grand hôtel de Belgrade, sous les balles d'un ou de plusieurs tueurs. Les mobiles de ce meurtre sont inconnus à ce jour mais cette disparition violente s'ajoute à une liste déjà longue de meurtres de personnalités politiques ou du monde serbe des affaires, depuis 1991.

Arkan, quarante-sept ans – ainsi que les deux autres victimes – sortait du restaurant de l'hôtel Intercontinental et entrainé dans le hall lorsqu'il a été atteint de plusieurs balles dans la tête. Selon un témoin, un seul homme a ouvert le feu. Blessé, le tueur se serait traîné jusqu'à la sortie de l'hôtel avant de s'enfuir à bord d'une voiture garée à proximité. Pour sa part, l'agence de presse officielle Tanjug croit savoir que ce meurtre est l'œuvre de deux hommes qui, visages masqués, auraient tiré à l'arme automatique en direction d'Arkan, d'un de ses amis et relations d'affaires, Dragan Garic, et d'un policier présenté comme l'un des gardes du corps d'Arkan, Milenko Mandic. Les trois hommes sont morts. Trente-huit douilles ont été découvertes sur place par la police. « Arkan a été touché à l'œil, près de l'œil et dans la bouche », ont indiqué des sources médicales. Il est décédé peu avant 19 heures, une heure quarante-cinq

après son transfert au centre des urgences de Belgrade. Ses obsèques se dérouleront mercredi. Lundi matin, la police n'avait encore fourni aucune indication sur d'éventuelles arrestations ou sur les mobiles du meurtre.

Le pouvoir et la presse officielle serbes se sont montrés presque aussi silencieux. Le quotidien *Politika* a relayé la nouvelle en fin d'édition et se contentait de reprendre le communiqué lapidaire du juge d'instruction annonçant la mort des trois personnes. En revanche, l'opposition et les médias qui lui sont proches accordaient une large place à l'assassinat de cet ancien chef de milice que le pouvoir avait notamment utilisé pour réprimer des manifestations anti-Milosevic.

CONVOITISES ET RANCŒURS

Ce n'est pas tant le sombre passé de ce « chien de guerre », ni le fait qu'il échappe à la justice internationale qui retient l'attention des opposants mais plutôt les circonstances de ce crime. « Les morts violentes sont devenues quelque chose de normal car nous vivons dans un pays où l'Etat de droit ne fonctionne pas, un pays où tout rappelle une dictature classique », a exprimé Vladan Batic, coordonnateur de la coalition d'opposition Alliance pour les changements (SZP).

Rien ne permet de savoir qui a commandité ou exécuté ces meurtres. Mais les candidats potentiels à son élimination ne manquent pas. L'homme avait semé la terreur

en Croatie et en Bosnie. Des rumeurs, à Zagreb, disaient sa tête mise à prix. Un règlement de compte mafieux n'est pas non plus improbable. Arkan trempait dans de nombreux trafics. Il avait bâti une partie de sa fortune sur le pillage pendant la guerre puis le tournement de l'embargo qui frappe la Serbie et le racket d'entreprises. Autant d'activités juteuses qui attisent les convoitises et les

« Il aurait pu fournir des preuves sur l'implication de Milosevic »

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont regretté, samedi 15 janvier, que la mort d'Arkan empêche à jamais son procès devant la justice internationale. Les Etats-Unis ne « retirent aucune satisfaction du meurtre d'Arkan » car Washington « aurait voulu qu'il réponde de ses crimes » devant le TPI, a déclaré le secrétaire d'Etat, Madeleine Albright. A Londres, le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, a estimé qu'Arkan « a vécu violemment, ce n'est donc pas une surprise qu'il soit mort violemment ». « Je regrette sa mort parce qu'elle nous empêche de rendre justice aux victimes de ses atrocités en le faisant comparaître devant le tribunal de La Haye », a-t-il souligné.

A Sarajevo, Mirza Hajric, conseiller du président musulman de Bosnie, Alija Izetbegovic, a lui aussi regretté qu'Arkan ne puisse finalement pas être jugé : « Je pense qu'il aurait pu fournir des preuves cruciales sur l'implication [du président yougoslave Slobodan] Milosevic dans les crimes de guerre commis en Bosnie ». – (AFP, Reuters.)

rancœurs. Certains, à Belgrade, donnaient une explication plus politique à l'élimination de cet ancien délinquant de droit commun qui rata sa reconversion dans la politique mais naviguait toujours dans des cercles proches d'un pouvoir qui l'avait fabriqué. « Quelqu'un qui en savait trop et qui a participé à

beaucoup de choses a été tué, quelqu'un qui voulait se présenter comme très proche du pouvoir. Ce n'est, en aucun cas, un meurtre parmi tant d'autres », a estimé Goran Svilanovic, président de l'Alliance civique, membre de la SZP. Le Mouvement serbe du renouveau (SPO) de Vuk Draskovic a, quant à lui, mis indirectement le pouvoir en cause en estimant que « ces liquidations brutales visent à semer la peur et une in-

que l'un des QG de ses Tigres pendant la guerre au Kosovo, l'hôtel Jugoslavia, avait été la cible des bombes de l'OTAN à l'époque où l'Alliance atlantique étendait ses frappes aux intérêts économiques des proches de Milosevic. Arkan possédait le casino de l'hôtel.

« Son assassinat est une surprise », a cependant estimé un ancien responsable d'Interpol, Budimir Babovic. Arkan n'est pourtant pas le premier « gros poisson » à disparaître brutalement, en Serbie, ces dernières années. Des hommes de confiance du président Milosevic ou de sa famille n'ont pas non plus été épargnés, sans pour autant que les coupables soient identifiés et arrêtés. Ainsi, en 1997, Radovan Stojicic, dit « Badza » (« Brutus »), a été abattu par des inconnus dans un restaurant de Belgrade. Vice-ministre de l'intérieur, ancien chef des unités spéciales de la police, « Badza » était l'un des plus proches collaborateurs de Slobodan Milosevic pour le compte duquel il organisait « l'intégration » des forces paramilitaires, dont celle d'Arkan, dans le dispositif guerrier de la Serbie, au début des années 90. On dit que « Badza » contrôlait le trafic de drogue en Yougoslavie.

En 1997 toujours, c'est Zoran « Kundak » (« la Crose ») Todorovic, homme d'affaires et un des fondateurs de la JUL – le parti néo-communiste de la Gauche yougoslave de Mira Markovic, la femme du chef de l'Etat – qui tombait devant ses bureaux sous les balles

de sécurité générale parmi les citoyens ». Arkan se savait-il menacé ? L'ancien voyou était, paraît-il, armé en permanence. La horde de gardes du corps qui l'accompagnait ces derniers mois servait peut-être davantage à conforter son image de caïd qu'à assurer sa protection. Il reste

d'un tueur qui parvenait à s'échapper.

L'année précédente, Vlada Kovačević dit « Tref » (« Trèfle »), « homme d'affaires », ami et associé de Marko Milosevic, le fils du président, pour le trafic de cigarettes et d'alcool, était abattu par deux tireurs inconnus, dans un parking à Belgrade. En 1996 également, un autre businessman, Radojica Nikčević, qui aurait été lié avec les services secrets serbes et avec Arkan, mais aussi avec la mafia colombienne, subissait le même sort.

AFFAIRES NON ÉLUCIDÉES

Jusuf Bulic, propriétaire de centres de paris et d'un club de football, auquel on attribue des liens avec Arkan et d'autres figures du milieu belgradois, était tué en 1998 alors qu'il sortait d'un café. Branislav Matic, l'un des fondateurs et des pourvoyeurs de fonds du Mouvement serbe du renouveau (SPO), le parti d'opposition de Vuk Draskovic, a été tué devant son domicile à Belgrade en 1991... La liste n'est pas exhaustive et ne concerne que quelques-unes des affaires qui, officiellement, n'ont pas été élucidées. Ces précédents ont convaincu l'opposition que les assassins d'Arkan ne seront jamais retrouvés. Ils mettent également en lumière l'un des aspects les plus sombres du système Milosevic : la collusion entre l'exercice du pouvoir et la conduite d'affaires louches.

Christophe Châtelot

La gauche allemande demande de nouvelles élections en Hesse

BERLIN

de notre correspondant

En raison du scandale sur les caisses noires de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) (*Le Monde* daté 16-17 janvier), Helmut Kohl a provisoirement renoncé à recevoir, lundi 17 janvier à Berlin, le prix Adolph-Bentink, censé récompenser son action en faveur de l'Europe, qui devait lui être remis par Jacques Delors.

Le scandale a pris une nouvelle ampleur vendredi 14 janvier, depuis que la CDU de Hesse (région de Francfort) a reconnu avoir transféré, au début des années 80, près de 8 millions de marks au Liechtenstein et en Suisse. Ces sommes auraient fructifié. 15 millions ont été rapatriés en Hesse. Mais il reste encore 17 millions dans les banques de Vaduz.

C'est la première fois que la CDU doit reconnaître l'existence de comptes dans les paradis fiscaux. Le discrédit est d'autant plus grand que c'est Manfred Kanther, ancien président de la CDU de Hesse et ancien ministre de l'intérieur de Helmut Kohl, partisan du tout-répressif dans la lutte contre la criminalité, qui a dû le faire. Comme la loi allemande prévoit

de facto une amende équivalant à trois fois le montant des sommes non révélées, une faillite financière de la CDU n'est pas à exclure.

La CDU de Hesse avait, dans un premier temps, cherché à masquer ses rapatriements d'argent en prétendant qu'il s'agissait d'héritages anonymes provenant de cercles d'émigrants juifs, assertion qui a provoqué un tollé dans la communauté juive d'Allemagne.

LIEN AVEC L'AFFAIRE FLICK

Pour la première fois, un lien est fait entre le scandale actuel et l'affaire Flick, qui avait éclaboussé toute la classe politique dans les années 80. Selon la presse, l'argent mis à l'abri à cette époque proviendrait de la *Staatsbürgerliche Vereinigung*, officine de financement politique de la droite allemande fondée dans les années 50, dissoute dans la foulée de l'affaire Flick, par laquelle ont transité plus de 200 millions de marks.

Surtout, l'argent noir de la CDU paraît avoir été en mesure d'influer sur des élections. En février 1999, la droite, emmenée par Roland Koch, avait gagné le scrutin de Hesse en organisant une pé-

tition d'une ampleur sans précédent contre la réforme du code de la nationalité. Le social-démocrate Hans Eichel, actuel ministre des finances, battu en Hesse par la CDU, a estimé qu'il avait perdu une campagne « financée illégalement », et demandé la démission du ministre-président Koch. Au Parlement régional, le SPD compte déposer une motion de défiance pour provoquer la chute du gouvernement et de nouvelles élections.

Le président de la CDU, Wolfgang Schäuble, a été accueilli samedi 15 janvier sous les sifflets lors du meeting inaugural de la campagne dans le Schleswig-Holstein, tandis que des cris « démission ! » étaient lancés. M. Schäuble a perdu toute crédibilité depuis qu'il a reconnu avoir reçu 100 000 marks en liquide du marchand d'armes Karlheinz Schreiber. Il a affirmé que cette somme avait été enregistrée en « autres recettes » dans les comptes de la CDU. Mais, selon *der Spiegel*, il aurait déclaré à des proches : « Personne ne sait où est l'argent. Il a simplement disparu. »

Arnaud Leparmentier

3 000 soldats russes auraient été tués en 5 mois de guerre en Tchétchénie

MOSCOU

de notre correspondant

Plus de trois mille soldats russes ont été tués depuis le début de la guerre en Tchétchénie, en septembre 1999, et six mille autres ont été blessés. En rendant public ce nouveau bilan, dimanche 16 janvier, Valentina Melnikova, responsable de l'Association moscovite des mères de soldats, pourrait gêner le président par intérim Vladimir Poutine et les généraux responsables des opérations.

Ces chiffres sont des estimations faites, explique l'association, à partir d'informations recueillies par ses comités régionaux et auprès d'officiers sur le terrain qui acceptent de parler ou de responsables d'hôpitaux militaires. Depuis la dernière guerre de Tchétchénie, l'Association des mères de soldats a été l'une des rares à fournir des bilans malgré la censure.

LA FICTION DES COMMUNIQUÉS

Cette estimation donne la mesure de la violence des combats en cours depuis bientôt cinq mois, loin de la fiction des communiqués officiels, qui font état d'un peu plus de 500 soldats tués et 1 300 blessés. Moscou a expliqué ces derniers mois, pour justifier une stratégie de bombardements massifs dont les civils sont les premières victimes, que les erreurs de la guerre de 1994-1996 « ne se répèteraient pas » et que tout serait fait « pour protéger la vie de nos soldats ».

Ce week-end en a donné une nouvelle illustration avec des combats d'une extrême violence à Grozny. Tentant d'avancer vers le centre de la capitale tchétchène, l'armée russe a procédé à un pilonnage de la ville, faisant donner aviation et artillerie. Après l'échec d'une première offensive, déclenchée le 25 dé-

cembre 1999, l'armée entend prendre la ville dans les jours qui viennent. « Plusieurs phases sont prévues pour libérer Grozny et l'une d'elles commence maintenant, vous en aurez des nouvelles bientôt », a assuré le général Guennadi Trochev.

Dans un entretien à la télévision publique ORT, Vladimir Poutine s'est refusé à fixer des dates ou délais, notant pour la première fois que la guerre pouvait être longue et difficile. « C'est seulement en élargissant notre base parmi les civils que nous pourrions obtenir un succès définitif et pas avec un tapis de bombes. Cela demande du temps et de la patience », a-t-il déclaré. La veille, son ministre de l'intérieur, Vladimir Rouchaïlo, avait reconnu « une aggravation » de la situation, tout en expliquant que « l'opération se déroulait selon les plans prévus ».

Cette nouvelle offensive sur Grozny intervient alors que le président de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Lord Russel-Johnston, est arrivé à Moscou, où il devait rencontrer M. Poutine le 17 janvier. Dans une déclaration à l'agence *Interfax*, M. Russel-Johnston a évoqué une éventuelle suspension de la Russie du Conseil de l'Europe. Une délégation se rendra cette semaine dans le nord-Caucase pour rencontrer les dirigeants du Daghestan, d'Ingouchie et d'Ossétie du Nord. Vendredi, David Andrews, ministre des affaires étrangères irlandais, en visite à Moscou, avait accusé la Russie de violations des droits de l'homme et de ne pas honorer ses engagements vis-à-vis du Conseil de l'Europe et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

François Bonnet

Stressé? cliquez et partez...

Vos vols réguliers à prix réduits.
Consultez nos offres sur www.ebookers.com
Réservations en ligne 24h/24, 7j/7.

ebookers.com
avec La Compagnie des Voyages

Prix A/R TTC au départ de Paris en Janvier. Sous réserve de disponibilités.

Sydney
À partir de
6219F

Rio
À partir de
3002F

Bangkok
À partir de
3062F

New York
À partir de
1950F

L'armée algérienne se préparerait à lancer une vaste offensive contre les maquis islamistes

La confusion règne sur l'ampleur des redditions parmi les groupes armés

Selon la presse algérienne, l'armée se prépare à une offensive de grande envergure contre les groupes islamiques qui n'ont pas donné suite à

l'amnistie conditionnelle prévue par la loi de « *concorde civile* », venue à échéance le 13 janvier. La plus grande confusion règne sur l'am-

pleur des redditions qu'elle a permises, ainsi que sur l'avenir politique des membres de l'Armée islamique du salut (AIS).

ALORS QUE le pouvoir politique algérien continue à observer le silence sur les suites qu'il entend donner à la loi sur la « *concorde civile* », venue à échéance le 13 janvier, à en croire certains titres de la presse, une offensive militaire serait en préparation. « *L'armée a encerclé les caches de la rébellion. L'offensive va commencer cette semaine* », écrivait dimanche 16 janvier le quotidien *Le Maghreb*. Selon le journal, les opérations, concentrées sur une douzaine de zones, auraient été différées de quelques jours pour « *donner plus de temps* » aux groupes islamiques armés qui souhaitaient se rendre aux autorités.

A ce jour, faute de bilan officiel, il est toujours aussi difficile d'évaluer avec précision l'ampleur des redditions. Bras armé de l'ex-Front islamique du salut (FIS), l'Armée islamique du salut (AIS) n'existe plus formellement. L'organisation, qui observait une trêve depuis plus de deux ans, s'est autodissoute et ses membres ont commencé en fin de semaine dernière à quitter leurs cantonnements dans la région de Jijel (est de l'Algérie) et à remettre

leurs armes aux forces de sécurité, en échange d'un certificat d'amnistie qui doit leur permettre de retourner vivre dans leurs foyers sans problème. Il faudra près de deux semaines, selon la presse, avant que la reddition des troupes de l'AIS ne soit achevée.

LE SORT DE MADANI MEZRAG

Des informations contradictoires circulent sur le sort futur du chef de l'AIS, Madani Mezrag. Son exil et celui de quelques-uns de ses proches dans un pays du Golfe, donné pour acquis depuis plusieurs semaines, ne semblent plus d'actualité. Aux dernières nouvelles, le dirigeant islamiste resterait en Algérie. A en croire les témoignages d'anciens membres de l'AIS, l'annonce du départ pour l'étranger de Madani Mezrag aurait conduit l'un de ses conseillers à tirer sur le chef de l'AIS, le blessant légèrement. Selon la presse locale, le partage du « *trésor de guerre* » de l'organisation expliquerait aussi ce règlement de compte expéditif.

Dans l'ouest et le sud de la région d'Alger, les combattants de l'AIS re-

tourment également à la vie civile. Leur chef régional, Ahmed Benaïcha, dit Abou Salah (un ancien haut fonctionnaire de l'administration préfectorale), a regagné son domicile, selon la presse. Il a d'ailleurs accordé une interview à *La Voix de l'Oranie*, dans laquelle il promet le prochain retour du FIS (rebaptisé) sur la scène politique. C'est peu dire que cette promesse, faite selon lui par les autorités, n'est pas du goût des journaux « *éradicateurs* ». Dans la foulée de l'AIS, la Ligue islamique pour la *daawa* (la prédication) et le *djihad* (guerre sainte), d'Ali Benhadjar, a également annoncé, vendredi, sa dissolution, selon l'agence de presse officielle APS. Depuis 1997, la centaine de militants de cette organisation implantée dans les zones montagneuses de la région de Médéa (80 kilomètres environ au sud d'Alger) observait une trêve armée.

Preuve que toutes les informations concernant les suites de la loi sur la « *concorde civile* » sont à prendre avec circonspection, l'annonce en fin de semaine dernière par la radio et la presse écrite de la

prochaine reddition de Hassan Hattab, émir de *Daoua wal Jihad*, un groupe extrémiste dont les actions violentes n'ont jamais cessé, s'est révélée sinon fautive, du moins prématurée. Aux dernières nouvelles, les négociations auraient échoué au motif que le groupe de Hassan Hattab demandait à bénéficier des mêmes « *avantages* » que l'AIS (amnistie totale) alors que les autorités lui offraient de déposer les armes dans le cadre de la loi sur la « *concorde civile* », de fait moins généreuse. Mais ces informations n'ont pas été confirmées. En revanche, il est acquis qu'un imam, qui avait joué le rôle d'intermédiaire entre les groupes de Hassan Hattab et les forces de sécurité, Aoudjid Bourguiba, a été assassiné, jeudi, par des islamistes.

Sur ce fond de confusion extrême, la violence continue. Dimanche, la presse rapportait l'assassinat d'un policier près de Sétif. Les jours précédents, sept personnes avaient été assassinées par des groupes armés à travers le pays.

Jean-Pierre Tuquoy

Incertitudes sur la reprise des négociations israélo-syriennes

Ehoud Barak a reporté sine die le nouveau retrait israélien de Cisjordanie prévu par l'accord signé avec les Palestiniens

LA SYRIE a jeté une ombre sur la reprise de ses discussions de paix avec Israël en annonçant, dimanche 16 janvier, qu'elle n'avait pas encore arrêté de décision quant à la date de leur reprise, initialement fixée à mercredi 19. « *Nous sommes en train de procéder aux évaluations nécessaires des précédentes discussions avant de prendre une décision sur la date du prochain cycle* », a déclaré un responsable du gouvernement. Washington a dit espérer en revanche que ces discussions puissent reprendre comme prévu.

Dans l'entourage du premier ministre israélien, Ehoud Barak, on a indiqué ne disposer d'aucune information sur un éventuel report de la rencontre à la demande des Syriens. « *S[il]s souhaitent en effet différer ce cycle, cela ne posera aucun problème, et lorsqu'ils décideront qu'ils sont prêts, qu'ils nous le fassent savoir* », a-t-on ajouté de même source. Signe des difficultés rencontrées, le lieu des négociations, qui devait être annoncé le 14 janvier, n'a toujours pas été dévoilé. Selon des diplomates en poste à

Damas, les responsables syriens, « *décus du fait que la précédente série de discussions n'a pas permis de réaliser leur objectif, obtenir d'Israël l'engagement à se retirer totalement du plateau du Golan* », chercheraient à avoir des garanties.

RÉPROBATION

Par ailleurs, le calendrier de l'accord israélo-palestinien de Charm El Cheikh, conclu en septembre 1999, a connu un nouveau retard, avec la décision de M. Barak de reporter le retrait militaire de 6,1 % du territoire de la Cisjordanie, qui était prévu pour jeudi – une décision qui a été condamnée avec force par les Palestiniens.

Le ministre israélien auprès de la présidence du conseil, Haïm Ramon, a aussi envisagé, dimanche, le report de l'accord-cadre, dont la conclusion entre Israéliens et Palestiniens était prévue pour le 13 février, et qui doit prélude à un accord sur les questions les plus délicates entre les deux parties : le statut de l'Etat palestinien, Jérusalem, les réfugiés et le sort des colonies. – (AFP, Reuters.)

Arrestation de trois dirigeants de l'opposition en Equateur

QUITO. Trois dirigeants de l'opposition au président Jamil Mahuad, dont le porte-parole du Front patriotique, Luis Villacis (FP-gauche), le leader de la contestation face au chef de l'Etat, ont été arrêtés à Quito dans le cadre de l'état d'urgence, instauré le 6 janvier en Equateur, a annoncé, dimanche 16 janvier, un porte-parole de la police. Luis Villacis, dont le Front patriotique regroupe plusieurs syndicats d'ouvriers, enseignants et étudiants, a été emprisonné en même temps que deux autres dirigeants de gauche, José Chavez, leader de la Confédération équatorienne des organisations syndicales libres (CEOSL), et Ciro Guzman, responsable du Mouvement populaire démocratique (MPD), actuellement représenté au Parlement. Le Front patriotique avait organisé le 6 janvier, malgré l'état d'urgence, des manifestations dans tout le pays, qui s'étaient soldées par un bilan de deux blessés et 49 arrestations. Ce mouvement, opposé à la dollarisation, demande la démission du chef de l'Etat et la constitution d'un « *gouvernement patriotique d'union nationale* », tout comme les 3,5 millions d'Indiens d'Equateur, regroupés au sein de la Confédération des nations indigènes d'Equateur (Conaie). – (AFP)

DÉPÊCHES

■ **GUATEMALA.** L'aéroport de la capitale a été fermé provisoirement et plusieurs centaines de personnes ont été évacuées. Le volcan de Pacaya, 2 252 mètres, est entré en éruption dimanche 16 janvier, crachant de la lave jusqu'à 1 000 mètres d'altitude et lançant des colonnes de cendres jusqu'à 5 000 mètres. Les localités situées à proximité du volcan ont été évacuées et l'éruption n'a pas fait de victimes, selon les responsables de l'opération. – (AFP)

■ **CHINE.** Un garçonnet de deux ans a été intronisé comme septième réincarnation du Rimpoché (lama réincarné) du monastère de Reting, au nord de Lhassa. La cérémonie d'intronisation de ce nouveau « *Bouddha vivant* », dont la légitimité est contestée par le dalaï lama, s'est déroulée dans un temple de Lhassa, a annoncé l'agence Chine nouvelle, dimanche 16 janvier. – (AFP)

■ **AU MOINS CINQ PERSONNES SONT MORTES ET PLUS DE MILLE CINQ CENTS ONT ÉTÉ BLESSÉES LORS DES DEUX VIOLENTS SÉISMES** qui se sont produits samedi 15 janvier dans le sud-ouest de la Chine, selon un nouveau bilan provisoire fourni lundi 17 janvier par un responsable local. – (AFP)

■ **MAROC/FRANCE.** Le roi Mohammed VI du Maroc effectue une visite privée en France d'une dizaine de jours depuis le dimanche 16 janvier. Il s'agit du premier déplacement en Europe du souverain marocain depuis son intronisation, en juillet 1999. Le souverain chérifien doit être l'hôte à Paris d'un dîner offert en son honneur par le président Chirac. La date de cette rencontre entre les deux chefs d'Etat n'a pas été précisée. – (AFP)

■ **MAROC.** Un collectif de six associations marocaines a annoncé samedi 15 janvier, à Rabat, qu'il préparait un « *procès symbolique* » contre l'ex-ministre de l'Intérieur Driss Basri. Une équipe d'avocats est en train de préparer l'« *acte d'accusation* » de ce « *procès* » dont la date sera annoncée dans un mois, a indiqué lors d'une conférence de presse Mohammed Hafid, secrétaire général de la jeunesse de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), l'une des associations du collectif. – (AFP)

■ **TUNISIE.** Plusieurs quotidiens et hebdomadaires français ont fait leur réapparition dans les kiosques en Tunisie après que leur diffusion eut été sporadiquement ou complètement interrompue au moment de la réélection du président Zine El Abidine Ben Ali, le 24 octobre 1999. Les médias tunisiens avaient vivement critiqué à l'époque ce qu'ils avaient appelé « *une campagne de dénigrement* », lancée, selon eux, par « *une certaine partie* » de la presse française, qui avait critiqué l'état des libertés en Tunisie. Depuis le jeudi 13 janvier, *France-Soir*, *Le Figaro* et *L'Express* sont de nouveau disponibles dans les kiosques. *Le Monde*, *Le Monde diplomatique*, *Libération* et *Le Canard enchaîné* restent interdits, de même que la retransmission par voie hertzienne de la chaîne de télévision France 2. – (AFP)

■ **SOUDAN.** Un attentat a visé un oléoduc soudanais affecté à l'exportation, dimanche 16 janvier, a annoncé le vice-ministre de l'information, Amin Hassan Omar. M. Omar a précisé que des « *éléments subversifs* » avaient attaqué l'oléoduc, qui achemine le pétrole destiné à l'exportation, à 30 kilomètres au sud de Sinkat, et environ 130 kilomètres de Port-Soudan, sur la mer Rouge. Un incendie dans la brèche de trois mètres a été immédiatement éteint et une « *chasse a été lancée pour retrouver les coupables* », a-t-il ajouté. M. Omar a indiqué que des tracts signés par une faction d'opposition, baptisée Congrès de Bejah, avaient été retrouvés sur place. – (AFP)

www.libertysurf.fr

Plus de 600 000 internautes ont déjà compris que la liberté était forcément gratuite.



Pour tous renseignements contactez-nous au 0 825 809 808 (0,99 TTC la minute, partout en France).

Merci aux plus de 600 000 femmes et hommes qui nous ont rejoints en quelques mois pour partager la plus belle vision de l'Internet : un espace de liberté dont nous repoussons sans cesse les limites. Apporter aux internautes, non seulement la gratuité de l'accès, mais aussi de plus en plus de services, de richesses et de sens, c'est clairement la meilleure voie pour construire chaque jour l'Internet de demain.

Liberty®

être gratuit ne nous donne pas de limites*

Photos : IMAGE BANK / COSMOS

*Hors coût des communications téléphoniques au tarif local.

SOCIAL Le Mouvement des entreprises de France (Medef) réunissait, lundi 17 janvier, son conseil exécutif et, mardi, son assemblée générale pour décider de sortir, ou non, d'une

partie des organismes de gestion de la Sécurité sociale. La principale organisation patronale pourrait choisir d'annoncer un retrait différé au 31 décembre, afin de négocier d'ici

là, avec les syndicats, ce qu'elle appelle « une nouvelle Constitution sociale ». ● LES REPRÉSENTANTS du Medef dans les caisses d'assurance-maladie, d'allocations familiales ou

les Urssaf, interrogés par *Le Monde*, sont pour la plupart réservés sur une rupture, qu'ils s'affirment cependant prêts à assumer. ● LE MEDEF est traversé par des lignes de clivage, par-

fois fort éloignées des positions de principe et inspirées par des intérêts personnels ou de branche, sur la question de son maintien ou non dans les organismes paritaires.

Le Medef est tenté par une sortie différée du paritarisme

Les cinq cent soixante et un délégués de l'assemblée générale du Mouvement des entreprises de France, réunis mardi à Paris, doivent voter sur la rupture de la gestion paritaire de la Sécurité sociale. Ils pourraient en adopter le principe, mais retarder son application au 31 décembre

C'EST la lutte finale et, demain, le Medef quittera – peut-être – les organismes sociaux. Entretien depuis des mois par l'organisation patronale, cette hypothèse devait être débattue lundi 17 et mardi 18 janvier. Le premier jour, lundi, les quarante-cinq membres du conseil exécutif du Medef se sont réunis avenue Pierre-1^{er}-de-Serbie pour apporter une touche ultime à trois motions, sur lesquelles devront se prononcer, mardi, 561 de ses « grands électeurs ».

La première motion concerne l'attitude que les chefs d'entreprise adopteront vis-à-vis des 35 heures, « entre résistance et collaboration », selon le choix décrit par l'un d'entre eux. La deuxième décidera de la participation ou du retrait du Medef des organismes sociaux paritaires et de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) en particulier. La troisième, enfin, a trait à l'avenir du chantier de la « refondation sociale », ouvert par Ernest-Antoine Seillière, président du Medef. Les 561 patrons délè-

gués réunis exceptionnellement en assemblée générale, mardi, devront choisir une orientation. Pour cela, ils disposeront de boîtiers électroniques, comme à l'Assemblée nationale. S'en serviront-ils à l'occasion d'un vote groupé ou à l'issue de chacune des trois motions présentées lors de tables rondes ? La direction devait encore fixer les modalités définitives lundi. Le lendemain, les débats, à huis clos, promettent d'être passionnés.

L'UNEDIC ÉPARGNÉE

Les adhérents du Medef paraissent en effet divisés sur la marche à suivre. « Une césure s'est installée entre les chefs d'entreprise en activité, qui n'ont pas le temps d'exercer des mandats dans les organismes sociaux et qui souhaiteraient au moins quitter la CNAM, et les autres, composés de "préretirés", restés très conservateurs », témoigne anonymement un des vice-présidents du Medef, partisan d'un départ. Les préparatifs ont

été intenses jusque dans les derniers jours. Depuis le courrier envoyé, le 3 janvier, par la direction du Medef, qui passait en revue les trois thèmes des motions, des réunions ont eu lieu sur tout le territoire. Le 13 janvier, Victor Scherrer, président de l'ANIA, la fédération agroalimentaire, a réuni les dix-sept membres de son conseil d'administration et procédé à un « pré-vote ». « Ernest-Antoine Seillière nous a encouragés à le faire », explique-t-il. Le 16, Guillaume Sarkozy, un des responsables de la fédération du textile, a « travaillé » sur la motion 35 heures. Le 17, après le conseil exécutif, Eric Hayat, président du Syntec, fédération des services et conseils, comptait pour sa part faire le point avec ses cinq représentants à l'assemblée générale afin de dégager un vote commun.

L'enjeu de cette effervescence réside dans le départ ou le maintien de ses administrateurs des caisses de Sécurité sociale. Si personne ne parle plus, désormais,

d'un retrait de l'Unedic, le régime d'assurance-chômage, ou des organismes de retraite complémentaire Agirc et Arrco, le suspense demeure encore pour la CNAM. L'assurance-maladie est un domaine exemplaire, au yeux du Medef, de l'« interventionnisme » de l'Etat au détriment des partenaires sociaux. Seulement voilà : ce dossier se téléscopait aujourd'hui avec le chantier de « refondation sociale » lancé par M. Seillière le 2 novembre 1999, après que le gouvernement eut tenté, sans succès, de mettre à contribution les organismes sociaux pour financer les 35 heures.

NE PAS BRUSQUER LA CFDT

Le Medef a commencé à mener une « grève de la négociation », puis il a reçu, une à une, les confédérations syndicales, en leur proposant de rénover les relations contractuelles de manière autonome. Un discours qui n'a pas rebuté ses invités. La CFDT s'est montrée la plus ouverte. Quitter

aujourd'hui la CNAM, présidée par la centrale de Nicole Notat, risque donc d'hypothéquer l'avenir de ce chantier, qui repose en bonne partie sur le dialogue privilégié que la direction du Medef a noué avec la CFDT. M^{me} Notat a multiplié les déclarations, critiquant tout à la fois le gouvernement pour sa trop grande immixtion dans les relations professionnelles et mettant en garde le Medef contre une éventuelle « désertion ». « Le patronat ne serait pas crédible (...) de nous proposer en même temps de discuter de l'avenir de la sécurité sociale » tout en « n'assumant pas ses responsabilités » à la CNAM, a-t-elle déclaré (*Le Monde* du 1^{er} décembre 1999). En interne, la secrétaire générale a dû convaincre certains responsables cédétistes de l'assurance-maladie qui, à l'instar de Jean-Marie Spaeth, président de la CNAM, projetaient de se retirer eux aussi si le Medef mettait à exécution sa menace. Au nom de la « realpolitik », la direction de

l'organisation patronale est donc tentée, aujourd'hui, de se donner encore un peu de temps. La solution envisagée passerait par un nouvel échancier. Les adhérents du Medef devraient alors voter sur le principe d'une sortie... dont l'application ne serait pas immédiate. Cette fois, la date fatidique glisserait au 31 décembre 2000, le temps de voir sur quoi débouche le chantier de la « refondation sociale » et de lui donner un véritable contenu, tout en maintenant la pression sur ses partenaires. Le Medef souhaite maintenant poursuivre les discussions avec les syndicats dans un lieu « neutre », lors de tables rondes organisées au Conseil économique et social (CES), auquel Jacques Chirac a rendu hommage au début du mois. Selon le président du CES, Jacques Dermagne (Medef), la CFDT, la CGT, FO, la CFTC et la CGC auraient déjà donné leur accord.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

Les administrateurs patronaux redoutent les conséquences d'un abandon des caisses

AU SIÈGE du Mouvement des entreprises de France (Medef), avenue Pierre-1^{er}-de-Serbie, à Paris, comme dans les directions d'unions patronales, la question est taboue : ce que pensent les trente-cinq mille mandataires patronaux de leur éventuel retrait des organismes paritaires ? « Pour l'instant, il y a embargo, on ne communique pas sur ce sujet », explique-t-on à l'union patronale de Marseille. Légalistes et disciplinés, comme se décrivent certains d'entre eux, les administrateurs patronaux s'apprêtent à abandonner leurs mandats si les consignes venues d'en haut l'exigent. La mort dans l'âme, le cœur gros, précèdent-ils à titre personnel et, souvent, sous le sceau de l'anonymat.

Si tous dénoncent ce qu'ils appellent l'interventionnisme croissant de l'Etat dans les affaires sociales, si la plupart d'entre eux disent comprendre la menace d'un retrait patronal, très peu, en revanche, semblent l'approuver. « Les chefs de file patronaux dans les caisses du Finistère n'ont pas du tout envie de partir », confie François Poulain (Medef), vice-présidente de la caisse d'allocations familiales de Quimper. A Clermont-Ferrand, « les administrateurs du Medef, de la CGPME, de l'UPA partagent nos points de vue », dit Pierre Florly, président (CGPME) de la caisse primaire d'assurance-maladie du Puy-de-Dôme. Ils ne sont pas prêts à quitter les organisations. » Loïc Cavallec,

président de l'union régionale des caisses d'assurance-maladie de Basse-Normandie, résume ce qu'il qualifie de « sentiment unanime » : « Dans le Grand Ouest, dit-il, les collègues du Medef veulent rester pour se battre. Se retirer, c'est laisser la place à l'intervention accentuée de l'Etat. Et ça, c'est le terrain qui le dit, pas l'avenue Pierre-1^{er}-de-Serbie ! »

Certes, les critiques ne manquent pas au sujet des faibles marges de manœuvre laissées aux conseils d'administration comme sur la « dictature sournoise de l'Etat et du ministère ». « J'ai l'impression de perdre mon temps », lâche un représentant du Medef dans une Urssaf du Limousin, mandaté « depuis deux ou trois ans parce qu'il fallait des volontaires ». « On entérine tout ce qui a été décidé par la tutelle, explique-t-il. On sert de couverture au système. » « La situation s'est aggravée depuis quelques années », constate Daniel Conchon, président du Medef de la Creuse. Les règlements se sont empilés les uns sur les autres, il y a de moins en moins de place pour le travail des administrateurs. Dans ces conditions, la sortie ne me gêne pas du tout si c'est pour reconstruire quelque chose. »

A la suite des ordonnances Juppé de 1996, de nombreux patrons ont fait leur entrée dans les organismes paritaires, où les représentants des employeurs, auparavant minoritaires, se sont retrouvés aussi

nombreux que les mandatés syndicaux. Au sein de cette nouvelle génération, le sentiment d'inutilité domine. « On ne décide rien », déplore Anne Vallet (CGPME), ancienne administratrice à la caisse d'assurance-maladie de Paris, qu'elle a quittée faute de temps. « Tout ce qu'on peut faire pour abaisser les dépenses, on ne peut pas l'appliquer, même quand la décision est prise. On ne veut pas toucher aux médecins. Alors, on laisse filer. »

« La politique de la chaise vide ouvre la voie à tous les excès, alors que nous avons besoin de dialoguer avec les salariés »

Bernard Viallet (Quimper)

Les plus expérimentés rejettent, au contraire, la politique de la chaise vide. « Y'en a marre des gens qui gueulent et ne font rien ! », s'exclame Bernard Viallet, chef de file des représentants patronaux à la « sécu » de Quimper, mandataire du

Medef depuis 1972. « La politique de la chaise vide ouvre la voie à tous les excès, estime-t-il, alors que nous avons besoin de dialoguer avec les salariés. Le paritarisme a une fonction de lien social. C'est un outil qui doit être protégé. Il nous permet de sortir de nos entreprises et de garder le contact, aussi bien avec les syndicats qu'avec la population des assurés sociaux, qui ont besoin de nous pour défendre leurs droits. »

Pour Michèle Mazatier, présidente de la caisse primaire d'assurance-maladie de la Creuse, partir serait même « une grosse erreur de stratégie, très préjudiciable à l'image de marque du Medef ». « Cela donnerait une image ringarde de patrons fuyant leurs responsabilités, au moment où la misère et le désarroi touchent de plus en plus de personnes », ajoute cette directrice de clinique à la retraite. Cette démarche « égoïste », selon M^{me} Mazatier, confirmerait les orientations d'un mouvement « uniquement préoccupé par l'intérêt des grands groupes et non par le souci de donner au plus grand nombre une couverture maladie ». Certains, comme Jean-François Vieira, président du Medef de Charente, se déclarent même partisans d'« augmenter les dépenses de santé pour faire face au vieillissement de la population », tandis que d'autres, à l'instar de M. Viallet, dénoncent, derrière la stratégie de retrait du Medef, une volonté de « transformer la Sécurité sociale française en système social à

l'américaine, où le profit sert de moteur ». A en croire Pierre Lauridou, président régional de l'UNAPL (professions libérales) en Bretagne et administrateur patronal depuis 1985, « ceux qui disent qu'on ne sert à rien débarquent en voulant tout changer sans même connaître les règles du jeu ». « Le paritarisme est une école d'humilité, où l'expérience ne se transmet pas », assure-t-il. « Administrateur, c'est une mission obscure, un peu comme un chef de troupe scout », ajoute un autre. « Ce n'est même pas écrit sur ma carte de visite », précise un chef d'entreprise siégeant à la « sécu » parisienne et « pas mécontent » d'y avoir pratiqué avec succès « une politique d'amin-cissement des effectifs pléthoriques ».

Pour ces chefs d'entreprise, la gestion paritaire offre enfin la satisfaction, comme l'explique le chef de file patronal d'une caisse d'assurance-maladie de la région parisienne, de « pouvoir considérer les représentants syndicaux comme des partenaires, et pas comme des adversaires ». « Au bout de vingt ans, on ne peut plus se faire la gueule », ajoute-t-il. « On garde nos positions, on peut se cogner fort, mais on arrive mieux à se faire comprendre », assure-t-il, à la différence des négociations d'entreprise, où « le poids des convictions l'emporte souvent sur la justesse des arguments ».

Alexandre Garcia

Les motivations d'intérêt interfèrent avec les positions de principe

LE POULS est difficile à prendre. Mardi 18 janvier, le patronat va vivre sa première assemblée générale aux résultats non totalement acquis. Le Mouvement des entreprises de France (Medef), qui convie ce jour-là ses 561 délégués, représentants des fédérations professionnelles et des unions territoriales, doit se prononcer sur sa sortie ou non des organismes paritaires, et en premier lieu des caisses de Sécurité sociale. Des délégués tiraillés par des intérêts ou des motivations multiples, qui peuvent prendre le pas sur les positions de principe. « C'est mouvant, très mouvant », constate un haut responsable de branche industrielle. Et, précisément, parce que l'issue du vote n'est pas acquise, le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, s'est bien gardé de s'engager personnellement sur une option.

Le Medef, avec ses 85 fédérations professionnelles, ses 165 unions territoriales, compte 35 000 représentants dans les différents organismes sociaux, exerçant pas loin de 80 000 mandats. Ce réseau fonde la magistrature d'influence des responsables patronaux et c'est pour partie la raison d'être d'une machine Medef qui tourne avec 230 permanents et 2 000 dirigeants impliqués dans les groupes de travail les plus divers.

« Si on fait voter, en toute liberté, sans expliquer les enjeux, on risque de rester partout », s'amusa-t-il, à la veille du week-end, un responsable patronal. Il indiquait avoir été, comme d'autres, mobilisé pour faire valoir l'« intérêt supérieur et sacré du patronat » tout au long de la semaine écoulée. Sa tâche : expliquer à certains responsables locaux que leur vote de mardi ne devait pas être déterminé par le souci de préserver la position de notabilité acquise en siégeant dans tel ou tel organisme.

LA BASE VEUT EN DÉCOUDRE

Cet effort « pédagogique » est justifié, à en croire les résultats du sondage paru, lundi 17 janvier, dans *Liaisons sociales*. Selon cette enquête réalisée par l'institut CSA, entre le 10 et 12 janvier, auprès d'un échantillon national représentatif de 602 dirigeants d'entreprise réalisant un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 50 millions de francs, 49 % des patrons ne souhaitent pas que le Medef se retire de la gestion des caisses de Sécurité sociale, contre 26 % qui approuveraient un tel retrait et 25 % qui ne se prononcent pas.

A l'inverse, une partie de la base patronale qui, elle, ne détient pas de mandats, souhaite entendre le « son du canon ». « On a tellement menacé de sortir qu'ils veulent

qu'on saute le pas. Ils réclament une action d'éclat stendhalienne », explique un dirigeant de fédération.

Des motivations « corporatistes », propres à chaque branche professionnelle, brouillent également le jeu. C'est ainsi que l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), favorable à une sortie des caisses de Sécurité sociale, s'est montrée très hostile à une sortie de l'Unedic (régime d'assurance-chômage) dont elle assure la présidence. L'Unedic a la haute main sur l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE), qui constitue un des piliers de l'alliance nouée dans ce secteur avec FO.

Le Syntec, regroupant les sociétés de services et de conseils, une

fédération qui monte en puissance, hésite. Elle serait tentée par un départ différé – au 30 juin ou au 31 décembre – des caisses de Sécurité sociale. A l'issue de négociations longues et difficiles, le Syntec vient de signer un accord sur les 35 heures avec la CGC et, surtout, la CFDT. Or la centrale de M^{me} Notat a mis en garde le Medef contre un départ des caisses de « Sécu ». Quant à la Fédération française des sociétés d'assurances, elle ne voit évidemment qu'avantage pour sa propre activité à un départ des systèmes d'assurance obligatoire, en maladie comme en retraite. Le Medef serait-il plus que jamais « pluriel » ?

C. M.

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM FULLY ACCREDITED *

Pour cadres et dirigeants de 30 à 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, le seul MBA accrédité USA Europe compatible avec votre vie professionnelle :

ieMBA International Executive Master of Business Administration

■ 520 h de formation intensive en management international :

- 10-18 séminaires mensuels à PARIS
- 1-2 mois à NEW YORK et thèse
- diplôme ieMBA accrédité *

◆

MBA Master of Business Administration in International Management

■ Diplômés de l'enseignement supérieur, 27 à 35 ans, avec expérience professionnelle

■ 10 mois dont 6 mois à NEW YORK : MBA accrédité *

◆

DBA Doctorate of Business Administration

■ Pour cadres ou dirigeants, 35 à 45 ans, titulaires d'un MBA ou équivalent

■ Sur une période de deux ans, compatibles avec votre vie professionnelle :

Séminaires intensifs spécialisés et thèse DBA accrédité *

International School of Management
148, rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél. : 01-45-51-09-09 - Fax : 01-45-51-09-08
Programmes exclusivement gérés par International School of Management USA
Internet : http://ism-mba.edu e.mail : info@ism-mba.edu

ISM

smalto
la différence

SOLDES
remises de 30 à 50%

10h - 19h
Homme : 44, rue François 1^{er} (8^e)
Homme et Femme : 5, place Victor Hugo (16^e)

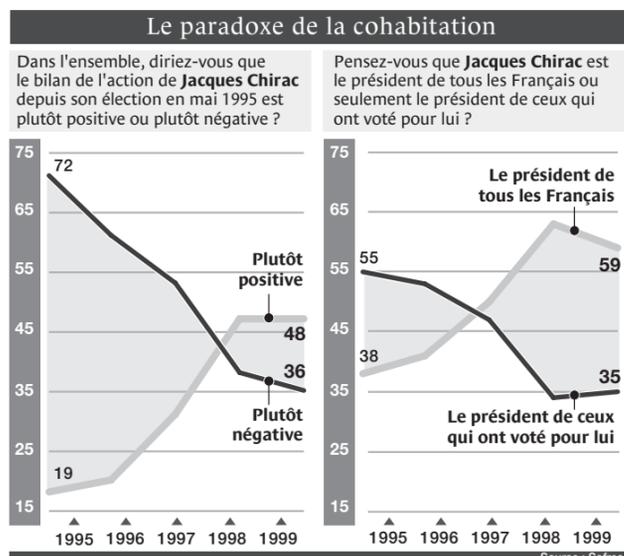
Les sondages mesurent l'avantage pris par Lionel Jospin sur Jacques Chirac

Crédité d'un bilan positif et d'une bonne image personnelle, le premier ministre aborde en position de force la deuxième étape de la cohabitation, avant la présidentielle de 2002

S'IL FALLAIT un indice supplémentaire que la cohabitation se tend chaque jour un peu plus et que les esprits, déjà, sont obnubilés par l'échéance majeure de 2002, le voici : à plus de deux ans de l'élection présidentielle, trois sondages d'intention de vote sur ce scrutin viennent d'être publiés, alors que – chacun l'admet – de telles enquêtes n'ont aucune valeur prédictive. Elles n'en sont pas moins éclairantes sur le rapport des forces actuel entre les deux principaux responsables de l'exécutif, considérés, pour l'heure, comme les adversaires probables du second tour.

Première indication de ces enquêtes : le président de la République et le premier ministre ont fait le vide autour d'eux. Pour la Sofres (sondage publié par *Le Nouvel Observateur* daté 6-12 janvier), Lionel Jospin est crédité de 29 % d'intentions de vote au premier tour, contre 26 % à Jacques Chirac ; tous les autres candidats potentiels sont largement distancés, seul Charles Pasqua, qui vient de se déclarer, atteignant la barre de 10 %. Le constat est identique pour CSA (sondage publié par *Libération* le 13 janvier) : le chef du gouvernement devancerait le chef de l'Etat (respectivement 31 % et 28 %), loin devant M. Pasqua (8,5 %).

La deuxième indication confirme toutes les enquêtes mensuelles de popularité : loin d'être usé par les trente mois passés à Matignon, M. Jospin y a construit le socle de la crédibilité présidentielle qui lui manquait en 1995. En tête au premier tour, il l'emporterait, au second, avec 52 % des voix selon CSA, 53 % selon la Sofres et 51 % selon une enquête de l'IFOP (publiée par *L'Express* daté 13-19 janvier). Ce dernier sondage témoigne de l'ascendant pris par le premier ministre. Quand on demande aux Français s'ils pensent que M. Chirac « sera réélu président de la République en 2002 », 41 % répondent oui, 56 % non ; à l'inverse, 52 % pensent que M. Jospin sera élu en 2002, contre 42 % d'avis contraires. Ce duel annoncé, pourtant, est loin de combler les attentes des personnes interrogées. Selon



l'IFOP, 46 % seulement des sondés « souhaitent » cet affrontement Chirac-Jospin. Mais 18 % souhaitent un affrontement entre M. Chirac et un autre candidat de gauche et, surtout, 26 % un duel entre M. Jospin et un autre candidat de droite ; ils sont même 30 % parmi les sympathisants de droite, ce qui montre que le chef de l'Etat ne suscite guère l'enthousiasme dans son camp.

Ces trois enquêtes sont confirmées par deux autres sur l'image personnelle et le bilan des deux hommes. Pour CSA (enquête réalisée les 4 et 5 janvier auprès de 1 000 personnes pour *Le Parisien*), 72 % des personnes interrogées jugent positif le bilan global de l'action de M. Jospin comme premier ministre (contre 19 % d'avis contraire). Cette action est particulièrement appréciée dans le domaine de la protection sociale (68 %), de la politique européenne (58 %), des réformes de société comme la parité ou le PACS (55 %), de la lutte contre le chômage (54 %), de la protection de l'environnement (51 %) ; en revanche, le bilan est nettement négatif sur les impôts (61 %), la situation en Corse (56 %) et la lutte contre la délinquance (53 %). Quant

à l'image personnelle de M. Jospin, elle est de plus en plus forte : quatre sondés sur cinq le jugent compétent et courageux, 74 % sympathique, 72 % honnête et même 47 % (contre 41 %) estiment qu'il a de l'humour. Il a surtout, aux yeux des Français, deux qualités déterminantes à l'approche d'une élection présidentielle : 70 % jugent qu'il sait où il va et 61 % qu'il a un projet pour la France.

Or c'est bien là le handicap de M. Chirac. Certes, selon une enquête de la Sofres (réalisée du 27 au 30 décembre 1999 pour des journaux de province), 62 % des sondés éprouvent de la sympathie pour le chef de l'Etat, alors qu'ils n'étaient plus que 36 % en décembre 1995. Ses qualités premières sont d'être chaleureux (40 %), compétent (29 %), énergique (29 %) et tolérant (28 %), mais lorsqu'ils sont interrogés sur ses défauts, les Français continuent à mettre au premier rang le fait qu'il « change souvent d'avis » (22 %), qu'il est « démagogue » et « superficiel » (18 %). Ce sont, pour un candidat à l'élection présidentielle, autant de graves faiblesses.

Gérard Courtois

Gaston Flosse veut créer une chaîne de télévision en Polynésie française

Sa condamnation en correctionnelle semble « doper » le président

Président du gouvernement territorial de Polynésie française, sénateur (RPR), ancien membre du gouvernement de Jacques Chirac de 1986 à 1988, Gaston Flosse,

bien que condamné en première instance pour corruption passive, prépare les élections de 2001. Il veut pouvoir disposer d'une chaîne de télévision locale.

PAPEETE

de notre correspondant

La Polynésie française, c'est Gaston Flosse. Et la réciproque reste d'actualité. Lorsque le président rentre de Paris, où il a été condamné en première instance, le 24 novembre, à deux ans de prison avec sursis, 1 million de francs d'amende et un an d'inéligibilité, le séisme politique local est à la hauteur de la liesse populaire qui l'attend à l'aéroport de Fa'a. A Tahiti, la présomption d'innocence s'entend jusqu'à épuisement des recours judiciaires.

Rien n'arrête « Président ». Réélu à la tête de sa formation, le Tahoe-raa Huiraitira, par huit mille supporters, il pense déjà aux élections territoriales de 2001. Rien ne l'impressionne. Ni les manifestations sur la voie publique du Tavini Huiraitira, dirigé par son rival Oscar Temaru – « Nous avons photographié 570 manifestants dimanche 5 décembre » ; ni les déclarations à l'emporte-pièce de son ex-allié Emile Vernaudaon, député (RCV) – « Gaston est foutu... Tout est pourri dans ce pays » ; ni les timides recommandations de l'opposant autonomiste Boris Léontieff, qui souhaite une justice un peu plus rapide. Rarement un territoire d'outre-mer, futur « pays » après le vote attendu le 24 janvier du Congrès de Versailles, aura connu un président aussi omniprésent. A la tête d'une majorité confortable à l'assemblée locale – 27 sièges sur 41 –, le sénateur RPR cumule les fonctions et les honneurs.

La circulation automobile est-elle bloquée à Papeete ? Le président bouscule les plans de déplacement et ouvre une troisième voie sur le front de mer, en accommodant les procédures d'appel d'offres et en sollicitant nuit et jour plus d'une centaine d'hommes du Groupement d'intervention de la Polynésie, qualifié de « garde prétoirienne » par ses adversaires. Tahiti croule sous les déchets ? M. Flosse, avec un casque de chantier, retrouve sa baguette d'instituteur pour expliquer, au tableau, les mérites d'un centre d'enfouissement technique dans la pres-

qu'île. La présidence est-elle à l'étroit ? Un palais est en voie d'achèvement, au grand dam des opposants, même modérés. Délais allongés et devis initiaux qui flambent... Il faut bien loger une administration pléthorique : à populations égales, la Polynésie française emploie deux fois plus de fonctionnaires que la Nouvelle-Calédonie.

La multiplication des emplois et des contrats directs de la présidence nourrit les rumeurs du « Fenua » (le pays). Cette année, une chambre des comptes territoriale va être installée à Papeete. Elle ne devrait pas manquer d'analyser les contentieux entre un pouvoir monocole et des opposants choqués par la toute-puissance d'un seul homme. « Pa-

aux attaques vitriolées de Radio-Tefana, indépendantiste. Le tout sans grand souci d'équilibre des temps de parole. Le CSA est si loin...

Depuis une semaine, M. Flosse a sorti un autre atout de sa manche pour asseoir son pouvoir : le 29 juin 2000, jour de la fête de l'autonomie, les Polynésiens pourraient découvrir tous les charmes du pouvoir sur une chaîne de télévision locale. Tahiti Nui télévision, ou TNTV, devrait occuper l'un des dix canaux satellite envisagés. Le territoire s'appuie sur l'article 6, alinéa 12 du statut de 1996 : « La Polynésie française peut créer une société de production et de diffusion d'émissions à caractère social, culturel et éducatif. » Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à

Le président et le « roi des jeux »

L'affaire « Humbo » (mauvais garçon, pour les Tahitiens), surnom de son principal protagoniste, Julien Li Liem, « roi des jeux » à Papeete, a valu à M. Flosse sa condamnation en première instance pour « corruption passive » et « complicité de tenue illicite d'une maison de jeux de hasard », le 24 novembre 1999. Aux élections territoriales de mars 1991, M. Flosse brigua le poste de président du gouvernement. Son parti avait besoin d'argent. « Humbo » venait d'être chassé de Papeete, où il tenait depuis dix ans des maisons de jeux. Il avait été accueilli sur le territoire de la commune de Pirae, dont M. Flosse était le maire. M. Li Liem avait affirmé devant la 17^e chambre correctionnelle de Paris, le 13 octobre, que l'entourage de M. Flosse lui avait « sucé un total de 49 millions de francs Pacifique ». Pourquoi ? Parce que, dit-il, il comptait sur l'influence de M. Flosse pour obtenir un emplacement sur le port de Papeete. Parce qu'il voulait « financer le parti », selon l'équipe du sénateur.

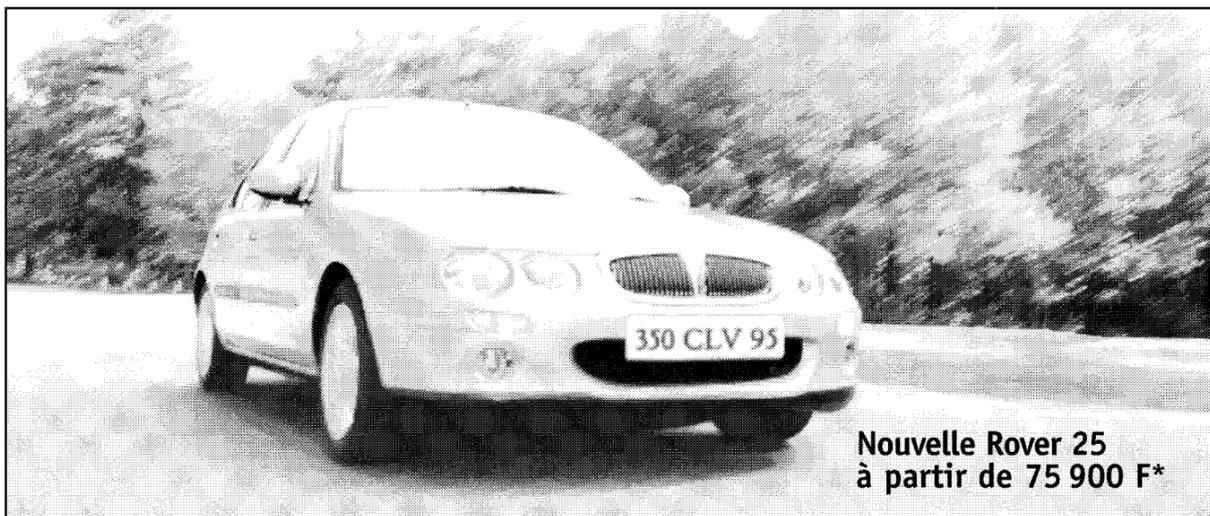
pa » Flosse – comme dit l'homme de la rue – est partout. Il inaugure, distribue les clés de « fare MTR » – appellation locale des logements sociaux –, a droit de regard sur l'attribution de contrats emploi-formation pour les jeunes.

Le président délègue peu et supporte très mal la contradiction. Les laudateurs sont nombreux dans la presse locale. Ils ne suffisent pas toujours. Entouré par des inconditionnels, il s'inquiète des velléités d'indépendance éditoriale de RFO. Heureusement, Radio-Maohi, présidée par un ministre local, lui ouvre son antenne, souvent en réponse

l'outre-mer, semble s'émeouvoir de cette éventuelle mainmise du pouvoir local sur une chaîne de télévision, alors que la communication audiovisuelle est de la « compétence de l'Etat ».

Les aléas judiciaires semblent doper le président, soutenu, à l'intérieur, par son opinion publique et qui se prévaut toujours, à l'extérieur, de la confiance de Jacques Chirac. « C'est mal le connaître que de croire qu'il abandonne ses amis quand ils sont dans la difficulté », assure-t-il au sujet du président de la République.

Claude Régent



Nouvelle Rover 25 à partir de 75 900 F*

NOUVELLES ROVER 25 ET ROVER 45 RETROUVEZ VOS SENSATIONS

Nouvelle Rover 45 à partir de 89 900 F**

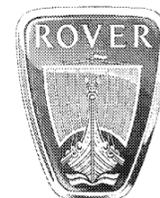


NOUVELLE ROVER 25

ABS - Airbags⁽¹⁾ conducteur et passager - Direction assistée - Lève-vitres électriques avant - Alarme avec antidémarrage - Condamnation centrale à distance - Moteur 1.4 16v - 84 ch CE (6CV) - Garantie 3 ans ou 100 000 km⁽²⁾.

La Rover 25 existe en versions 3 et 5 portes et vous propose 2 autres motorisations essence (1.6 16v - 109 ch CE, 1.8vvc - 145 ch CE) et 1 motorisation turbo diesel à injection directe (2.0D - 100 ch CE).

*Prix de la Rover 25 1.4 3 portes. Modèle présenté Rover 25 VI 5 portes : 114 900 F (Tarifs au 01/12/1999. AM 00).



NOUVELLE ROVER 45

ABS - Airbags⁽¹⁾ conducteur, passager et latéraux - Direction assistée - Lève-vitres électriques avant - Alarme avec antidémarrage - Condamnation centrale à distance - Moteur 1.4 16v - 103 ch CE (6CV) - Entretien gratuit 3 ans ou 60 000 km⁽²⁾ et garantie 3 ans ou 100 000 km⁽²⁾.

La Rover 45 existe aussi en version Berline 4 portes et vous propose 2 autres motorisations essence (1.8 16v - 117 ch CE, 2.0 V6 - 150 ch CE) et 1 motorisation turbo diesel à injection directe (2.0D - 100 ch CE).

**Prix de la Rover 45 1.4 5 portes. Modèle présenté Rover 45 1.4 Pack 5 portes avec option peinture métallisée : 99 400 F (Tarifs au 01/12/1999. AM 00).

Rover conseille

⁽¹⁾Coussins gonflables de sécurité. ⁽²⁾Au premier des termes échu.

Les collectifs anti-marée noire amplifient leur mobilisation

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, samedi 15 janvier, au Croisic pour dénoncer les conséquences de la marée noire. Une nouvelle manifestation interrégionale est prévue le 5 février à Nantes

De nombreuses associations se mobilisent pour dénoncer les conséquences de la catastrophe écologique provoquée par le naufrage du pétrolier *Erika*. Samedi 15 janvier, quelque six mille personnes ont manifesté,

au Croisic, à l'appel du collectif anti-marée noire de Saint-Nazaire. La veille, les représentants d'une quarantaine d'associations, de syndicats et de partis politiques (PS, PCF, LCR, Verts, notamment) avaient dénoncé, à

Lorient, la responsabilité de TotalFina et réclamé une législation européenne plus rigoureuse pour les pétroliers. Ils ont appelé à une nouvelle manifestation le 5 février, à Nantes. Pour sa part, Dominique Voynet, mi-

nistre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a annoncé, samedi à Rennes, la création d'un observatoire de suivi de la marée noire, largement ouvert aux représentants des associations.

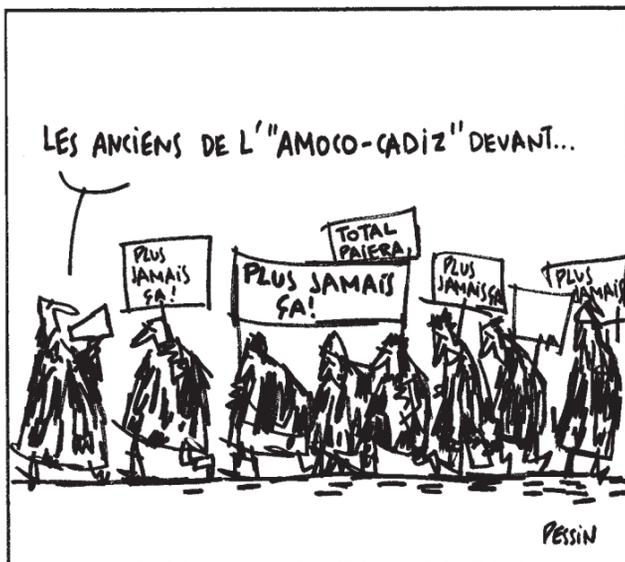
LE CROISIC, LORIENT
de notre correspondant
et de notre envoyée spéciale

Sur la route côtière balayée par un vent froid, la « marche de l'indignation », organisée samedi 15 janvier entre Bats-sur-Mer et Le Croisic (Loire-Atlantique), par le collectif anti-marée noire de Saint-Nazaire, a réuni près de 6 000 personnes. La présence des manifestants de tous âges, habillés pour certains d'une combinaison blanche maculée de pétrole, en disait plus long que tous les discours, sur l'émotion et la colère des habitants du littoral. « C'est une action citoyenne. Beaucoup de gens présents ici ne manifestent jamais, habituellement », constatait l'un des représentants du collectif.

Pour Jean, retraité, venu habiter à Saint-Nazaire, l'amertume était d'autant plus grande qu'il avait déjà subi la marée noire de l'Amoco-Cadiz, lorsqu'il travaillait à Brest : « Dire que Total est coupable, que l'armateur est coupable, c'est bien, mais cela ne suffit pas. L'Etat aussi est coupable. Qu'a-t-il fait depuis vingt ans pour changer les règles du jeu ? » Des règles qu'Arnold Cassola, porte-parole des Verts de l'île de Malte, venu manifester par solidarité, juge facile d'améliorer : « La Grèce a la troisième flotte mondiale, Malte la quatrième et Chypre la cin-

quième. Il suffirait que ces pays appliquent une réglementation européenne pour que beaucoup de choses changent. » Cette revendication figurait en bonne place, vendredi soir à Lorient, lors d'une réunion des collectifs anti-marée noire de Vannes, Lorient et Nantes, qui avaient aussi appelé à la manifestation de samedi. Une quarantaine de mouvements associatifs, syndicaux ou politiques s'y côtoient comme les Amis des chemins de ronde, les associations de protection du Golfe du Morbihan, Réseau 56 sortit du nucléaire, Emgann, Roue libre, Ensemble l'Autre Vannes, l'Union démocratique bretonne (UDB) ainsi que la CGT, SUD, la FSU, la LCR, la Fédération anarchiste, le PCF, les Verts, le PS...

Jean-Claude Hervé, militant de l'Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (Attac), venu représenter le collectif de Nantes, a fait valoir que plusieurs points d'accord s'y étaient déjà dégagés : notamment la désignation de Total comme responsable de la pollution et payeur des dégâts, ainsi que le maintien de la vigilance sur les problèmes liés à la dépollution. « Certains procédés peuvent aller vite mais engager des dégâts irréparables à long terme. Un combat s'amorce avec les élus qui veulent des plages propres



dès les vacances de Pâques », a-t-il expliqué.

Pour un autre, militant de la LCR, il importe de faire porter aussi l'effort sur les emplois affectés à la dépollution. « Ça ne peut pas être des CES bricolés [contrats emploi-solidarité], sans parler des bénévoles. Il faut exiger des contrats de travail. » Quant à la transparence et à la clarté de l'information, beaucoup reste

encore à faire, selon lui : « Les pré-fets sont en train de nous refaire le coup de Tchernobyl. On nous prend pour des cons en nous disant : "Rassurez-vous, cet été, tout sera nickel." Ils obéissent aux consignes du gouvernement et ce ne sont pas de bonnes consignes. » Alarmé, un syndicaliste a expliqué : « Le produit ramassé est toxique, il brûle les bras et on ne connaît pas tous ses effets à terme. Il

faut exiger un suivi médical. »

Renforcer la législation pour éviter « les bateaux poubelles », maîtriser les conséquences humaines, écologiques et économiques de la catastrophe, faire payer les pollueurs : pour faire passer ces revendications et d'autres, le principe d'une manifestation interrégionale a été décidé pour le 5 février à Nantes. « On n'a pas encore convaincu l'opinion publique de la nécessité de manifester, mais il faut absolument y arriver. On n'est qu'au début des conséquences de la marée noire », a lancé Robert Le Fannic de la FSU. « La pelle et le seau c'est bien, mais il faut aussi descendre dans la rue », a renchéri un autre militant.

« C'est un problème de mode de vie et de productivité qui est en jeu, s'est écrié Philippe Roussel de l'association Roue libre. Faites un vrai boycott de Total pendant une semaine et là, vous allez les prendre aux couilles. » En attendant, informés de la venue de Thierry Desmarests, PDG de TotalFina à Nantes, le 22 janvier, pour rencontrer les présidents des trois conseils régionaux concernés par la marée noire, les militants réfléchissent à une nouvelle action.

Béatrice Gurrey et Dominique Luneau

Réforme de la justice : Charles Pasqua souhaite un référendum

CHARLES PASQUA s'est prononcé, dimanche 16 janvier sur France 2, pour un référendum sur la réforme de la justice. C'est un débat qui, selon le président du Rassemblement pour la France, « ne peut pas être tranché à la sauvette par un Congrès ». « Le problème auquel on est confronté, c'est la volonté d'un certain nombre de magistrats de passer d'une autorité judiciaire à un pouvoir judiciaire, a-t-il dit. Or il ne peut pas y avoir de pouvoir judiciaire sans qu'il y ait sanction du suffrage universel. » La ministre de la justice, Elisabeth Guigou, lui a répondu, dimanche, au « Grand jury RTL-Le Monde-LCI », que « c'est au président de la République de décider par quelles modalités il fait confirmer une loi constitutionnelle » (lire aussi page 16).

DÉPÊCHES

■ **« AFFAIRES » : Dominique Strauss-Kahn a déclaré, dimanche 16 janvier**, à propos de sa mise en examen dans l'affaire de la MNEF, qu'il avait « le sentiment très profond que les choses sont en train de s'arranger lentement ». A l'occasion des vœux de Nouvel An de la municipalité à Sarcelles (Val-d'Oise), dont il est premier adjoint au maire, l'ancien ministre a reconnu « quelques maladresses », tout en jugeant qu'« il a fallu trop longtemps pour qu'[il] puisse [s']expliquer ». « Je retournerai donc, d'une manière ou d'une autre, à la vie publique dès que j'aurai considéré que l'affaire est derrière moi », a-t-il déclaré.

■ **Toulon : Jean-Marie Le Pen a annoncé**, dimanche 16 janvier, que l'avocat et conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur Jean-Louis Bouguereau portera les couleurs du FN lors des municipales de Toulon en 2001. Le MNR, présidé par Bruno Mégret, avait investi, il y a huit jours, Marie-Claude Barrier. Le maire, Jean-Marie Le Chevallier, qui a quitté le FN en mars 1999, mais espérait un soutien de M. Le Pen, a décidé de maintenir sa candidature. — (Corresp.)

■ **FN : Yvan Blot a annoncé**, dimanche 16 janvier, sa démission du FN. M. Blot, qui souhaite se « consacrer pleinement à son métier au sein de la haute fonction publique » (Le Monde du 5 janvier), siégera parmi les non-inscrits au conseil régional d'Alsace et au conseil municipal de Strasbourg.

■ **RETRAITES : la ministre de la solidarité, Martine Aubry, a déclaré**, dimanche 16 janvier, sur TF 1, que le rapport sur les retraites de René Teulade, voté mercredi 12 janvier par le Conseil économique et social, est « un rapport parmi d'autres, qui engage M. Teulade ». « Le débat sur les retraites est extrêmement difficile, a déclaré M^{me} Aubry. Il n'y a pas une réponse et une seule. Il faut se garder du catastrophisme et du "Il n'y a rien à faire". » M. Teulade écarte, dans l'immédiat, un allongement de la durée de cotisation.

Visite de rattrapage pour Dominique Voynet

PRÉFAILLES (Loire-Atlantique)
de notre envoyée spéciale

On ne l'y reprendra plus ; cette fois, elle a tout prévu : les mots, les lieux, les rencontres et jusqu'aux mocassins de rechange, bien cirés, qu'elle enfila dans l'hélicoptère sur ses chaussettes vertes, après avoir

fourré ses bottes crottées dans un sac. Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, vilipendée depuis trois semaines pour ses maladresses dans la gestion de la marée noire, n'avait pas l'intention de rater sa troisième visite sur le terrain, samedi 16 janvier.

Son premier mot fut pour les militaires : L'Express du 6 janvier l'avait accusée d'avoir dit qu'il fallait « les fréquenter pour ne jamais oublier à quel point ils sont cons ». Non contente d'avoir démenti l'information par le biais de son cabinet, M^{me} Voynet a réitéré ses dénégations samedi. Puis, devant le représentant de la 16^e compagnie de chasseurs qui nettoyaient la plage de Préfaillies (Loire-Atlantique), elle a dit bien fort : « Transmettez mes encouragements et mes remerciements à vos hommes pour le travail important et difficile qu'ils accomplissent », avant de s'inquiéter de leurs conditions de logement.

« POLLUTION SECONDAIRE »

La deuxième visite, à La Plaine-sur-mer, sur un site de stockage intermédiaire des déchets de la marée noire a laissé la ministre « impressionnée ». Sous l'air qui empestait, plusieurs bassins d'une dizaine de mètres creusés à même la terre recueillaient un magma de fuel, sable, algues et déchets divers. Les baches agricoles placées au fond se sont défilées et le « produit » pénètre dans la terre. « Tous

les sites seront suivis dans la durée et devront être remis en état. Total s'est engagé à restaurer le patrimoine écologique », affirme M^{me} Voynet, qui mesure bien « les risques de pollution secondaire ».

Ensuite, c'est la surprise. Surtout pour la préfecture. Les collaborateurs de M^{me} Voynet, soucieux de montrer que leur ministre veille à tout, ont préparé une visite non prévue au programme : un vaste champ de sable et de boue, situé entre deux rangées de maisons. Là, on n'a même pas placé de baches sur le sol. Partout où elle passe, M^{me} Voynet prête une oreille attentive aux élus. A Patrick Girard, maire de Saint-Michel-Chef-Chef, qui s'inquiète de la grande marée de la semaine prochaine, ou à cet autre édile qui lui demande de peser « pour qu'une législation européenne se mette enfin en place ».

Un déjeuner privé avec ses amis Verts, une rencontre avec ses services ministériels à Rennes et avec les associations, puis une conférence de presse où M^{me} Voynet annonce la création d'un observatoire de suivi de la marée noire, confié à Christine Jean, ainsi que la création de 300 emplois « proposés à des chômeurs qualifiés dans le domaine de l'environnement » : mission accomplie. Et qu'on ne lui demande pas s'il s'agissait d'un « oral de rattrapage ». Elle trouve cela « charmant et délicat ».

B. G.

M. Chirac place « le respect de la nature au cœur » de ses préoccupations

JACQUES CHIRAC était venu avec Bernadette Chirac, samedi 15 janvier, souhaiter une bonne année à ses chers Corrèziens. Et c'est sur les hauteurs de Tulle, dans cet ancien fief électoral resté très rural, que le chef de l'Etat a parlé, de nouveau, d'écologie.

Longtemps, la défense des agriculteurs et l'enracinement dans ce petit bout de France profonde ont tenu lieu de militantisme écologiste à M. Chirac. La préoccupation grandissante des Français pour leur environnement a convaincu le président de la République qu'il faudra désormais « placer le respect de la nature et de ses exigences au cœur de nos projets ». Les critiques dont a fait l'objet Dominique Voynet, ministre de l'environnement, ont été observées avec beaucoup d'attention par l'Elysée, qui y voit le signe que la gauche pourrait bientôt perdre son « monopole idéologique » sur ces questions. M. Chirac a donc redit, à l'intention implicite de Lionel Jospin, combien le soutien financier, « bien sûr nécessaire, ne peut suffire ». Il a loué les Français qui combattent la marée noire et souligné l'émergence d'une « nouvelle solidarité de proximité ». M. Chirac a aussi déclaré que « les solidarités qui consistent à apporter des aides de façon un peu mé-

canique et anonyme montrent leurs limites ».

Le chef de l'Etat a expliqué que la France devra être « très présente sur ces dossiers dans les mois à venir et, notamment, à l'occasion de la présidence » de l'Union européenne, au deuxième semestre. Le président de la République, qui doit se rendre, jeudi 20 janvier, sur le littoral atlantique, a déjà réclamé « des règles plus exigeantes, un code de conduite plus précis » pour le transport maritime. Evoquant les conséquences des tempêtes, M. Chirac a mis en cause « certaines actions conduites pendant les trente dernières années » au nom de « la recherche de la productivité, du désir d'engranger des profits ». Ancien ministre de l'agriculture, il a regretté les « excès du remembrement », les conséquences de « l'abattage des arbres qui maintenaient la terre, prélevaient l'eau nécessaire et empêchaient une montée excessive de la nappe phréatique », les « modifications imprudentes des plans d'occupation des sols dans certaines communes ».

Le premier secrétaire du PS, François Hollande, député de Corrèze, a aussitôt ironisé sur les « mutations intéressantes » opérées par le chef de l'Etat.

Raphaëlle Bacqué

chapitre.com
VOTRE LIBRAIRIE SUR INTERNET

Où trouver un livre ancien ou épuisé ?

www.chapitre.com

- 200 000 livres anciens
- Service de recherche gratuit
- 800 thèmes et catalogues thématiques

e-mail : librairie@chapitre.com
41, rue de Richelieu - 75001 Paris
Fax : 01 42 97 94 96 - 3615 Alir (20 h)

Le Monde DEUXIÈME SEMAINE DU GRAND CONCOURS L'ANNÉE DU SIÈCLE France Inter

COMMENT PARTICIPER ?

Vous avez jusqu'au lundi 24 janvier pour découvrir l'événement du siècle qui se cache derrière le titre suivant : « Vol sans casse ». Aidez-vous de l'indice du jour ci-dessous pour trouver son nom puis recherchez sa date exacte dans le cahier spécial jeu paru dans *Le Monde* daté du 9-10/01/00, disponible chez votre marchand de journaux.

3 INDICES PAR JOUR !

Le 1^{er} indice paraît dans les pages du *Monde*, le 2^e sur le site www.lemonde.fr et le 3^e sur *France Inter* entre 7 h et 9 h. Vous pouvez envoyer 1 réponse par participant et par jour, maximum, avant le lundi 24 janvier, sur bulletin ou papier libre, collé sur dos de carte postale.

PLUS D'UN MILLION DE FRANCS DE PRIX À GAGNER !

Gagnez cette semaine : 1^{er} Prix : 1 Twingo Pack. 2^e Prix : 1 week-end à St-Petersbourg pour 2. 3^e prix : 1 PC multimédia AMDK6111 400 Mhz. Du 4^e au 10^e prix : 7 appareils photos numériques Dimara. Du 11^e au 100^e prix : 90 organisateurs Oregon Scientifics.

Bulletin réponse 2^e semaine -

Inscrivez ici en lettres majuscules le nom de l'événement de la semaine à trouver,

le jour, le mois et l'année

QUESTION SUBSIDIAIRE pour départager les ex aequo, devinez le tirage du *Monde* daté du 20/01 :

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

SIGNATURE

ABONNÉ

A compléter en totalité et renvoyer sur

jusqu'au mercredi 19/01 dernière levée postale, à :

L'ANNÉE DU SIÈCLE / BP 457 / 77838 OZOIR LA FERRIÈRE cedex.

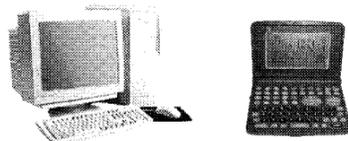
selon la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez

d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant en

écrivant à l'adresse ci-dessus. *signature des parents pour les mineurs.



Il a pris tous les risques pour emporter un maximum de liquide.



HABITAT L'avant-projet de loi sur l'habitat et l'urbanisme, qui doit être débattu en mars, prévoit de sanctionner plus vigoureusement les communes qui rechignent

à construire des logements sociaux. Celles qui n'atteignent pas le seuil de 20 % de HLM devront à la fois payer et s'engager dans un plan de rattrapage. ● LE MONDE

publie la carte des villes concernées en Ile-de-France et le nombre de logements qu'elles devront construire pour satisfaire aux exigences du nouveau texte. ● AU

TOTAL, 1 113 communes sont touchées en France, dont 178 en Ile-de-France. Parmi ces dernières, 65 ont plus de 10 000 habitants. ● À PARIS, l'Etat tente de compenser la

cherté des terrains et la réticence des élus à construire des logements très sociaux en versant des subventions dont ne bénéficient pas les banlieues.

Logement social : les communes mauvaises élèves d'Ile-de-France

Une étude révèle l'impact de l'avant-projet de loi sur l'habitat. 1 113 communes, dont 178 en Ile-de-France, n'atteignent pas le seuil de 20 % d'HLM. Elles devront payer 1 000 francs par logement manquant et engager un programme de construction

C'EST une bataille annoncée au cours de laquelle devraient se concentrer les tirs croisés des élus de gauche comme de droite, lors de l'examen par le Parlement, en mars, du futur projet de loi sur l'habitat et l'urbanisme qui doit être approuvé par le conseil des ministres, début février (*Le Monde* du 22 décembre 1999). C'est aussi un engagement du gouvernement inclus dans le projet de loi Gaysot-Besson : réformer la loi d'orientation sur la ville (LOV) de 1991 afin de garantir une répartition équilibrée du logement social sur le territoire et ainsi « sortir d'un système où certaines communes peuvent jouer délibérément le jeu de la ségrégation urbaine », comme le déclarait Louis Besson, en juin 1999, au congrès HLM de Nantes.

Au vu de l'étude d'impact réalisée par la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction du ministère de l'équipement et que *Le Monde* s'est procurée, la nouvelle LOV, si elle est votée en l'état, devrait frapper fort et n'épargner personne.

NEUILLY, LANTERNE ROUGE

Le dispositif actuellement en vigueur est issu d'une première loi adoptée par la gauche en 1991, dont la mise en œuvre a été reportée à deux reprises, en 1992 et en 1994, puis très largement amendée, en 1995 et en 1996, par la droite revenue au pouvoir. Il concerne seulement 209 communes, dont 100 situées en Ile-de-France. Avec la LOV nouvelle formule, c'est 1 113 communes « mauvaises élèves » – c'est-à-dire ne disposant pas d'au moins 20 % de logements sociaux – qui seraient mises à l'amende, dont 178 en Ile-de-France.

Dans cette région vers laquelle convergent tous les regards parce que la répartition du parc social y

est particulièrement inéquitable – de 1 % du parc total de logements à Neuilly-sur-Seine à 70 % à Ville-neuve-la-Garenne, deux communes des Hauts-de-Seine –, 65 seraient concernées pour les seules communes de plus de 10 000 habitants, (voir les cartes ci-dessous). Près de la moitié des communes des Yvelines, le tiers de celles de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise seraient touchées.

Pour atténuer la portée de la loi, les communes de moins de 3 500 habitants, concernées en 1991, avaient été écartées du dispositif ainsi que toutes celles comprises dans une agglomération de moins de 200 000 habitants. Le nouveau texte engloberait toutes les villes comprises dans une agglomération de plus de 50 000.

De la même façon, pour le décompte des obligations de

construction de chaque commune déficitaire, la catégorie « logement social » avait été élargie, par les parlementaires de droite, à tous les types de logements aidés, y compris aux logements intermédiaires destinés aux classes moyennes. Le nouveau texte propose de revenir à une définition stricte du logement social. Ainsi, la commune de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), lanterne rouge de la petite couronne à laquelle il manque la bagatelle de 5 086 logements sociaux, se verrait obligée d'engager, dans les trois ans, la construction de 763 logements. Or, pour la période 1995-1997, l'« obligation de construction » faite à la ville de Nicolas Sarkozy était de 260 logements dont 170 seulement avaient fait l'objet d'une programmation au printemps 1998. De la même façon, pour remplir ses obligations, Savigny-sur-

Orge (Essonne) ne pourrait plus se contenter de prévoir la construction de 45 logements intermédiaires.

Obligations ? En fait, le dispositif actuel est très peu contraignant. Déjà plutôt conciliante, la loi de 1991 avait prévu que la contribution financière ne toucherait pas les communes ayant signé un « programme local de l'habitat » (PLH) et qui s'engageaient à « mettre en œuvre » des réalisations de logements. En novembre 1996, le pacte de relance pour la ville (PRV) du gouvernement Juppé a repoussé à janvier 1999, voire, dans certains cas, à janvier 2000 la date limite d'adoption des PLH. Or ils n'ont qu'une valeur d'engagement. Et le ministère du logement est aujourd'hui dans l'impossibilité de faire le compte exact de ce qui a véritablement été construit grâce à la LOV.

Dix-huit communes seulement auraient refusé tout engagement et préféré payer. Mais les 11,7 millions de francs (l'équivalent du coût de 600 logements HLM) théoriquement dus n'ont, en fait, jamais été payés.

DISSUASIF ET OFFENSIF

Mal ficelée, la loi de 1991 prévoyait la possibilité, pour le préfet, d'exercer un droit de préemption urbain à la place d'un élu. « Mais allez expliquer à un office départemental HLM qu'il doit construire sur le territoire d'une commune contre l'avis du maire... », soupire un expert. Faute de pouvoir être utilisé, cet argent est, pour l'essentiel, resté dans les caisses des communes.

Sur ces deux aspects – la contribution financière et le pouvoir de substitution de l'Etat – le nouveau

texte se mettait à la fois plus dissuasif et plus offensif. L'idée est de contraindre les maires à la fois à payer et à construire. Chaque commune ne disposant pas d'au moins 20 % de vrais logements sociaux se verrait taxée de 1 000 francs par an et par logement manquant. Paris débourseerait ainsi la première année la coquette somme de 65,7 millions de francs, Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) 5,2 millions de francs, Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), 5 millions de francs. Mais cette contribution ne vaudrait pas acquittement définitif comme c'est, théoriquement, le cas actuellement. Un plan de rattrapage serait obligatoirement établi par périodes de trois ans. Surtout, la taxe due par les communes serait versée à l'agglomération ou à la communauté urbaine pour financer du logement social. « Ne rêvons pas : on ne construira pas, dans les trois ans, cinq mille logements sociaux à Neuilly », explique-t-on dans l'entourage de Louis Besson. Mais c'est Neuilly qui paiera pour construire dans les communes voisines et c'est déjà un grand pas. »

Dans son rapport sur la politique de la ville de février 1998, le maire (PS) d'Orléans, Jean-Pierre Sueur, mettait l'accent sur « le sentiment d'impuissance à promouvoir institutionnellement la mixité ». Le gouvernement fait, pourtant, une nouvelle tentative dans ce sens. Même si la date de mise en œuvre proposée pour ces mesures est le 1^{er} janvier 2002 – soit après les élections municipales de mars 2001 –, l'histoire mouvementée de la LOV permet de penser que la bataille sera rude.

Ch. G.

Christine Garin

L'Etat plus généreux à l'égard de Paris que de sa banlieue

LES COMMUNES ne sont pas toutes logées à la même enseigne ni traitées par l'Etat sur un pied d'égalité. En attendant la nouvelle loi d'orientation sur la ville (LOV), dont l'entrée en vigueur est prévue en janvier 2002, l'Etat fait son possible pour débloquer la situation du logement social, et surtout très social, à Paris, quitte à octroyer à la capitale des subsides qu'il refuse, paradoxalement, à des communes beaucoup plus pauvres.

Plus le terrain est cher – c'est le cas à Paris –, plus les opérations de logements très sociaux, financées à l'aide de prêts locatifs aidés dits « d'intégration » (PLAI) et bénéficiant de loyers minorés, sont difficiles à équilibrer. D'où la nécessité,

pour alléger les coûts supportés par les opérateurs HLM, de faire payer aux villes une surcharge foncière. La commune accueillant le programme doit acquitter 20 % de cette surtaxe pour que se déclenche le mécanisme de financement de l'Etat, lequel prend alors en charge l'essentiel des 80 % restants.

« C'EST LE PRIX À PAYER »

Dans une commune de Seine-Saint-Denis comme Aubervilliers, par exemple, la surcharge foncière est d'environ 30 000 francs par logement. A Paris, elle peut être jusqu'à dix fois plus élevée.

Pour limiter le nombre de logements très sociaux à Paris, la Ville a trouvé la parade. Elle refuse de

payer cette surcharge foncière, hormis pour les quelques dizaines d'opérations engagées par les organismes HLM placés sous sa tutelle directe : l'OPAC et les sociétés d'économie mixte où elle est majoritaire.

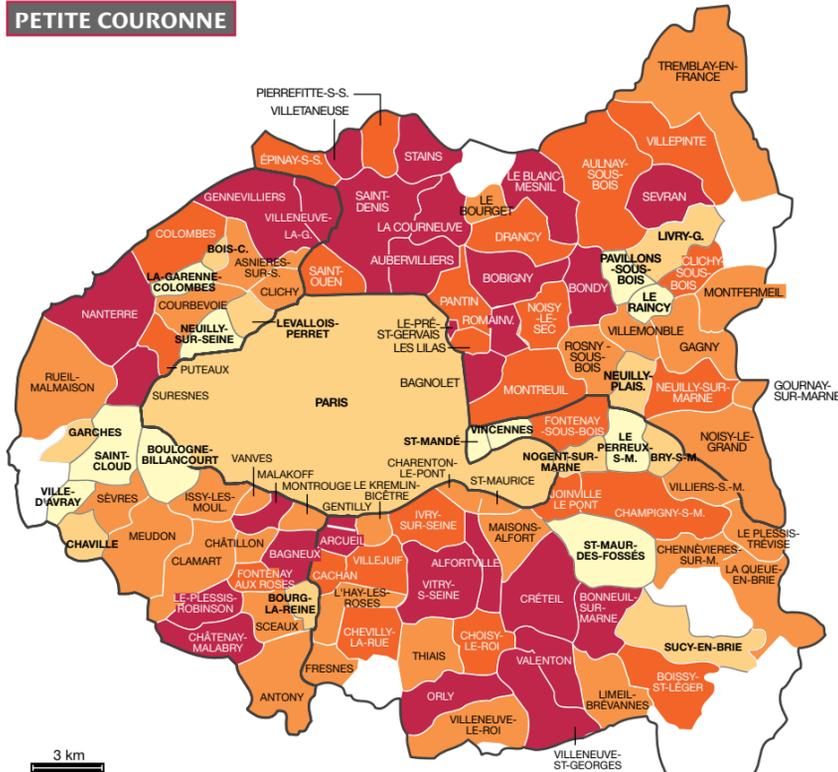
Pour débloquer cette situation, l'Etat a décidé, en juillet 1999, de prendre entièrement à sa charge la surcharge foncière des opérations très sociales engagées à Paris par des organismes non liés à la ville : bailleurs HLM ou associations. Un accord a été passé dans ce sens entre l'Etat et la ville de Paris, en application d'une « convention-cadre sur le logement » signée le 15 février 1999 par le maire de Paris, Jean Tiberi, et par le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson.

L'Etat paiera donc en totalité la surtaxe pour 163 des 204 logements de ce type dont la construction a été engagée en 1999, tandis que la Ville s'acquittera de ce surfinancement pour... les 41 restants.

Dans l'entourage de Louis Besson, on reconnaît le caractère quelque peu « paradoxal » de ces facilités accordées à la capitale – à qui il manque plus de 65 000 logements sociaux pour atteindre le quota prévu de 20 % (lire ci-dessus). On souligne aussi que, « pour l'instant », en attendant « le vote d'une loi vraiment contraignante, c'est le prix à payer » pour que Paris augmente son parc de logements réservés aux plus démunis.

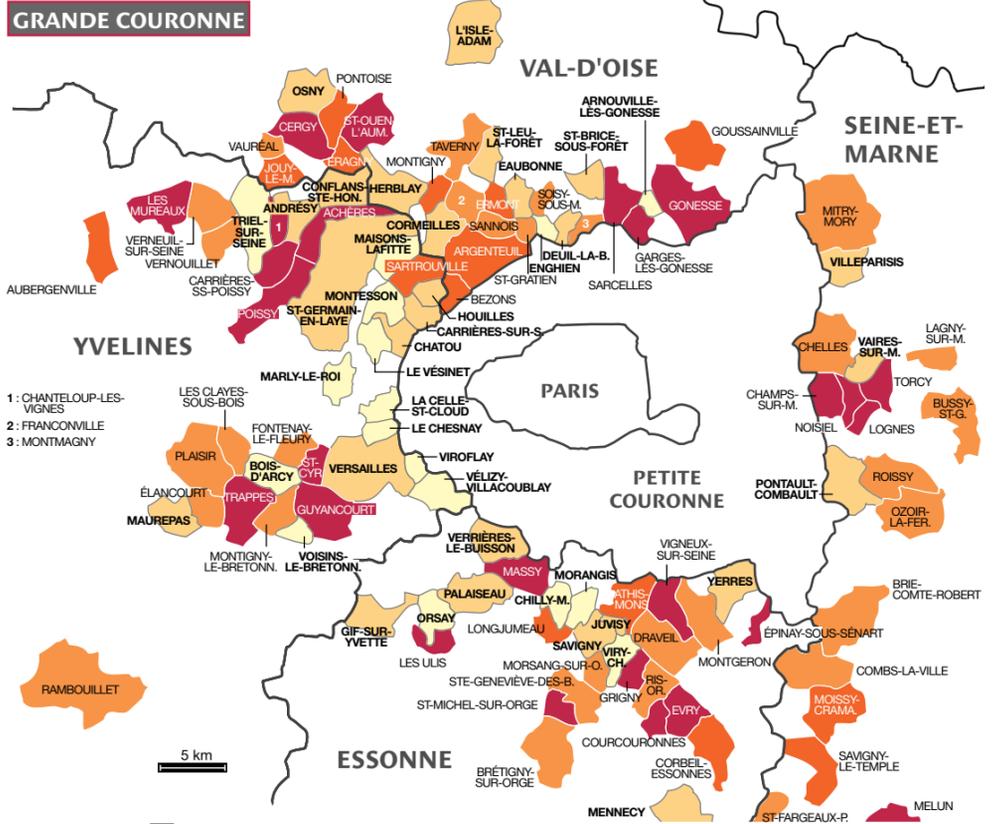
Le logement social dans les communes d'Ile-de-France de plus de 10 000 habitants

PETITE COURONNE



POURCENTAGE DE LOGEMENTS SOCIAUX : DE 0 À 10% DE 11 À 20% DE 21 À 30% DE 31 À 40% PLUS DE 40%

GRANDE COURONNE



1: CHANTELOUP-LES-VIGNES

2: FRANCONVILLE

3: MONTMAGNY

COMMUNES DE PLUS DE 10 000 HABITANTS AYANT MOINS DE 20% DE LOGEMENTS SOCIAUX

Commune	Logements sociaux (%)	Logements manquant*	Commune	Logements sociaux (%)	Logements manquant	Commune	Logements sociaux (%)	Logements manquant	Commune	Logements sociaux (%)	Logements manquant
75 Paris	14%	65 579	Livry-Gargan	13%	1 118	Bois-d'Arcy	6%	605	Triel-sur-Seine	4%	606
92 Bois-Colombes	16%	446	Neuilly-Plaisance	13%	524	Carrières-sur-Seine	18%	91	Vélizy-Villacoublay	7%	1 051
Boulogne-Bill.	10%	5 266	Bry-sur-Marne	11%	542	Chatou	11%	1 074	Versailles	15%	1 769
Bourg-la-Reine	14%	506	Le Perreux-sur-M.	6%	1 839	Conflans-Ste-Hono.	19%	70	Viroflay	7%	830
Chaville	16%	326	Nogent-sur-Marne	11%	1 148	Houilles	13%	816	Voisins-le-Bretonneux	8%	446
Garches	14%	422	Saint-Mandé	6%	1 305	La Celle-St-Cloud	1%	1 548	Chilly-Mazarin	7%	950
La Garenne-Col.	8%	1 287	Saint-Maur-des-F.	4%	5 078	Le Chesnay	10%	1 248	Gif-sur-Yvette	12%	584
Levallois-Perret	19%	226	Sucy-en-Brie	20%	34	Le Vésinet	5%	897	Juvisy-sur-Orge	15%	309
Neuilly-sur-Seine	1%	5 086	Vincennes	5%	3 326	Maisons-Lafitte	5%	1 326	Menncy	13%	298
Saint-Cloud	10%	1 206	Pontault-Combault	11%	1 004	Marly-le-Roi	9%	744	Morangis	8%	480
Ville-d'Avray	3%	774	Vaires-sur-Marne	18%	78	Maurepas	11%	693	Orsay	3%	1 013
93 Le Raincy	5%	876	Villeparisis	13%	573	Montesson	10%	503	Palaiseau	19%	143
Les Pavillons/Bois	8%	866	Andrésy	13%	344	St-Germain-en-Laye	17%	499	Savigny-sur-Orge	13%	965
									Verrières-le-Buisson	15%	277
									Viry-Châtillon	8%	1 460
									Yerres	12%	874
									95 Arnouville-lès-Gon.	8%	532
									Cormeilles-en-Parisis	14%	418
									Deuil-la-Barre	14%	491
									Eaubonne	17%	266
									Enghien-les-Bains	5%	746
									Herblay	11%	750
									L'Isle-Adam	13%	304
									Osny	20%	19
									St-Brice-sous-Forêt	13%	295
									St-Leu-la-Forêt	11%	511

La presse a pu effectuer une visite guidée de la prison de la Santé

Pour riposter à la publication du témoignage de Véronique Vasseur, la médecin-chef de la maison d'arrêt parisienne, l'administration en a ouvert les portes, samedi. Il s'agissait de dénoncer une présentation qualifiée de « fallacieuse » et de montrer les récentes améliorations

L'administration pénitentiaire a organisé, samedi 15 janvier, une visite de presse de la prison de la Santé à Paris afin de répliquer au témoignage de Véronique Vasseur, la médecin-chef de l'éta-

blissement. Dans un livre paru aux éditions du Cherche-Midi et dont *Le Monde* a publié de larges extraits dans son édition datée du 14 janvier, M^{me} Vasseur décrit l'insalubrité et la violence, notam-

ment sexuelle, qui règnent dans l'unique prison encore située dans la capitale. Au cours de la visite, Alain Jégo, directeur de la Santé a qualifié de « fallacieuse » la présentation faite par le Dr Vasseur :

« *Quand je lis que des rats et des souris courent partout, (...), je ne retrouve pas la réalité de la Santé* », a-t-il notamment déclaré. Les journalistes, dont les demandes de reportage sur place étaient

refusées ces derniers temps, ont pu visiter une cellule individuelle type de 7 m² et les « blocs » où les détenus, regroupés par ethnie, s'entassaient par trois ou quatre dans 15m².

SAMEDI 15 JANVIER, 9 heures, devant la maison d'arrêt de la Santé : une vingtaine de journalistes se pressent dans le matin hivernal. Reporters de télévision, de radio, photographes et représentants de la presse écrite ont répondu en masse à ces « portes ouvertes » impromptues, organisées à la hâte par le ministère de la justice. Parade à la « bombe » lancée par la publication d'extraits, dans *Le Monde* du 14 janvier, du livre-témoignage de Véronique Vasseur, médecin-chef de l'établissement, cette visite se veut un modèle de transparence. Véronique Vasseur décrit les cafards, les rats, la vermine ? Elle parle de viols, d'automutilations, de tabassages incessants ? Que les journalistes voient, questionnent et comparent. Le mot d'ordre est simple : la Santé n'a rien à cacher.

Face aux journalistes qu'il a réunis dans une petite salle en préambule à la visite, Alain Jégo, directeur de l'établissement, cherche à « rétablir quelques vérités ». En poste depuis deux ans, il n'admet pas la présentation « fallacieuse » qu'aurait faite M^{me} Vasseur de l'établisse-

ment. « *Tout est loin d'être parfait certes, mais quand je lis que des rats et des souris courent partout, que c'est plein de vermine, qu'il n'y a que des carreaux cassés, je ne retrouve pas la réalité de la Santé*, affirme-t-il. *Ce témoignage donne un sentiment d'actualité et de généralisation du fonctionnement de l'établissement. Comme si toutes ces horreurs étaient le quotidien de la Santé. On ne peut pas admettre ça.* »

Et le directeur de tordre le cou à au moins un des faits relatés par la médecin. Il qualifie ainsi de « délire » la description des entrants en prison rejoignant leurs cellules « deux par deux, entravés par des chaînes aux pieds, dans un fracas épouvantable », jurant qu'en vingt ans de carrière à l'administration pénitentiaire, il n'a « jamais vu ça ». Il conteste que Loïk Le Floch Prigent, qui a été incarcéré dans le quartier des « particuliers » ait pu entendre, la nuit, les hurlements de détenus se faisant violer. « *Que les gens crient, s'interpellent la nuit, je ne le conteste pas. Mais tous les soirs, des cris de gens qui se font violer ou sodomiser, ce n'est pas vrai. Il faut*

arrêter de fantasmer. » La visite commence par le quartier bas de la prison, celui qui regroupe les cellules individuelles. Un long couloir s'ouvre sur trois étages de cellules, séparés par un filet anti suicide. L'endroit est propre, mais sévère. Les journalistes sont invités à pénétrer dans une cellule type, de 7 m², minuscule et tout en longueur, avec un lit sommaire, une table, trois étagères, un lavabo et un WC. Les tuyaux de chauffage sont tièdes mais le vent d'hiver s'introduit à travers la fenêtre grillagée, faisant chuter la température. Au plafond, une boîte de conserve en guise d'abat-jour.

SENSATION D'ÉTOUFFEMENT

Le directeur précise que les « *matelas sont changés tous les ans* » et qu'il n'y a pas de vermine. Il admet que l'histoire racontée par Véronique Vasseur, qui avait récolté des échantillons de vermine afin d'obtenir le changement des matelas par l'ancienne direction, est vraie, même s'il elle remonte à plusieurs années. Il souligne que, depuis 1992, date d'arrivée de la médecin à la Santé, la Santé a beaucoup évolué : des travaux de rénovation ont été effectués et un programme de reconstruction est prévu pour 2000-2004.

Changement de division, changement d'ambiance. C'est le quartier dit des « particuliers » celui qui regroupe les VIP, là où Bernard Tapie, Jacques Crozermarie ou Maurice Papon sont ou ont été incarcérés. Les portes des cellules sont vert pomme, le carrelage a été refait et une verrière offre plus de lumière. Pour le reste, Alain Jégo affirme que les conditions de détention sont identiques à celles des autres

prisonniers. Un discours nuancé par deux surveillants de l'Union fédérale des agents pénitentiaires (UFAP), qui se sont invités à la visite. Ils affirment qu'ici les détenus peuvent prendre une douche par jour, ont droit à des parloirs supplémentaires ou disposent de livres interdits pour le reste de la détention.

Nouveau contraste avec l'arrivée au quartier disciplinaire, la « prison dans la prison ». Le « prétoire », qui fait office de tribunal, se résume à une table sur une estrade, séparé du détenu qui comparait par une barrière de bois. Au mur, le tarif des « amendes » en cas de détérioration du matériel collectif : 5 francs pour une ampoule, 100 francs pour une housse de matelas ou 830 francs pour une table. La véritable sanction, c'est la condamnation, pour 45 jours maximum, au placement au « mitard », une cellule encore plus nue que les autres, toute en béton sombre, où table, lit et WC sont scellés aux murs. « *J'ai déjà eu à mettre nu un détenu en cellule disciplinaire, pour éviter qu'il se suicide mais aujourd'hui, c'est strictement interdit* », commente le directeur. La « cour de promenade », un triangle de quelques mètres, recouvert de bar-

reaux et de grillages, provoque une sensation d'étouffement.

Après la traversée d'un vaste couloir ouvert aux quatre vents, la visite se poursuit par le quartier haut, où est regroupée la majorité des détenus. Odeur acre de cuisine, quelques détenus aperçus en bleu de travail, puis direction les parloirs fréquentés par quelque 80 000 visiteurs par an. Une soixantaine de petites cabines vitrées sont alignées sur deux étages. Un papier jauni rappelle qu'« *il est interdit d'avoir une attitude contraire aux bonnes mœurs* ». Les relations sexuelles entre les détenus et leurs visiteurs sont toujours prohibées dans les prisons françaises, sous peine de sanctions. Promise depuis deux ans par Elisabeth Guigou, l'expérimentation des unités de visites familiales, n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Enfin, l'arrivée aux « blocs », le cœur de la prison : ici s'entasse la grande majorité des détenus, par trois ou quatre dans des cellules de 15 m². Par commodité, l'administration pénitentiaire a regroupé les prisonniers par ethnie, affirmant que chacun, surveillants et détenus, y trouve son compte. Le bloc C, celui des Maghrébins, est sale, vétuste et bruyant. Le sol, en béton,

est jonché de mégots. Un détenu, payé 450 francs par mois pour distribuer les repas, n'est guère prolix sous le regard des surveillants. Les douches, trois blocs de céramique, qui ne sont pas fermées individuellement, sont crasseuses. L'eau dégonflée à même le sol. Une centaine de détenus s'y succèdent quotidiennement, à raison de deux douches par semaine pour chacun. Par contraste, le bloc D, celui des Noirs-Africains, qui vient d'être rénové, paraît presque humain.

N'était le crochet par l'unité de consultation et des soins ambulatoires (UCSA) (*lire ci-dessous*), la visite s'achève sans fausse note pour la direction de l'établissement. Entre-temps, on a fait connaissance, les langues se sont déliées. Le personnel ne cache pas son amertume face au témoignage de Véronique Vasseur qui lui paraît exagéré et déloyal. Pourtant, des surveillants, qui admettent « *les tabassages si le détenu devient violent* », au directeur, qui ne nie pas que « *les viols et les violences existent* », chacun illustre la réalité d'une prison d'un autre âge. Une réalité qui ne pourra jamais se résumer à quelques heures de visite.

Cécile Prieur

La seule prison parisienne

La maison d'arrêt de la Santé date de 1867. Sur les onze prisons que comptait Paris à la fin du XIX^e siècle, elle est la seule toujours en fonction. D'une capacité théorique de 1 236 places, elle couvre 4 hectares et reçoit aujourd'hui 1 200 détenus, contre 1 750 en 1993. 600 personnes y travaillent quotidiennement (surveillants, personnel de direction, enseignants et personnel soignant). La Santé regroupe 40 % de prisonniers en détention provisoire et 60 % de condamnés. Alors que 23 % des détenus des prisons françaises sont étrangers, elle en compte 61 %, de 82 nationalités différentes. Une quarantaine de détenus y sont incarcérés pour affaires de terrorisme, et une dizaine sont des VIP, affectés au quartier des « particuliers ». Un quart des entrants sont toxicomanes. Trois détenus se sont suicidés en 1999, et les tentatives d'automutilation sont quotidiennes.

pou

DÉTERMINÉS !

, comme beaucoup d'autres régions en France, a été particulièrement frappé par la tempête, et ses habitants ont été éprouvés très durement.

Notre patrimoine naturel, agricole et forestier, nos maisons, nos entreprises, nos moyens de communication ont été atteints. Un s'est heureusement aussitôt fait jour, en Limousin comme à l'échelle nationale et européenne. Le Conseil Régional réaffirme sa reconnaissance à tous ceux - bénévoles, services publics, médias, entreprises, élus... - qui se sont mobilisés. *

Aujourd'hui, tant au niveau national que régional, des mesures d'urgence sont prises pour ceux qui sont le plus en difficulté ainsi que pour réparer et reconstruire ce qui a été détruit. Mais, au-delà de la tempête, les capacités d' de et d' du Limousin demeurent. Elles sont le gage et le moteur de son développement. Le Limousin conserve et continuera à valoriser ses atouts agricoles, industriels, culturels, scientifiques, technologiques, touristiques -et humains.

des nouvelles solidarités qui se sont révélées, puisant dans l'épreuve un surcroît de volonté et de ténacité, nous continuons à notre avenir.

www.cf- .fr

En

vous irez loin.



« Cela serait pas mal qu'il y ait un peu moins de rats »

LE PASSAGE à l'unité de consultations et de soins ambulatoires (UCSA) que dirige Véronique Vasseur a porté un sérieux bémol à la sérénité affichée par la direction de l'établissement. L'UCSA, qui a remplacé, en 1997, l'ancienne infirmerie pénitentiaire, est un service détaché de l'hôpital Cochin. Les journalistes y pénètrent à midi. L'endroit, propre et lumineux, semble désert. Le seul médecin présent, le docteur Hugues d'Audiffret, est aussitôt assailli par une forêt de micros : il cherche d'abord ses mots, puis se lance, sous l'œil inquiet d'Alain Jégo, le directeur. « *Je ne suis là que depuis trois ans, mais je ne suis pas étonné par ce que le docteur Vasseur a écrit, avec sa verve à elle, commence prudemment le médecin. L'UCSA n'existait pas encore à ce moment-là. Il faut bien dire que les conditions d'hygiène et de soins qu'elle a décrites n'ont pas énormément changé, même s'il y a un mieux* ». Le directeur s'est posté à ses côtés, prêt à réagir. « *Il serait pas mal que tout le monde ait une douche par jour, par exemple : les détenus ont tous des problèmes dermatologiques, poursuit le docteur d'Audiffret. Qu'il y ait un peu moins de rats aussi, des locaux plus propres. Les rapports entre les détenus ne sont pas très bons. Et les violences sexuelles sont un problème majeur* ». Le directeur ne peut s'empêcher d'intervenir : « *dire qu'il y a des viols au quotidien est une hérésie. Ces faits existent, et ils sont poursuivis. Mais je suis complètement en désaccord quand on dit que c'est en permanence* ». Le médecin persiste : « *Je pense que c'est un*

problème constant en prison, avec un manque de prévention. Il y a aussi les suicides et surtout les automutilations : des grosses entailles, nous en avons plus d'une par jour ». Et le praticien de poursuivre : « *Le placement au mitard est à l'origine de troubles psychologiques. Je pense qu'on se suicide plus au quartier disciplinaire que dans le reste de la prison* ». Le sujet est sensible. Alain Jégo interpelle le praticien :

« - Vous n'avez pas plutôt l'impression qu'ils ont déjà des problèmes psychologiques avant d'être placés au quartier disciplinaire ?

- Je n'ai jamais dit non, mais le mitard n'est pas la solution aux troubles psychiatriques.

- Si vous avez une autre solution pour quelqu'un qui casse tout en cellule, donnez-la moi, je serais très content de la connaître. J'ai bien conscience que le mitard ne résoudra pas tous les problèmes. Mais je rappelle que ce n'est pas à moi de juger des contre-indications médicales.

- Moi, cela m'est arrivé de faire des contre-indications pour un placement au mitard, qui n'ont pas été suivies.

- Ce n'est pas ce que disait votre responsable. »

Silence. En quelques minutes, les deux hommes ont résumé la complexité de la prison. Comme le docteur Vasseur, Hugues d'Audiffret porte une vision de signifiant sur les détenus, à l'opposé de la mission de gestion et de sécurité d'Alain Jégo.

C. Pr.

M^{me} Guigou confirme un plan de rénovation

Interrogée dimanche 16 janvier au grand jury RTL-*Le Monde*, Elisabeth Guigou est venue que « *la situation de beaucoup de nos prisons n'est pas digne d'un pays comme le nôtre. (...) C'est pour ça, a-t-elle poursuivi, que j'ai entrepris un grand chantier (...) qui va consister à construire sept nouvelles prisons, entièrement nouvelles, pour remplacer des prisons trop vétustes* » et « *entrepris la rénovation des cinq grands établissements parmi lesquels la Santé* ». Un programme chiffré par la ministre à 5,5 milliards de francs. La garde des sceaux a ajouté que la Santé avait « *fait l'objet d'améliorations ces dernières années* ». 17 millions étaient encore prévus : rénovation des gaines d'aération, réfection de la toiture, et pour faire en sorte « *que l'on puisse avoir des ascenseurs qui marchent pour porter des repas chauds* ».

OFFREZ-VOUS LE CONFORT
LEGRAND
Tailleur s/mesure
Depuis 1894
Très grand choix de tissus et de prix
Nouvelle collection Hommes et Dames
27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

ESPRIT Janvier 2000
Quel capitalisme ?
Quelle critique du capitalisme ?
Renseignements : ☎ 01 48 04 08 33 - www.esprit.presse.fr

ipag ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE
Concours ouvert aux élèves de terminale et aux bacheliers : 4 et 5 mai 2000.
♦ Diplôme visé Bac + 4 Trente ans après sa création, l'IPAG est l'une des écoles supérieures de commerce les plus sollicitées par les bacheliers et les entreprises. Tous ses diplômés ont une référence à l'étranger d'un semestre minimum. Ils possèdent tous une solide maîtrise des techniques de gestion et une bonne connaissance de l'entreprise. Les diplômés de l'IPAG sont des cadres opérationnels, autonomes et responsables.
♦ 10 à 16 mois de stages en entreprise en France et à l'étranger
♦ 60 universités partenaires en Europe, aux Etats-Unis et en Amérique Latine
IPAG Nice 4, bd Carabacel 06000 NICE Tél. 04.93.13.39.00
IPAG Paris 184, bd St-Germain 75006 PARIS Tél. 01.53.63.36.00
Etablissement privé d'enseignement technologique supérieur

Le nationaliste corse François Santoni est jugé à Paris pour une affaire de racket

L'ancien dirigeant d'A Cuncolta naziunalista encourt une peine de dix ans de prison

François Santoni, l'un des responsables historiques du mouvement nationaliste corse comparait, avec six autres prévenus, devant le tribunal

correctionnel de Paris, à partir du lundi 17 janvier. L'ancien dirigeant d'A Cuncolta naziunalista est soupçonné d'avoir participé à une tenta-

tive d'extorsion de fonds à l'encontre d'un promoteur dont le complexe touristique en Corse a subi plusieurs attentats en 1994 et 1996.

L'UN DES RESPONSABLES historiques du mouvement nationaliste corse comparait, à partir du lundi 17 janvier, devant la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris. Avec six autres prévenus, François Santoni, ancien dirigeant d'A Cuncolta naziunalista, vitrine légale du FLNC-Canal historique doit répondre de « participation à une association de malfaiteurs en vue de préparer des actes de terrorisme » et de « tentative d'extorsion de fonds en relation avec une entreprise terroriste ». Il est soupçonné d'avoir tenté d'obtenir, en décembre 1996, 4 millions de francs de Jacques Dewez, promoteur du complexe immobilier et touristique de Sperone, près de Bonifacio (Corse-du-Sud) : 135 hectares en bord de mer où ont été construites des villas de luxe. Les prévenus en-

courent dix ans de prison. Les faits remontent au 11 décembre 1996. Ce jour-là, un homme se présentant sous le nom de Monsieur Gulliver se rend au siège parisien de la société D. S. Investissement, propriétaire du domaine de Sperone et dirigée par Jacques Dewez. Lors d'un court entretien, M. Dewez, qui reconnaît son interlocuteur comme étant André-Noël Filippeddu, se voit proposer un marché : en échange des 4 millions de francs réclamés, le FLNC-Canal historique l'assure de « son aide » afin de « résoudre les problèmes immobiliers et débloquer la situation ». En clair, il s'agit d'assurer une « immunité » pour le complexe de Sperone, déjà victime en 1994 de deux attentats et d'une tentative d'attentat.

M. Dewez refuse. M. Filippeddu l'aurait alors mis en garde. Le len-

demain, un commando de plusieurs hommes cagoulés prenait en otage les gardiens du domaine de Sperone et activait un engin explosif détruisant leur logement et le poste de sécurité du complexe touristique. L'action était revendiquée dans la journée par le FLNC-Canal historique, comme l'avaient été les précédents de 1994.

UNE PREMIÈRE

Dès le 13 décembre, André-Noël Filippeddu était interpellé à Paris. Quatre autres personnes étaient arrêtées le même jour à Bonifacio. Trois jours plus tard, Marie-Hélène Mattei, avocate au barreau de Bastia, était interpellée à son tour. Selon Jacques Dewez, celle-ci, tout en faisant comprendre qu'elle était mandatée par François Santoni, l'avait informé, lors

d'un entretien la veille de la tentative de racket, qu'il allait recevoir la visite d'un certain Monsieur Gulliver.

Quelques heures plus tard, François Santoni se présentait de lui-même à l'hôtel de police de Bastia, après avoir appris que M^r Mattei, sa compagne au moment des faits, avait été arrêtée. L'analyse des communications du téléphone mobile d'André-Noël Filippeddu amènera les enquêteurs à interpellier, quelques semaines plus tard, deux autres personnes, présentées comme proches de François Santoni.

Au total, neuf personnes étaient initialement mises en examen dans le cadre de cette affaire. Mais faute de preuve, l'accusation renoncera à ses poursuites pour les faits relatifs à l'attentat. Présenté, dans un premier temps, comme « l'instigateur » de cette opération, François Santoni bénéficiera lui aussi d'un non-lieu du chef de « complicité ». Le réquisitoire définitif note cependant qu'« il ne subsiste pour autant aucun doute que cet attentat (...) concrétisait sous forme de représailles spectaculaires les menaces formulées par André-Noël Filippeddu ».

Au total, sept prévenus sont donc finalement renvoyés devant le tribunal correctionnel pour « tentative d'extorsion de fonds ». Ce qui constitue une première. Jamais auparavant la justice n'avait eu à connaître de faits de racket liés au nationalisme corse. Le plus souvent, les victimes de ces pratiques préférèrent se taire plutôt que de dénoncer ce que certains mouvements nationalistes qualifient d'« impôt révolutionnaire ».

Pascale Krémer

Acacio Pereira

Manifestation à Paris pour les droits des femmes

LA MANIFESTATION féministe qui a eu lieu samedi 15 janvier à Paris n'a réuni qu'une douzaine de milliers de participants (3 500, selon la police), soit à peu près le même nombre qu'en 1997, mais bien moins qu'en 1995, où 40 000 personnes avaient battu le pavé parisien. Le Collectif national pour les droits des femmes, qui réunit 150 associations, syndicats et partis politiques de gauche, souhaitait profiter du vingt-cinquième anniversaire de la loi Veil légalisant l'avortement (le 17 janvier 1975) pour rappeler les difficultés persistantes d'accès à l'IVG en France, et réclamer une révision de la loi : allongement des délais durant lesquels l'avortement est autorisé, sup-

pression de l'autorisation parentale pour les mineures. Le défilé devait aussi permettre de revendiquer la fin des inégalités sociales, économiques et politiques entre les sexes (*Le Monde* du 15 janvier).

Des rangs, ici et là, montaient slogans, musiques ou chants. Les manifestants pouvaient se munir d'une pancarte gracieusement fournie : « Pas de soldes sur les femmes, payez les 100 % », « Pour s'occuper des enfants, les hommes sont-ils incompétents ? », « Contre l'ordre moral, défendons nos droits ». Serge, en terminale au lycée Renoir, vêtu d'un tablier de cuisine donnant la recette de « l'homme idéal », s'indignait contre « l'hypocrisie consistant à

donner des postes politiques aux femmes quand le vrai pouvoir, dans notre société capitaliste, est le pouvoir de direction de la vie économique » : « Quand elles seront cadres supérieures, elles se feront respecter. »

Après une rencontre avec une délégation du Collectif national pour les droits des femmes, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a annoncé sa décision « d'améliorer substantiellement le remboursement des stérilets ». Pris en charge actuellement à hauteur de 65 francs pour un prix de 300 francs, ils devraient être remboursés, d'ici mars, à leur prix réel.

Isabelle Peake a bien été jetée du train Limoges-Paris

LA RECONSTITUTION de la mort d'Isabelle Peake, samedi 15 janvier, a permis de renforcer l'hypothèse du meurtre au détriment de celle de l'accident, a indiqué Christian Ponsard, le procureur de la République de Châteauroux (Indre). Le corps de la jeune Anglaise avait été retrouvé, le 13 octobre 1999, sur le ballast de la petite gare de Chabenet. Il était tombé du train Limoges-Paris. D'importants moyens avaient été mobilisés pour cette opération. Le train duquel a été projeté un mannequin est notamment passé à quatre reprises à 125 km/h.

Sid Ahmed Rezala est considéré comme « un témoin important » dans l'affaire Peake. Celui-ci, soupçonné d'être l'auteur du meurtre de trois jeunes femmes, aurait été arrêté à Madrid, en Espagne, pour un vol, pendant la semaine de Noël, selon le *Journal du Dimanche* du 16 janvier. Le fugitif aurait été relâché, après quelques jours passés en prison. Sa trace aurait alors été perdue jusqu'à son arrestation au Portugal, mardi 11 janvier.

Une association dénonce

l'« apologie » d'Alexis Carrel par le professeur Dubernard

AU LENDEMAIN de la double allogreffe de mains tenté à Lyon par le professeur Jean-Michel Dubernard (*Le Monde* daté 16-17 janvier), le Cercle Marc-Bloch a dénoncé l'« apologie » faite par le spécialiste lyonnais du chirurgien Alexis Carrel, prix Nobel de médecine en 1912 et défenseur de thèses eugénistes. « A l'occasion de la greffe des mains pratiquée par son équipe le 13 janvier 2000, le professeur Jean-Michel Dubernard s'est livré à une stupéfiante apologie du docteur Alexis Carrel », affirme dans un communiqué le Cercle Marc-Bloch, qui lutte contre le négationnisme. Cette association « dénonce l'opération qui consiste à manipuler le travail scientifique d'une équipe internationale pour tenter de réhabiliter un triste personnage ».

DÉPÊCHES

■ **DISCRIMINATION** : le tribunal correctionnel du Mans a condamné, vendredi 14 janvier, le patron d'un bar de la ville à 10 000 francs d'amende, pour discrimination raciale à l'entrée de son établissement. Le portier, Abdallah Ben Salam, trente ans, poursuivi pour les mêmes faits et jugé par défaut, a été condamné à 5 000 francs d'amende. En mai 1997, Mamadi Sangaré, un étudiant sénégalais de l'université du Mans, avait porté plainte après avoir été refoulé du Portland, un bar à la mode du centre-ville. Le portier lui avait expliqué que « le quota de noirs » était atteint.

■ **FAIT DIVERS** : le père d'une élève du lycée toulousain Pierre-de-Fermat a déposé plainte contre X... après le viol de sa fille dans l'enceinte de l'établissement scolaire. Cette affaire a été révélée par *La Dépêche du Midi* dans son édition du samedi 15 janvier. La jeune fille, en classe préparatoire d'hypokhâgne, aurait été entraînée, le 29 novembre, dans les toilettes du lycée par trois jeunes garçons cagoulés qu'elle n'a pas pu identifier. Le proviseur a décidé d'écrire une lettre aux parents d'élèves, pour les informer de cette affaire et demander à tous d'« être vigilant sur tous les problèmes de violence à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement ».

Plus que la simple addition de Rhône-Poulenc et de Hoechst :

Aventis, un nouveau leader mondial des Sciences de la Vie

La fusion de Rhône-Poulenc et de Hoechst donne naissance

à Aventis, l'une des toutes premières entreprises mondiales dans les Sciences de la Vie. Nos 92 000 collaborateurs, présents dans plus de 150 pays, ont une ambition : améliorer sans cesse la vie des hommes, des animaux et des plantes. Grâce au prodigieux essor des connaissances, nos chercheurs introduisent des innovations majeures dans les domaines de la santé et de la nutrition. Ces innovations concernent les médicaments, les vaccins, les protéines thérapeutiques, l'alimentation animale ainsi que la protection et la production des cultures.



Le Monde des DEBATS

Au sommaire du numéro de janvier

ASCENSION SOCIALE Plus haut que nos parents ?

Les cadres décrochent

Stéphane Rozès

La nouvelle culture des classes populaires

Olivier Schwartz

Les jeunes piégés

Christian Baudelot et Roger Establot



Une nouvelle donne au Maghreb ?

Débat entre Mounia Bennani-Chraïbi, Akram Ellyas et Nicolas Beau

Pieds-noirs : retrouver l'Algérie ?

Raphaël Draï

Après Seattle, comment gouverner la planète ?

Élie Cohen

Techno si, Techno no !

Débat entre Daniel Caux et Jean-Baptiste Barrière

Mensuel.

En vente 24 F chez votre marchand de journaux

Offre d'abonnement « découverte »
5 numéros 99 F

M. M^{me} M^{lle}
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. : _____ Fax : _____

Je joins mon règlement de 99 F par chèque à l'ordre de :

Le Monde des Débats
Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris
Tél. 01 44 84 85 00 - Fax 01 42 00 56 92

Je règle par carte bancaire n° : _____

Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Date d'expiration : _____
Date et signature : _____

Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

RÉGIONS

LE MONDE / MARDI 18 JANVIER 2000

Le retour de la Grande Normandie

Selon un sondage, 65 % des Normands sont favorables à la réunification de leurs régions. Mais le sujet divise tellement les élus politiques que cette perspective semble bien hypothétique

ÉPAIGNES (Eure)

de notre envoyé spécial

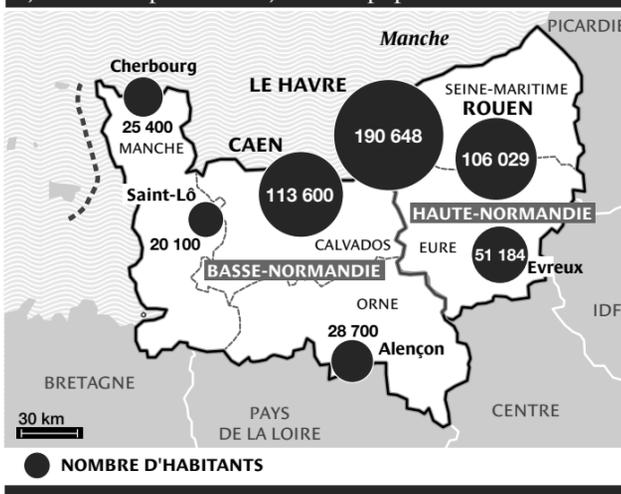
A une très large majorité (65 %), les Normands optent pour la réunification de la Haute et de la Basse-Normandie, selon le sondage réalisé en novembre par BVA, sur un échantillon de deux mille personnes, à l'initiative du groupe de presse Méaulle, qui regroupe une dizaine de titres départementaux (415 000 lecteurs en 1998). 85 % des personnes interrogées pronostiquent le dynamisme en cas de réunification et le déclin si l'on maintient le statu quo. Ce sondage, rendu public dimanche 16 janvier, devrait mettre du baume au cœur au maire d'Épaignes, village normand s'il en est : Hervé Morin, député (UDF) de l'Eure, milite pour la réunification et a même déposé, en juillet 1999, une proposition de loi allant dans ce sens.

Comment a-t-on pu laisser faire le découpage, il y a presque trente ans, d'une des régions que les Français identifient le plus ? A gauche comme à droite, c'est la même réponse : à cause de Jean Lecanuet et de Michel d'Ornano, deux monstres sacrés de la vie politique normande.

DES INÉGALITÉS ACCENTUÉES

« D'Ornano protégeait son fief, explique Jean-Yves Marin, directeur du Musée de Normandie, à Caen ; Lecanuet concevait la Seine-Maritime comme la fenêtre de l'Île-de-France vers la mer. La Basse-Normandie le gênait. » Le jacobinisme pompidolien était aussi à l'œuvre. « L'objectif, à l'époque, continue Jean-Yves Marin, était de constituer des régions assez petites, ne risquant pas de trop se développer. Ce découpage, totalement technocratique, a été fait aussi pour

5,2% de la superficie et 5,5% de la population de la France



mettre un frein à la renaissance du mouvement régionaliste. »

Résultat de ce partage aujourd'hui : deux régions qui, au mieux, dialoguent au coup par coup, lorsque le besoin se fait pressant (l'Etat a invité, par exemple, les deux régions et les départements à travailler sur les problèmes de l'estuaire de la Seine), ou avec des restes de structures communes (une seule chambre régionale d'agriculture, un seul comité de tourisme, une seule union régionale CGT). Mais deux régions qui ont fini par s'ignorer, quand on n'en vient pas aux mains, comme en décembre dernier, lorsque pêcheurs haut et bas-normands se sont affrontés à l'entrée du Havre à propos de la coquille saint-jacques.

Deux régions moyennes, dont les faiblesses se remarquent davantage que les points forts. La

Basse-Normandie souffre de handicaps structurels : elle est, par exemple, au dernier rang pour le salaire net moyen (105 000 francs par an) ; le taux d'encadrement est un des plus faibles en France. La Haute-Normandie sort difficilement de sa crise industrielle avec la fin des Ateliers et chantiers du Havre (ACH), et elle souffre fortement de l'absence de centres de décision.

Le découpage a aussi accentué les inégalités. En Haute-Normandie, le département de l'Eure s'estime maltraité par son puissant voisin de la Seine-Maritime. Pareillement en Basse-Normandie, l'Orne se sent mal à l'aise, éloignée des centres de décision, et la Manche a longtemps envié le « modèle » breton. De Rouen à Caen, en passant par Le Havre, villes marquées par de longs règnes

d'élus, soucieux de ne pas céder un pouce de prestige, « tout ce monde politique s'est poliment mais superbement ignoré pendant des décennies, constate Alain Boissière, directeur de la chambre de commerce de Rouen. Les choses, certes, changent à présent, mais l'état d'esprit reste très frileux. »

« BIZARRERIE ADMINISTRATIVE »

Pour Hervé Morin, la « bizarrerie administrative » de la Normandie doit cesser. « Je mènerais le même combat si le président de la Haute-Normandie était de droite. La Normandie a toujours été un symbole de richesse, et nous avons les taux de chômage les plus bas. Nos deux régions sont parmi les dernières en matière de scolarisation. Réunifiés, nous serions la cinquième région française avec 5,2 % du territoire et 5,5 % de la population. » Et capable ainsi, selon lui, de faire bonne figure dans une Europe des régions.

« Il y a longtemps que les chefs d'entreprise se sont affranchis de ces barrières administratives, note M. Boissière. Même si les politiques n'en veulent pas ou traînent les pieds pour la réaliser, la réunification est une évidence. Nous avons de moins en moins de sièges sociaux d'entreprises. Ceux-ci "filent" à Lille, à Nantes, à Rennes ou à la Défense. La Normandie risque de disparaître, tiraillée par un Nord-Pas-de-Calais triomphant, par la Bretagne et par le Bassin parisien. »

Tout en reconnaissant que le mythe normand - né au XIX^e siècle, et qui culmina en 1911 lors de gigantesques fêtes de retrouvailles « vikings » à Rouen - peut conduire à de nauséabondes dérives, le directeur du Musée de Normandie plaide en faveur de la réunification : « Il s'agit de montrer qu'il n'y a pas seulement un axe Caen-Rouen-Le Havre, mais une vraie dimension normande, englobant aussi les îles Anglo-Normandes, explique Jean-Yves Marin. S'il y a un axe sur lequel nous pouvons tous nous retrouver, plus que celui de la Seine, c'est le littoral. La cohérence de la Normandie, c'est la mer. » Et puis, insiste-t-il, « la Normandie a les mêmes frontières depuis deux mille ans ! C'est la seule province d'Europe à avoir une date de création (911) ».

Le choix le plus épineux serait celui de la future capitale. Historiquement, Caen fait plutôt figure de capitale intellectuelle, Rouen de chef-lieu administratif (le Parlement y siégea sous l'Ancien Régime), et la vocation du Havre a été surtout économique. Hervé Morin est pour un compromis : l'assemblée régionale à Caen, et la préfecture de région à Rouen...

Etienne Banzet
et Jean-Jacques Lerosier

Régis Guyotat

Cacophonies chez les élus

réclame « la Normandie des quatre ports, Cherbourg, Le Havre, Caen, Rouen ».

Sur la même longueur d'onde, le président (RPR) du conseil général de la Manche, Jean-François Le-grand, y est « favorable, afin de peser au niveau européen », au contraire de son prédécesseur, l'UDF Pierre Auginet, « ultra contre ». Les RPR René André, député et maire d'Avranches, ou François Digard, maire de Saint-Lô, estiment, eux, que « la taille d'une région n'est pas une fin en soi. Le seul débat intéressant est celui des compétences ».

Coincée par le Calvados et la Manche, l'Orne est un peu l'Eure des Bas-Normands. Une large majorité des élus ornaïens rêvent d'une Grande Normandie. A la tête du

combat, le député et maire (DL) de Mortagne-au-Perche, Jean-Claude Lenoir, relayé par le président (RPR) du conseil général, Gérard Burel. Réserve, la députée (DL) de Flers, Sylvia Bassot, s'en remet « à la manœuvre du capitaine Garrec ».

Excepté Yvette Roudy, députée et maire (PS) de Lisieux, ou Alain Touret, député (PRG) de Vire, les élus du Calvados préfèrent des synergies ponctuelles. Philippe Duroin, député (PS) de Caen et historien, résume ainsi l'opinion générale : « La Haute-Normandie regarde davantage vers le Bassin parisien et le Nord. En Basse-Normandie, la notion de Grand Ouest semble beaucoup plus pertinente. »

ROUEN et CAEN
de nos correspondants

Une ou deux régions ? Le débat politique est aussi vieux que le découpage et traverse tous les partis politiques selon les situations géographiques. En Haute-Normandie (deux départements), la Seine-Maritime, riche de ses ports et de ses puissantes industries, fait peur à l'Eure. Aussi, deux ténors de ce département, Jean-Louis Debré, député (RPR), et Ladislav Poniatowski, sénateur (UDF), prient sur une Grande Normandie, pour atteindre « la taille critique d'une région européenne ». Alors que la Seine-Maritime, de gauche et de droite, a toujours été plus réticente à cette idée.

Seul le PCF a continuellement défendu la thèse de la réunification. Les socialistes étant résolument opposés à la réunification, l'ancien député (RPR) Antoine Rufenacht prit dans les années 80 l'initiative de créer l'association Normandie 2000, fondée au Havre : mais Jean Lecanuet resta dans son fief de Rouen, avec une pointe de condescendance. Aujourd'hui, Pierre Albertini et Patrick Rherr, les deux députés UDF d'une agglomération rouennaise contrôlée par la gauche, relancent l'idée d'une réunification, alors qu'Antoine Rufenacht, devenu maire du Havre, semble plus réservé. Il préconise des « politiques communes », comme Laurent Fabius (PS) s'interroge sur une « hypothétique réunification » pour lui préférer une « dynamique forte pour l'emploi, l'éducation, l'environnement et l'approche européenne ».

« COOPÉRATIONS À LA CARTE »

En Basse-Normandie (trois départements), « cette question n'est pas à l'ordre du jour », assure René Garrec, président (DL) du conseil régional, qui a rencontré son homologue (PS) de Haute-Normandie, Alain Le Vern, en 1998 : c'était la première fois qu'avait lieu une rencontre « au sommet ». M. Garrec préfère, lui aussi, « des coopérations à la carte, comme le pôle universitaire normand, l'Institut de la qualité des produits agricoles normands ». Fortement hostile à la réunification, le conseiller général et régional (UDF) Michel Thoury estime que l'avenir est à « l'axe Caen-Rennes-Nantes ». Mais le maire (PS) de Cherbourg, Jean-Pierre Godefroy,

EMPLOI

JEGO QUERE

recherche pour renforcer son équipe technique de LORIENT

INGENIEUR MECANICIEN MARINE

ayant un expérience construction navale et maintenance flotte existante, susceptible d'assurer la Direction Technique de l'Armement. Anglais courant

JEGO - QUERE
17, boulevard abbé Le Cam
56100 LORIENT - FRANCE

Cabinet d'expertise comptable et audit Mayenne/Maine et Loire

recherche **JURISTE**
2/3 ans d'expérience spécialisé droit des sociétés et droit social

Envoyer CV (sous réf n° 9970) à :
LE MONDE Publicité
21, bis rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS Cedex 05, qui transmettra.

OFFRES

Restaurant Mona-Lisa
à YERRES (91)

Recherche

deux maîtres d'hôtel H. ou F.

deux chefs de rang H. ou F.

expérience exigée, b. présentation,

2 jrs de repos, salaire motivant.

Tél. : 06-09-90-07-08 ou 01-69-48-42-30

Pr rendez-vous ou envoyer CV au

57, avenue de la Résistance,

91330 Yerres

Journal économique recherche son **journaliste** conjoncturiste. Merci d'adresser lettre + CV à *La Tribune*, 46, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris

DEMANDES

Docteur Sc. gestion, spéc. gestion environnement. Parlant angl., all., cherche poste de **CHARGÉ DE MISSION** Entreprises, conseil, collectivités, en France ou en Europe. G. Schneider-Maunoury 144, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris. Tél. : 01-42-80-34-69

Arkan, la mort d'un « Tigre » serbe

ARKAN, tueur professionnel depuis son recrutement par les services secrets yougoslaves, dans les années 70, jusqu'à la guerre au Kosovo, en 1999, est mort le 15 janvier à Belgrade, le visage transpercé par trois balles tirées par d'autres tueurs professionnels. Vivre par l'épée, mourir par l'épée : il serait aisé de s'arrêter à la façade d'une fin spectaculaire. Mais saura-t-on un jour qui a ordonné l'assassinat de Zeljko Raznatovic, alias « Arkan » ? Tant d'hommes pouvaient désirer le voir mourir, pour tant de raisons... Car Arkan, aussi surnommé « Baby Face » pour son visage poupin, avait consacré son existence au meurtre.

Fils d'un colonel de l'armée de l'air yougoslave originaire du Monténégro, né le 17 avril 1952 en Slovénie, le jeune Zeljko effectue son premier séjour en prison à l'âge de dix-sept ans. Il s'engage dans une carrière de bandit, au grand désespoir de son père. Souhaitant le voir revenir dans le droit chemin, l'officier met alors son fils en contact avec ceux qui vont lui enseigner le crime politique : les sbires de Stane Dolanc, le chef des services secrets du maréchal Tito. Zeljko Raznatovic devient, à vingt et un ans, un criminel au service de l'Etat.

Il voyage à travers l'Europe. Il devient Arkan, entre autres noms d'emprunt imprimés sur les passeports fournis par Belgrade. Les services de sécurité yougoslaves utilisent des voyous pour commettre des assassinats d'opposants à l'étranger. En échange de leurs « contrats » pour le pouvoir, ils ont les mains libres pour perpétrer leurs méfaits personnels. Zeljko Raznatovic se spécialise dans les braquages de banques. L'un de ses « compagnons d'armes », Goran Vukovic, a dressé un jour son portrait dans un journal : « *De nous tous, Arkan fut celui qui a attaqué le plus de banques. Il entrait dedans presque comme si elles étaient des self-services. Pour ce qui était des vols, il était insurpassable. Les banques étaient sa spécialité, ainsi que les évasions de prisons. Il réussissait à s'évader de la même prison deux ou trois fois. Et c'est un tueur, un vrai : habile et efficace.* »

Il est recherché pour meurtre en Italie. Il est condamné à dix ans de prison en Belgique et à sept ans de réclusion aux Pays-Bas pour des hold-up. A chaque fois, il s'évade. Il est arrêté en Allemagne, se bat avec les policiers et s'évade le jour même de l'hôpital. Il se rend célèbre en Suède pour des braquages de banque, en 1975, puis pour une fusillade avec la police en 1984. Interpol le traque. Il rentre à Belgrade en 1986, où il est interpellé l'année suivante pour une bagarre. A la barre du tribunal, il exhibe sa carte du ministère fédéral de l'intérieur. Il sert le pouvoir. Nul ne sait ce qu'il a réellement accompli pour ses maîtres. Il est remis en liberté. Il est intouchable.

Caïd minable de la pègre belgradoise, Arkan apparaît dans la vie publique yougoslave en 1990, lorsqu'il devient le chef des supporters du club de football de l'Etoile rouge, qu'il unifie sous le sobriquet de « Delije », les « Lascars ». Et, surtout, il leur apprend à ne plus utiliser les stades pour insulter le pouvoir. Au contraire, les « Lascars » crient des slogans à la gloire de la Serbie éternelle et servent parfois de renforts à la police pour réprimer les manifestations de l'opposition. Puis, le 11 octobre 1990, au monastère de Pokajnica, Arkan célèbre la création de la Garde des volontaires serbes (SDG), son armée personnelle, composée de « Lascars » et de truands.

L'espion-gangster se transforme en chef de guerre. Fin 1990, les Croates ratent de peu l'occasion de mettre fin à la carrière de criminel de guerre de « Baby Face » avant qu'elle ne commence : arrêté alors qu'il convoie des armes destinées à des Serbes de Krajina, il est condamné à vingt mois de prison, mais libéré au printemps 1991, après, dit-on, des négociations se-



MIOJUB JELESJEVIC/AP

Assassiné samedi 15 janvier à Belgrade, Zeljko Raznatovic, alias « Arkan », 47 ans, avait commencé sa carrière comme braqueur de banques avant de mettre ses talents de tueur psychopathe au service de l'« épuration ethnique » menée par Slobodan Milosevic. De la Bosnie au Kosovo, sa milice, les « Tigres », s'est rendue coupable des pires crimes de guerre des conflits yougoslaves

crètes entre Zagreb et Belgrade. Il sévit dès le déclenchement des hostilités en Slavonie orientale, dans la région de Vukovar et d'Osijek. Il installe son quartier général à Erdut. Il devient le plus redouté des chefs paramilitaires. Ses hommes ne ramènent jamais de prisonniers. Lorsque Vukovar tombe, en novembre 1991, Arkan et ses soldats traquent les survivants et sont impliqués dans l'exécution des patients de l'hôpital, un carnage qui lui vaut une première enquête du

Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) de La Haye.

Ses guerriers deviennent à Vukovar les « Tigres d'Arkan », parce que leur chef se pavane avec un jeune tigre, baptisé Milos (photo). Erdut devient la plaque tournante d'un vaste trafic d'essence, d'armes et de cigarettes qui fait la fortune de Zeljko Raznatovic. Les « Tigres » sont ensuite appelés en Bosnie-Herzégovine, où la guerre débute en avril 1992.

Arkan et ses hommes dé-

barquent le 1^{er} avril à Bijeljina, première cible de l'« épuration ethnique » à l'ouest de la Drina, où ils assassinent, violent et pillent en compagnie des « Panthères » de Ljubisa Savic, alias « Mauser », et des « Aigles blancs » de Vojislav Seselj, devenu après le conflit vice-premier ministre de Serbie.

ZELJKO RAZNATOVIC est un héros serbe et en est fier. Il convie des photographes étrangers à immortaliser ses faits d'armes. C'est l'histoire d'une fameuse photo du reporter Ron Haviv (un soldat frappant de sa botte une femme géante), diffusée dans le monde entier et devenue le symbole de la guerre dans les provinces bosniaques. La télévision serbe le filme aussi en train de recevoir le baiser, dans une rue jonchée de cadavres, de Biljana Plavsic, qui succédera après la guerre à Radovan Karadzic à la présidence de la République serbe (RS) de Bosnie avec le soutien de la communauté internationale. Les « Tigres » chantent : « Ô Musulmans, des jours sombres vous attendent ! Tito n'est plus là pour vous défendre... »

La cible suivante est la ville de Zvornik. Là encore, c'est le massacre. Là encore, il y a un témoin étranger, involontairement cette fois. José-Maria Mendiluce, l'envoyé du haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), sort d'une réunion avec Slobodan Milosevic à Belgrade et traverse Zvornik pour rejoindre Sarajevo. « *J'ai été détenu pendant deux heures. Je pouvais voir des camions remplis de cadavres. Je pou-*

vais voir des miliciens sortir des corps d'enfants, de femmes et de vieillards des maisons et les jeter dans les camions. J'ai vu au moins quatre ou cinq camions remplis de cadavres. Il n'y avait personne dans les rues. C'était fini. Ils pillaient, nettoyaient la ville après le massacre », a-t-il raconté plus tard.

Les « Tigres » sont parmi les tueurs les plus sanguinaires. Et ils sont en service commandé. Si certains tentent encore aujourd'hui d'atténuer la responsabilité de Slobodan Milosevic dans les crimes perpétrés par les hordes paramilitaires, mettant les pires exactions sur le compte des inévitables « horreurs de la guerre », d'autres ne cachent pas à l'époque leurs liens avec le pouvoir yougoslave. Arkan se vantait que Slobodan Milosevic lui confiait les tâches que l'armée yougoslave, qu'il qualifiait d'« armée de gueux et d'incapables », n'accomplissait pas avec autant d'efficacité, et Vojislav Seselj a déclaré dans la ville « libérée » : « *L'opération de Zvornik a été planifiée à Belgrade.* »

Arkan et ses hommes poursuivent la campagne militaire ordonnée par Belgrade, jusqu'à Sarajevo. Ils ne prennent toutefois part à aucune véritable bataille. Leur travail : exécutions de civils et de prisonniers, assassinats d'enfants, viols de femmes et de jeunes filles... Les « Tigres » ont aussi leurs spécialités, comme celle de porter à la ceinture, entre pistolets et grenades, une cuillère aiguisée sur le côté : c'est ainsi qu'ils arrachent les yeux de leurs victimes. Et, partout, ils pillent, raptant en Serbie avec

des camions remplis de leur butin.

L'armée serbe contrôle rapidement 70 % du territoire bosniaque et les lignes de front se figent autour des villes assiégées. Zeljko Raznatovic s'installe à Pristina, au Kosovo. La terre promise. Il commence par se faire élire en décembre 1992 député du Kosovo au Parlement de Belgrade. Sa carrière politique prend toutefois fin dès décembre 1993 après l'échec de son Parti de l'unité serbe (SSJ) aux élections législatives. Arkan décide alors de se consacrer à son trésor de guerre.

Il se fait construire un palais kitsch en face du stade de l'Etoile rouge, à Belgrade. Les trafics d'Erdut lui rapportent des millions de deutschemarks. Il achète le casino de l'hôtel Jugoslavija, puis le club de football d'Obilic, du nom du héros serbe (prénommié Milos...) qui tua le sultan ottoman Murat lors de la bataille du Kosovo en 1389. Le club devient champion de Yougoslavie en 1998, sans que les joueurs adverses mettent trop d'énergie à contrecarrer ses ambitions.

GUERRE, football, fortune, il ne lui manquait qu'un attribut pour être le héros parfait vénéré par une certaine jeunesse serbe : la femme. Arkan épouse en 1995 Svetlana Velickovic « Ceca », une chanteuse de « turbo-folk ». Elle est sexy et populaire. Le couple a deux enfants (lui en a sept autres de précédentes épouses et compagnes). Le mariage est somptueux, elle en robe « Scarlett », lui en uniforme de la première guerre mondiale. A la réception se presse le tout-Belgrade politique, militaire, financier, artistique, sportif. Zeljko Raznatovic veut croire qu'il est devenu puissant : il déjeune avec les gardiens du régime, se mêle de politique et d'art, figure parmi les invités d'honneur d'Emir Kusturica pour la projection belgradoise d'*Underground* peu après sa Palme d'or à Cannes. Il est satisfait. Il envoie ses hommes en Bosnie pour l'ultime vague de « purification ethnique » avant les négociations de Dayton. Dernier tour de piste : les « Tigres » sèment la terreur à Sanski Most, dans la région de Banja Luka.

Pendant la guerre au Kosovo et les bombardements de l'OTAN, au printemps 1999, il vient presque chaque soir dîner à l'hôtel Hyatt de Belgrade. Arkan souhaite montrer qu'il n'est pas au Kosovo. Ses « Tigres » y sont toutefois, placés sous le commandement de l'armée. Des témoignages sur leurs crimes incitent Louise Arbour, procureur du TPIY, à révéler le 31 mars que Zeljko Raznatovic figure depuis septembre 1997 sur la liste secrète des personnes recherchées par la justice internationale. Pour M^{me} Arbour, il s'agit « *d'avertir ceux qui seraient enclins à faire appel aux services d'Arkan ou à obéir à ses ordres qu'ils se compromettent en s'associant à un criminel de guerre.* » De Belgrade, interrogé par CNN, il rétorque : « *Je me fiche de cette inculpation. Je ne me rendrai jamais, je suis un soldat, je combats jusqu'au bout. Le peuple de Yougoslavie sait que je ne suis pas coupable.* » Il nie la participation des « Tigres » aux opérations militaires au Kosovo, affirmant qu'il n'engagera ses hommes qu'en cas d'offensive terrestre de l'OTAN. Arkan disparaît ensuite, jusqu'à une émission de télévision consacrée la semaine dernière à « Ceca ».

Le « Tigre », l'homme qui clamait « *Quand je vous parle, c'est comme si Dieu vous parlait!* », qui résumait fort simplement son idée de « Grande Serbie » en affirmant que « *la Slovénie est serbe depuis que j'y suis né!* », est mort. Le haut-représentant adjoint de la communauté internationale à Sarajevo, Jacques Klein, a prévenu les Serbes d'ex-Yougoslavie qu'il « *ne pense pas que des larmes puissent être versées sur un tueur fou psychopathe.* » Un « fou » qui était devenu un des symboles de l'horreur de la violence orchestrée par Belgrade pour les uns, un héros serbe, un « génie » a-t-on entendu après son assassinat à Belgrade, pour les autres.

Rémy Ourdan

Nouvelle économie : la stratégie des contenus *par Bernard Spitz*

QU'IL est loin le temps du « *small is beautiful* » ! Désormais, la mode est au « *think big* », et c'est bien la référence au gigantisme qui domine les commentaires sur le mariage entre AOL et Time Warner. Pour ne pas gâcher la noce, n'insistons pas sur le fait qu'il arrive aux géants d'avoir des pieds d'argile et que l'annonce de l'accord ne règle pas par miracle la situation des quelque 80 000 employés du nouvel empire, ni sur les efforts de rentabilité qu'il faudra fournir pour justifier de tels niveaux de valorisation.

Le fait décisif est sans doute l'affirmation des contenus comme enjeu central de l'économie de la convergence. Tout change : l'espace de diffusion, hier bien rare, est devenu, grâce à la compression numérique, une ressource inépuisable. Les recettes des opérateurs, longtemps dominées par la publicité, sont largement fournies par des paiements directs à l'abonnement ou à la carte. Quant aux contenus, qui constituaient la matière première de l'industrie du divertissement, leur valeur ajoutée augmente à mesure qu'ils sont perçus comme l'une des clés du succès dans le commerce électronique pour capter la clientèle puis la fidéliser, sur tous les types de supports.

A quoi bon, il est vrai, améliorer sans cesse les performances des tuyaux si l'on ne les alimente pas au même rythme ? C'est paradoxalement la faiblesse des jeunes sociétés Internet face aux

groupes de communication dotés de marques, de signes et de produits présents depuis longtemps dans la vie quotidienne.

Les programmes les plus fédérateurs, comme les grands films ou les principaux événements sportifs, permettaient hier aux chaînes de télévision d'attirer de l'audience, donc de vendre plus cher leurs espaces publicitaires, puis d'exploiter, dans un second temps, la notoriété de ces programmes en vendant des produits dérivés. Dans la Net-économie, désormais, l'enjeu pour elles est de capter le plus grand nombre de consommateurs par le biais de la télévision ou de leur portail et d'offrir une vaste palette de services associés et de produits sur lesquels elles pourront engranger des commissions. Le champion de foot ou le héros de sitcom ne sert plus seulement à vendre de l'audience, mais à être le facteur de différenciation qui va attirer le client vers d'autres formes de consommation.

Le phénomène est semblable pour les grands titres de presse généralistes ou les supports spécialisés. Leur autorité en tant que fournisseurs d'information fait d'eux des prescripteurs. Le magazine lu par les cadres pour ses annonces d'emplois, par exemple, a ainsi la capacité de les attirer sur son site, pour leur proposer des compléments d'information et de l'interactivité mais aussi pour vendre toute une gamme de services qui leur sont destinés. Il en va de même pour les produits d'hygiène-beauté ou de mode pour le public des magazines féminins ; ou

des services et commerces locaux pour la presse quotidienne régionale.

C'est tout l'enjeu de la stratégie consistant à miser sur la valorisation de l'abonné, dont on apprend à maîtriser, en gérant sa consommation, les ressorts de la demande. Qu'est-ce qu'un abonné, sinon un client fidélisé à une marque ? Beaucoup d'entreprises bénéficient d'un tel rapport à leurs clients : banques, assurances, compagnies de téléphone, etc. Mais ces entreprises manquent du pouvoir d'attraction et d'émotion que véhiculent les grands médias

faire la différence : le consommateur est attiré plus aisément, il comprend et mémorise mieux les opérations ; du point de vue des fournisseurs, les synergies commerciales sont facilitées entre l'offre de programmes, la gestion des réseaux de communication et la vente de services.

C'est en prenant conscience de cet atout des contenus dans la Net-économie que la bulle financière posée sur les valeurs d'Internet s'est récemment étendue aux diffuseurs. La croissance des valeurs de la communication sur les principales Bourses traduisait la reconnaissance de

Le champion de foot ou le héros de sitcom ne sert plus seulement à vendre de l'audience, mais à être le facteur de différenciation qui va attirer le client vers d'autres formes de consommation

grâce à leurs contenus. La notoriété de ces derniers rassure les consommateurs, comme autant de marques auxquelles ils accordent leur confiance ; enfin, leur puissance médiatique leur permet de mener des campagnes de promotion considérables à un coût marginal, qui identifient leurs portails dans un cybermonde promis à la profusion anarchique de l'offre.

Dans ce contexte favorable, disposer de contenus de qualité, c'est-à-dire pouvoir s'appuyer sur des univers et des personnalités connus de tous, sert à

l'importance des contenus dans une logique financière. La fusion AOL-Time Warner la confirme et l'amplifie selon, cette fois, une logique industrielle consistant à contrôler l'ensemble du réseau allant de l'expression d'une idée à son incarnation sous forme de données, à sa transmission et à la consommation de produits et services qui lui sont liés grâce au marketing.

S'il est encore trop tôt pour distinguer toutes les conséquences de cette affirmation des contenus, on peut déjà souligner quelques tendances lourdes. La

première est l'accentuation de l'inflation des coûts de tous les programmes, du divertissement au professionnel et à l'éducatif. Si l'abonné vaut désormais si cher, les propriétaires des droits sur ce qui permet de le conserver, c'est-à-dire le contenu, demanderont à toucher leur part du pactole. Première victime annoncée de ce phénomène : la télévision publique qui sera bien incapable de trouver auprès de l'Etat un accroissement de ressources proportionnel à celui dont bénéficieront les concurrents privés. Le temps des révisions déchantantes en matière de périmètre et de financement n'est donc pas loin.

La seconde tendance est la poursuite du mouvement de restructuration entre opérateurs industriels des télécoms, d'Internet, de la diffusion et de la production des contenus pour imposer des standards, amortir les coûts de développement, intégrer en amont les savoir-faire permettant d'offrir la gamme de produits la plus large. Cela devrait conduire à clarifier les stratégies d'alliances des principaux acteurs en Europe, nouées pour l'heure dans des participations croisées complexes – et potentiellement conflictuelles – qu'expliquent les logiques d'investissement dans les télécoms.

Ce mouvement se fera sous la pression des grandes entreprises américaines tentées de dominer le marché des images, des données, du son et du contrôle des réseaux, qui savent que l'Europe est leur premier bassin externe de croissance ; sans oublier l'Asie, avec notamment ses

champions des consoles de jeux et de haute technologie. L'Europe a-t-elle pour autant perdu d'avance ? Ce serait une erreur de le croire : dans ce jeu où des AOL ont pu prospérer en quelques années, rien n'est acquis. Par ailleurs, il n'y a pas en Europe d'opérateurs Internet de cette puissance. Notre continent – et singulièrement la France – a d'autres atouts, de la téléphonie mobile à la carte bancaire, de la télévision payante aux décodeurs numériques, de la conception de jeux multimédias à la bande dessinée, de la presse magazine à la production de fictions. Dans l'économie de la créativité où les contenus constituent la première richesse, nous avons les talents pour gagner, et des acteurs de taille, capables de nouer des alliances cohérentes, et de soutenir la bataille de l'intégration.

Et, du reste, nous n'avons pas le droit de perdre. Car les contenus ne représentent pas qu'une affaire d'argent ; nous traitons là de ce qui influence de façon déterminante les pensées, les aspirations et les rêves des individus ; de ce qui détermine l'état de leur information et la formation de leur jugement ; de ce qui contribue à leur éducation, leur formation et, d'une façon générale, à leur accès au savoir et à la connaissance. L'histoire jugerait sévèrement tout renoncement sur ce terrain.

Bernard Spitz est maître des requêtes au Conseil d'Etat et maître de conférences en économie des médias à l'IEP de Paris.

Retour à Tunis

Suite de la première page

Le kéralisme militant de Bourguiba l'a totalement éliminé et toutes les femmes, jeunes et moins jeunes, s'habillent à l'occidentale, sans, toutefois, cette démarche encore mal assurée et un brin provocatrice des Marocaines. La laïcisation a été acceptée par l'ensemble de la société et ne choque plus personne. En somme, tout concourt à confirmer le tableau de sérénité, de progrès et de tolérance vendu avec succès par les offices de tourisme tunisiens en Allemagne, en France, en Italie et dans les pays scandinaves.

Cette description tant amène cache cependant une réalité loin d'être aussi reluisante. L'omnipotence de la machine policière du régime – destinée, dans un premier temps, à éradiquer le mouvement islamiste et, par la suite, à combattre toute velléité d'opposition démocratique –, exposée sous une lumière crue dans l'ouvrage de Nicolas Beau et Jean-

Pierre Tuquoi, *Notre ami Ben Ali*, et les articles de Catherine Simon (« La Tunisie de Ben Ali », *Le Monde* daté 21-23 octobre 1999), devient manifeste dès qu'on gratte un peu la surface des choses. Elle structure en réalité l'ensemble du système. Le contrôle de la population est total, me confient les universitaires, les diplomates ou les membres d'organisations non autorisées des droits de l'homme. Personne ne peut bouger le petit doigt – en d'autres termes, émettre une critique contre le régime ou contre son chef absolu – sans courir le danger de s'exposer à l'un ou l'autre des innombrables moyens dissuasifs, allant de la confiscation du passeport – de nombreuses personnes avec lesquelles je me suis entretenu sont privées de passeport et ne peuvent sortir du pays – à toutes les formes de chantage, de menaces, d'actes d'intimidation ou de mise en scène d'une répression brutale.

La répression exercée par le

pouvoir n'a plus recours, comme autrefois, aux méthodes des tortionnaires que furent, au Maroc, Dlimi ou Oufkir ; il n'y a plus de rafles massives ni les listes interminables de disparus qui refont surface aujourd'hui dans le Maroc nouveau. En Tunisie, la terreur interiorisée par les noyaux militants, syndicalistes et universitaires, en opposition ouverte au régime, explique que si la volonté acharnée de ce dernier à détruire quiconque se dresse contre son arbitraire et son absolutisme ne montre aucun signe de fléchissement, le nombre de ceux qui ne sont plus disposés à se laisser broyer, lui, au contraire, a diminué.

Le Grand Frère veille au silence et au conformisme résigné de la population. Les Tunisiens mangent et se taisent. Ils savent que, sous d'autres cieux, nombreux sont ceux qui ne mangent pas et qui doivent se taire quand même.

L'apothéose plébiscitaire qui a couronné la « campagne » présidentielle de Ben Ali, réélu pour un troisième mandat avec un score de 99,44 %, dans les jours qui ont précédé ma visite, fut accompagnée d'une censure implacable des moyens d'information. La presse française lue par la plupart des Tunisiens n'est représentée que par les hebdomadaires sportifs ou quelques titres de la presse du cœur. Je demande aux vendeurs des grands kiosques de l'avenue Bourguiba. *Le Monde* ? Il n'est pas arrivé. *Le Nouvel Observateur* ? Non plus. Bon, donnez-moi *Libération*. Le vendeur hausse les épaules. *Le Monde diplomatique*, alors ? Cette fois il lève les yeux au ciel comme on a coutume de le faire en Turquie.

Les changements politiques au Maroc sont systématiquement passés sous silence : toute idée de changement inquiète, et c'est en vain que je cherche dans les pages du *Renouveau* – qui jamais ne se renove – et du *Temps* – qui plane hors du temps – la moindre référence aux problèmes politiques et sociaux du pays. En clair, ils n'existent pas. Il n'y a qu'une seule chose qui se répète inlassablement : la salve de dithyrambes à la gloire du chef.

Le long des trottoirs du centre de la capitale, le portrait omniprésent de Ben Ali, accompagné de la légende : « *Le choix d'un pays* », couvre partout les vitrines et les murs. Même si celui qui est représenté est toujours le même, la garde-robe présidentielle et les symboles auxquels elle renvoie offre en revanche une variété infinie et exquise.

Ben Ali apparaît comme le parain du film éponyme, interprété

par Robert de Niro : cheveux d'encre teints et gominés ou per-ruque ajustée avec soin, sans le moindre poil qui dépasse. Le portrait le plus courant le montre en veston, plastron et col cassé aussi blanc que neige ; un cordon rouge, passé entre la veste et la chemise, lui barre le poitrail, une chaîne voyante de dignitaire ou de docteur *honoris causa* ; un médaillon en pendentif, en or massif, accroché juste à hauteur du foie. D'autres portraits le montrent de face, saluant de la main, toujours souriant, à côté du drapeau national, ou bien de profil, enserré par le drapeau et par deux garçons impétueusement propulsés vers l'avenir. Ou encore se frottant les mains avec l'air satisfait de celui qui vient de compter les gains réalisés dans un coup magistral à la Bourse ou qui vient de remporter la supercagnotte de la Loterie nationale.

Les combinaisons vestimentaires du président, plus simples, méritent également d'être décrites : chemise monocolore au col impeccablement amidonné, cravates de couleur bleue, bordeaux ou à carreaux, vestes grises, beiges ou bleu marine,

les plus défavorisées, autrefois tentées par l'islamisme, et dont la gestion est contrôlée directement par le chef de l'Etat, est source de toutes sortes de malversations profitant à la parentèle du président. Alors même que la catégorie d'entrepreneurs qui investit dans les secteurs les plus dynamiques et les plus rentables du monde des affaires a tendance à se réduire progressivement, en raison de la boulimie de la « famille » de Ben Ali.

Le « modèle tunisien » de progrès économique et de bien-être social peut-il être remis en cause du jour au lendemain sans précipiter l'écrasante majorité de la population dans une voie sans issue ? Quelques signes d'inquiétude quant à l'avenir, notamment après l'humiliation collective de la farce électorale « *à la bulgare* », vont effectivement dans ce sens. Un régime policier aussi autocratique ne peut évidemment répondre aux exigences d'une société moderne. La brèche ouverte entre la Tunisie officielle et le pays réel va inévitablement s'élargir jour après jour.

Au crépuscule, sur les ficus qui bordent l'avenue Bourguiba et

Le Grand Frère veille au silence et au conformisme résigné de la population. Les Tunisiens mangent et se taisent. Ils savent que, sous d'autres cieux, nombreux sont ceux qui ne mangent pas et qui doivent se taire quand même

finies pochettes en soie disposées dans la poche de poitrine du costume dessiné par Armani. Un Ben Ali flamboyant tassé dans un fauteuil doré recouvert de feutre ou de velours grenat, aux accoudoirs curvilignes et au siège colossal, dans le style Louis XVI, à nul autre pareil, des séries télévisées égyptiennes.

Quelles sont les perspectives de changement ? Aucune, à plus ou moins brève échéance, me répondent les membres de l'opposition exsangue et harcelée. Mais la corruption et le népotisme régnaient, en accaparant une partie chaque fois plus grande de la richesse nationale au profit des clans présidentiels et de leurs ramifications administratives, risquent, à moyen terme, de mener à une situation difficile, voire explosive.

Le Fonds national de solidarité (FNS), plus connu sous le nom de « 26-26 », créé pour répondre aux besoins des catégories sociales

les places adjacentes que j'observe depuis ma chambre de l'Hôtel Africa, des dizaines de milliers d'oiseaux décrivent lignes et points vite effacés : spirales, tourniolements, triangles, mobiles d'une beauté si éblouissante qu'on les dirait inspirés par Calder. Le sculpteur serait lui-même resté interdit devant tant de mouvements et de combinaisons sous le ciel splendide de Tunis. Je ne pouvais m'arracher à cet enchantement, perdu que j'étais dans la contemplation de ce flot de formes mouvantes, dessinées par la main invisible de l'artiste. C'étaient peut-être à ces créatures libres que, dans leur cage plus ou moins dorée, rêvaient les Tunisiennes et les Tunisiens, paresseusement assis à la terrasse des cafés.

Juan Goytisolo
(Traduit de l'espagnol par Abdelatif Ben Salem.)
© El País.

VIOLENCE ET RELIGIONS

Manuel de Diéguez sait pourquoi les religions vont périr (*Le Monde* du 28 décembre). Parce qu'elles ne peuvent plus et, du reste, ne veulent plus remplir leur rôle : soumettre la raison et la liberté au « dieu-idole », sacrifier des victimes à la divinité pour écarter ses « vengeances souteraines ». Ajouter, en somme, l'esclavage à l'esclavage, le malheur au malheur. Et si ce n'était pas leur rôle ? Bien sûr que leurs vêtements sont tachés, que leurs pas ont souvent été des faux pas, qu'elles sont engluées comme des oiseaux mazoutés dans les violences intimes et les violences sociales. Reste que, depuis toujours, des milliers d'inconnus admirables se sont risqués sans armes ni armures sur les parcours religieux et ont osé croire que la violence n'est ni le premier mot ni le dernier.

Robert de Montvalon
Paris



Pour être au croisement des **idées** et des **technologies**, retrouvez-nous en page 24

www.cappgemini.fr
toutes nos opportunités en ligne

La confiance en soi retrouvée de la Finlande

L'HISTOIRE, aux allures de conte de fées, symbolise d'une certaine manière l'insolente réussite de la Finlande actuelle. La municipalité de Pukkila, un « trou » situé à quelque 70 km au nord de la capitale Helsinki, vient d'obtenir le droit de vendre les actions que lui avait léguées, dans les années 60, un retraité originaire du village. A priori pas de quoi s'affoler : il s'agit d'un paquet de soixante actions d'une entreprise finlandaise fabriquant alors des pneus et des bottes, et le droit de souscrire à vingt autres titres. Depuis, la firme en question, Nokia, s'est reconvertie dans les téléphones mobiles pour en devenir le premier producteur mondial. Sa valeur boursière est devenue en décembre la plus élevée de toutes les compagnies européennes. Et le modeste portefeuille d'actions de Pukkila a atteint un niveau que ses 1 800 habitants n'auraient jamais soupçonné : il vaut aujourd'hui plus de 200 millions de markkas (34 millions d'euros) ! Largement de quoi améliorer le quotidien des trois cents retraités de la commune et de placer une partie du pactole dans des valeurs sûres.

Si les 5,1 millions de Finlandais n'ont pas tous la chance de posséder des actions Nokia, plus de 60 % d'entre eux utilisent un télé-

phone mobile. Pas seulement pour se parler, mais aussi pour consulter leurs comptes en banque, la météo, les dernières nouvelles ou pour se prononcer sur les thèmes d'actualité du moment. Au total, 1,2 million d'appareils portables ont été vendus dans le pays en 1999... Le succès de Nokia, qui représente à elle seule 60 % de la capitalisation de la Bourse d'Helsinki, a naturellement des répercussions sur l'ensemble de l'économie nationale. La firme joue le rôle de locomotive du produit intérieur brut (PIB), qui a progressé de 4 % en moyenne au cours de la seconde moitié des années 90 ! A peine trentenaires, ses cadres sont les ambassadeurs zélés de la nouvelle Finlande.

DE NOUVELLES INÉGALITÉS

Autre symbole d'une Finlande « qui gagne », même s'il réside désormais en Californie : Linus Torvalds. Cet ingénieur de vingt-neuf ans donne des cheveux blancs au géant Microsoft de l'Américain Bill Gates en distribuant son propre système d'exploitation informatique gratuitement sur Internet.

Autant de *success stories* démontrant combien la Finlande, qui élit son nouveau chef d'Etat, ne ressemble guère à celle que Martti Ahtisaari, président sortant, avait

trouvée à son arrivée au pouvoir en 1994. Le paysage était sensiblement plus sombre. Le pays nordique était encore embourbé dans une profonde dépression survenue quelques années plus tôt. Combiné à une crise monétaire et bancaire, l'écroulement de l'URSS voisine, alors son principal partenaire commercial sous forme de troc, avait ébranlé l'économie jusque dans ses fondements. Le PIB allait chuter de près de 15 % et le chômage grimper à 20 %, le plus fort taux d'Europe après l'Espagne. Il a fallu qu'une coalition « arc-en-ciel » – regroupant sociaux-démocrates, conservateurs, ex-communistes, libéraux et écologistes – adopte un vaste plan d'austérité à partir de 1995 pour que les nuages commencent à se dissiper.

Aujourd'hui, le taux de chômage officiel a nettement baissé même s'il reste encore élevé (10 %). Le gouvernement dirigé par le social-démocrate Paavo Lipponen peut se prévaloir de bonnes performances économiques. L'inflation demeure sous contrôle. La privatisation, à l'automne, d'une deuxième tranche de l'opérateur de télécoms Sonera a rapporté à l'Etat près de 20 milliards de markkas (3,37 milliards d'euros). Une somme consacrée en quasi-totalité au remboursement de la dette ex-

trémière du pays. Le budget devrait dégrader un excédent en 2000, après avoir accusé un léger déficit en 1999, selon les critères de l'Union économique et monétaire (UEM), dont la Finlande fait partie.

Mais l'embellie économique et l'enrichissement d'une minorité est porteuse d'inégalités peu conformes à la culture de l'Etat-providence existant en Europe du Nord. « *Le risque d'une polarisation de la société existe* », avertit Peter Boldt, économiste à la centrale syndicale SAK (1,1 million de membres). Avec, d'un côté, les industriels « branchés » du secteur multimédia et les spéculateurs boursiers et, de l'autre, les chômeurs de longue durée et les agriculteurs.

La nouvelle confiance en soi de la Finlande s'est manifestée aussi en politique internationale. Cinq ans après son entrée dans l'Union européenne (UE), le pays fait partie sans complexe du noyau des Etats membres les plus actifs, se félicite-t-on au bureau de la représentation de la Commission européenne à Helsinki. Les attermoiments de la Suède voisine ne sont pas de mise de ce côté-ci de la mer Baltique. Et c'est avec pragmatisme et un certain succès que les Finlandais ont assumé leur première présidence tournante de l'UE, au second semestre 1999. La relance du processus d'élargissement des Quinze à l'Europe de l'Est et l'acceptation de la Turquie comme candidate potentielle ont marqué le sommet d'Helsinki. Seul hic : le blocage d'un plan d'harmonisation fiscale, provoqué par Londres. Quant à la « *dimension septentrionale* », prônée par la Finlande dans le but de ne pas laisser isolée la Russie, elle n'a pas obtenu l'attention souhaitée de la part des autres membres de l'UE.

Il n'en demeure pas moins que ce petit pays, grand-duché de l'empire russe jusqu'en 1917 et d'une extrême prudence à l'égard de l'URSS pendant la guerre froide, dispose aujourd'hui d'une marge de manœuvre unique dans ses relations avec Moscou. « *L'appartenance à l'UE a offert à la Finlande une place sûre parmi les Etats indépendants d'Europe* », écrivait récemment Max Jakobson, observateur respecté des questions de sécurité et de politique étrangère. D'où le peu d'empressément du pays à envisager une adhésion à l'OTAN, sujet que seule une candidate à la présidence, Elisabeth Rehn, a tenté, en vain, d'imposer comme thème central de la campagne.

Antoine Jacob

Tournures utiles par Guillaume Dégé



« *Chassez le naturel il revient au galop* »

De la « culture de la guerre » à la recherche de la sagesse

LA PÉRIODE étant dévolue aux vœux et aux bilans, le deuxième « Forum de l'année », coorganisé par *Le Monde* et Radio Classique, a invité, jeudi 13 janvier à la Sorbonne, plusieurs personnalités du monde politique, économique, syndical ou universitaire – de François Bayrou, président de Force démocrate, à Emma Bonino, députée européenne ; de Jacques Rigaud, président de RTL, à Jean-Christophe Rufin, ex-président de Médecins sans frontières – à dresser un « état des lieux ». De ces diverses communications s'est dégagé le constat suivant : une fois évacuées les paniques liées au bogue, apaisée l'atmosphère de dévastation que les intempéries ont infligée aux hommes et au paysage à la veille du 1^{er} janvier 2000, et une fois retombé l'enthousiasme festif des réveillons, changer d'année, de siècle, de millénaire, ne signifie décidément pas changer d'époque. Et si mutation il y a, celles-ci ne se produisent pas là où on peut les attendre, ni surtout comme on les souhaiterait.

Tel était notamment le sens des interventions confiées à ceux qui étaient chargés d'incarner ou de représenter la philosophie : Luc Ferry, président du Conseil national des programmes, et Alain Finkielkraut. Alors que certains orateurs avaient tenu à souligner que pour eux la fin du XX^e siècle coïncidait avec l'année 1989, Luc Ferry a tenu à mettre en avant une autre mutation, aussi importante à ses yeux que la chute du communisme : la véritable révolution qu'entraînerait le passage au premier plan de la vie privée par rapport à la vie publique. La « culture de la guerre », dans la-

quelle les sociétés européennes ont longtemps baigné, aurait longtemps fait considérer le sacrifice de la personne à la nation ou à l'idéal politique comme allant plus ou moins de soi.

« DICTATURE DOUCE »

Aujourd'hui, dit Luc Ferry, c'est au contraire l'attention portée à la sphère privée qui domine. D'où la renaissance d'une exigence qui fut celle de la philosophie dès l'Antiquité : définir un « bien vivre » devenu primordial. Ni l'indispensable fidélité à la tradition ni l'engagement moral ou politique ne sont en mesure de la satisfaire. C'est en tout cas cette urgence qui assignerait une fonction nouvelle à la philosophie et expliquerait son actuel « retour ». Comment prendre le deuil d'un être aimé ?, réussir l'éducation des enfants ?, etc., autant d'énigmes, qui, pour Luc Ferry, trouvent leur solution non dans la morale ni dans la politique, mais dans la sagesse. « *Le respect des droits de l'homme est important dès lors qu'il fait défaut, comme au Rwanda ou au Kosovo, mais, même si les droits de l'homme étaient respectés partout, aucune des questions de la "vie bonne" ne serait résolue* », a-t-il souligné.

Ce réinvestissement de la sagesse, et la relégation partielle, qui en découle, de la morale des droits de l'homme ou de l'engagement politique, se heurte toutefois à un fait qui aujourd'hui alarme : vie privée et vie publique n'ont plus les limites ni la signification d'autrefois. Le progrès technique ou la crise de la famille ont fait exploser les barrières qui faisaient de l'intimité un lieu de repli, à l'abri des pouvoirs mais

aussi de la loi. Désormais, l'encadrement de la vie privée pourrait dériver vers le cauchemar toquevillien d'une « dictature douce » dans laquelle l'administration de la vie s'appliquerait à tant de domaines que l'espace de maîtrise laissé aux individus se réduirait à une illusion consolante, et non au champ d'application de la sagesse antique annoncé par Luc Ferry.

Autre source d'inquiétude : les mêmes « champs » qui furent propices à l'expression et à l'émancipation des individus courent souvent le risque de se transformer, fût-ce provisoirement, en mécanismes de « brutalisation » et de dressage. L'historien américain récemment décédé George Mosse, dont l'ouvrage célèbre, *De la grande guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, vient d'être enfin traduit chez Hachette Littératures, avait analysé le « mythe de la guerre » né, selon lui, chez les volontaires de la Révolution française, mais surtout cristallisé au cours du premier conflit mondial. Dans ce cadre, il avait montré comment l'alpinisme, considéré au XVIII^e et au XIX^e siècle comme le symbole même de l'affirmation de la liberté individuelle, s'est progressivement métamorphosé dans l'Allemagne des années 20 en école de discipline, d'autorité et en ersatz d'une vie militaire que le traité de Versailles avait rendue impossible.

Cette inversion de sens, Alain Finkielkraut se désole de la voir à l'œuvre dans le sport, dont il affirme être lui-même un « amateur malheureux », et que, dit-il, « *même au plus fort de la tempête soixante-huitarde* » il n'a « jamais conçu comme une forme d'aliéna-

tion ». A la faveur de la victoire française en finale de la Coupe du monde de football en 1998, on a pu croire que le sport était le refuge du bonheur et que, dans « *un grand moment de ferveur collective, la nation retrouvait la saveur oubliée du "nous"* ». La réalité est plus sombre : le sport serait devenu, estime Alain Finkielkraut, une obsession omniprésente qui, jadis « *symbole de liberté et de perfectibilité* », offrirait désormais le spectacle de « *la démesure* ». Trop d'argent en jeu, trop d'identification et de violence chez les supporters déçus, trop de mondialisation, trop de dopage... Le retour à une logique philosophique de la modération et de la mesure – celle d'Aristote – est donc à l'ordre du jour dans le sport, et tel serait aussi l'un des enjeux du XXI^e siècle. Un XXI^e où philosophes et « décideurs » semblent accorder fort peu de crédit à la politique pour remédier aux maux de la société, et réorienter les symboles pervertis « dans le bon sens ».

Nicolas Weill

PRÉCISION

CINÉMA

L'interprétation de la fréquentation obtenue par *Une pour toutes*, dans le commentaire des « Meilleures entrées en France » (*Le Monde* du 5 janvier), était faussée par le fait que le nouveau film de Claude Lelouch est sorti le samedi 1^{er} janvier ; il ne disposait donc pas de la même durée d'exploitation que les films sortis normalement le mercredi.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

Un Chili apaisé

L'ÉLECTION de Ricardo Lagos à la présidence du Chili n'est pas une révolution, puisque ce pays continuera à être gouverné par la coalition de centre-gauche au pouvoir depuis le rétablissement de la démocratie, en 1990. Mais elle a une valeur symbolique qui n'échappera à personne. Trente ans après Salvador Allende, c'est à nouveau un dirigeant socialiste qui entrera en mars prochain au palais de la Moneda. Pour les familles de tous ceux qui furent victimes de l'implacable répression qui suivit le coup d'Etat militaire du général Pinochet, en septembre 1973, il s'agit d'une véritable victoire morale. La joie qui a accueilli l'annonce des résultats du scrutin dans les rues de Santiago, dimanche soir 16 janvier, marque la fin d'une époque, celle où l'ombre de Pinochet continuait de planer sur la démocratie chilienne.

C'est un pays apaisé qui a préféré M. Lagos à son adversaire de droite, Joaquín Lavín. L'économie et les problèmes de la vie quotidienne ont dominé cette campagne. L'accablante répression qui se sont donnés dimanche soir MM. Lagos et Lavín devant les caméras de télévision montre à quel point le Chili de l'an 2000 n'est plus celui de 1970. Le temps n'est plus où des secteurs entiers de la société chilienne refusaient de reconnaître la légitimité du président Allende, tandis que la CIA complotait contre ce dernier et encourageait les camionneurs à désorganiser la vie économique du pays. La planète était alors divisée en deux camps, les Etats-Unis étaient prompts à voir dans

tout mouvement populaire l'effet de sombres menées soviétiques souterraines, et l'Amérique du Sud comptait bien plus de dictatures que de démocraties.

Contrairement à ce qu'on avait pu craindre lors de l'arrestation du général Pinochet à Londres, en octobre 1998, cet événement sans précédent n'a pas déstabilisé la démocratie chilienne. Elle a, au contraire, démontré à cette occasion sa maturité. La mise en cause directe de l'ancien dictateur, loin de diviser à nouveau la société chilienne, a eu un effet bénéfique. Pour tous ceux qui avaient eu à souffrir de la répression, la perspective que le général Pinochet aie, même tardivement, à répondre de ses crimes devant un tribunal permettait d'effectuer un travail de deuil longtemps différé. Au Chili même, le geste accompli, à la demande d'un juge espagnol, par les autorités britanniques a levé en quelque sorte un interdit. Les arrestations et les procès des anciens tortionnaires se sont multipliés.

Le cas Pinochet constitue un précédent dans les relations internationales. Il sera désormais possible de poursuivre hors de son pays un ancien chef d'Etat accusé de crimes contre l'humanité. Quelle que soit l'issue de la procédure en cours, et même si, comme il est probable, l'ancien dictateur est autorisé, pour des raisons médicales, à rentrer dans son pays, rien ne sera plus comme avant : la justice chilienne sera désormais moins inhibée dans son action ; M. Pinochet rentrera dans un pays dirigé par un homme, Ricardo Lagos, qui fut l'un de ses plus farouches opposants.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynet

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;

Laurent Grelsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ;

Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ;

Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;

Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 1 005 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,

Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

« Le Crépuscule des dieux »

ON SAIT quel soin George Sebastian prodigue aux ouvrages qui lui sont confiés : pour *Le Crépuscule des dieux* la tâche est écrasante. Malgré le petit nombre de répétitions dont il disposait – n'oublions pas que l'Opéra de Paris n'a ouvert que lundi, après un mois de grève –, il est parvenu à éclairer jusqu'en ses moindres recoins cette partition si dense.

Rien de hasardeux dans son interprétation : nuances, mouvements, dosage des sonorités, tout est exactement ce qui convient pour que les détails prennent leur juste relief et que l'ensemble demeure le colossal monument voulu par Wagner. Les musiciens suivent le chef avec une exemplaire docilité, et eux aussi montrent les mêmes qualités, la même foi et le même amour de leur art. On leur a fait un triomphe. Ils l'avaient mérité, et si

l'on a réclamé George Sebastian sur le plateau à la fin de l'ouvrage ce ne fut que justice.

Kirsten Flagstad est une Brünnhilde égale à l'Ysolde qu'elle fut lorsqu'elle parut récemment dans ce rôle. Ses moyens vocaux d'une ampleur exceptionnelle lui permettent de se dépenser sans donner à aucun moment le moindre signe de fatigue, et la qualité de son organe, sa puissance, son art des nuances, font que les passages de douceur prennent avec elle une sorte de velouté qui émeut jusqu'au tréfonds de l'être.

Quant à Max Lorenz, il est le Siegfried de fougue et de jeunesse dont l'inconsciente trahison n'entache point la pureté. La manière dont il a joué son rôle est inoubliable.

René Dumesnil
(18 janvier 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du *Monde* : 01-42-17-29-33. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

2000 UNIVERSITÉ DE TOUS LES SAVOIRS

Claudine Cohen, historienne des sciences

Un nouveau regard sur la femme des origines

Des travaux conjugués d'ethnologie et de préhistoire ont remis en cause la vision traditionnelle de la compagne d'« Homo sapiens ». Son rôle actif, à l'époque paléolithique, est désormais reconnu dans la recherche de la nourriture ou dans l'utilisation des outils

Dans la série de conférences organisées par la mission 2000 sous le signe de l'Université de tous les savoirs, Claudine Cohen, chercheuse à l'École des hautes études en sciences sociales (Ehess), a présenté, le 11 janvier, une communication sur l'homme préhistorique.

Nous publions la dernière partie de sa leçon, consacrée au statut de la femme. Rompant avec beaucoup d'idées reçues, elle montre que celle-ci, loin d'être réduite à la passivité et vouée à des tâches subalternes, participait sans doute activement à la vie du groupe.

Le XIX^e siècle n'avait pas donné une image très glorieuse de la femme préhistorique. Le héros de la préhistoire, de Figuière à Rosny, c'est l'homme de Cro-Magnon, armé d'un gourdin, traînant sa conquête par les cheveux pour se livrer à d'inavouables orgies dans l'obscurité de la caverne... La sauvagerie des « âges farouches » est alors prétexte à des allusions à la brutalité sexuelle, au viol. Cet intérêt pour les mœurs sexuelles des origines est sans doute l'envers de la prudence d'une époque. Il rejoint celui que l'on commence à porter aux ténèbres de l'âme, aux pulsions primitives, inconscientes, qui s'enracinent dans les époques primitives de l'humanité.

Notre regard aujourd'hui semble se transformer. Notre héros de la préhistoire, c'est une héroïne, Lucy, une Australopithecé découverte en 1974 dans le site de Hadar en Éthiopie et qui vécut il y a près de trois millions d'années. Innombrables sont les récits, scientifiques ou vulgarisés, qui nous retracent les bonheurs et les aléas de son existence. Signe des temps : la femme a désormais une place dans la préhistoire.

Les anthropologues ont renouvelé l'approche de la question des relations entre les sexes aux temps préhistoriques en mettant l'accent sur l'importance, dans le processus même de l'hominisation, de la perte de l'œstrus, qui distingue la sexualité humaine de celle des autres mammifères. Tandis que l'activité sexuelle chez la plupart des animaux, y compris les grands singes, est soumise à une horloge biologique et hormonale, celle qui détermine les périodes de rut, la sexualité humaine se situe sur fond d'une disponibilité permanente. Cette disponibilité fut sans doute la condition de l'apparition des normes et des interdits qui, dans toutes les sociétés, limitent les usages et les pratiques de la sexualité. Peut-être a-t-on vu alors naître des sentiments de ten-

resse, s'ébaucher des formes de la vie familiale, de la division du travail, et s'établir les règles morales, l'interdit de l'inceste et les structures de la parenté dont les anthropologues nous ont appris qu'ils se situent au fondement de toute culture.

Depuis environ trois décennies, des travaux conjugués d'ethnologie et de préhistoire ont remis en cause les idées reçues sur l'inanité du rôle économique et culturel des femmes dans les sociétés paléolithiques. Les recherches des ethnologues sur les Bushmen d'Afrique du Sud ont ouvert de nouvelles voies pour la compréhension des modes de vie et de subsistance, des structures familiales et de la division sexuelle du travail chez les peuples de chasseurs-cueilleurs.

Dans ces groupes nomades, les femmes, loin d'être passives, vouées à des tâches subalternes, immobilisées par la nécessité d'élever les enfants, et dépendantes des hommes pour l'acquisition de leur subsistance, jouent au contraire un rôle actif à la recherche de nourriture, cueillant, chassant à l'occasion, utilisant des outils, portant leurs enfants avec elles jusqu'à l'âge de trois ans. Ces études ont conduit les préhistoriens à repenser l'existence des *Homo sapiens* du paléolithique supérieur, à récuser les modèles qui situaient la chasse (activité exclu-



plantes, de fruits, de coquillages). L'archéologue américain Lewis Binford est allé plus loin en insistant sur l'importance au paléolithique des activités, non de chasse, mais de « charognage », de dépeçage, de transport et de consommation de carcasses d'animaux morts, tués par d'autres prédateurs. Des preuves d'activités de ce type se trouveraient dans

exemple à la taille des fines industries sur éclats, qui abondent à toutes les époques du paléolithique, qu'elles aient inventé, il y a quelque 20 000 ans, la corde et l'art du tissage de fibres végétales, dont témoignent les parures et les vêtements qui ornent certaines statuettes paléolithiques : la résille qui coiffe la « dame à la capuche » de Brassempouy, le « pagne » de la vénus de Lespugue, les ceintures des vénus d'ivoire de Kostienki, en Russie...

Ces vénus paléolithiques nous donnent-elles pour autant une image réaliste de la femme préhistorique ? Si tel était le cas, il faudrait croire, comme le disait avec humour Leroi-Gourhan, que « la femme paléolithique était une nature simple, nue et les cheveux bouclés, qui vivait les mains jointes sur la poitrine, dominant sereinement de sa tête minuscule l'épouvantable affaissement de sa poitrine et de ses hanches » (*La Préhistoire de l'art occidental*, Mazenod, 1971)... Ces vénus ont suscité une multitude d'interprétations – tour à tour anthropologiques, physiologiques, voire gynécologiques, religieuses, symboliques. Certains, s'appuyant sur l'abondance dans l'art paléolithique des images sexuelles et des objets réalistes – vulves féminines ou phallus en érection, scènes d'accouplement, corps de femmes dont les seins, les fesses et le sexe sont extraordinairement soulignés – y ont vu l'expression sans détour de désirs et de pratiques sexuels, en somme l'équivalent paléolithique de notre pornographie...

Des études féministes ont mis en cause le fait, donné pour une « évidence », qu'il puisse s'agir d'un art fait par des hommes et pour des hommes. Chez les Aborigènes australiens, l'art sacré est en certaines occasions réservé aux

femmes. Si on admet que l'art paléolithique a pu avoir une fonction rituelle et religieuse, ses figurations et ses objets pourraient avoir été destinés, plutôt qu'à un usage exclusivement masculin, à l'usage des femmes ou à l'initiation sexuelle des adolescentes.

L'ethnologue californienne Marija Gimbutas a reconnu dans ces vénus paléolithiques des images de la « Grande Mère », figure cosmogonique, symbole universel de fécondité, qui se retrouve au néolithique et jusqu'à l'âge du bronze dans toute l'Europe : ces sociétés dont les religions auraient été fondées sur le culte de la « Grande Déesse » auraient connu, de manière continue jusqu'à une époque relativement récente, des formes de pouvoir matriarcales et des formes de transmission matrilinéaires, avant d'être remplacées par des structures sociales à dominance masculine et des religions patriarcales. L'histoire ultérieure nous a toutefois montré que le culte de la mère pouvait exister dans des religions à dominance masculine, et dans des sociétés comportant une bonne part de misogynie...

Quoi qu'il en soit, l'image de la femme du paléolithique a changé. S'il reste souvent à peu près impossible de désigner précisément ce qui dans les rares vestiges de la préhistoire ressortit à l'activité de l'un ou l'autre sexe, ces nouvelles hypothèses et ces nouveaux savoirs nous livrent une image plus vivante, plus colorée, plus ressemblante peut-être, de la femme des origines.

Comme tous les savoirs de l'origine, la préhistoire est un lieu inépuisable de questionnements, de rêves et de fantasmes. Elle représente un monde à la limite de la rationalité et de l'imaginaire. Mais l'imagination, en ce domaine, ne

saurait être réduite à une combinaison de thèmes fixés, archétypes ou lieux communs. Elle crée et se renouvelle en fonction des découvertes, mais aussi des représentations prégnantes en un moment et dans un contexte particulier.

La préhistoire est une science interdisciplinaire, qui mobilise la géologie, la biologie, l'archéologie, l'ethnologie, l'histoire de l'art... Mais elle est avant tout une discipline historique, dont les documents sont pourtant beaucoup plus pauvres que ceux de l'histoire : ce sont des traces, des vestiges fragmentaires et muets, auxquels il faut donner sens, et dont l'interprétation est un lieu privilégié de projection de nos propres cadres mentaux et culturels...

C'est pourquoi on peut prophétiser sans risque que l'humanité préhistorique du XXI^e siècle ne ressemblera pas à celle du XIX^e ou du XX^e siècle. Non seulement parce que des découvertes, suscitées ou inattendues, surgiront du terrain ou du laboratoire, mais aussi parce que nos sociétés, et la conscience que nous en avons, changeront elles aussi, inévitablement. Car l'homme et la femme préhistoriques ont une double histoire, la leur et celle de nos représentations.

Claudine Cohen

Programme des conférences

Janvier. Le 19, Gilbert Hottois, *La technoscience : entre technophobie et technophilie*. Le 20, Anne Fagot-Largeault, *Liberté de recherche et éthique de l'expérimentation*. Le 21, Jacques Bouveresse, *Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ?* Le 22, Bernard Chevassus, *L'appropriation du vivant : de la biologie au débat*. Le 23, René Frydman, *L'embryon humain, sujet de savoir, objet de passions*. Le 24, Alain Prochiantz, *Développement et évolution du système nerveux*. Le 25, Olivier Houdé, *Le développement de l'intelligence chez l'enfant*. Le 26, Etienne-Emile Baulieu, *Vieillesse et hormones stéroïdes*. Le 27, Jean Weissenbach, *Le séquençage du génome : comment et pourquoi*. Le 28, Jean-Paul Renard, *Clonage reproductif, clonage thérapeutique*. Le 29, Pierre Chambon, *Transgénèse, mutagenèse et génomique fonctionnelle chez les mammifères*. Le 30, Louis-Marie Houdebine, *La transgénèse et ses applications*. Le 31, Axel Kahn, *Les enjeux éthiques de la génétique*.

Les conférences sont données au Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris, à 18 h 30 en semaine, à 11 heures les samedis et dimanches.



CLAUDINE COHEN

■ Née le 21 novembre 1951, docteur ès lettres, Claudine Cohen est chercheuse en histoire des sciences à l'École des hautes études en sciences sociales, où elle codirige, avec Henri Atlan, le programme de recherches « Biologie et société ». Elle est également chercheuse invitée au Dibner Institute du MIT (Cambridge, États-Unis). Ses recherches portent sur l'histoire de la paléontologie et de la préhistoire de l'homme. Elle est l'auteur de *Boucher de Perthes. Les origines romantiques de la préhistoire* (Belin, 1989), *Le Destin du mammoth* (Seuil, 1994), *L'Homme des origines. Savoirs et fictions en préhistoire* (Seuil, 1999) et *La Genèse de Tellimed. Théorie de la terre et histoire naturelle en Europe à l'aube des Lumières* (Vrin, à paraître). Elle collabore à plusieurs revues d'information et de vulgarisation scientifique (*Sciences et avenir*, *Sciences et vie*, *La Recherche*, *Pour la science*, *ISIS*).

sivement masculine) à l'origine de formes de la vie sociale, et à élaborer des scénarios plus complexes et nuancés, mettant en scène la possibilité de collaborations variées entre hommes et femmes pour la survie du groupe.

La figure épique de *Man the Hunter*, le héros chasseur poursuivant indéfiniment le gros gibier, a donc vécu. Il faut désormais lui adjoindre celle de *Woman the gatherer*, la femme collectrice (de

la nature et la distribution des outils de pierre sur certains sites de dépeçage, et dans la sélection des parties anatomiques des animaux consommés. Si tel est le cas, des femmes ont pu participer à ces activités, et être, tout autant que les hommes, pourvoyeuses de nourriture.

Il est aussi probable que les femmes aient été très tôt techniciennes, fabricatrices d'outils, qu'elles se soient livrées par

Elisabeth Guigou, ministre de la justice, au « Grand Jury RTL-« Le Monde »-LCI »

« L'idée est très simple : l'impartialité de la justice, fondée sur l'indépendance et la responsabilité »

« Souhaitez-vous que le premier ministre demande au président de la République le report du Congrès ?

– Si on lit bien la Constitution, le gouvernement n'a pas à proposer le report ou, d'ailleurs, la date du Congrès au président de la République. C'est le président qui décide, et lui seul. En novembre 1998, lorsque la loi constitutionnelle qui va être présentée au Congrès le 24 janvier avait été votée par les députés et par les sénateurs, séparément, le président aurait pu convoquer le Congrès. Il ne l'a pas fait. C'était son choix, le gouvernement l'a parfaitement respecté. Le président avait souhaité attendre que l'on ait eu une première lecture, dans chacune des deux Chambres, des projets de loi sur la présomption d'innocence et sur les rapports chancellerie-parquet. Et c'est lorsque cette « condition » a été remplie que le président de la République a décidé, seul, sans proposition du premier ministre, de convoquer le Congrès.

– Vous avez porté cette ré-

forme depuis maintenant deux ans. Ne serait-ce pas un échec pour vous si elle n'était pas votée ?

– Ce serait une très grosse déception, évidemment ! Et, surtout, j'aurais le sentiment que notre pays manquerait une occasion. Cette réforme vient de loin. En juillet 1993, la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, proposée par M. Balladur, donnait des garanties de nomination aux magistrats du siège. Elle avait été préparée par une commission installée par François Mitterrand, la commission Vedel, et la gauche l'avait votée. Pourquoi, aujourd'hui, une réforme préparée par une commission présidée par M. Truche, qu'avait installée M. Chirac, et proposée par un gouvernement de gauche ne serait-elle pas votée par la droite ?

– Toutes les grandes réformes de société – l'abolition de la peine de mort, l'interruption volontaire de grossesse – ont suscité beaucoup de réticences à droite ; elles sont « passées » avec les voix de la gauche et certaines voix de droite,

parce que des députés et des sénateurs de droite ont fait le choix de la modernité. Aujourd'hui, ceux qui ont voté pour ces grandes réformes, à droite, peuvent en être fiers, et tout le monde reconnaît que cela a été très bon pour notre démocratie.

– Vous tentez aujourd'hui de convaincre la droite. N'auriez-vous pas dû commencer par l'écouter lors de l'examen des différents textes que vous avez soumis au Parlement ?

– Il est faux de dire que je n'ai pas eu de discussions et de débats avec les parlementaires, aussi bien de la majorité que de l'opposition. Cette réforme, je l'ai définie en octobre 1997, tous ses objectifs étaient connus ; il y a eu un débat, en janvier 1998, sur la totalité de la réforme, aussi bien à l'Assemblée nationale qu'au Sénat ; ensuite, nous avons eu des débats très longs sur le projet de loi constitutionnelle, pour laquelle j'ai accepté des amendements voulus par la majorité sénatoriale, qui est à droite.

– Ce sont des textes complexes,

mais l'idée est très simple : c'est l'impartialité de la justice, fondée sur l'indépendance et la responsabilité. Cela, les Français l'ont compris cinq sur cinq ! 80 % des Français, sondage après sondage, disent « oui » à la réforme.

– Le texte sur la responsabilité des magistrats, quand même, est venu sur le tard...

– Dans ma communication d'octobre 1997 au conseil des ministres, il y avait déjà les deux grandes orientations de ce texte qui suscite des discussions aujourd'hui : la mobilité des magistrats et la création d'une commission des plaintes des citoyens. Les deux lois organiques – pour préciser la composition du Conseil supérieur de la magistrature et pour rénover le statut des magistrats – sont liées à la loi constitutionnelle. Si j'avais voulu présenter ces textes avant que la loi constitutionnelle ne soit votée, le Conseil d'Etat aurait refusé de les examiner. J'avais détaillé mes intentions aussi bien à l'Assemblée nationale qu'au Sénat. J'ai décidé d'envoyer aux parlementaires l'avant-projet

de texte. J'ajoute que ce projet concernant le statut des magistrats est en discussion avec leurs syndicats depuis un an et demi. J'ai présidé moi-même plusieurs réunions à ce sujet. C'est donc un faux procès que de dire qu'il y a eu improvisation. Ceux qui étaient attentifs aux débats le savent bien.

– Avez-vous, le gouvernement et vous-même, le sentiment d'avoir été piégés par le président de la République dans cette histoire ?

– Non, je n'ai pas ce sentiment-là. Le président de la République a constamment soutenu cette réforme.

– La soutient-il toujours aussi fermement, aussi éloquemment ?

– C'est à lui de savoir s'il souhaite s'exprimer de nouveau. Je n'ai aucun conseil ni recommandation à faire au président de la République. C'est sa responsabilité, mais chacun est responsable.

– Vous dites que vous n'exercez pas de pressions sur les magistrats, mais vous faites communiquer tous les dossiers

dits « sensibles ». Pour en faire quoi ?

– Je demande à être informée des affaires qui sont traitées par les parquets et à être informée par les parquets. Pourquoi ? Parce qu'il est indispensable de savoir comment évolue le traitement des affaires, dès lors que je donne des directives de politique pénale générale. Par exemple, il m'importe de savoir ce que l'on fait en matière de lutte contre les sectes. Mais c'est vrai aussi pour certaines affaires qui défrayent la chronique, qui sont dans la presse. Ce n'est pas parce que je suis informée que j'interviens. On peut être informé et puis décider – c'est mon choix – de ne pas intervenir. Je suis informée, d'abord, parce que je dois pouvoir informer et le gouvernement et l'Assemblée nationale et le Sénat. D'autre part, c'est le rôle d'un gouvernement d'être informé. »

Propos recueillis par Anita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

Le Sénat va se prononcer sur les relations entre Arte et France Télévision

La discussion du projet de loi sur l'audiovisuel commence au Palais du Luxembourg, mardi 18 janvier. Outre l'avenir de la chaîne franco-allemande, le numérique terrestre, les télévisions locales, le financement du service public et les quotas de chanson française devraient être les principaux sujets abordés

LES SÉNATEURS auront le premier du débat sur la place de La Sept-Arte par rapport au groupe France Télévision, lors de la discussion sur le projet de loi sur l'audiovisuel qui commence mardi 18 janvier. Après plusieurs mois de polémique franco-allemande et dans les milieux intellectuels français, Lionel Jospin et Catherine Trautmann, ministre de la communication, devaient trancher, lundi 17 janvier, sur l'indépendance de la chaîne culturelle à l'égard du groupe des télévisions publiques.

En dépit des nombreuses discussions qui ont eu lieu à tous les niveaux, Français et Allemands ne sont pas parvenus à se mettre d'accord. Le dernier point d'achoppement a été le mode de nomination du PDG de France Télévision, dont les Allemands refusent qu'elle relève du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Bizarrement, ce sujet fait aussi partie des 93 amendements présentés par la Commission des affaires culturelles du Sénat. Ses membres ont imaginé un système complexe dans lequel le CSA jouerait le rôle de chasseur de têtes

pour le compte du gouvernement, qui nommerait à nouveau les responsables de l'audiovisuel public en conseil des ministres. « *Un tel retour en arrière est impossible et, d'ailleurs, il serait anticonstitutionnel. Le Sénat ne peut pas prendre un tel risque* », prévient Catherine Trautmann.

Si les critiques des sénateurs seront sans doute plus mesurées que celles des députés, certains amendements touchent tout de même à l'architecture du texte. « *Le projet de loi manque de dynamisme sur les défis technologiques comme le numérique* », lance Jean-Paul Hugot, rapporteur (RPR) de la commission des affaires culturelles. Les sénateurs souhaitent notamment que le service public dispose de deux multiplexes sur les six actuellement disponibles et que cette technique permette le développement des télévisions locales. « *Ce sera un débat de défrichage au cours duquel nous continuerons de prendre des avis afin de préparer les amendements qui seront présentés par le gouvernement lors de la seconde lecture à l'Assemblée nationale* », répond Catherine Trautmann, qui attend cette semaine le

rapport demandé à Raphaël Hadas-Label pour arrêter la position définitive du gouvernement.

La ministre devra cependant se prononcer sur l'amendement déposé par la sénatrice (PS) Danièle Pourtaud, qui – à l'instar de ce qui se passe pour les radios – voudrait que les associations puissent obtenir des fréquences et bénéficient d'un fonds de soutien. Les sénateurs socialistes devraient aussi déposer un amendement destiné à favoriser la présence des radios généralistes sur l'ensemble du territoire.

DURÉE DES SPOTS

Les sénateurs vont aussi débattre du mode de financement du service public et notamment de la baisse du temps consacré à la publicité. La commission des affaires culturelles estime, en effet, que ce n'est pas à la loi de fixer la durée des spots. « *Cela relève plutôt des contrats d'objectifs, dont nous souhaitons qu'ils soient signés par le ministre de la communication et par celui chargé des finances* », estime M. Hugot. Certains sénateurs, comme Michel Pelchat (UDF), devraient être encore plus

virulents dans l'exigence de moyens supplémentaires pour la télévision publique.

L'exclusivité de diffusion des chaînes publiques sur les bouquets satellitaires sera un des autres points de controverse entre le gouvernement et les sénateurs de l'opposition. Ces derniers ne manqueront pas de s'appuyer sur la décision de la commission européenne, qui a confirmé, il y a quelques semaines, que « *l'exclusivité des chaînes généralistes est absolument nécessaire, et même consubstantielle à l'existence de TPS* », et a prolongé l'autorisation de diffusion jusqu'au 16 décembre 2001 (*Le Monde* du 21 décembre). Les sénateurs, en effet, ne sont pas d'accord avec le texte voté par l'Assemblée nationale, qui prévoit la fin de l'exclusivité de diffusion des chaînes du service public.

Il est un point, en revanche, sur lequel la discussion au Sénat pourrait apporter une solution à un des débats qui agite le milieu radiophonique : c'est celui des quotas de chansons françaises. Après plusieurs mois de discussions entre les responsables des radios, les auteurs-interprètes, les producteurs

de disques, le CSA et le ministère de la culture, il semble qu'une solution pourrait être trouvée à travers un amendement présenté par Michel Pelchat, déjà auteur du premier amendement sur ce thème en 1986.

« *Il faut d'abord rappeler que ce texte a permis que les ventes d'enregistrements francophones passent de 28 % en 1993 à 60 % aujourd'hui* », précise M. Pelchat, qui est cependant prêt à modifier son texte pour l'adapter au nouveau paysage radiophonique et aux revendications des radios qui diffusent principalement les anciennes rengaines. Outre les 40 % de chansons nationales, dont la

moitié de nouveaux talents et de nouvelles productions déjà prévus, les opérateurs pourraient, à condition de signer une convention avec le CSA, choisir entre trois autres systèmes : 60 %, dont 10 % de nouvelles productions ; 60 %, dont 5 % de nouveaux talents et 35 %, dont 25 % de jeunes talents et 10 % de nouvelles productions.

Pour être définitivement adopté, ce point devra être soumis aux députés, qui discuteront à nouveau de ce projet de loi, en deuxième lecture, les 29 février, 1^{er} et 2 mars.

Françoise Chirot

Arte réussit moins bien en Allemagne

FRANCFORT

de notre correspondant

L'audience d'Arte, en Allemagne, reste largement en deçà de ses performances françaises. Le dimanche, les soirées thématiques de la chaîne, imaginée par Helmut Kohl et François Mitterrand pour contribuer au rapprochement des deux peuples, sont toujours regardées par quatre à cinq fois moins de téléspectateurs allemands. En 2001, les objectifs de diffusion tiennent d'ailleurs compte de ce décalage : alors que les responsables d'Arte visent entre 4 % et 5 % de part de marché en France, ils espèrent un modeste 1 % outre-Rhin.

Ce fossé s'explique d'abord par la forte concurrence à laquelle est confrontée la chaîne en Allemagne. Outre l'offre hertzienne, une trentaine de programmes câblés sont à la disposition des téléspectateurs sur un marché où plus des trois quarts des foyers sont raccordés au câble. Ces chaînes, souvent thématiques, constituent des rivales d'autant plus directes qu'Arte est diffusée uniquement par câble et satellite. Sans diffusion terrestre, elle n'est donc théoriquement visible que dans environ 80 % des foyers.

En outre, un autre programme à vocation culturelle (3 Sat) essaie d'attirer le même type de téléspectateurs en Allemagne, Autriche et Suisse. Diffusé toute la journée, il mise un peu plus sur les services, le

divertissement, et il a l'avantage de ne s'appuyer que sur la langue allemande... Cette situation de concurrence risque d'ailleurs de se compliquer encore avec la relance, depuis cet automne, par le groupe Kirch et son associé Murdoch (BSkyB), d'un bouquet numérique payant compétitif.

CALÉE SUR L'HORAIRE FRANÇAIS

L'audience d'Arte a pu être gênée par d'autres facteurs. Bien que le « prime time » débute outre-Rhin à 20 h 15, la chaîne franco-allemande s'est calée sur l'horaire français pour ouvrir ses soirées vers 20 h 45. Quelques réaménagements ont été faits pour pallier cet inconvénient lié aux différences culturelles entre les deux voisins. Par ailleurs, avant de débiter ses programmes, à 19 heures, Arte est précédée par une chaîne destinée aux enfants, le Kinder Kanal, dont les jeunes téléspectateurs ne sont naturellement pas enclins à regarder la chaîne culturelle.

Bien que son image soit « *très bonne parmi les téléspectateurs qui lui sont fidèles* », précise-t-on à Arte Deutschland TV, la chaîne ne jouit sans doute pas de la même réputation auprès des élites intellectuelles allemandes. Plus dispersées qu'en France, pour cause de fédéralisme, ces dernières auraient tendance à davantage se méfier du média télévision.

Philippe Ricard

Les chaînes « pirates » réclament des fréquences

LES TÉLÉVISIONS libres se sont signalées au bon souvenir des législateurs avant l'examen au Sénat, mardi 18 janvier, de la loi sur l'audiovisuel. A l'appel de la Coordination permanente des médias libres (CPML), une vingtaine de chaînes « pirates » ont diffusé, samedi 15 janvier, leurs émissions à travers la France pour réclamer « *un tiers secteur audiovisuel* ». La CPML souhaite que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) attribue, dès maintenant, des fréquences aux télévisions libres sans attendre le numérique hertzien prévu, au mieux, fin 2001.

« *Nous affirmons que les fréquences ne manquent pas et que seule une discrimination positive pourra aujourd'hui rééquilibrer le paysage audiovisuel français (PAF)* », pointe les animateurs de la CPML. A l'appui de cette « *nuît des télé libres* », la CPML a aussi prévu d'« *envahir* » le Palais Bourbon. A l'invitation des députés Verts, la CPML et la Fédération nationale des vidéos de pays et de quartiers participeront à un colloque organisé, lundi 31 janvier, à l'Assemblée nationale.

REPRISE SUR LES RÉSEAUX CÂBLÉS

A Paris, Télévision ouverte partout (TOP tv) a choisi d'émettre, symboliquement, depuis le parvis des Droits de l'homme et des libertés au Trocadéro. TOP tv est dirigée par Michel Fiszbin, porte-parole de la CPML, ancien animateur de la radio Carbone 14 et cofondateur des chaînes Antène 1 et Télé Huit-Mont-Blanc. Pour lui, cette diffusion sur le canal 35, réservé au réseau Multivilles, est un coup de semonce. Top tv a prévu d'émettre 24 heures

sur 24 dès la mi-février. Avec Top tv, M. Fiszbin parie sur « *l'innovation et la création* ». Il souhaite « *retrouver l'esprit de Carbone 14 appliqué à la télévision d'aujourd'hui et sortir des chemins battus des grandes chaînes généralistes* ».

Outre un canal hertzien analogique, M. Fiszbin « *revendique aussi une reprise sur les réseaux câblés de Paris et de l'Ile-de-France* ». Selon lui, « *les opérateurs du câble et du satellite devraient obligatoirement diffuser (must-carry) les chaînes locales associatives* ». Pour financer les 5 millions de francs de budget annuel de Top tv, il table sur « *le parrainage, le mécénat et sur le fonds de soutien à l'expression audiovisuelle d'accès public que devra créer la loi Trautmann* ».

Guy Dutheil

DÉPÊCHES

■ **RADIO** : Skyrock reste la première radio des moins de 20 ans. La station a enregistré 5,9 % d'audience cumulée, lors du sondage Mediаметrie réalisé de novembre à décembre 1999 (*Le Monde* du 15 janvier). Elle se place en cinquième position des radios musicales.

■ **COMMUNICATION** : selon le magazine *Der Spiegel* du 15 janvier, Sony Music, filiale du japonais Sony, et le britannique EMI, numéro trois mondial, figurent « *tout en haut de la liste* » des rachats envisagés par l'allemand Bertelsmann. « *Je veux que nous devenions cette année le numéro un dans le commerce de la musique* », a déclaré Thomas Middelhoff, président de Bertelsmann.

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 18 JANVIER

■ **FRANCE** : débat à l'Assemblée nationale sur la loi de transposition en droit français de la directive européenne sur l'électricité.

■ **ROYAUME-UNI** : production industrielle de novembre.

MERCREDI 19 JANVIER

■ **ÉTATS-UNIS** : enquête mensuelle sur les conjonctures régionales.

■ **ROYAUME-UNI** : statistiques de l'emploi de décembre.

■ **FRANCE** : publication du rapport annuel de la Cour des comptes.

JEUDI 20 JANVIER

■ **JAPON** : statistiques sur la production industrielle de novembre.

■ **UNION EUROPÉENNE** : conseil de la Banque centrale européenne à Francfort.

VENDREDI 21 JANVIER

■ **ÉTATS-UNIS** : publication de la balance commerciale de novembre.

■ **FRANCE** : publication par l'Insee de l'indice de la production manufacturière pour novembre.

Grève dans le secteur informatique à l'appel des syndicats CGT, CFTC, FO et SUD, pour protester contre l'accord de branche sur les 35 heures que le Syntec (patronat) a signé avec la CFDT et la CFE-CGC.

SAMEDI 22 JANVIER

■ **JAPON** : réunion des ministres des finances du G 7.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **GLAXO WELLCOME/SMITHKLINE BEECHAM** : les groupes britanniques de pharmacie ont annoncé, lundi 17 janvier, leur fusion pour créer le numéro un mondial du secteur. (*Lire page 17.*)

● **MICHELIN** : le fabricant français de pneumatiques a décidé de construire une usine en Inde, représentant un investissement de 116 millions de dollars, a annoncé, dimanche, le vice-président de Michelin India, Jean-Philippe Legrand.

● **CHAÎNE ET TRAME** : le groupe textile est sur le point de changer de propriétaire, son principal actionnaire, Claude Seror, qui détient 35 % de la société, souhaitant céder sa participation, indique, lundi, le quotidien économique *La Tribune*.

● **UNITED BISCUIT** : Finalrealm, allié de Danone dans le rachat de United Biscuit, a annoncé avoir envoyé, vendredi, aux actionnaires du groupe britannique, une offre formelle de 265 pence en numéraire pour chaque action. L'offre sera ouverte jusqu'au 15 février 2000.

● **PAUL PRÉDAULT** : Alain Prédo, président du groupe charcutier, a annoncé, dimanche, par voie de presse, une réduction de deux semaines de la date limite de consommation des rillettes produites par son groupe. En outre, selon la préfecture de la Sarthe, l'usine Coudray SA de Conneré (Sarthe) ne rouvrira que « lorsque les conditions sanitaires requises auront préalablement été contrôlées et vérifiées par les autorités sanitaires nationales ».

● **ALCATEL** : Serge Tchuruk, PDG du groupe de télécommunications français, a annoncé, lundi à Shanghai, la réorganisation des activités d'Alcatel dans la zone Asie-Pacifique autour d'un siège régional à Shanghai. Les 10 000 salariés dans la région étaient jusqu'à présent dirigés de Paris et de Sydney.

SERVICES

● **DEUTSCHE TELEKOM** : l'opérateur allemand de télécommunications veut racheter au groupe Lagardère le troisième fournisseur d'accès sur Internet en France, Club Internet, annonce le quotidien économique allemand *Handelsblatt* dans son édition de lundi. Deutsche Telekom aurait proposé 450 millions d'euros pour 50 % de Club Internet, offre que le groupe Lagardère a jugée trop faible. Cependant les négociations se poursuivent.

● **SNCF** : le projet de budget 2000 de l'entreprise ferroviaire, qui doit être présenté mercredi 26 janvier, précise que le Sernam, son service de messagerie, aura un effet négatif sur les comptes de 464 millions de francs. Dans ce même projet, la SNCF prévoit d'employer 179 700 personnes en décembre 2000 contre 175 200 personnes en décembre 1999.

FINANCE

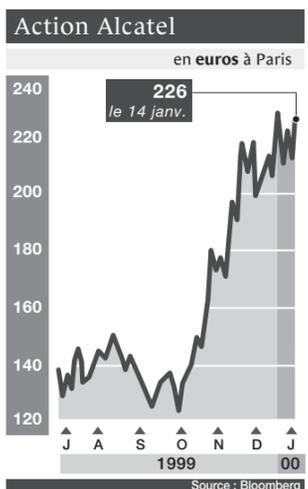
● **NIPPON LIFE** : le numéro un japonais de l'assurance-vie a indiqué, lundi, négociant avec les groupes Mitsubishi et Sumitomo l'éventuel développement d'un nouveau système de gestion de plans d'épargne-retraite dans le cadre d'une réforme devant entrer en vigueur en 2001.

VALEUR DU JOUR

Des stock-options pour tous les salariés d'Alcatel

L'ÉQUIPEMENTIER téléphonique français a décidé d'intéresser ses 120 000 salariés au redressement de ses résultats et à celui, plus spectaculaire, de son cours de Bourse. Il a présenté, vendredi 14 janvier, un plan de stock-options pour l'ensemble du personnel qui se décompose en trois parties. La première concerne l'ensemble des salariés à travers le monde. Le plan prévoit la distribution d'1,8 million de stock-options couplées à une augmentation de capital réservée au personnel. Pour chacune des dix premières actions achetées, l'employé recevra quatre options. Au-delà, il n'y aura que deux options pour chaque action supplémentaire. Les options pourront être exercées dans un délai de trois à cinq ans selon la fiscalité en vigueur dans chaque pays (cinq ans pour la France). Le prix d'exercice des options sera identique au prix de souscription des actions, qui sera arrêté en mars. Des conditions assez risquées car, actuellement, l'action s'est déjà hissée à un niveau record de 226 euros.

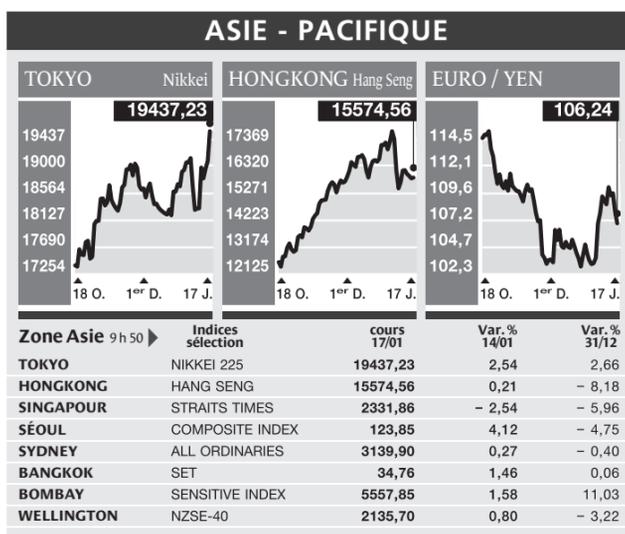
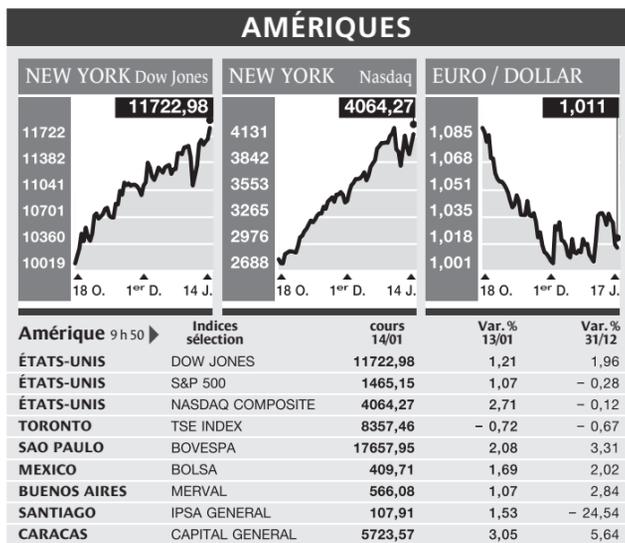
Une deuxième partie concerne les 3 000 cadres dirigeants du groupe qui se partageront 3 millions d'options. Ce plan complète celui portant sur 2,3 millions d'options mis en place en décembre 1998, après le choc boursier de septembre 1998, qui avait vu la valeur de l'action fondre de 43 % en quelques séances. L'exercice de ces options,



conditionné à la réalisation d'une marge opérationnelle de 6,5 % (contre 5,6 % pour le troisième trimestre 1999) sur les exercices 2000 et 2001, pourrait être une excellente affaire. Car, depuis la fin 1998, le cours de l'action Alcatel a grimpé de 126 %.

La troisième partie concerne plus spécifiquement les salariés américains du groupe, essentiellement les 5 000 travaillant sur Internet. Ceux des quatre start-up rachetées depuis un an : Xylan, Assured Access, Geneys et Packet Engines, en font évidemment partie. Ces salariés, très convoités sur un marché du travail américain marqué par la pénurie de main-d'œuvre, pourront exercer leurs 2,4 millions d'options dans une proportion d'un quart chaque année.

Enguérard Renault



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 gagnait 0,76 %, à 5 831,14 points, dans les premières transactions à la Bourse de Paris, lundi 17 janvier. L'indice CAC 40 a clôturé la séance précédente sur une hausse de 2,74 %, à 5 787,44 points, pour se retrouver à 2,8 % de son niveau record du 30 décembre 1999. Le volume des échanges sur le marché à règlement mensuel s'est élevé à 3,688 milliards d'euros, soit 24,2 milliards de francs.

FRANCFORT

A LA BOURSE de Francfort, l'indice de référence DAX prenait 0,51 %, à 7 209,51 points, lundi matin. Le marché des actions en Allemagne a terminé la séance de vendredi en établissant un record historique, l'indice progressant de 3,12 %, pour finir à 7 173,22 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTsie de la Bourse de Londres progressait légèrement, lundi matin, de 0,24 %, à 6 674,10 points. La Bourse de Londres a terminé en nette hausse vendredi, l'indice gagnant 1,93 % à la fermeture du marché, à 6 658,2 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé sur un bond de 2,5 % lundi, grâce aux bonnes performances de Wall Street. L'indice Nikkei a clôturé sur une progression de 480,68 points, pour finir la séance à 19 437,23 points.

NEW YORK

WALL STREET a terminé en forte hausse à l'issue de la séance du vendredi 14 janvier, après la publication des statistiques américaines montrant une inflation contenue et au lendemain du discours du président de la Fed, Alan Greenspan, sur l'état de l'économie. Le Dow Jones Industrial Average a terminé sur un record historique de 11 722,98 points, avec un gain de 1,21 %. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a, de son côté, fait un bond de 2,71 %, pour finir à 4 064,44 points. Enfin, l'indice Standard and Poor's des 500 valeurs a affiché une progression de 1,07 %, à 1 465,16 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient en baisse en début de séance, lundi 17 janvier. Les taux de rendement des emprunts d'Etat à 10 ans remontaient en France jusqu'à 5,70 %, tandis qu'en Allemagne ils se tendaient à 5,58 %.

MONNAIES

L'EURO restait stable face au dollar lundi dans les premières transactions, à 1,0124 dollar, après avoir fléchi vendredi soir, après la publication des statistiques américaines sur l'inflation. Le yen continuait de s'apprécier face au billet vert, à 105,12 yens, pour un dollar, après que la Banque du Japon eut décidé de laisser ses taux inchangés à l'issue de sa réunion de politique monétaire.

ÉCONOMIE

Les risques d'inflation au menu du prochain G 7

LES RISQUES de tensions inflationnistes seront au centre de la réunion des ministres des finances du groupe des sept pays les plus industrialisés (G 7), samedi 22 janvier à Tokyo, a indiqué le directeur général du FMI, Michel Camdessus, dimanche 16 janvier sur Europe 1. Interrogé sur les craintes d'un retour de l'inflation aux Etats-Unis et en Europe, M. Camdessus a déclaré : « En effet, quand vous avez une expansion forte, le risque de tensions de ce genre est là, et je peux vous dire, sans dévoiler aucun secret, que ce sera le sujet dont on parlera probablement le plus » à la réunion de Tokyo.

Les marchés sont convaincus que la banque centrale américaine, la Fed, va relever prochainement ses taux, tout comme la Banque centrale européenne au courant du premier trimestre.

Forte hausse des prix de gros en Allemagne

L'INDICE des prix de gros en Allemagne a affiché en décembre 1999 sa plus forte hausse annuelle depuis avril 1995, avec une progression de 3,7 %, comparé à décembre 1998, a annoncé lundi 17 janvier l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. Cette augmentation est « principalement liée au renchérissement des produits pétroliers », a souligné l'Office dans un communiqué. Sans prendre en compte l'évolution des carburants, l'indice aurait progressé de 0,9 % sur un an. En décembre et comparés au même mois de 1998, les prix de vente en gros des produits pétroliers ont bondi de 44,2 %. Dans cette catégorie, le prix du fioul de chauffage s'est envolé de 81,8 %, celui des carburants diesel de 43 %. Parmi les métaux non ferreux, l'aluminium s'est renchéri de 34,4 % et le cuivre de 27,4 %. Dans les baisses de prix, l'Office a recensé le café torréfié et le thé (-5,7 %) ou encore la volaille (-8,4 %). En 1999, l'indice des prix de gros en Allemagne a affiché une baisse de 1 % en moyenne comparé à l'année précédente après avoir reculé de 2,1 % en 1998, selon le communiqué.

■ **JAPON** : le Japon a décidé de reporter à début 2001 une réforme indispensable de son système de retraites prévoyant l'introduction de fonds de pension, en raison de retards dans la mise en place de programmes informa-

tiques appropriés, a indiqué lundi le quotidien *Nihon Keizai Shimbun*.

■ **Les commandes de machines du secteur privé ont chuté de 1,8 %** en novembre 1999 par rapport au même mois de 1998, a indiqué lundi l'agence de planification économique (EPA).

■ **ZONE EURO** : « L'euro n'est pas en compétition avec le dollar des Etats-Unis », a affirmé le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, dans un entretien à *La Tribune* lundi. « Nous sommes dans le cadre d'un jeu à somme positive, d'un jeu « gagnant-gagnant » (...) et certainement pas d'un jeu à somme nulle », a-t-il indiqué. Interrogé sur la vocation internationale de l'euro, le gouverneur de la Banque de France a relevé qu'« il y a de la place pour tous ».

■ **PORTUGAL** : les prix à la consommation ont enregistré une hausse de 2,3 % en 1999, a annoncé l'Institut portugais de statistiques (INE). En 1998, l'inflation avait été de 2,8 %. Les prix ont augmenté de 0,3 % en décembre, selon l'INE. Le gouvernement avait prévu, initialement, un taux d'inflation de 2 % pour 1999.

■ **FMI** : le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, a réaffirmé dimanche que l'argent du Fonds n'a pas servi à financer la guerre menée par Moscou en Tchétchénie, sur la radio Europe 1. « C'est leur budget (celui de la Russie) qui paye la guerre et pour l'instant nous n'avons pas vu de dépassement de leur budget lié à cela », a dit M. Camdessus.

■ **ARABIE SAOUDITE** : le Japon apporte son soutien à l'adhésion de l'Arabie saoudite à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a affirmé dimanche le ministre saoudien du commerce, Oussama ben Jaafar Faqih. Ce soutien a été exprimé à M. Faqih par le ministre japonais du commerce international et de l'industrie, Takashi Fukaya, lors d'un entretien à Riyad, rapporte l'agence officielle saoudienne SPA.

■ **PALESTINE** : l'économie palestinienne a enregistré une croissance significative en 1999, engendrant des dizaines de milliers d'emplois, mais les investissements et les exportations ont stagné, selon un rapport de l'ONU publié dimanche. La croissance a atteint 4,5 %, contre 4,1 % en 1998, ce qui constitue un résultat « significatif et encourageant », selon l'auteur du rapport, le Norvégien Terje Roed-Larsen, coordinateur spécial des Nations unies.

Taux de change fixe zone Euro				Hors zone Euro			
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	14/01		
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4449		
DEUTSCHEMARK	1,95587	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,1365		
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,6230		
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	36,0580		
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,5332		
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,4819		
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9595		
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DRACHME GRECQUE	331,7500		
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	255,0100		
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,1665		

Cours de change croisés						
17/01 9 h 50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,95170	1,01125	0,15416	1,63630	0,62664
YEN	105,07500	106,24500	16,19500	171,87000	65,83500
EURO	0,98888	0,94122	0,15245	1,61845	0,61965
FRANC	6,48660	6,17295	6,55957	10,61485	4,06480
LIVRE	0,61113	0,58180	0,61790	0,09420	0,38295
FRANC SUISSE	1,59580	1,51885	1,61375	0,24595	2,61105

Taux d'intérêt (%)				
Taux 14/01	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,04	3,05	5,67	6,19
ALLEMAGNE	2,96	3,27	5,55	6,17
GDE-BRETAG.	4,88	5,89	5,72	4,63
ITALIE	2,96	3,22	5,76	6,33
JAPON	0,03	0,12	1,78	2,39
ÉTATS-UNIS	5,47	6,68
SUISSE	0,50	1,66	3,51	4,29
PAYS-BAS	2,91	3,22	5,68	6,24

Matières premières				
En dollars	Cours 14/01	Var. % 13/01		
MÉTAL (LONDRES)
CUIVRE 3 MOIS	1891	-0,16		
ALUMINIUM 3 MOIS	1668,50	-0		

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Terra Networks, la filiale Internet de Telefonica, a fait un bond de 9,69 %, à 80,95 euros, vendredi 14 janvier. La Bourse de Madrid a annoncé que l'action fera son entrée le 31 janvier dans l'indice IBEX-35 des principales valeurs de la Bourse, à la place de la banque Argentaria, qui disparaîtra de la cote en raison de sa fusion avec Banco Bilbao Vizcaya (BBV).

Le groupe allemand Mannesmann a terminé, vendredi, sur une hausse de 6,26 %. Klaus Esser, le président du directoire, a présenté la stratégie du groupe allemand pour se défendre contre l'OPE hostile du britannique Vodafone.

Deutsche Telekom a gagné 4,3 %, vendredi, après avoir indiqué qu'il introduirait en Bourse à l'automne sa filiale de téléphonie mobile T-Mobile.

L'éditeur néerlandais de logiciels Baan a perdu, vendredi, 9,9 %, son directeur financier ayant décidé de quitter la société dix jours seulement après l'annonce du départ du directeur général.

Le numéro deux britannique du secteur de la distribution, J.Sainsbury, a gagné, vendredi, 2,3 %, après l'annonce du remplacement de son directeur général par Peter Davis, le patron de Prudential, le premier assureur-vie du Royaume-Uni.

Table of stock prices for the Automobile sector, including Autoliv SDR, BASF AG, BMW, Continental AG, DaimlerChrysler, Fiat, Fiat Priv., Michelin/RM, Peugeot, Pirelli, Renault, Valeo/RM, Volkswagen, Volvo-A, and Volvo-B.

BANQUES

Table of stock prices for the Banking sector, including Abbey National, ABN AMRO Holding, All & Leics, Allied Irish Bank, Alpha Credit BA, Argentaria R, B Pinto Mayor R, Bank Austria AG, Bank of Ireland, Bank of Pireaus, BK of Scotland, Bankinter R, Barclays PLC, Bayer-Hypo-Uver, Comit, Bca Fideuram, Bca Intesa, Monte Paschi Si, Bca Roma, Bbv R, Espirito Santo, Bco Popular Esp, Bcp R, Bipop Carire, Bnl, Bnp/RM, Bsch R, Ccf/RM, Christiania Bk, Comit, Comm.Bank of Gr, Commerzbank, Credit Lyonnais, Den Danske Bk, Den Norske Bank, Deutsche Bank N, Dextra, Dresdner Bank N, Efg Eurobank, Ergo Bank, Erste Bank, FoereningsSB A, Halifax Group, Hsbk Hldg, Ionian Bk Reg.S, Kbc Bancassuran, Lloyds Tsb, Merita, Nat Bank Greece, Natexis Bq Pop, Natl Westm Bk, Nordbanken Hold, Rojo Banca 1473, Royal Bk Scotl, San Paolo Imi, S-E-Banken -A, Standard Chartre, Ste General-A/, Sv Handbk -A, Ubs Reg, Unicredit Ital, Unidamark -A, Xiosbank.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for the Construction sector, including Acciona, Aktor Sa, Uponor -A, Aumar R, Acesa R, Blue Circle Ind, Bouygues/RM, Bpb, Buzzi Unicem, Caradon, Cimpor R, Colas/RM, Crh Plc, Grupo Dragados, Fcc, Groupe Gtm, Hanson Plc, Heidelberg Ze, HELLTECHNODOR, Heracles Genl R, Hochtief Essen, Holderbank Fina, Imerys/RM, Italcementi, Lafarge/RM, Michaniki Reg, Tarmac, Pilkington Plc, Rmc Group Plc, Rugby Grp, Saint Gobain/R, Skanska -B, Superfos, Taylor Woodrow, Technip/RM, Titan Cement Re, Wiener Baustof, Williams.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for the Construction sector, including Acciona, Aktor Sa, Uponor -A, Aumar R, Acesa R, Blue Circle Ind, Bouygues/RM, Bpb, Buzzi Unicem, Caradon, Cimpor R, Colas/RM, Crh Plc, Grupo Dragados, Fcc, Groupe Gtm, Hanson Plc, Heidelberg Ze, HELLTECHNODOR, Heracles Genl R, Hochtief Essen, Holderbank Fina, Imerys/RM, Italcementi, Lafarge/RM, Michaniki Reg, Tarmac, Pilkington Plc, Rmc Group Plc, Rugby Grp, Saint Gobain/R, Skanska -B, Superfos, Taylor Woodrow, Technip/RM, Titan Cement Re, Wiener Baustof, Williams.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for the Basic Products sector, including Acerinox R, Alusuisse Lon G, Aluminium Grec, Arjo Wiggins Ap, Assidomaen Ab, Avesta, Bekart, Billiton, Boehler-Uddehol, Buhrmann Nv, Bunzl Plc, Cart.Burgo, Corus Group, Elkem Asa, Oslo, Elva, Johnson Matthey, Mayr-Melnhof Ka, Metsae-Serla -B, Modo -B, Norske Skogind, Outokumpu Oy -A, Pechiney-A, Portucel Indust, Rautaruukki K, Rio Tinto, Sidenor, Silver & Baryte, Smurfit Jeffers, Soporcel, Stora Enso -A, Stora Enso -R, Svenska Cellulo, Thyssen Krupp, Trelleborg B, Union Miniere, Upm-Kymmene Cor, Usinor, Viohalco, Voest-Alpine St.

CHIMIE

Table of stock prices for the Chemical sector, including Air Liquide/RM, Akzo Nobel Nv, Basf Ag, Bayer Ag.

Table of stock prices for the Conglomerates sector, including BOC Group Plc, Celanese N, Ciba Spec Chem, Clariant N, Degussa-Huels, Dsm, Dyno, Ems-Chem Hold A, Ici, Kemira, Laporte, Lonza Grp N, Rhodia, Snia, Solvay, Tessenderlo Che.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for the Conglomerates sector, including Cgip/RM, Christian Dior, Cir, Dieteren Sa, Gaz Et Eaux/RM, Gbl, Gevaert, Hagemeier Nv, Inchcape, Investor -A, Investor -B, Kvaerner -A, Mytilines Hold, Norsk Hydro, Oerlikon-Buehrl, Orkla -A, Orkla -B, Sonae Scps, Tomkins, Veba Ag.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for the Telecommunications sector, including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, Deutsche Telekom, Energis, Equant Nv, Europolitain Hld, France Telecom, Hellenic Tele, Koninklijke Kpn, Mannesmann N, Netcom Asa, Panafon Helleni, Portugal Teleco, Sonera, Swisscom N, Tele Danmark -B, Telecel, Telecom Italia, Telecom Italia, Telefonica, Tim, Vodafone Airtoou, VodaFone TCOM P.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for the Construction sector, including Acciona, Aktor Sa, Uponor -A, Aumar R, Acesa R, Blue Circle Ind, Bouygues/RM, Bpb, Buzzi Unicem, Caradon, Cimpor R, Colas/RM, Crh Plc, Grupo Dragados, Fcc, Groupe Gtm, Hanson Plc, Heidelberg Ze, HELLTECHNODOR, Heracles Genl R, Hochtief Essen, Holderbank Fina, Imerys/RM, Italcementi, Lafarge/RM, Michaniki Reg, Tarmac, Pilkington Plc, Rmc Group Plc, Rugby Grp, Saint Gobain/R, Skanska -B, Superfos, Taylor Woodrow, Technip/RM, Titan Cement Re, Wiener Baustof, Williams.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for the Construction sector, including Acciona, Aktor Sa, Uponor -A, Aumar R, Acesa R, Blue Circle Ind, Bouygues/RM, Bpb, Buzzi Unicem, Caradon, Cimpor R, Colas/RM, Crh Plc, Grupo Dragados, Fcc, Groupe Gtm, Hanson Plc, Heidelberg Ze, HELLTECHNODOR, Heracles Genl R, Hochtief Essen, Holderbank Fina, Imerys/RM, Italcementi, Lafarge/RM, Michaniki Reg, Tarmac, Pilkington Plc, Rmc Group Plc, Rugby Grp, Saint Gobain/R, Skanska -B, Superfos, Taylor Woodrow, Technip/RM, Titan Cement Re, Wiener Baustof, Williams.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for the Construction sector, including Acciona, Aktor Sa, Uponor -A, Aumar R, Acesa R, Blue Circle Ind, Bouygues/RM, Bpb, Buzzi Unicem, Caradon, Cimpor R, Colas/RM, Crh Plc, Grupo Dragados, Fcc, Groupe Gtm, Hanson Plc, Heidelberg Ze, HELLTECHNODOR, Heracles Genl R, Hochtief Essen, Holderbank Fina, Imerys/RM, Italcementi, Lafarge/RM, Michaniki Reg, Tarmac, Pilkington Plc, Rmc Group Plc, Rugby Grp, Saint Gobain/R, Skanska -B, Superfos, Taylor Woodrow, Technip/RM, Titan Cement Re, Wiener Baustof, Williams.



Table of stock prices for various companies including Hilton Group, LVMH/RM, Moulinex/RM, Ncl Hldg, Persimmon Plc, Preussag Ag, Rank Group, Saigrp N, Sas Danmark A/S, Seb/RM, Sodexo Alliant, The Swatch Grp, Wwww Uk Units, Wilson Bowden, Wolford Ag, Woflford Ag, Raio Grp -V, Rieber & Son -B, Scott & Newcast, South African B, Tate & Lyle, Unigate Plc, Unilever, Unilever, Whitbread, Dj E Stoxx F & Bv P.

PHARMACIE

Table of stock prices for the Pharmacy sector, including AstraZeneca, Aventis/RM, Elan Corp, Glaxo Wellcome, Novartis N, Novo Nordisk B, Orion B, Roche Holding, Roche Holding G, Sanofi Synthelabo, Schering Ag, Smithkline Beech, Ucb, Akker Maritime, Bg, Bp Amoco, Burmah Castrol, Cepha, Dordtsche Petro, Eni, Enterprize Oil, Incheape, Lasmo, Omv Ag, Petroleum Geo-S, Repsol, Royal Dutch Co, Saipem, Shell Transp, Smedvig -A.

ÉNERGIE

Table of stock prices for the Energy sector, including Akker Maritime, Bg, Bp Amoco, Burmah Castrol, Cepha, Dordtsche Petro, Eni, Enterprize Oil, Incheape, Lasmo, Omv Ag, Petroleum Geo-S, Repsol, Royal Dutch Co, Saipem, Shell Transp, Smedvig -A.

Advertisement for www.lemonde.fr VOYAGES, featuring the text 'Réservé et achetez vos billets d'avion'.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for the Financial Services sector, including Total Fina/RM, Metso, Morgan Crucible, Nfc, Nkt Holding, Ocean Group, Partek, Penins.Orient.S, Premier Farnell, Railtrack, Randstad Holdin, Ratin -A, Ratin -B, Rentokil Initia, Rexam, Rexel/RM, Rhi Ag, Rieter Hldg N, Sandvik -A, Sandvik -B, Saurer Arbon N, Schneider Elect, Seat-Pagine Cia, Securicor, Securitas -B, Shanks Group, Sidel/RM, Invenstys, Skf -A, Skf -B, Sophus Berend -D, Sulzer Fratt.Sai, Svedala, T.I.Group Plc, Tomra Systems, Va Technologie, Dj E Stoxx Ind Go P.

ASSURANCES

Table of stock prices for the Insurance sector, including Aegon Nv, Agf/RM, Allianza Ass, Allianz Ag, Allied Zurich, Axa/RM, Baloise Hldg N, Cgu, Cnp Assurances, Corp Mapfre R, Ergo Versicheru, Ethniki Gen Ins, Codan, Fortis (B), Generali Ass, Generali Hld Vi, Ina, Interam Hellen, Irish Life & Pen, Legal & General, Mediolanum, Muench Rueckver, Norwicon, Pohjola Yhtymae, Prudential, Ras, Royal Sun Allia, Sampo -A, Swiss Re N, Seguros Mundial.

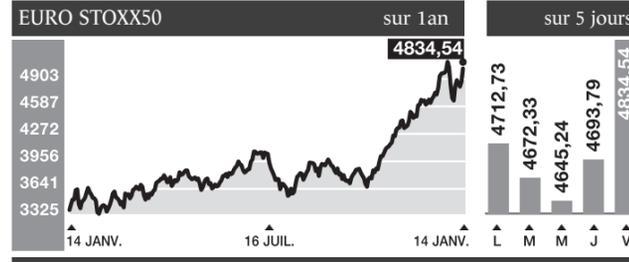


Table of stock prices for various companies including Skandia Insuran, Storebrand, Sun Lf & Prov H, Swiss Life Reg, Topdanmark, Zurich Allied N, Dj E Stoxx Insu P, Sydkraft -A, Sydkraft -C, Thames Water, Fenosa, United Utilitie, Viag, Vivendi/RM, Dj E Stoxx Po Sup P.

MEDIAS

Table of stock prices for the Media sector, including B Sky B Group, Canal Plus/RM, Carlton Communi, Elsevier, Em.Tv & Merchan, Emap Plc, Havas Advertisi, Indp News And M, Lagardere Sca N, Mediaset, Pearson, Reed Internatio, Reuters Group, Schibsted, Telewest Comm, Tfi, United News & M, United Pan-Euro, Wolters Kluwer, Wpp Group, Dj E Stoxx Media P.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for the Consumer Goods sector, including Ahold, Altadis -A, Athens Medical, Austria Tabak A, Beiersdorf Ag, Bic/RM, Brit Amer Tobac, Casino Gr/RM, Cfr Units -A, Delhaize, Essilor Intl/R, Colruyt, Fresenius Med C, Fyffes, Callahaer Grp, Gib, Imperial Tobacc, Jeronimo Martin, Kesko -B, L'oreal/RM, Modelo Continen, Morrison Superm, Henkel Kgaa Vz, Reckitt Benckis, Safeway, Sainsbury J. Pl, Smith & Nephew, Stagecoach Hldg, Tesco Plc, Tnt Post Groep, Dj E Stoxx N Cy G P.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for the Commerce Distribution sector, including Boots Co Plc, Carrefour/RM, Casto.Dubois/R, Centros Comer P, Continente, Dixons Group Pl, Gehe Ag, Great Univ Stor, Gucci Group, Hennes & Mauri, Karstadt Quelle, Kingfisher, Marks & Spencer, Metro, Next Plc, Pinault Print/, Rinascente, Valora Hldg N, W.H Smith Grp, Wolseley Plc, Dj E Stoxx Retl P.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for the High Technology sector, including Aerospatiale Ma, Alcatel/RM, Altec Sa Reg, Asm Lithography, Baan Company, Barco, British Aerosp, Cap Gemini/RM, Coloplast B, Colt Telecom Ne, Dassault Syst/, Ericsson -B, Finmeccanica, Gambro -A, Getronics, Gn Great Nordic, Intracom R, Logica, Merkantildata, Misys, Nera Asa, Nokia, Nycomed Amersha, Oce, Olivetti, Kon. Philips, Rolls Royce, Sage Grp, Sagem, Sap Ag, Sap Vz, Sema Group, Siemens Ag N, Smiths Ind Plc, Stmicroelec Sic, Tecnost, Thomson Csf/RM, Tietoenator, William Demant, Dj E Stoxx Tech P.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for the Collective Services sector, including Aem, Anglian Water, British Energy, Centrica, Edison, Electrabel, Electric Portug, Endesa, Evn, Fortum, Gas Natural Sdg, Iberdrola, Italgas, National Grid G, National Power, Oesterr Elektr, Powergen, Scottish Power, Severn Trent, Suez Lyon EauX.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for the Euro Nouveau Marché, including Airspray Nv, Antonov, C/Tac, Cardio Control, Ccs, Hitt Nv, Innococepts Nv, Nedgraphics Hold, Sophieon, Prolion Holding, Ring Rosa, Ring Rosa Wt, Ucc Holding Nv.

BRUXELLES

Table of stock prices for the Brussels market, including Envipco Hld Ct, Fardem Belgium B, Internec Hld, Intl Brachtyther B, Link Software B, Payton Planar, Accentis.

FRANCFORT

Table of stock prices for the Frankfurt market, including 1 & 1 Ag & Co.Kgaa, Aixtron, Augusta Technologie, Bb Biotech Zt-D, Bb Medtech Zt-D, Bertrand Ag, Beta Systems Softwa, Ce Computer Equipme, Ce Consumer Electro, Centit Systemhaus, Drillisch, Edelmusic, Elsa, Em.Tv & Merchandi, Euromicron, Graphisoft Nv, Hoefft & Wesel, Hunzinger Informat, Infomatec, Intershop Communica, Kinowelt Medien, Lhs Group, Lntec Computer, Loesch Umweltschutz, Mensch Und Maschine, Mobilcom, Muehl.Pauer & Serv, Muehlbauer Holding, Pfeiffer Vacu Tech, Plemum, Psi, Qiagen Nv, Refugium Holding Ag, Sachsenring Auto, Saltus Technology, Scm Microsystems, Ser Systeme, Sero Entsorgung, Singulo Technologe, Softm Software Bera, Tds, Technotrans, Telfada, Teles Ag, TipTel, Transtec, W.E.T. Automotive S.

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

SPORTS Andre Agassi compte parmi les favoris des Internationaux d'Australie, qui ont débuté à Melbourne, lundi 17 janvier. ● LE N° 1 MONDIAL, vainqueur, samedi 15 jan-

vier, du tournoi exhibition de Kooyong, à Melbourne, a annoncé qu'il avait pour objectif de conserver sa place à la fin de l'an 2000. ● DE RETOUR en Australie après avoir dé-

claré forfait en 1999, Pete Sampras, ancien n° 1 mondial, compte y améliorer le record de victoires dans les tournois du Grand Chelem, propriété de l'ancien champion australien Roy

Emerson avec douze « couronnes ». ● RÉVOLUTION chez les messieurs, avec un nouveau classement : les compteurs ont été remis à zéro et les points seront additionnés au gré des

performances de l'année. ● LA FRANÇAISE Amélie Mauresmo, finaliste de l'épreuve en 1999, revient sur les lieux de son exploit, forte d'une victoire au tournoi de Sydney, samedi.

Le duel Agassi-Sampras rebondit aux Internationaux d'Australie

A Melbourne, le nouveau n° 1 mondial considère que son prédécesseur en tête du classement international est son meilleur adversaire. Chez les femmes, la Française Amélie Mauresmo, finaliste de l'épreuve en 1999, confirme qu'elle sera parmi les protagonistes à suivre cette saison

ANDRE AGASSI et Pete Sampras ne se rencontreront pas en finale des Internationaux d'Australie, le 30 janvier : Melbourne devra espérer une demi-finale. Respectivement n° 1 et n° 3 mondial, les deux joueurs ont échoué dans la même moitié de tableau. En bas du tableau, le Russe Evgueni Kafelnikov, n° 2 mondial et tenant du titre, ou l'Allemand Nicolas Kiefer, 4^e joueur mondial, ne pourront concurrencer le duel Agassi-Sampras tant voulu. Cette affiche devrait valoir plus que toutes les autres, en Australie comme ailleurs. Depuis 1995, les deux hommes sont devenus les meilleurs ennemis du monde du tennis.

Leur aventure commune commence à la fin des années 80. Le tennis américain collectionne les juniors, relève doré des Jimmy Connors ou John McEnroe. Dans la cohorte, Pete Sampras et Andre Agassi cultivent les extrêmes. Pete est timide, Andre fait le tonitruant, ils s'aiment bien et s'amuse à donner la réplique aux deux bons élèves du groupe, Michael Chang et Jim Courier. La bande des quatre mène bon train dans le tennis. Qu'il cabotine, joue ou gagne, Agassi devient une immense vedette au talent et à l'apparence protéiforme. Son sponsor, Nike, se régale de son goût pour le rock et pour les vêtements criards. Jim Courier, lui, jouera les bons élèves.

En 1995, Pete Sampras rejoint

l'équipementier, moyennant des millions de dollars : il bâtit sa légende, il sera le faire-valoir de luxe d'Andre Agassi. Et vice-versa. Aux Internationaux d'Australie, cette année-là, les deux hommes ont déjà offert une finale de rêve gagnée par Agassi. Sampras prend sa revanche aux Internationaux des Etats-Unis en septembre. Chaque fois que les deux rivaux se sont retrouvés en tournoi, les bagarres furent belles. Mais Andre Agassi a laissé filer son jeu entre deux blessures, un mariage et des frasques. Pete Sampras s'installe pour une longue durée en n° 1. Souvent, il a regretté son adversaire préféré. En décembre 1998, lorsqu'il termine, à bout de forces, en tête du classement mondial pour la sixième année d'affilée – un record –, Andre Agassi s'est effacé, victime d'une blessure à l'épaule.

EN CATIMINI

A l'orée de la saison 1999, les deux hommes sont fatigués. Andre Agassi, 8^e mondial, disparaît des Internationaux d'Australie en huitièmes de finale. Il a vingt-huit ans, et les rumeurs de retraite circulent. Pete Sampras, lui, exténué par sa fin de saison, a préféré faire l'impasse sur l'Australie. Le monde du tennis attend qu'il entre simultanément dans l'histoire en gagnant Roland-Garros, qui manque à son palmarès, et en égalant, du même coup, le re-



Finale du tournoi de Hanovre remportée, le 28 novembre 1999, par Pete Sampras en trois sets (6-1, 7-5, 6-4).

cord de douze victoires en tournois du Grand Chelem de Roy Emerson.

Mais la saison sera pour Andre Agassi. L'homme a fait du come-

back l'une de ses signatures. Il avait été donné fini pour le tennis en 1993, en 1994 ou en 1997 ; il s'en était moqué. En 1999, il revient tout d'abord dans les pages de

l'actualité : il se sépare de son épouse, l'actrice Brooke Shields, et annonce son grand retour.

Il arrive à Paris en catimini et, au fil des matches, se réconcilie avec un public qui lui pardonne trop de défaites sur la terre battue parisienne. L'Américain joue, fait des facéties, bat le tenant du titre, Carlos Moya, en huitièmes de finale et avance vers son rêve. Le 6 juin, à Paris, en battant l'Ukrainien Andreï Medvedev, un autre revenant, Andre Agassi devient le cinquième joueur de l'histoire à gagner les quatre tournois du Grand Chelem, après Don Budge et Fred Perry dans les années 30, puis Roy Emerson et Rod Laver dans les années 60. Vainqueur à Wimbledon en 1992, à l'US Open en 1994 et aux Internationaux d'Australie en 1995, Andre Agassi est le premier à s'imposer sur quatre surfaces différentes. L'homme, qui a d'abord su encaisser le tennis avec génie, déclare : « Je ne rentre pas dans l'histoire pour mes bêtises, c'était sans doute mon destin. »

LA RAGE AU CŒUR

Pete Sampras, lui, est déjà rentré chez lui, battu dès le deuxième tour par Andreï Medvedev. Il a la rage au cœur. Roland-Garros était son absolu et il n'a pu supporter l'épreuve pour une nouvelle fois, accepter la patience qu'exige la terre battue. Il s'en veut de n'avoir pu réfréner tant d'envie ou ravalé

tant d'orgueil, et de n'avoir pas compris, une fois encore, cette immense humilité qu'exige une victoire à Paris. Pour la dixième fois, le seul titre du Grand Chelem qui manque à son palmarès immense lui échappe.

Il prend sa revanche sur le gazon de Wimbledon. Il bat Andre Agassi en finale et égale le record de victoires – douze – en Grand Chelem de Roy Emerson. Le circuit convoite le dernier tournoi du Grand Chelem de l'année à l'US Open pour une ultime discussion. Las ! Pete Sampras se blesse au dos à la veille de la compétition et se retire sans jouer. Andre Agassi, comme sans rival, gagne à New York pour la deuxième fois et consolide sa place de n° 1 mondial.

Après quelques mois, le tennis les a enfin réunis. L'année s'est achevée par un délicieux retour, une finale Agassi-Sampras aux Masters de Francfort, en décembre. Le deuxième avait battu le premier en un match à sens unique. Les deux hommes s'étaient donné rendez-vous en l'an 2000. Ils ont juré : « Nous y serons tous deux au meilleur de notre forme. » Ils comptent bien se retrouver très vite. A moins, bien sûr, qu'ils ne fassent une mauvaise rencontre en chemin. Ce ne serait, alors, que partie remise.

Bénédicte Mathieu

Les hommes ont remis les compteurs à zéro

LA NOUVELLE l'a fait rire de bon cœur. Le 10 janvier, Fabrice Santoro est devenu le premier n° 1 mondial de la saison, loin devant... Andre Agassi, Evgueni Kafelnikov et Pete Sampras, qui avaient respectivement terminé l'année 1999 en première, deuxième et troisième position. Fabrice Santoro s'était imposé lors du tournoi de Doha (Qatar). La deuxième place mondiale revenait à son compatriote Jérôme Golmard, qui, lui, avait gagné celui de Chennai (Inde), d'une importance un peu moindre.

En l'an 2000, les organisateurs du circuit professionnels masculin (ATP) ont décidé de remettre les compteurs à zéro. Les joueurs ne seront plus classés en fonction des résultats de l'année précédente : ils accumuleront des points au fil de leurs tournois. En fin de saison, celui qui en aura amassé le plus sera sacré n° 1 mondial.

L'ATP en a donc terminé avec un mode de calcul digne d'une

épreuve de l'agrégation de mathématiques, qui échappait à bon nombre des amateurs et réservait des surprises cocasses. Il est souvent arrivé qu'un joueur devienne n° 1 mondial au terme d'une semaine où il n'avait pas joué parce que le précédent titulaire du titre avait perdu au premier tour d'un tournoi qu'il avait gagné l'année précédente. Plus intrigant : Andre Agassi avait soufflé la première place à Pete Sampras, en juillet 1999, après avoir perdu contre celui-ci en finale de Wimbledon.

LE PROVISOIRE ET LE VIRTUEL

Le nouveau classement repose également sur une refonte du circuit. Outre les quatre tournois du Grand Chelem, la saison sera rythmée par treize épreuves haut de gamme. L'élite devra s'y présenter sous peine d'y écoper d'un zéro pointé, même en cas de blessure. Les vedettes pourront glaner des points dans les tournois plus modestes où évoluent les autres joueurs qui bataillent pour pénétrer au sein du gotha.

Cette nouvelle arithmétique a son casse-tête. Comment désigner les têtes de série des tournois ? Tout simple, répond l'ATP, l'ancien système de comptage reste en vigueur... Il y aura donc un n° 1 au classement mondial provisoire et un n° 1 mondial virtuel.

Enfin, le nouveau classement ATP n'arrive pas tout seul. Le tournoi des Jeux olympiques, géré par la Fédération internationale de tennis (ITF), sera désormais doté de points ATP. Ce contrat devrait permettre d'attirer les meilleurs joueurs aux JO de Sydney, en septembre. Pete Sampras a annoncé qu'il n'y viendrait pas. Andre Agassi, lui, a prévu d'y défendre le titre remporté en 1996 à Atlanta.

Pendant que le tennis masculin évolue, l'Association des joueuses professionnelles (WTA) campe sur ses positions. Le classement sera calculé en fonction des résultats de la saison précédente et tiendra compte des quatorze meilleures performances de la saison en cours. La WTA a eu peur d'être engloutie par la formidable machine à dollars qu'est l'ATP. Même en plein âge d'or, le circuit féminin reste financièrement trop fragile pour se permettre de faire la révolution.

B. M.

Amélie Mauresmo, le retour

miques que la largeur de ses épaules avait provoquées chez certaines joueuses et dans la presse (*Le Monde* du 30 janvier 1999).

Un mois après sa finale australienne, le public français l'avait accueillie en héroïne à l'Open Gaz de France, à Paris, où elle s'était également hissée en finale, éclipsant même la première victoire de Serena Williams. Attendue à Roland-Garros, elle avait été éliminée dès le deuxième tour par Martina Hingis, avant de se donner une grave entorse lors d'une rencontre de double.

« J'AI UNE BELLE MARGE DE MANŒUVRE »

Après un retour en demi-teinte, elle a gagné le premier tournoi de sa carrière à Bratislava, en octobre. Un titre certes modeste, mais excellent pour retrouver la confiance. Elle a achevé l'année après avoir réalisé son objectif principal : terminer parmi les seize meilleures joueuses mondiales afin de participer aux Masters féminins qui clôtureront l'année, au mois de novembre, à New York.

En 2000, elle a l'ambition d'être plus régulière. Sa saison 1999 a été en effet marquée par de nombreux zigzags dus à des baisses de régime ou à des blessures, dont une dou-

leur récurrente à la cuisse. Ainsi s'est-elle entraînée différemment. Elle s'est éloignée des salles de musculation pour travailler une préparation physique plus en finesse destinée à protéger son organisme contre les pépins.

Son tennis progresse toujours. « J'ai une belle marge de manœuvre », a-t-elle expliqué tout au long de la saison. Autour de son désormais célèbre revers, puissant, varié et très spectaculaire, elle développe un coup droit plus régulier et donc plus performant ; son service s'améliore, et elle promet qu'elle s'aventurera plus souvent à la volée. A Sydney, elle aura surtout frappé par une meilleure concentration, plus dense, qui a fait des merveilles avec ses qualités de battante. « Je suis habituée à me sortir des situations difficiles », a-t-elle plaisanté.

En 1999, aux Internationaux d'Australie, sur le court n° 14 de Melbourne Park, Amélie Mauresmo avait sauvé deux balles de match contre Corina Morariu au premier tour, avant de s'envoler vers sa révélation. En 2000, son histoire change, ses rêves de-

B. M.

Santoro tombe, Escudé passe

LA PREMIÈRE journée des Internationaux d'Australie, disputée lundi 17 janvier, à Melbourne, n'aura guère été faste pour les Français. Chez les femmes, Sarah Pitkowski a été sortie en deux sets (6-3, 6-1) par l'Américaine Lindsay Davenport, tout juste battue, en finale du tournoi de Sydney, par Amélie Mauresmo. Anne-Gaëlle Sidot a été éliminée par la Russe Nadejda Petrova en deux manches également (6-4, 6-2) et Nathalie Dechy a cédé en trois sets (6-1, 3-6, 6-1) face à la Colombienne Fabiola Zuluaga. Chez les hommes, Fabrice Santoro est tombé en trois sets face au Néerlan-

dais Richard Krajicek (6-1, 6-2, 7-5) et Jérôme Golmard s'est incliné face au Britannique Tim Henman en quatre sets, 6-7 (3/7), 6-3, 7-6 (7/4), 7-6 (8/6).

Malgré tout, Nicolas Escudé, Mary Pierce, Julie Halard, Nathalie Tauziat et Amélie Cocheteux ont passé sans encombre le premier tour de ce premier tournoi du Grand Chelem. Nicolas Escudé a dominé l'Américain Jim Courier (6-7 (4-7), 6-3, 7-5, 6-1), ancien n° 1 mondial, qui a emporté les Internationaux d'Australie en 1992 et 1993. Il sera opposé au deuxième tour au Néerlandais Richard Krajicek. Amélie Cocheteux, qui a battu l'Allemande Barbara Rittner (1-6, 7-5, 6-4), rencontrera Mary Pierce au deuxième tour.

L'Américain Andre Agassi et l'Australien Mark Philippoussis se sont imposés au détriment de, respectivement, l'Argentin Mariano Puerta (6-2, 6-2, 6-3) et l'Israélien Noam Okun (6-4, 6-2, 2-6, 3-6, 6-2). Le Slovaque Karol Kucera, demi-finaliste à Melbourne en 1998, a été éliminé (6-2, 6-4, 3-6, 6-3) par le Thaïlandais Paradorn Srichaphan, alors que l'Espagnol Carlos Moya, finaliste en 1997, a déclaré forfait en raison des séquelles d'une fracture de fatigue à une vertèbre lombaire.

NOUVELLE ADRESSE
22, RUE QUENTIN BAUCHARD
(angle Champs-Élysées)

club
OUVERT
TOUS LES JOURS

79

**MÊME AMBIANCE
NOUVEAU DÉCOR**

THÉ DANSANT SOIRÉE "DANCE"
TOUS LES JOURS VENDREDI ET SAMEDI
de 14h30 à 19h de 22h à l'aube

SOIRÉE RÉTRO
Du dimanche au jeudi à 21h30

Tél. 01 47 23 68 75

LE NOUVEL
Economiste

N° 1142 du 13 au 27 janvier 2000 Un vendredi sur deux - 20 francs - 3,05 euros (France métropolitaine)

SPECIAL CLASSEMENT EXCLUSIF AN 2000

**GRANDES
ECOLES**

**COMMERCE-GESTION
L'internationalisation à tout prix**

**INGÉNIEURS
En attendant la réforme**

**INFORMATIQUE
La frénésie persiste**

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Faute d'attaque, la rédemption de l'OM est reportée à des jours meilleurs

L'Olympique de Marseille tenu en échec (0-0) par Montpellier au Stade-Vélodrome

Toujours pas de victoire pour les Marseillais, qui ont dû se contenter d'un résultat nul face au dernier, Montpellier, lors de la 22^e journée du

championnat. En raison de plusieurs absences, l'OM n'a pas aligné un seul attaquant de métier. Au classement, les Marseillais occupent, désor-

mais, la 10^e place, à dix-neuf points de l'AS Monaco conserve la tête à la faveur d'un succès (3-1) devant Rennes.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Au coup de sifflet final, c'est Louis Nicollin qui paraît en brandissant deux poings rageurs en direction de la tribune sud du Stade-Vélodrome. En quête de victoire depuis le 3 décembre 1999, l'Olympique de Marseille a vécu, dimanche 16 janvier, une nouvelle déconvenue en concédant un piètre match nul (0-0) face au dernier, Montpellier. Ce reléguable en puissance aura donc réussi à prendre quatre points cette saison face au vice-champion de France si l'on se souvient de son succès (3-1) lors du match aller. C'est dire si le déboucheur président montpelliérain avait de bonnes raisons de manifester un bonheur rare.

C'est dire, surtout, si l'OM continue de naviguer en eaux troubles. Frère esquif qui a évité l'avarie avec un soupçon de réussite. A trois reprises, les visiteurs avaient l'occasion d'ouvrir le score par Patrice Loko (36^e minute) et Toifilou Maoulida (41^e puis 54^e). Deux parades décisives du gardien marseillais, Stéphane Porato, et une frappe imprécise du second ont épargné aux Marseillais un nouveau psychodrame. « On a de bonnes raisons d'avoir des regrets », déclarait le libéro-capitaine de Montpellier, Franck Silvestre, à l'heure des comptes.

Mis à part le nouveau libero, Franck Dumas, rassurant par son placement et la précision de ses relances, quelques éclairs de Stéphane Dalmat et la combativité de Sébastien Pérez, l'OM a confirmé son déclin. Trop de joueurs moyens, trop de jeunes talents minés par le trac. Le prix à payer d'un recrutement raté et d'une vie interne déboussolée reste encore à solder.

« NOUS AVONS TOUT ESSAYÉ »

Enlisé à la 10^e place, Marseille porte le deuil de ses espérances européennes. Le barnum lucratif de la Ligue des champions version 2000-2001 ne passera pas par le Stade-Vélodrome. Le préjudice

sportif et financier ne sera pas facile à surmonter.

Bernard Casoni, qui a succédé comme entraîneur à Rolland Courbis, le 24 novembre 1999, affecté de l'ignorer. Après avoir dénigré publiquement ses joueurs, à peine intronisé, il en est réduit à les magnifier en dépit des évènements. L'ancien défenseur central de l'ère Bernard Tapie se familiarise avec les arcanes de la langue de bois. « Nous avons tout essayé, je n'ai rien à reprocher aux joueurs », a-t-il déclamé avant de poursuivre, ingénue : « Il ne reste qu'à améliorer la circulation du ballon. » Le plus dur, en somme. Il est exact, en revanche, que les circonstances n'ont pas facilité la

tâche des Marseillais, contraints d'attaquer sans le moindre attaquant. « La dernière fois que j'ai joué devant, c'était en pupilles », a rappelé Robert Pires, qui s'est démené sans réussite en première ligne.

Aux absences prévues d'Ibrahima Bakayoko, retenu par la sélection ivoirienne pour la Coupe d'Afrique des nations 2000, et de Florian Maurice, blessé, s'est ajoutée la défection de la dernière recrue, Cyrille Pouget. Pour avoir officialisé le départ de leur joueur au matin du 12 janvier, quelques heures avant une journée de championnat, les dirigeants vrais l'ont obligé à purger un match de suspension avec sa nouvelle équipe.

A défaut de convaincre la Ligue nationale de football (LNF) de revenir sur sa décision, la direction de l'OM s'est servie de cet imbroglio juridique pour ressouder les liens entre l'équipe et son public en rabâchant son dépit. Reste qu'il conviendra, au terme de cette saison de tous les désarrois, de rebâtir une équipe, susciter un nouvel élan et réunir les moyens d'une ambition. Vaste projet qui passe, en premier lieu, par une clarification de la direction. Yves Marchand, désigné président par l'actionnaire principal, Robert Louis-Dreyfus, a réussi à cristalliser autour de sa personne une réprobation quasi unanime en moins de neuf mois, justifiant pleinement, d'après son entourage, son surnom de « nettoyeur ».

Cette regrettable erreur de casting laissera des traces auprès des supporters. Elle risque également d'inciter les futurs joueurs contactés à décliner l'offre pour faire fortune ailleurs si tant est que l'OM pourra dans l'avenir proposer des contrats mirobolants. La réponse appartient à Robert Louis-Dreyfus, car, privé des recettes de la Ligue des champions, le club ne pourra pas subvenir tout seul à ses rêves de grandeur. Or c'est peut-être une nouvelle page de l'histoire sans fin de l'OM qui va s'achever au printemps. « Les rumeurs d'un désengagement de Robert Louis-Dreyfus enflent, observe un technicien du club. Un jour, il est question d'une reprise de TF1 et le lendemain on évoque l'arrivée d'un groupe japonais. Nous ne sommes pas plus sereins que les joueurs. »

E. B.

Le championnat de France de football de D1

22 ^e JOURNÉE	CLASSEMENT							Diff.	Chngs	Series
		Points	V	N	D	P	+			
Auxerre-Lyon 2-0	1 Monaco	48	22	15	3	4	+29	=	GPPGGG	
Nancy-Bastia 1-0	2 Paris-SG	38	22	11	5	6	+8	▲	GGPNN	
Sedan-Lens 0-0	3 Auxerre	38	22	11	5	6	+5	▲	NNGNG	
Le Havre-St-Etienne 1-0	4 Lyon	38	22	11	5	6	+5	▼	PGGNP	
Strasbourg-Metz 1-1	5 Sedan	32	21	9	5	7	0	=	NGNGN	
Monaco-Rennes 3-1	6 Bordeaux	31	22	8	7	7	+1	=	GGPNN	
Nantes-Troyes 3-0	7 St-Etienne	29	22	8	5	9	0	=	GGPPP	
Marseille-Montpellier 0-0	8 Nancy	29	22	8	5	9	0	▲	PPGGG	
Bordeaux-Paris-SG 1-1	9 Rennes	29	22	8	5	9	-1	▼	PPGGP	
	10 Marseille	28	22	6	10	6	+2	▼	GPPNN	
	11 Metz	27	22	5	12	5	+2	=	NPPGN	
	12 Bastia	27	22	6	9	7	+1	▲	PGNPN	
	13 Nantes	27	22	8	3	11	-2	▲	PGNPG	
	14 Troyes	26	21	8	2	11	-12	▼	NGGPP	
	15 Strasbourg	24	21	6	6	9	-9	=	GGNPN	
	16 Lens	24	22	6	6	10	-9	=	PPGPN	
	17 Le Havre	23	21	6	5	10	-11	=	PPPNG	
	18 Montpellier	18	22	4	6	12	-9	=	PNNPN	

LES CARTONS

Rouges

Jaunes

1 Nantes 0 32

2 Bastia 0 50

3 Sedan 1 44

16 Nancy 5 49

17 Paris-SG 5 51

18 Le Havre 8 43

LES ATTAQUES 1 Monaco 48 buts • 2 Paris-SG, Bordeaux 33 buts.

LES DÉFENSES 1 Monaco 19 buts • 2 Lyon 22 buts • 3 Auxerre et Metz 23 buts.

LES BUTEURS 1 Anderson (Lyon) et Simone (Monaco) 15 buts

• 3 Trezeguet (Monaco) 14 buts.

23^e JOURNÉE : Mardi 25 janvier : Troyes-Marseille ; Metz-Monaco. Mercredi 26 janvier : Lyon-Bordeaux ; Bastia-Sedan ; Montpellier-Nancy ; Saint-Etienne-Auxerre ; Rennes-Nantes ; Lens-Le Havre ; Paris-SG-Strasbourg.

Patrick Blondeau, capitaine de l'OM « Nous ne pouvons pas continuer à faire des matches nuls »

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Depuis la reprise, Patrick Blondeau a succédé à Robert Pires comme capitaine de l'Olympique de Marseille, à la demande de l'entraîneur, Bernard Casoni. Le défenseur latéral, qui est né à Marseille, s'efforce de rétablir une relation de confiance avec les supporters et de remotiver une équipe en proie au doute.

« L'OM n'a pas été en mesure de battre sur son terrain le dernier, Montpellier, et pourtant l'entraîneur et vos coéquipiers semblent s'en satisfaire. Partagez-vous leur analyse ?

— Nous avons perdu deux points, c'est très clair. Mais nous nous sommes battus jusqu'au bout en jouant avec nos moyens. Avec les absences d'Ibrahima Bakayoko, retenu par la sélection ivoirienne, de Florian Maurice blessé et de Cyrille Pouget suspendu, nous n'avons pas pu aligner de véritable attaquant. Avant le match, nous nous sommes demandé comment nous pouvions marquer. Nos amis Robert Pires et Stéphane Dalmat ont accepté un rôle qui n'est pas le leur. Mais je peux vous assurer que cette rencontre, nous l'aurions perdue voilà un mois.

— Donc, vous réclamez un peu de patience aux supporters ?

— Non. Je sais, en tant que Marseillais de naissance, que les gens ne veulent pas attendre. On ne peut pas continuer à faire des résultats nuls. Nous devons renouer avec la victoire, et si possible dès notre prochain rendez-vous, à Troyes, mardi 25 janvier. Si notre gardien de but, Stéphane Porato, continue à jouer d'une manière sérieuse et si notre nouveau libero, Franck Dumas, manifeste le même sang-froid, l'OM repartira de l'avant.

— En tant que capitaine, avez-

vous parlé à vos partenaires ?

— Oui. Je me suis exprimé le matin de notre match à Bastia (NDR : mercredi 12 janvier) avec l'accord de l'entraîneur, Bernard Casoni. Je ne comptais m'exprimer que dix minutes. Finalement, nous sommes restés entre nous pendant trente-cinq minutes. Je leur ai parlé avec mon langage. Celui que j'emploie avec mon petit frère. C'était cru. Je suis né dans la rue, et la diplomatie n'est pas mon fort. Je leur ai dit mes vérités. Maintenant, nous pouvons à nouveau nous regarder dans les yeux. Avant, je n'en avais plus envie quand je leur serrais la main avant l'entraînement. J'avais l'impression que certains trichaient en se cachant. Marseille, c'est spécial : la pression est difficile à supporter. Plus tard, les plus jeunes de mes coéquipiers sauront se servir de cette expérience.

— N'avez-vous pas craint de provoquer une cassure définitive en leur dévoilant vos sentiments ?

— J'ai su trouver les mots justes sans en rajouter. Je n'oublie pas que j'étais présent depuis le début de la saison et que ma responsabilité est également engagée dans les mauvais résultats. Ce que j'attendais, c'était des réponses, et je n'ai pas été déçu. Au départ, c'était un monologue. Puis le dialogue s'est engagé. J'ai vu dans leurs yeux qu'ils sont redevenus des loups.

— Qu'avez-vous pensé du public lors de ce Marseille-Montpellier ?

— Les supporters ont été meilleurs que nous. Je les remercie de leur soutien. Ils ont bien vu que nous avons fait le maximum. Je les ai rencontrés pour leur expliquer notre situation. Je les reverrai cette semaine. Nous avons besoin d'eux. »

Propos recueillis par Elie Barth

« Il faut gagner quelle que soit la manière ! »

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Les habitants de Marseille cultivent un goût prononcé pour la parodie. Si Robert Louis-Dreyfus l'ignorait encore, le voilà informé. Il est 18 h 45, dimanche 16 janvier, au Stade-Vélodrome, et une grande banderole a été dépliée dans le haut du virage Sud. Elle s'adresse au PDG d'Adidas et aux joueurs de l'OM, qui viennent de pénétrer sur la pelouse en compagnie de ceux de Montpellier : « Just do it », se sont amusés à écrire les Winners, l'une des principales sections de supporters, en reprenant le slogan fétiche de la marque américaine Nike, concurrente d'Adidas. En ces heures de vive tension entre une partie du public du Stade-Vélodrome et la direction de l'OM (Le Monde daté 16-17 janvier), le message en dit long. Les hommes de Bernard Casoni, quant à eux, doivent comprendre que le moment est venu de réagir, sous peine de voir la colère populaire se réveiller.

La dernière fois que Marseille a joué à domicile, dimanche 19 décembre, face à Lens, ses fans avaient créé une « grève des encouragements ». Le mot d'ordre avait été massivement suivi, mais, dès le lendemain du match, perdu 1-2 par l'OM, les associations de supporters s'étaient trouvées devant une situation cornélienne. « De deux choses l'une. Soit on continue à s'en prendre à l'équipe, et celle-ci n'a aucune chance de s'en sortir toute seule : nous avons eu une réunion récemment avec le capitaine, Patrick Blondeau, au cours de laquelle nous avons compris que les joueurs de l'OM, cette saison, ne sont pas capables d'assumer la pression du public. L'autre hypothèse consiste à soutenir l'équipe, mais sans être forcé de fond derrière elle et de voir ce qui se passe pendant quelques matches », confie l'un des responsables des Ultras.

En ce dimanche synonyme de retour « à l'OM », la solution préconisée opte donc pour des encouragements vocaux, mais pas de drapeaux et très peu de banderoles. « On efface tout et on recommence », lit-on néanmoins virage nord, où, sitôt le coup d'envoi

donné, on essaie de faire « comme avant ». Les leaders des différentes sections de supporters - Yankees, Marseille trop puissant (MTP), Dodgers et Fanatics - s'égoïssent, micros ou mégaphones à la main. « Chants et slogans partent, mais s'évanouissent très vite dans la nuit », alerte l'un de ces « tchatteurs » impénitents. « Réveillez-vous les morts-vivants ! », dit un autre. « J'en vois qui bâillent ! », prévient un troisième.

« BANDE DE FOOTIX ! »

Le jeu développé par les hommes au maillot blanc n'incite pas vraiment à l'« estrambord », ce sentiment fait d'enthousiasme et d'ironie, propre à l'imaginaire marseillais. L'arbitre siffle la mi-temps. Des volutes de cannabis se forment çà et là alors que du rap local réclament « la régularisation de tous les immigrés clandestins » crache dans la sono des MTP. « On a degun (personne) devant », se désolent-ils en évoquant la situation invraisemblable de ce club ne possédant plus d'attaquants en plein mercato hivernal. Quant à la suspension de la nouvelle recrue, Cyrille Pouget, elle avive les regrets de ne pas avoir vu arriver de star étrangère pendant la trêve.

La seconde mi-temps s'avère plus animée. « Ce match, il faut le gagner quelle que soit la manière ! », hurle le chef des Yankees. Son homologue des MTP, torse nu et voix cassée, tente de mettre de l'ordre dans la joyeuse indisciplinisme qui règne dans son coin de tribune. L'insulte suprême est lancée : « Bande de Footix ! » Mais aucun but ne vient. Le match s'achève. Des applaudissements saluent la rentrée aux vestiaires des deux seuls Marseillais de l'équipe, Jacques Abardonado, vingt ans, et Karim Dahou, dix-sept ans, « deux minots à qui on ne peut rien reprocher ». Les gradins se vidant en un temps record. « Vous barrez pas ! Il faut ranger les bâches », lance un chef de bande.

Frédéric Potet

à table

BRUNCH SUR TABLES BASSES

PLATS D'HIVER EN SAUCES LÉGÈRES

ESCAPADE GOURMANDE À VIENNE

CATAIGNE PIQUANT DÉLICE

VINS ET FROMAGES : LES BONNES ASSOCIATIONS

60 recettes faciles et savoureuses

Tous les plaisirs de la table

vient de paraître chez votre marchand de journaux

Après avoir conquis le monde, le bob à quatre français s'assure la maîtrise de l'Europe

Le quatuor piloté par Bruno Mingeon s'impose à Cortina d'Ampezzo

Déjà champion du monde sur la piste des Dolomites, en 1999, l'équipage français confirme un potentiel révélé aux Jeux olympiques de Nagano

(1998). Malgré un début de saison perturbé par la dislocation de son encadrement et des moyens plus modestes que ses concurrents, Bruno Min-

geon, Emmanuel Hostache, Max Robert et Christophe Fouquet seront les hommes à battre des championnats du monde du mois de février.

MÊME dans la victoire, ces grands gaillards costauds restent simples. Etreintes musclées mais brèves, claqués dans le dos, yeux humides et phrases sobres : c'est ainsi que Bruno Mingeon, Emmanuel Hostache, Max Robert et Christophe Fouquet ont célébré leur titre de champions d'Europe de bob à quatre, dimanche 16 janvier, à Cortina d'Ampezzo (Italie) : 1 min 44 s 38 en deux manches de descente vertigineuse.

Par la même occasion, ils ont signé un autre exploit : la première victoire d'un quatuor français sur une épreuve de Coupe du monde, doublée d'un nouveau record de la piste (51 s 96). Mais Bruno Mingeon et ses hommes sont réalistes : le bob à quatre reste une discipline encore confidentielle, modérément appréciée en France. Dans un sport qui est affaire d'Européens de l'Est, l'équipage français se taille depuis deux ans un joli rôle de trouble-fête.

A Cortina, Bruno Mingeon est un peu chez lui. Presque autant que sur la « langue glacée » construite à La Plagne pour les Jeux olympiques de 1992 et qui surplombe sa ville d'Aime. Ses pousseurs en sont conscients, et c'est grâce à leur parfaite coordination que le pilote savoyard a dompté les courbes de la piste italienne. Pas une fois les patins de la grosse coque bleu vif frappée d'un coq vindicatif n'ont griffé hors de la trajectoire idéale.

« Contrairement à d'autres, c'est une piste où le matériel seul ne peut faire la différence, explique le pousseur Emmanuel Hostache. Or, Bruno est un super pilote. Entre le changement d'encadrement et nos situations personnelles, nous

n'avions plus les mêmes repères. Moi, je me suis marié et j'ai eu un enfant, alors, forcément, les priorités changent, mais à force de travail et de communication, nous avons trouvé de vrais automatismes, gagné en poussé et réussi de beaux embarquements. »

UN ÉTÉ MOUVEMENTÉ

En 1999 déjà, au même endroit, Bruno Mingeon s'était adjugé avec Emmanuel Hostache, Max Robert et Eric Le Chanony, le titre de champion du monde. Il avait apprivoisé la piste avec l'aide d'Yvo Ferriani, l'entraîneur italien qui a présidé aux destinées de l'équipe de France jusqu'à l'été. Cette fois, Eric Le Chanony manquait à l'appel. Le compère habituel - discolore de formation - a mis le bob entre parenthèses pour privilégier ses études. Emmanuel Hostache, le lanceur de poids, et Max Robert, le sprinteur, ont donc adopté Chris-

tophe Fouquet, un autre sprinteur (10 s 85 au 100 mètres), premier remplaçant lors des JO de Nagano (1998).

Après l'euphorie de sa médaille de bronze olympique, conquise au Japon, et le titre mondial de 1999, le bobsleigh français a vécu un été particulièrement mouvementé. Curieusement, son encadrement a « implosé » à l'heure où, ragaillardisé par les succès, il aurait dû déborder de nouvelles ambitions. Le directeur de l'équipe de France, Nano Pourtier - homme de coups et ancien mentor des skieurs artistiques -, a raccroché, écoeuré, semble-t-il, par les querelles de clocher gagnant l'ambiance des rares clubs hexagonaux.

Yvo Ferriani, las du manque de culture bobsleigh en France, est parti entraîner l'équipe nationale canadienne, plus riche, soutenue par un public et une fédération plus fervents. Même si l'Italien Ro-

berto Finardi, préparateur physique, a assuré la continuité, le coup a été rude pour l'équipe de France. Pauvre en staff technique compétent et dépourvue d'un véritable équipage de substitution, elle se consomme trop souvent dans le figelage d'un matériel rare, car coûteux, quand les autres formations nationales consacrent leur énergie à la préparation physique et mentale.

« On arrive sur la piste fatigués par l'entretien du bob et la préparation des patins », avoue Bruno Mingeon, que le départ d'Yvo Ferriani a laissé démuné. L'abandonnement surmonté, le pilote français a pris en main son destin et celui de ses coéquipiers en soumettant à la Fédération française des sports de glace (FFSG) la candidature d'un proche pour le poste de manager de l'équipe de France. Patrick Faure, ancien directeur de l'école de ski de La Plagne et président du club de bob de Macôt-la-Plagne, a pris ses fonctions à la fin juillet 1999.

Toujours sur les conseils de Bruno Mingeon, on a engagé en hâte et à « temps partiel » le célèbre entraîneur allemand Leopold Gerd. Pour l'heure, l'équipe de France n'a travaillé avec lui qu'une semaine et doit encore se faire à la barrière de la langue. Mais Leopold Gerd la voit bien championne olympique à Salt Lake City. En attendant, elle a rallié sa base de La Plagne, où doit avoir lieu, du 18 au 23 janvier, l'avant-dernière étape de la Coupe du monde. Bruno Mingeon rêve d'y « faire un podium » avant d'aller défendre son titre mondial à Altenberg (Allemagne), du 2 au 13 février.

Patricia Jolly

Les résultats

● **Championnat d'Europe, à Cortina d'Ampezzo (Italie)** : 1. Mingeon-Hostache-Fouquet-Robert (Fra.) ; 2. Prousis-Rullis-Zacmanis-Ozols (Let.) ; 3. Langen-Ruhr-Platzer-Treffler (All.).

● **Classement de la Coupe du monde après 5 épreuves (sur sept)** : 1. Langen (All.), 168 points ; 2. Rohner (Sui.), 162 pts ; 3. Prousis (Let.), 130 pts... 10. Mingeon (Fra.), 112 pts.

● **La prochaine étape** : La Plagne (France), les 21 et 22 janvier.

● **Le bob à quatre français** : - Bruno Mingeon, 32 ans, 1,82 m, 83 kilos. Pilote. Champion du

monde de bob à quatre en titre (1999). Médaille de bronze des Jeux olympiques de Nagano (1998).

- Emmanuel Hostache, 24 ans, 1,90 m, 116 kilos. Pousseur. Champion du monde de bob à quatre en titre (1999). Médaille de bronze des Jeux olympiques de Nagano (1998).

- Christophe Fouquet, 25 ans, 1,79 m, 90 kilos. Pousseur.

- Max Robert, 32 ans, 1,67 m, 73 kilos. Pousseur. Champion du monde de bob à quatre en titre (1999). Médaille de bronze des Jeux olympiques de Nagano (1998).

Le Norvégien Aamodt entre dans les annales du ski alpin

EN S'IMPOSANT DANS LE SLALOM DE WENGEN (Suisse), le Norvégien Kjetil Andre Aamodt est devenu, dimanche 16 janvier, le 4^e skieur de l'Histoire à s'imposer dans les cinq disciplines du ski alpin, après Pirmin Zurbriggen, Marc Girardelli et Günther Mader. Kjetil Andre Aamodt attendait depuis onze ans une victoire en slalom de Coupe du monde et se désespérait de gagner une course, depuis sa victoire dans le géant d'Adelboden en 1997. Le champion olympique de slalom à Morioka en 1993, qui compte 354 points de retard sur l'Autrichien Hermann Maier, peut encore espérer inquiéter le leader au classement général de la Coupe du monde. Hermann Maier a terminé 2^e de la descente la veille, derrière son compatriote Josef Strobl. Chez les dames, l'Autrichienne Renate Goetschl a gagné, dimanche, le super-G d'Altenmarkt (Autriche). Régine Cavagnoud, 7^e, a obtenu le même résultat que la veille en descente. La skieuse de La Clusaz passe de la 5^e à la 4^e place au classement général.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : Villeurbanne et Pau-Orthez, coleaders du championnat de France avec 33 points, se sont imposés respectivement à Strasbourg (68-75) et à Montpellier (73-86), samedi 15 et dimanche 16 janvier, lors de la 18^e journée. Les deux clubs comptent 3 points d'avance sur Limoges, vainqueur à Evreux (77-69).

■ **CYCLISME** : l'Italienne Fabiana Luperini a été suspendue huit mois par la Fédération italienne de cyclisme pour dopage. Elle avait été contrôlée positive à la nandrolone le 2 octobre 1999, lors d'un stage de l'équipe nationale.

■ **FOOTBALL** : Lille, qui s'est imposé (1-0) contre Chateauroux, a profité du match nul de Toulouse à Gueugnon (0-0) pour augmenter son avance en tête du championnat de France de D2, samedi 15 janvier. Les « Dogues » comptent 12 points d'avance sur Toulouse.

■ **Arsenal, grâce notamment à deux buts de Thierry Henry**, a battu Sunderland (4-1), samedi 15 janvier, lors de la 22^e journée du championnat d'Angleterre. Le match entre Leeds et Manchester, les deux leaders, a été reporté.

■ **La Juventus Turin**, qui s'est imposée face à Pérouse (3-0), a profité du faux pas de la Lazio Rome sur le terrain de Reggina (0-0) pour s'installer en tête du championnat d'Italie, dimanche 16 janvier, lors de la 17^e journée. La Juve compte un point d'avance sur la Lazio.

■ **RUGBY** : Toulouse, malgré sa défaite face à Bath (14-19), et Montferrand, qui a écrasé Trévise (41-7), se sont qualifiés, dimanche 16 janvier, pour les quarts de finale de la Coupe d'Europe (15 et 16 avril). Toulouse sera opposé à Montferrand, et le Stade français, qualifié dès samedi (*Le Monde* daté 16-17 janvier), au Munster (Irlande).

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 5 effectués samedi 15 janvier. Premier tirage : 7, 16, 26, 30, 42, 46, numéro complémentaire : 41. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapport pour 5 numéros et le complémentaire : 1 101 950 F, 167 991 € ; pour 5 numéros : 7 135 F, 1 087 € ; pour 4 numéros et le complémentaire : 310 F, 47,25 € ; pour 4 numéros : 155 F, 23,62 € ; pour 3 numéros et le complémentaire : 32 F, 4,87 € ; pour 3 numéros : 16 F, 2,43 €. Second tirage : 7, 8, 12, 14, 17, 43, numéro complémentaire : 9. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapport pour 5 numéros et le complémentaire : 39 185 F, 5 973 € ; pour 5 numéros : 4 070 F, 620 € ; pour 4 numéros et le complémentaire : 182 F, 27,74 € ; pour 4 numéros : 91 F, 13,87 € ; pour 3 numéros et le complémentaire : 20 F, 3,04 € ; pour 3 numéros : 10 F, 1,52 €.

MICHELE LAROQUE

VINCENT PEREZ

EPOUSE-MOI

Un film de **HARRIET MARIN**

PREMIERE
LA TÈLE QUI A L'ESPRIT PLUS LARGE QUE LE PETIT ÉCRAN

MERCREDI

Chérie FM

Gris et doux

MARDI. Le puissant anticyclone atlantique se comble lentement. Dans un courant de nord, de nombreux nuages circulent sur la France. Seul le Sud-Est profite d'un généreux soleil, mais le mistral souffle violemment sur cette région.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le gris est la couleur dominante du ciel de ce mardi. Les éclaircies se limitent aux régions côtières de la Bretagne du Sud. Les températures de l'après-midi sont douces, de l'ordre de 7 à 9 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Ciel couvert du matin au soir. Les nuages épais apportent quelques petites bruines éparées. Les thermomètres affichent au meilleur de l'après-midi des températures allant de 5 à 8 degrés.

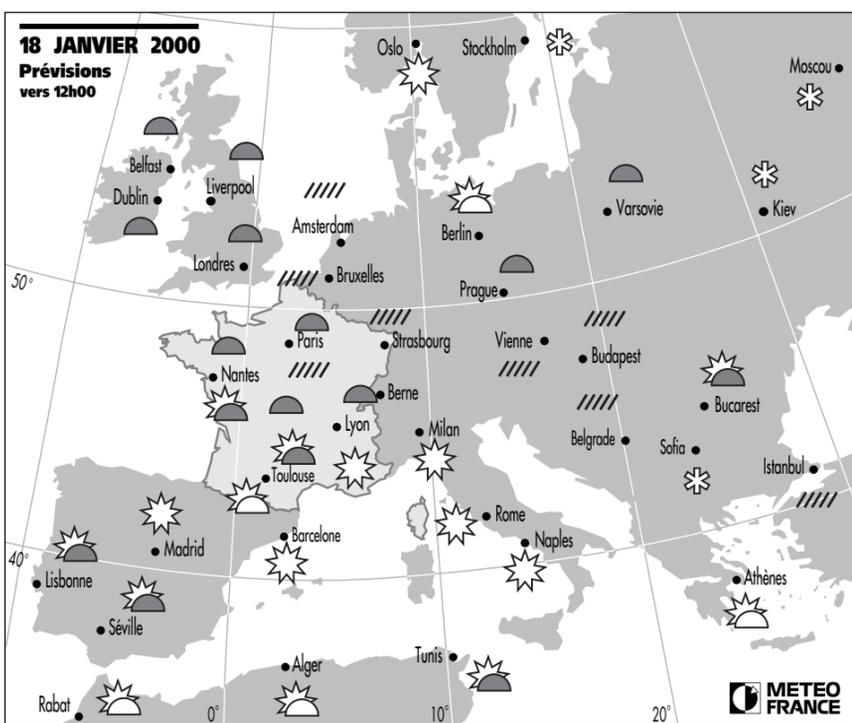
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Journée maussade: grise, humide mais douce. Les bruines éparées se transforment en neige faible sur

les montagnes au-dessus de 900 mètres. Il fait de 2 à 5 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Des brumes se forment au petit matin et tardent ensuite à se dissiper. Le ciel alterne ensuite entre de fréquents passages nuageux et quelques belles éclaircies. Les températures vont de 6 à 9 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le Limousin, l'Auvergne et le nord de Rhône-Alpes, les nuages sont nombreux et apportent des faibles chutes de neige sur les reliefs. Un vent de nord assez fort permet aux Alpes et à la moyenne vallée du Rhône de passer une journée ensoleillée. Il fait de 5 à 8 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Mistral et tramontane soufflent jusqu'à 120 km/h. Ces forts vents s'accompagnent d'un beau soleil qui brille du Roussillon à la Côte d'Azur. Les températures de l'après-midi vont de 12 à 15 degrés.



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

Paris 5°C

St Lucia 30°C

Ensoleillé
Peu nuageux
Brèves éclaircies
Couvert
Brume brouillard
Averses
Pluie
Orages
Neige
Vent fort

ebookers.com

PRÉVISIONS POUR LE 18 JANVIER 2000

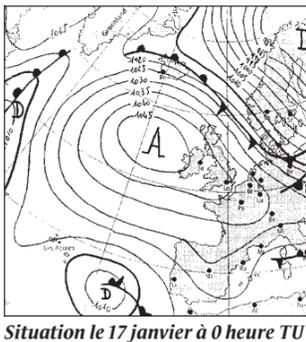
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S: ensoleillé; N: nuageux; C: couvert; P: pluie; *: neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	4/15 S	NANCY	3/7 P
BIARRITZ	-2/8 N	NANTES	3/8 N
BORDEAUX	1/8 N	NICE	7/15 S
BOURGES	2/8 C	PARIS	5/8 C
BREST	3/9 N	PAU	-2/9 N
CAEN	5/8 C	PERPIGNAN	6/14 S
CHERBOURG	4/9 C	RENNES	2/8 C
CLERMONT-F.	1/6 C	ST-ETIENNE	1/5 C
DIJON	2/7 P	STRASBOURG	3/8 P
GRENOBLE	-2/6 S	TOULOUSE	-1/9 N
LILLE	5/8 P	TOURS	2/8 C
LIMOGES	2/6 N	FRANCFORT	4/8 P
LYON	2/7 N	GENEVE	4/5 C
MARSEILLE	4/14 S	FORT-DE-FR.	22/26 P
		HELSINKI	22/26 P
		NOUMEA	24/27 S
		ISTANBUL	2/7 P

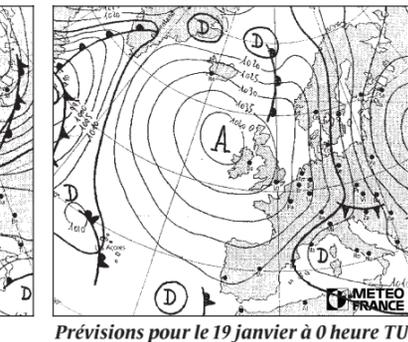
25/28 S	KIEV	-5/-3 *	VENISE	-2/10 S	LE CAIRE	10/17 N
21/27 C	LISBONNE	7/13 N	VIENNE	-1/4 P	NAIROBI	15/28 S
26/29 S	LIVERPOOL	4/6 C	AMÉRIQUES		PRETORIA	14/20 C
	LONDRES	3/6 C	BRASILIA	20/29 S	RABAT	7/17 S
	LUXEMBOURG	2/6 P	BUENOS AIR.	17/29 S	TUNIS	8/14 N
	MADRID	-3/8 S	CARACAS	22/26 S		
	MILAN	2/15 S	CHICAGO	-5/2 S		
	MOSCOU	-8/-7 *	LIMA	18/23 C		
	MUNICH	-4/7 P	LOS ANGELES	13/19 S		
	NAPLES	7/14 S	MEXICO	6/17 S		
	OSLO	-5/1 S	MONTREAL	-22/-18 S		
	PARMA DE M.	2/14 S	NEW YORK	-12/-7 C		
	PRAGUE	-3/8 C	SAN FRANCISCO	12/13 P		
	ROME	1/13 S	SANTIAGO/CHI	12/30 S		
	SEVILLE	7/16 N	TORONTO	-15/-7 C		
	SOFIA	-7/2 *	WASHINGTON	-6/1 C		
	ST-PETERSB.	-3/0 *	AFRIQUE			
	STOCKHOLM	-8/-1 *	ALGER	3/15 S		
	TENERIFE	11/14 S	DAKAR	19/24 S		
	VARSOVIE	-2/2 C	KINSHASA	22/29 P		

20/29 S	LE CAIRE	10/17 N
17/29 S	NAIROBI	15/28 S
22/26 S	PRETORIA	14/20 C
-5/2 S	RABAT	7/17 S
18/23 C	TUNIS	8/14 N
13/19 S		
6/17 S		
-22/-18 S		
-12/-7 C		
12/13 P		
12/30 S		
-15/-7 C		
-6/1 C		

25/30 C	BANGKOK	25/30 C
12/17 P	BEYROUTH	12/17 P
23/32 S	BOMBAY	23/32 S
26/30 C	BJAKARTA	26/30 C
19/23 S	DUBAI	19/23 S
12/15 C	HANOI	12/15 C
12/17 S	HONGKONG	12/17 S
9/16 P	JERUSALEM	9/16 P
7/17 S	NEW DEHLI	7/17 S
-12/-6 S	PEKIN	-12/-6 S
-4/1 C	SEOUL	-4/1 C
24/29 P	SINGAPOUR	24/29 P
17/24 S	SYDNEY	17/24 S
6/9 S	TOKYO	6/9 S



Situation le 17 janvier à 0 heure TU



Prévisions pour le 19 janvier à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Un jour, la galaxie d'Andromède rencontrera la Voie lactée

L'HEURE boursière est à l'euphorie, à ces massives et spectaculaires fusions-acquisitions qui transforment deux multinationales en Gulliver de la finance ou de l'industrie. Il est pourtant une fusion géante qui ne plaira sûrement pas à Wall Street ou au Palais Brongniart, à supposer que ces deux vénérables institutions existent encore lorsqu'elle surviendra. Un jour, la galaxie d'Andromède rencontrera la Voie lactée, et le résultat ne sera peut-être pas fantastique pour notre petit monde.

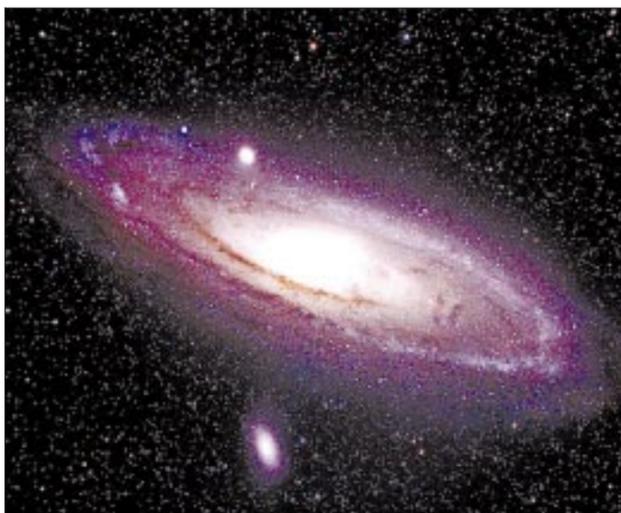
Pour qui la découvre à l'œil nu ou aux jumelles, la galaxie - aussi appelée nébuleuse en raison de ses contours vagues - d'Andromède apparaît comme un petit point flou dans la constellation du même nom. Signalée pour la première fois par l'astronome persan Abd al-Rahman al-Sufi au X^e siècle, elle a ensuite été « retrouvée » par le rival de Galilée, l'Allemand Simon Marius, qui en proposa la première description à la lunette en 1612. Mais c'est le Français Charles Messier (1730-1817) qui lui conféra ses lettres de noblesse en la classant dans son catalogue des objets diffus, sous le nom de M 31 (le M étant pour Messier), par lequel tous les

astronomes de la planète la désignent aujourd'hui.

M 31 est une galaxie spirale composée de centaines de milliards d'étoiles. Même si elle a grosso modo la même forme qu'elle, la nébuleuse d'Andromède est deux fois plus massive et deux fois plus grande que notre Voie lactée, qu'elle accompagne dans un petit rassemblement de galaxies baptisé Groupe local par les scientifiques. En plus d'un renflement central très prononcé, qui abriterait deux noyaux, M 31 présente la particularité d'être escortée par une dizaine de galaxies naines, dont deux sont visibles avec de bonnes jumelles, M 32 et M 110.

À 500 000 KM/H

D'après le télescope spatial Hubble, le centre de M 31 se situerait à environ 2,9 millions d'années-lumière de nous. Soit une distance respectable pour un voisin qui mesure tout de même 200 000 années-lumière de long. Mais l'information cruciale ne réside pas là. Alors que, à l'échelle d'un Univers en expansion, les galaxies ont tendance à s'écarter irrémédiablement les unes des autres, la Voie lactée et la nébu-



leuse d'Andromède foncent l'une vers l'autre à toute allure. A 500 000 km/h pour être précis. Les calculs des scientifiques prévoient que cette vitesse augmentera au fur et à mesure que les deux objets se rapprocheront. Cité par l'hebdomadaire américain *Science* dans son édition du 7 janvier, l'astrophysicien

John Dubinski de l'université de Toronto et de l'Institut canadien d'astrophysique théorique prévoit que la rencontre entre ces deux monstres de l'espace aura lieu dans trois milliards d'années.

Dans un premier temps, l'inertie des galaxies les fera se transpercer l'une l'autre, mais l'attraction gravi-

tationnelle des deux objets finira par entraîner leur réunion. Dans un deuxième temps, M 31, deux fois plus grosse que notre Voie lactée, la tordra tant et si bien qu'elle ne sera plus reconnaissable. L'astrophysicien américain Chris Mihos, de l'université de Cleveland (Ohio), résume l'événement de la formule suivante : « Cela sera un énorme accident de voiture. Mais, dans cette collision, nous serons la *Trabant*. »

LA TERRE ÉJECTÉE OU ENFLAMMÉE

Il ne faut cependant pas imaginer cette rencontre comme une catastrophe majeure : en raison des distances immenses qui séparent les étoiles, les chocs entre astres seront rarissimes. Cependant, les collisions de grands nuages de gaz provoqueront la naissance de nouveaux soleils. Enfin, un ou deux milliards d'années après le début du processus, le nouvel objet devrait ressembler à une super-galaxie elliptique.

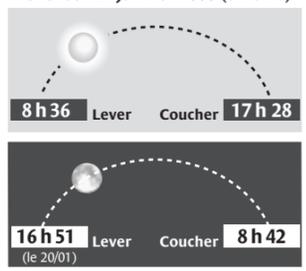
Et la Terre dans tout cela ? Si le Soleil n'est pas encore devenu une géante rouge et ne l'a pas grillée comme une cacahuète, les chercheurs lui prévoient deux avènements possibles, rapporte *Science*. Ou bien le système solaire, situé dans un des

bras externes de la Voie lactée, aura été éjecté dans l'espace intergalactique et nos lointains descendants vivront des nuits sans astres. Ou bien il sera précipité vers ces pouponnières enflammées où naîtront les nouvelles étoiles dans une sorte de feu d'artifice permanent. En ce cas, même si l'astronome François Schweizer, des observatoires Carnegie à Pasadena (Californie), prévoit que l'« on pourra lire le journal la nuit à la lumière de ces explosions », la fragile vie risque de ne pas supporter cet environnement dantesque.

Pierre Barthélémy

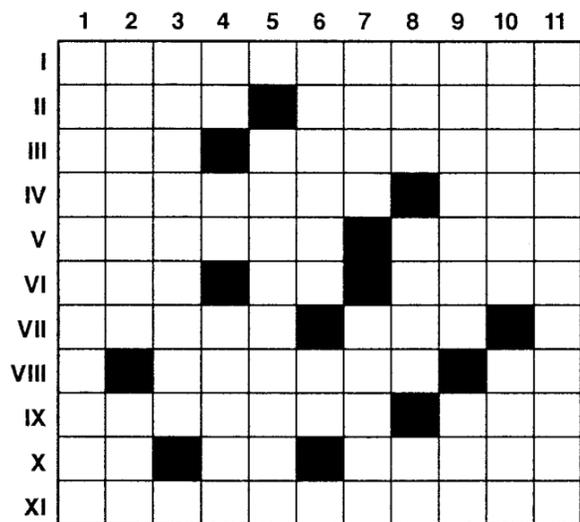
SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE

• vendredi 21 janvier 2000 (à Paris) •



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00-015



HORIZONTALEMENT

I. Plus appréciée par le Medef que par les syndicats. - II. cinquante-deux cartes et un joker pour y jouer. Prendre contact de façon peu académique avec Sélény. - III. Bout de terre. Succession organisée. - IV. Repos forcé. Le premier en son domaine. - V. Doit être bien roulé pour être apprécié. Associé à Dada, il laisse un très mauvais souvenir. - VI. Partie de la couronne. En trop. Encore jeune. - VII. Incliné. Plusieurs tours et

elle entre. - VIII. Bref l'est encore plus. Sont au menu. - IX. Effectuées. Forme d'avoir. - X. Double la mise. Personnel. Pour le transport des liquides. - XI. Préparées pour reproduire.

VERTICALEMENT

I. L'Hexagone lui pose des problèmes. - II. Petite chapelle romaine. Intensité maximum. - III. Sortie rapide. - IV. Grecque. Résultat d'entreprise. A partager pour aller plus vite. - V. Bien pourvues. - VI. Délicate attention.

Démonstratif. - 7. Associée à la Vilaine. Elevé pour l'avoir sur le dos après coup. - 8. Personnel. Position. Point de départ. - 9. Sans défense dans leur milieu. Période migratoire. - 10. Dans le fond, ça ne vaut pas grand-chose. Bien avancée. - 11. Qui vont nous mettre à plat.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00-014

HORIZONTALEMENT

I. Praticienne. - II. Relation. En. - III. OPA. Ev. Trot. - IV. Parcètre. - V. Orme. Trente. - VI. Stère. Actif. - VII. II. Exploita. - VIII. Têts. Raté. - IX. Tolérât. - X. Ocarina. Eve. - XI. Nature. Osés.

VERTICALEMENT

I. Proposition. - II. Répartie. Ça. - 3. Alarme. Tuât. - 4. Ta. Cérès. Ru. - 5. Item. Ex. Tir. - 6. Civet. Prôné. - 7. Io. Tralala. - 8. Entrecote. - 9. Rentières. - 10. Néo. Tit. Ave. - 11. Entre-faites.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 155

La rame de la compagnie FIBO

La compagnie FIBO (Ferrovière internationale du bassin ouest), installée à Pise, a un penchant très net pour la rigueur dans l'exploitation de ses lignes de chemin de fer. Toute rame d'une même liaison comporte en effet une motrice suivie d'un nombre invariable de voitures, qui peuvent être de seconde classe ou de première classe. Le nombre de

voitures de première classe est variable, mais deux voitures de première ne se suivent jamais.

La ligne Pise-Turin, peu fréquentée, comporte des rames de cinq voitures.

Combien y a-t-il de dispositions possibles des voitures de première ?

En revanche, la ligne Pise-Bruxelles en comporte quinze.

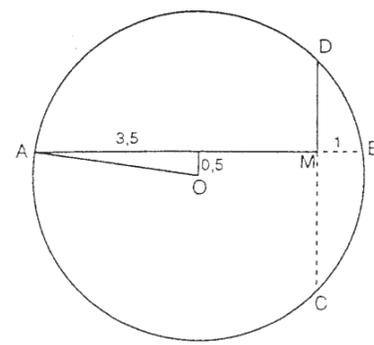
Combien, cette fois, y a-t-il de dispositions possibles des voitures de première ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2000

Solution dans *Le Monde* du 25 janvier.

Solution du jeu n° 154 paru dans *Le Monde* du 11 janvier.

Le rayon mesure vecteur 12,5 cm, soit environ 3,535... cm. Pour le montrer, la première chose à faire est de remarquer que le quatrième segment de la figure mesure 1 cm. En effet, MA x MB = MC x MD = 6, ce produit étant le même pour toute sécante au cercle passant par M. Il ne reste plus qu'à appliquer le théorème de Pythagore.



Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu. Le lundi daté mardi, un problème de logique. Le mardi daté mercredi, une grille de scrabble. Le mercredi daté jeudi, une chronique de bridge. Le jeudi daté vendredi, une question sur l'art. Le samedi daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde PRESSE

Président-directeur général : Dominique Auldou Directeur général : Stéphane Corre 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

DISPARITIONS

Alain Poiré

Un des plus prolifiques fournisseurs de succès du cinéma français

LE PRODUCTEUR Alain Poiré est mort samedi 15 janvier à son domicile de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) des suites d'un cancer. Sa carrière chez Gaumont aura été une des dernières grandes aventures industrielles du cinéma selon les règles d'avant la télévision.

Né à Paris le 13 février 1917, Alain Poiré suit des études de droit avant d'entrer en 1938 chez Havas, dont son grand-père est le patron. Il devient le collaborateur du journaliste politique Jean Jay, rédacteur de l'agence Havas, au moment où celui-ci prend, à trente-quatre ans, la responsabilité d'une société qui vient d'être recréée sur les débris de la vénérable maison de Léon Gaumont, devenue la Gaumont-Franco-Film-Aubert, et quasiment en faillite. Jay est nommé directeur général de la SNEG (Société nouvelle des établissements Gaumont) fondée le 25 août 1938 ; à peine âgé de plus de vingt ans, Alain Poiré en est nommé secrétaire général. Il fera toute sa carrière au sein de l'entreprise à la marguerite.

Il commence par s'occuper des activités traditionnelles de Gaumont : l'exploitation, la distribution et les prestations techniques. C'est en 1941, alors que la SNEG est passée sous le contrôle de la Compagnie des compteurs (ancêtre des Compteurs Schlumberger dont l'actuel PDG de Gaumont, Nicolas Seydoux, est un des héritiers), qu'est créé un département production, confié à Alain Poiré. Il produit *Le journal tombe à 5 heures*, de Georges Lacombe, en 1942. Et c'est tout. La plus vieille major française préfinançait en partie les films qu'elle distribuait ; elle n'en prenait pas l'initiative. Poiré se retrouve en quasi-chô-

mage jusqu'au milieu de 1944, où il met en place, à Londres, les accords de distribution avec la major britannique Rank.

Sa carrière de producteur débute réellement en 1948 avec *Les Casse-pieds*, écrit et interprété par Noël-Noël, mais réalisé par Jean Dréville, dont Poiré oublie de citer jusqu'au nom dans ses mémoires (*Deux cents films au soleil*, Ramsay, 1988). La politique des auteurs ne sera jamais la tasse de thé de celui qui s'appête à devenir un des plus prolifiques fournisseurs de succès du cinéma français. L'adaptation dès 1950 de *La Dame de Chez Maxim's* (avec Saturnin Fabre, mémorable) et la mise en chantier la même année de la série des *Caroline chérie* sont exemplaires de l'approche d'un professionnel inspiré par les références au théâtre de boulevard, et qui saura optimiser le potentiel de dialoguistes et de vedettes immensément populaires.

Au cours des années 50, Alain Poiré aura néanmoins été aussi le producteur de Sacha Guitry (*La Poison*, 1951, *Je l'ai été trois fois*, 1952, *Si Paris nous était conté*, 1956, *Assassins et voleurs* et *Les Trois font la paire*, 1957), de Robert Bresson (*Un condamné à mort s'est échappé*, 1956), Roberto Rossellini (*Le Général della Rovere*, 1959). Alors que commence la Nouvelle Vague (qu'il détestera), il donne aussi sa chance à un débutant comme Edouard Molinaro (*Le Dos au mur*, 1958, *Un témoin dans la ville*, 1959) qui passe alors pour partie prenante du grand mouvement de rajeunissement du cinéma français.

Mais l'image de marque créée et revendiquée toute sa vie par Alain Poiré, durant un quart de siècle seul réel patron de la production au sein de la firme à la marguerite, aura bien été celle d'un fabriquier de succès commerciaux. Son

règne à partir de 1960 est jalonné par *Taxi pour Tobrouk* (1961), *Les Tontons flingueurs* (1963), *Fantomas* (1964) et ses suites, *Cent mille dollars au soleil* (1964), *Le Grand Restaurant* (1966), *Ne nous fâchons pas* (1966), *Oscar* (1967), *Les Risques du métier* (1967), *Faut pas prendre les enfants du bon Dieu pour des canards sauvages* (1968), *Le Pacha* (1968), *Le Cerveau* (1969), *Clérambard* (1969), *Hibernatus* (1969), *Boulevard du Rhum* (1971), *La Folie des grandeurs* (1971), *Les Mariés de l'an II* (1971), *Le Grand Blond avec une chaussure noire* (1972), *Mais où est donc passée la 7^e Compagnie ?* (1973), *Le Silencieux* (1973), *Salut l'artiste* (1973), *La Gifle* (1974).

AFFICHES PRESTIGIEUSES

Cette liste de champions du box-office est aussi un florilège des affiches les plus brillantes du cinéma français de l'époque : Gabin, De Funès, Bourvil, Belmondo, Ventura, Montand, en sont les principales vedettes, avant l'apparition de Pierre Richard et - au sein d'un cinéma à très forte dominante masculine - d'Isabelle Adjani. Sur ces affiches figurent également les réalisateurs qui ont fait les beaux jours du cinéma grand public français de l'époque : André Cayatte, Henri Verneuil, André Hunebelle, Gérard Oury, Jean-Paul Rappeneau, Yves Robert, Georges Lautner, Claude Pinoteau, Edouard Molinaro, Robert Enrico, Robert Lamoureux. Ainsi que, comme dialoguiste surtout, comme réalisateur après 1968, Michel Audiard.

En 1974, Nicolas Seydoux devient le propriétaire de Gaumont. Il installe comme directeur général adjoint Daniel Toscan du Plantier, qui va notamment développer une ligne éditoriale tout à fait

différente, axée sur le « haut de gamme » culturel et les grands auteurs internationaux (Losey, Tschinè, Fellini, Pialat, Rosi, Scola, Wajda, Bergman...). Alain Poiré officie, lui, au sein de Gaumont International, où il continue dans sa propre voie. En résultent de nouveaux titres retrouvant les mêmes méthodes avec les mêmes partenaires (*Un éléphant ça trompe énormément*, 1976, *Flic ou voyou*, 1979, *La Boum*, qui révèle Sophie Marceau en 1980, *Le Guignolo*, 1980, *L'As des as*, 1982, *Levy et Goliath*, 1986).

Le producteur défriche aussi la génération montante d'alors, avec *Les vécés étaient fermés de l'intérieur*, de Patrice Leconte (1976), *L'Hôtel de la plage*, de Michel Lang (1978), *Coup de tête*, de Jean-Jacques Annaud (1979), *La Chèvre*, de Gérard Lauzier (1984), sans oublier *Les Petits Câlins* (1978) avec lesquels débute son fils Jean-Marie. En 1985, Daniel Toscan du Plantier s'en va, la production à Gaumont se réduit pratiquement aux projets de Luc Besson, hormis le pré carré d'Alain Poiré.

Même si ses entreprises n'atteignent pas toutes leur but, c'est sous son égide qu'Yves Robert obtient un immense assentiment populaire avec *La Gloire de mon père* et *Le Château de ma mère* (d'après l'œuvre de Pagnol, dont Alain Poiré avait été un proche), que Jean-Marie Poiré réalise les énormes succès que sont *Les Visiteurs 1 et 2* et *Les Anges gardiens*, et que Francis Veber triomphe à nouveau grâce au *Dîner de cons*. Alain Poiré travaillait à la préparation du nouveau projet de celui-ci, *Le Placard*, avec Daniel Auteuil, Gérard Depardieu et Thierry Lhermitte.

Jean-Michel Frodon

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Yael, Ivan, Raphael et David ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et sœur,

Anaelle GASMAN,

le 12 janvier 2000, à Paris.

Daphné et Philippe

sont très heureux d'annoncer que

Luna

a quelqu'un peu précipité le mouvement en choisissant ce 14 janvier 2000 pour se montrer à la face du monde.

Elle n'admettait plus d'être éclipsée par le soleil bien rond de sa maman.

Jacques-Etienne STEIN

et
Sonia FLEISCHMANN,
ses parents,

Louka KRIEF,

son frère,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Salomé, Rose, Gertrude, Laure,

le samedi 8 janvier 2000.

16-18, rue de la Procession,
92150 Suresnes.

Décès

- Ses proches et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Nordine DERRADJI,

Casablanca, 17 octobre 1932,
Marseille, 14 janvier 2000.

Il a lutté toute sa vie contre les injustices et s'est dévoué pour les autres « afin que nul ne soit oublié ».

- Le président de l'université Paris-VIII,
Le département de sciences de l'éducation,

Le département de sciences politiques,
Les enseignants,
Les personnels de l'université,
Ses étudiants,
Ses collègues et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

René LOURAU,

professeur émérite des universités
Paris-VIII,
professeur en sciences de l'éducation
et en sciences politiques.

Ils expriment toute leur sympathie à sa famille et à ses proches.

Une cérémonie aura lieu le mardi 18 janvier 2000, de 14 heures à 16 heures, au funérarium, 43, rue Georges-Lenôtre à Rambouillet, et sera suivie de l'inhumation, à 16 h 30, au cimetière des Eveuses à Rambouillet.

(Le Monde daté 16-17 janvier.)

Louis RIEUCAU,

géographe,

nous a quittés le 13 janvier 2000.

Elise Rieucou,
24, rue Vincent-Auriol,
31250 Revel.
Jean Rieucou,
20, rue Boyer,
34000 Montpellier.

- Renaud et Martine Segalen,
Anne Segalen,
Hervé et Corinne Segalen,
Leurs enfants et leurs petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Yvon SEGALEN,

le 13 janvier 2000, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 19 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris 6^e.

L'inhumation aura lieu le vendredi 21 janvier, à 16 heures, au cimetière du Huelgoat (Finistère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Casimir-Pinel,
92200 Neuilly-sur-Seine.
43, rue de Verneuil,
75007 Paris.
137, boulevard Raspail,
75006 Paris.

- M^{me} Taquin-Vico,
son épouse,
Ses enfants,
Sa petite-fille,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès de

M. Irénée TAQUIN,

à l'âge de soixante et onze ans, le 7 janvier 2000.

L'inhumation a eu lieu à Fresnes-sur-Ecault (Nord), le 12 janvier, dans le caveau de famille.

17, rue du Coteau,
92160 Antony.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail: carnet@mondepub.fr.

Anniversaires de décès

- Le 18 janvier 1999,

Christian LEFEBVRE

a quitté tous ceux qui l'aimaient, les laissant dans un profond chagrin.

En ce jour anniversaire, sa personnalité rayonnante et son doux souvenir sont toujours présents dans le cœur de toute sa famille et de tous ses amis qui l'ont connu et apprécié.

45, rue Aristote,
62100 Calais.

- Le 18 janvier 1995,

Claude PERRIN

nous quittait.

Sa famille se souvient. Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE

Séminaire

Francis Affergan : « Tradition et comparaison pour une analytique critique (II) », 27 et 28 janvier, 18 h-20 h, Amphithéâtre, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Hommage à l'œuvre de François Proust

Sous la responsabilité de Catherine Perret et Elisabeth Lemirre, avec M. Abensour, A. Badiou, D. Cohen-Levinas, A. David, E. Lecerf, E. Lemirre, J.-C. Martin, J.-C. Milner, C. Perret et J. Rogozinski. Le 22 janvier de 9 h à 18 h, salle Cavaillès, université Paris-I Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, Paris.

Colloque

« La pensée éthique de l'émancipation cubaine : les idées à Cuba de Varela à Martí »

Sous la responsabilité d'A. David, G. Lopez-Morales et E. Torres-Cuevas, du 24 au 28 janvier, Maison Fernando-Ortiz, université de La Havane, Cuba.

Journée d'étude

« Psychanalyse et littérature : sujet et représentation »

Sous la responsabilité d'A. Soulez, J.-M. Rey et avec la collaboration de P. Loraux, J.-P. Marcos et J. Rogozinski, le 23 janvier, de 10 h à 18 h, amphithéâtre, faculté de théologie protestante, 83, boulevard Arago, Paris.

Samedi autour d'un livre

« Conception du monde et analyse de l'homme depuis la Renaissance et la Réforme », de W. Dilthey

Avec J.-C. Gens, S. Mesure, P. Michon, P.-F. Moreau, N. Zaccari-Reyners, le 22 janvier, de 9 h 30 à 12 h 30, amphithéâtre, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles,
répondeur : 01-44-41-46-85.

Autres renseignements :
01-44-41-46-80.

Conférences

Les Mardis de la philo

Trois nouveaux cycles de conférences, le mardi matin, à partir du 25 janvier, 4, place Saint-Germain-des-Près, Paris-6^e.

● « La philosophie dans le monde contemporain ». Philosophie et langage, philosophie et psychanalyse, philosophie et communication.

● « Les philosophes modernes ». De Marx au structuralisme.

● « Le Bien, le Mal, qu'est-ce qu'être moral ? » Histoire des grandes doctrines de la pensée morale.

Renseignements tél. : 01-47-22-13-00.

Examens

ÉCOLE SPÉCIALE
D'ARCHITECTURE

Etablissement privé d'enseignement supérieur reconnu d'utilité publique. Association loi 1901 à but non lucratif.

Directeur : Olivier Leblos. Président : Christian de Portzamparc. Reentrée printemps 2000 : 21 février 2000. Si vous ne voulez pas perdre un an, n'attendez pas septembre 2000, l'ESA propose un examen d'admission le 9 février 2000.

Les études sont semestrialisées et durent 5 ans. Le diplôme est reconnu par l'Etat et l'ordre des architectes. Inscriptions en cours de cursus par équivalences à étudier sur titre et sur dossier.

ESA - 254, bd Raspail, 75014 Paris.
Renseignements : 01-40-47-40-00,
fax : 01-43-22-81-16,
e-mail : info@esa-paris.fr, site web : www.esa-paris.fr

Communications diverses

Mardi 18 janvier 2000 à 20 h 30 :

Dialogue avec Aldo Naouri - « Mères et filles : au-delà des clichés et des caricatures ». Autour de son livre *Les Filles et leurs mères* (Éd. Odile Jacob), animé par Franklin Rausky - PAF

Renseignements au : 01-53-20-52-52. Nouveau centre communautaire de Paris, 119, rue La Fayette, Paris-10^e, métro : Poissonnière.

SOLDES
à la boutique NOËL,

à partir du samedi 15 janvier,
du lundi au samedi,
de 10 heures à 19 heures.
Linge de maison brodé,
lingerie de nuit,
T-shirts brodés.

1, avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie,
place d'Iéna,
Paris-16^e.

Alfred Nzo

Le premier ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud post-apartheid

ALFRED NZO, ancien secrétaire général de l'ANC et premier ministre sud-africain des affaires étrangères de l'ère post-apartheid, est mort jeudi 13 janvier dans un hôpital de Johannesburg. Agé de soixante-quatorze ans, il avait été hospitalisé à la mi-décembre 1999, après avoir été victime d'une attaque cardiaque.

De petite taille, rondouillard, Alfred Nzo avait le front haut et le visage barré d'une large moustache. Il portait des complets de couleur terne, toujours mal ajustés, qui ajoutaient à une gaucherie naturelle et à un air peu avenant qui, ailleurs, lui auraient sûrement barré la route du ministère des affaires étrangères. C'est pourtant lui que Nelson Mandela avait choisi pour tenir la barre de la diplomatie sud-africaine après son élection à la présidence en avril

1994. Mais ses détracteurs ne manquaient pas une occasion de laisser entendre qu'il n'avait été nommé à ce poste que pour mieux laisser le vice-président de l'époque, Thabo Mbeki, gérer les relations extérieures du pays avec la complicité de son vieil ami Aziz Pahad, vice-ministre des affaires étrangères.

UN BEAU BILAN

Alfred Nzo avait quitté le gouvernement après l'élection de Thabo Mbeki, successeur de Nelson Mandela, à la tête du pays en juin 1999. Il pouvait estimer avoir rempli son contrat : l'Afrique du Sud présidait le Mouvement des non-alignés, se disposait à assurer la présidence du Commonwealth et restait un modèle pour le continent ; le pays jouait pleinement son rôle dans les organisa-

tions régionales, comme la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), et au sein de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), multipliant les opérations de médiation et les missions de bons offices, en Afrique et ailleurs dans le monde.

Souvent moqué, critiqué par les médias sud-africains qui le présentaient fréquemment à son désavantage, Alfred Nzo n'était pas un homme politique populaire. On lui avait notamment reproché d'avoir œuvré au rapprochement de l'Afrique du Sud avec la Libye, l'Iran et Cuba, oubliant un peu vite qu'il s'agissait là d'une politique voulue et menée par Nelson Mandela en personne. *A posteriori*, il pouvait même s'enorgueillir d'avoir joué un rôle déterminant dans le renforcement des liens avec la Libye. L'insistance de la di-

plomatie sud-africaine s'était avérée payante : Tripoli avait fini par livrer les auteurs présumés de l'attentat de Lockerbie aux tribunaux européens. Non seulement l'Afrique du Sud n'était pas brouillée avec ses partenaires occidentaux, mais elle affermissait sa place sur la scène internationale.

Né le 19 juin 1925 à Benoni, près de Johannesburg, Alfred Nzo avait rejoint le Congrès national africain (ANC) en 1945, alors qu'il étudiait à l'université de Fort Hare. De retour dans son Transvaal natal, il avait été inspecteur des services de santé dans le ghetto noir d'Alexandra, un travail qui lui avait fait prendre pleinement conscience des souffrances infligées à la communauté noire par le régime de ségrégation raciale. Il s'était alors investi directement dans la lutte politique, prenant une part active à l'organisation de manifestations et de campagnes de mobilisation dans les années 50. Un engagement qui devait lui faire perdre son poste et lui valoir plusieurs séjours en prison.

Alfred Nzo avait été élu au Comité national exécutif de l'ANC en 1958. En 1964, l'organisation lui avait demandé de quitter le pays et de rejoindre l'ANC en exil, dirigé depuis 1960 par Oliver Tambo. En 1969, il avait été élu secrétaire général de l'ANC, un poste qu'il devait conserver vingt-deux ans, jusqu'en juillet 1991. La première conférence nationale de l'ANC organisée à l'intérieur du pays, après l'abolition des lois fondamentales de l'apartheid, lui avait été fatale. Cyril Ramaphosa qui se présentait contre lui au poste de secrétaire général avait été élu, haut la main, par les militants de l'ANC. Alfred Nzo, réélu au Comité national exécutif, avait alors pris un peu de recul. Il était en quarante-quatrième position sur la liste de l'ANC lors du premier scrutin multiracial de l'histoire du pays en avril 1994. Il était devenu membre du Parlement avant d'être appelé aux affaires étrangères par le président Nelson Mandela en mai 1994. Alfred Nzo avait longtemps été membre du Parti communiste sud-africain (SACP).

Frédéric Fritscher

soldes
chez
Charvet
28, PLACE VENDÔME

RUBRIQUE
IMMOBILIÈRE

Parution lundi daté mardi

TARIF ABONNÉS :

FORFAIT 5 LIGNES

(26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : 510 F TTC / 77,75 €

4 Parutions : 705 F TTC / 107,48 €

103 F TTC / 15,70 € la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

Le Monde de l'éducation

Au sommaire du numéro de janvier

Dossier : La responsabilité des enseignants :
Justice-école : le face-à-face.
L'obligation de réussite scolaire.
Que faire face à la violence, la drogue et l'alcool.

- Entretien avec Yves Coppens.
- L'amour profs-élèves.
- Cholet : quand l'école dynamise l'entreprise.
- Pédagogie : l'économie de l'éducation.
- Université de Limoges : la culture populaire réhabilitée.
- Guide culture.
- Petites annonces.

Chez votre marchand de journaux
30 F - 4,57 €

Le magazine résolument enseignant

PHOTOGRAPHIE Les images de mouvement décomposé obtenues par Etienne-Jules Marey (1830-1904) figurent dans le patrimoine de la photographie, du cinéma et des arts plas-

tiques. ● LE PAS DU CHEVAL, le geste de l'écrivain, décomposé et reproduits en séquences, ont fasciné comme traces d'un travail de pionnier, avant que l'art exploite les res-

sources nouvelles de la technologie. ● L'EXPOSITION, présentée à Paris, montre, pour la première fois dans son ensemble, l'ambition scientifique de cet inventeur de machines à mesu-

rer. Médecin de formation et inépuisable curieux, personne avant lui n'avait représenté le flux sanguin ou le rythme cardiaque. ● LE VERSANT technique de son entreprise est illus-

tré par l'infinie variété de ses modes d'expression, comme l'explique Laurent Mannoni, le commissaire responsable de la conservation des appareils à la Cinémathèque française.

Etienne-Jules Marey et ses machines à voir l'invisible

Appareils insolites, schémas complexes, sculptures, films..., l'exposition organisée autour des objets conservés à la Cinémathèque française explore l'imagination prolifique d'un pionnier de l'image en mouvement

ETIENNE-JULES MAREY, LE MOUVEMENT EN LUMIÈRE, œuvres inédites, Fondation Electricité de France-espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7^e. Tél. : 01-53-63-23-45.

M^e Sèvres-Babylone. Tous les jours, de 12 heures à 19 heures ; fermé le lundi. 20 F (3,05 €) et 10 F (1,52 €). Jusqu'au 19 mars.

Exposition en ligne : www.expo-marey.com.

ETIENNE-JULES MAREY, LA MÉMOIRE DE L'ŒIL, de Laurent Mannoni, éd. Cinémathèque française/Mazzotta, 418 p., 450 ill., 350 F (53,36 €).

LETTRES D'ETIENNE-JULES MAREY À GEORGES DEMENY, publiées par Thierry Lefebvre, Jacques Malthête et Laurent Mannoni, éd. Association française de recherche sur l'histoire du cinéma/Bibliothèque du film, 542 p., 250 F (38,11 €).

Stupéfiant Marey ! On croyait le cerner et voilà qu'une exposition et un livre viennent bousculer une œuvre souvent réduite à ses fameuses chronophotographies – la décomposition du mouvement par l'image – et à quelques films. Ce Bourguignon d'origine modeste, qui a son musée à Beaune (Côte-d'Or), était bien plus qu'un médecin et chercheur : un observateur boulimique des phénomènes de la vie, qui donnait à voir l'invisible, depuis la circulation du sang jusqu'au saut d'un chat retombant sur ses pattes.

NON-CONFORMISTE

Né en 1830, mort en 1904, ses inventions – qu'il s'agisse du cardiographe, d'un prototype d'aéroplane ou de la caméra – concernent des domaines aussi divers que la médecine, la physiologie, la biologie, l'aviation, la photographie, le cinéma. Ce non-conformiste, qui aimait s'échapper de longs mois à Naples, développait ses expérimentations dans des ateliers dont le plus connu est la Station physiologique, installée au bois de Boulogne, où il pouvait à loisir observer et traduire en images le mouvement du cheval ou de l'homme.

Il enseignait aussi, a rédigé une dizaine de livres, une correspondance avec son collaborateur Georges Demeny (publiée pour



Chronophotographie : « Saut de l'homme » (d'après plaque négative). Etienne-Jules Marey, 1886.

l'occasion), et a laissé quelque 300 communications scientifiques. Etablie par Laurent Mannoni sur trois niveaux de l'espace Electra, à Paris, cette exposition est la première en France qui s'efforce de rendre compte de cette diversité, en débordant de toutes parts l'effigie du précurseur de l'art moderne et du pionnier du cinématographe sous laquelle la postérité aura fini par confiner ce fou de travail. Marey était à la fois célébré par la société de son temps (il était professeur au Collège de France et membre de l'Académie de médecine) et un farouche solitaire, reconnu par les scientifiques qui lui succéderont et rapidement oublié après sa mort. Avant que ses archives et ses laboratoires ne subissent le même sort.

La première exposition qui lui est consacrée en France a lieu en 1963, à la Cinémathèque française. Son directeur, Henri Langlois, écrit

alors : « Si le savant nous est connu, si l'homme paraît l'être, l'artiste nous est secret. Et par conséquent l'homme réel. Il n'est que dans ces œuvres qui ont pris le masque de la recherche scientifique pour mieux dérober à cette société extraordinaire pouvoir qui met l'art de Marey aux sources du XX^e siècle. »

Cette vision d'un artiste clandestin et visionnaire subversif, Marcel Duchamp et Max Ernst sont là pour l'attester, et rappeler les affinités qu'entretenaient les inventions du savant avec les ready made de l'avant-garde artistique qui s'approprièrent à exploser dans le sillage de ses découvertes. Exposi-

tions et ouvrages contribuent dès lors à remettre en lumière sa vie et son œuvre, parmi lesquels l'exposition importante de Michel Frizot, en 1977, au Musée national d'art moderne, qui privilégie, elle aussi, les photographies et les films.

Un texte magnifique d'André Bazin (*Beauté du hasard*, 1947) aura anticipé la direction artistique prise par cette redécouverte de Marey : « Lorsque Muybridge et Marey réalisaient les premiers films d'investigation scientifique, ils n'inventaient pas seulement la technique du cinéma, ils créaient du même coup le plus pur de son esthétique. C'est là le miracle du film scientifique, son inépuisable pa-

radoxe. C'est à l'extrême pointe de la recherche intéressée, utilitaire, dans la proscription la plus absolue des intentions esthétiques comme telles, que la beauté cinématographique se développe par surcroît comme une grâce surnaturelle. »

En regard de cet héritage lyrique, l'exposition de l'espace Electra sera perçue comme un recadrage scientifique de l'œuvre. Cette approche constitue sa qualité mais trace aussi ses limites. Elle substitue, ou plutôt superpose à l'esthète le savant positiviste qu'on avait un peu oublié en cours de route.

L'homme de science est restitué dans toute sa splendeur dans ce

bric-à-brac raisonné, plongé dans le noir, de machines insolites, de sculptures, de schémas complexes, de grimoires religieusement mis sous vitrine, de mouches ou libellules qui s'envolent dans des dizaines de films courts passés en boucle. Au risque de la caricature pour l'esprit profane qui ne saisit pas immédiatement les enjeux ni les fins de ces objets, en dépit des textes denses qui les accompagnent. A l'époque déjà, Alphonse Allais écrivait à propos d'un débat à l'Académie des sciences autour de Marey : « Je vous donne en mille à quoi ces bougres-là passent leur temps au lieu de travailler. » Mais c'était Alphonse Allais.

PROFESSEUR NIMBUS

Cette exposition aussi savante que son sujet, qui présente de nombreux dessins, films et objets inédits, a pour vertu de dresser par sa profusion une manière de portrait, sans doute plus proche de l'original, d'un professeur Nimbus à la curiosité insatiable, avec pour vocation la passion polymorphe de l'observation et pour monomanie la mesure et la reproduction de celle-ci sous une forme qui soit la plus fiable possible. La profusion des objets montrés et le large éventail des domaines explorés appuient le projet de Laurent Mannoni : mettre en relation les différents aspects de l'œuvre afin d'expliquer la méthode de travail de Marey. C'est le cas pour ses études sur le mouvement. L'exposition retrace dans la continuité les divers stades d'une retranscription : chronophotographie sur plaque de verre, puis chronophotographie sur film, dont les résultats sont très souvent doublés par des dessins, des gravures, des sculptures et des machines. Une multiplicité de formes reproduisant le même mouvement – à quoi cela peut-il lui servir ? – qui confirme le caractère obsessionnel de son œuvre.

M. G. et J. M.

Laurent Mannoni, conservateur à la Cinémathèque française

« Personne avant lui n'avait montré comment la main s'ouvre et se ferme »

« Pourquoi avoir mis en avant un Marey scientifique ? »

– Parce qu'il était d'abord médecin et chercheur. Les expositions précédentes ont défini un Marey « artiste » à partir d'une partie de ses chronophotographies, et décrit son influence dans l'art moderne. Cette vision est univoque, elle est devenue un poncif. 1977 est une date symbole : il bénéficie d'une exposition au Centre Pompidou au moment même où sa station physiologique du bois de Boulogne est détruite au bulldozer, faisant disparaître une partie de sa production. Comme si on voulait occulter la démarche scientifique de Marey.

» Montrer toutes les facettes de l'œuvre – machines, statuettes, photos, dessins, films –, c'est le rejoindre quand il exposait lui-

même son travail. C'est surtout réhabiliter un scientifique qui abolit la frontière entre art et science. Il veut enregistrer puis représenter ce que l'œil ne voit pas. Mais il est aussi émerveillé par les formes qui existent à l'état brut dans la nature et qu'il essaie de reproduire. Cette tension entre art et sciences est la clé de son œuvre. Sa machine à fumée est importante pour l'aéronautique mais c'est aussi un objet poétique. Il découvre que le mouvement des ailes d'une raie fait émerger une ellipse en forme de huit. Il la reproduit au fusain et, pendant dix ans, va rechercher la même figure qui le fascine chez l'abeille, la guêpe, la libellule ou l'oiseau.

– En quoi son utilisation de l'image est nouvelle ?

Deux inventions-clés

● **La méthode graphique :** esquissée par Marey dès 1859 dans sa thèse sur la circulation sanguine, cette méthode appelle la création d'instruments susceptibles d'enregistrer et de retranscrire sur un support papier des mouvements physiologiques invisibles à l'œil nu : battements du poulx, rythme cardiaque, contractions des muscles. Naîtront, du sphygmographe au cardiographe, des instruments qui sont à la base de l'auscultation médicale et de la détection des symptômes pathologiques.

● **La chronophotographie :** s'appuyant sur les travaux de Muybridge, Marey met au point en 1882 un « fusil photographique » qui

lui permet de prendre des clichés instantanés d'animaux et d'oiseaux dans des conditions naturelles. Suit la chronophotographie sur plaque fixe qui, avec des sujets mobiles blancs sur fond noir, permet de multiplier les poses grâce à la rotation d'un disque fenêtré devant la plaque. En 1888, le papier mobile remplace la plaque, avant d'être à son tour remplacé, en 1889, par une bande de pellicule celluloïd. La caméra est née, et avec elle les premiers films qui mesurent un mètre de long et défilent jusqu'à soixante images par seconde. Pour le travail photographique de Marey, on se reportera à l'excellent *Etienne-Jules Marey*, de Michel Frizot (Nathan, « Photo Poche », 1984).

– Marey est le premier à comprendre l'intérêt de l'image pour les sciences. A la différence d'un Claude Bernard, qui dissèque les cadavres et écrit, Marey veut tester ses découvertes par l'image. Personne avant lui n'avait visualisé le rythme cardiaque ou le flux sanguin, n'avait montré comment l'homme marche, comment la main s'ouvre et se ferme, comment les muscles réagissent sous le poids. Il produit une quantité astronomique d'images. Son but est de vulgariser ses découvertes, de les rendre accessibles au plus grand nombre. Dès qu'il trouve, il publie. S'il se trompe, il corrige. Il enseigne en s'aidant d'images. Il prend plaisir à faire partager, pas à pas, sa recherche quotidienne. Nadar a une belle formule à son propos : « Quand il a vu, il voudra revoir. »

– Cette approche était-elle respectée par les scientifiques ?

– Des médecins acceptaient mal qu'un jeune homme de vingt-neuf ans remette en question leurs observations. Avant Marey, le battement du poulx se fait au toucher, la locomotion du cheval, à la vue. Son apport est indéniable en médecine, en physiologie, en aéronautique. Sa place est pourtant hésitante parce que son œuvre est complexe. L'artiste a aussi brouillé l'homme de sciences. Les scientifiques détestent l'étiquette qu'on lui colle de précurseur du cinéma ou de l'art moderne.

– Considère-t-il l'homme comme une machine à asservir ?

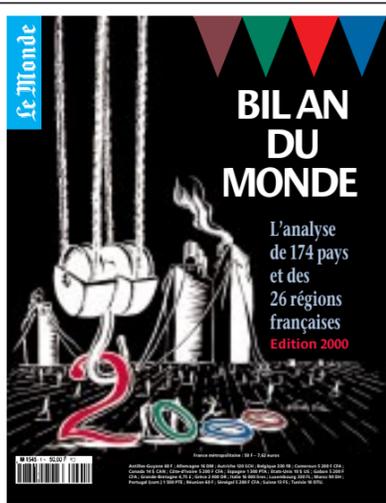
– Il croise deux passions, la physiologie et la mécanique, pour ébaucher ce qu'on appelle aujourd'hui la biomécanique. Il in-

vente des machines pour décrypter les rouages de la machine humaine, de l'animal, du poisson, de l'insecte. Marey est un positiviste mais aussi un républicain, athée, proche de Jules Ferry, plutôt autonome des institutions, même s'il enseignait au Collège de France. S'il a étudié les gestes de l'ouvrier ou du forgeron, ce n'est pas pour le rendre plus productif mais pour améliorer ses conditions de travail, mieux répartir les charges sur son dos. Ou mieux équilibrer les chaussures du soldat.

– Dans votre optique, comment situez-vous l'apport de Marey dans le cinéma ?

– Il est le père fondateur de la technique cinématographique. Il veut voir au ralenti pour mieux apprécier le mouvement. Il arrive à capter 40 à 100 images par seconde, puis 20 000 images par seconde à la fin de sa vie, ce qui lui permet de montrer l'explosion d'une bulle de savon. Il a aussi inventé un projecteur dans lequel les images étaient réparties sur un disque de verre, et a ainsi pu voir certains de ses 700 films – notamment celui sur le mouvement des lèvres. Mais il abandonne ses recherches en ce domaine à son collaborateur Georges Demeny. A la différence de ce dernier, il ne veut pas d'un objet industriel ou de spectacle mais montrer ce que l'œil ne voit pas. J'en déduis que le débat à l'origine entre documentaire et fiction ne se situe pas entre Méliès et Lumière mais entre Marey et Demeny. »

Propos recueillis par Michel Guerrin et Jacques Mandelbaum



200 PAGES
50 F - 7,62 €

- ▶ Un cahier spécial pour mieux cerner la « nouvelle économie » et l'explosion du secteur communication/high tech.
- ▶ La recomposition du monde industriel et des services, la naissance des monopoles transnationaux.
- ▶ Les nouveaux enjeux commerciaux : la guerre alimentaire et le bras-de-fer Europe/États-Unis.
- ▶ Pour une Europe plus citoyenne : un nouveau Parlement, les nouveaux commissaires européens.

- ▶ La revue complète de l'actualité économique et politique dans 174 pays rédigée par les correspondants locaux du Monde.
- ▶ Le rebond économique de la France et les débats sociaux centrés autour de l'emploi et de la réduction du temps de travail.
- ▶ Le panorama des 26 régions métropolitaines et d'outre-mer.

Un outil très complet étayé de statistiques, graphiques, cartes...

Le Monde

Noter la danse, embrigader les corps

L'expressionnisme chorégraphique en débat à la Cinémathèque de la danse et au Goethe Institut de Paris

POURQUOI, à l'inverse de la musique, notée dès l'Antiquité grecque, la danse a-t-elle toujours résisté à se laisser inscrire dans un ensemble de figures et de signes? Hypothèse générale, proche d'une lapalissade: la musique est une matière abstraite, tandis que la danse est une matière, ô combien concrète!, dont le corps vivant est l'instrument privilégié.

Deuxième hypothèse, et celle-ci concerne la danse contemporaine, née avec le XX^e siècle: parce que le système de notation le plus évolué, conçu entre 1920 et 1927 par l'Allemand Rudolf Laban – sorte de génie de l'expressionnisme chorégraphique –, bien que fondé au départ sur des idées de communauté et de liberté, sur le plaisir d'improviser ensemble, a été utilisé par les nazis pour participer à l'embrigadement des corps. A-t-on raison de penser qu'il y aurait une relation entre écriture du mouvement des corps et dictature?

Rudolf von Laban, entré au ministère de la propagande d'Alfred Goebbels en 1934, organise les cérémonies des Jeux olympiques de 1936. Sa chorégraphie a pour titre *Du vent de rosée et de nouvelle joie*. Qu'il finisse désavoué par Goebbels, se rangeant à l'avis de Rosenberg qui trouve le chorégraphe trop sentimental, ne change rien à l'affaire. Le livre remarquable de Laure Guilbert *Danser avec le Troisième Reich – les danseurs modernes et le nazisme* (DEA d'histoire mené à l'Institut d'études politiques de Paris, sous la direction de Pierre Milza et de Heinz-Gehard Haupt) et la maîtrise de Juliette Sarre *L'utilisation de la notation: théories et pratiques* (dirigée par Anne Rey dans le cadre du département Conception et mise en œuvre de projets culturels à l'université Paris-III-Sorbonne nouvelle) ouvrent des pistes de réflexion. Elles éclairent le changement de cap de Laban, qui est resté inexplicable par les historiens de la danse.

« La notation Laban, surtout celle qui vise à écrire les chœurs en mouvement, ce qu'on appelle la danse

chorale, devient un moyen autoritaire d'écrire le corps, puisqu'il s'agit souvent de faire danser ensemble sur un même stade, un même lieu extérieur, des centaines d'amateurs, remarque Laure Guilbert. On envoie alors aux quatre coins d'Allemagne les notations. D'expérimentale, inspirée par les idées de communauté, du plaisir à être ensemble, la notation fixe la danse, l'impose aux corps. Dans les années 20, l'ère des masses débute, obligeant à de nouveaux espaces pour le mouvement. Les espaces publics se développent à travers les loisirs, mais aussi de nouvelles attitudes sociales, comme le féminisme, la gymnastique féminine.

« Ces espaces, encore peu définis, attirent les artistes, mais aussi les mouvements politiques, comme le socialisme et le communisme qui organisent les loisirs en plein air, l'accès du plus grand nombre à la culture. Les fêtes du SPD (Parti social-démocrate) sont très nombreuses dans les années 20. Cet usage de la danse et du mouvement a servi toutes les idéologies. » Dont acte.

UN SUJET TABOU

On apprend ainsi que Martin Gleisner, très actif dans ce genre de manifestations communautaires, quitte l'Allemagne pour la Hollande dès 1933, à l'arrivée de Hitler au pouvoir. Ceux qui partent sont peu nombreux. Ils sont connus – Kurt Joos, Albrecht Knust, le plus proche collaborateur de Laban, quelques autres – et servent d'emblème à la fiction d'une résistance chorégraphique. Mais la plupart sont restés, devant même les lois racistes de 1935 en chassant les élèves juifs de leurs écoles.

Danser avec le Troisième Reich commence par ces mots: « La danse contemporaine n'a pas encore pensé la traversée de ses ancêtres modernes sous le nazisme. Elle vit sur un héritage qui laisse plus de place à la légende qu'à la réalité. La légende est celle d'un art d'avant-garde, d'inspiration humaniste, qui aurait été censuré et exploité par le



ULSTEIN BILDERDIENST

Chorégraphie de Hanns Niedeecken-Gebhard pour la célébration de « Sept siècles d'histoire allemande », au Festival de Berlin, en 1937.

régime hitlérien. La réalité – telle qu'elle nous est apparue – est celle d'un art qui a servi l'édification du mythe national-socialiste. » Plus que celle de tout autre artiste collaborateur zélé du régime nazi – Laure Guilbert explique clairement les agissements et les convictions nationalistes de Mary Wigman, autre célébrité de l'expressionnisme chorégraphique (*Le Monde* du 9 décembre 1995) –, c'est la figure de Laban qui nous intéresse, parce qu'il est aussi un théoricien: « De 1934 à 1936, il est allé jusqu'au bout de ses idées modernes, de ses recherches, en même temps qu'il les aryennisait », dit Laure Guilbert.

Noter ou disséquer

« Toutes ces écritures du corps provoquent un malaise », comme le faisait remarquer Anne Rey au cours de la soutenance de maîtrise de son étudiante Juliette Sarre sur les notations. Malaise de voir l'être humain disséqué, éclaté, réduit à des ronds, des flèches, etc. Les notations, le plus souvent, divisent le corps par son milieu (droite, gauche), puis en tranches (sommet de la tête, hauteur des épaules, de la taille, du genou, niveau du sol). Ces découpages ressemblent à des schémas préopératoires, même si parfois l'esthétique de ces signalétiques ne manque pas de beauté.

La notation Laban est la plus utilisée. Elle sert à archiver, à conserver le patrimoine. Dès 1940, les Américains, esprits pragmatiques, l'emploient largement à travers le Dance Notation Bureau. Très répandue en Angleterre, elle reste confidentielle en France, bien que diffusée par le Centre national d'écriture du mouvement, dirigé par Jacqueline Chaillet-Haas. La notation Laban est enseignée à Paris-VIII et aux conservatoires supérieurs de Paris et de Lyon.

L'œuvre de Laban oblige à s'interroger sur les risques d'une relation directe, bien que souterraine, entre toute écriture du mouvement et l'obéissance physique et mentale qui peut en dériver. Pourquoi a-t-on connu très tôt, et dénoncé, les écrivains, les cinéastes, les musiciens qui se sont soumis au nazisme? Pourquoi, aujourd'hui encore, parler des chorégraphes collaborateurs est-il quasi tabou? Sûrement parce que la question au centre est celle de la compromission des corps. On n'ignore pas ce qu'il est advenu du corps des juifs, des tziganes, des opposants de tous bords. Des livres, des films, des tableaux ont été brûlés: brûler

la danse, c'était brûler les corps des chorégraphes. Les corps du délit. Amalgame rapide? Il mérite discussion.

Car Laban, en même temps qu'il élaborait sa notation de la danse, a orienté ses recherches vers l'économie du geste, son utilisation pour rentabiliser le travail. Pour maximiser le corps du sportif, du danseur. Le corps des élites. Qu'est-ce qui empêche de penser que ces théories ont été testées dans les camps?

L'ÉCRITURE DU SENSIBLE

Dévolement d'une pensée qui au départ s'élabore en réaction aux boucheries de la première guerre mondiale, se voulant sans ambiguïté au service de l'épanouissement de l'humain, articulée selon le principe que Nietzsche notait en 1885 dans *Ainsi parlait Zarathoustra*: « Il est plus de raison en ton corps qu'en ta meilleure sagesse. »

La responsabilité de Rudolf von Laban est d'être un cerveau. Un an plus tard, en 1937, Hanns Niedeecken-Gebhard, grand ami de Mary Wigman, pouvait sans se gêner dessiner avec les corps des danseurs l'aigle allemand et la croix gammée: ce chef-d'œuvre de propagande destiné au festival d'été de la capitale du Reich se nommait *Berlin en 700 ans d'histoire*. Écrire le corps, est-ce courir le risque de le massifier, de le rigidifier, est-ce

Entrer dans le débat

- « **Nuit du cinéma et de la danse allemande (1910-1990)** », organisée par la Cinémathèque de la danse et le Goethe Institut, sous l'égide de Daniel Dobbels, chorégraphe, critique, écrivain. Le 18 janvier, à 20 heures. Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16^e. Tél.: 01-53-65-74-70. 29 F.
- Débat autour du livre de Laure Guilbert *Danser avec le III^e Reich, les danseurs modernes et le nazisme*, avec Daniel Dobbels, Brygida Ochaïm, Petra Maier-Schoen. Modérateur: Patrick Bensard. Le 19 janvier, à 20 heures. Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, Paris-16^e. Tél.: 01-44-43-92-30.
- « **Souvenir et mémoire historique à l'ère des médias** » Débats, cycle de films, théâtre. Du 24 février au 31 mars au Goethe Institut
- **A lire**: *Danser avec le III^e Reich*, de Laure Guilbert, éd. Complexe, coll. « Histoire culturelle », cahier photos, 450 pages, 129 F.

alors le situer du côté du mortifère, de la mort? Donc être capable de basculer à tout moment du côté des idéologies fascistes? « *Laban utilise la notation comme moyen de conquête d'un espace dans le monde*, explique Laure Guilbert. *La danse ne veut pas en pleine crise économique être balayée. Il y a cette volonté des danseurs de s'inscrire dans la culture allemande dont ils estiment être le fer de lance. L'avant-garde. Si la danse moderne a tant de succès en Allemagne, c'est qu'elle garde une place importante au sacré, à une vision cosmique de la nature, au rassemblement festif à connotation religieuse. Elle prend en compte le sensible.* » Laban, paradoxalement, est celui qui a trouvé l'écriture de ce sensible.

En France, on a l'habitude de considérer les systèmes de Beauchamp et de Feuillet comme les premières vraies notations: si elles font ainsi date, c'est qu'elles furent des commandes émanant d'un ordre du roi Louis XIV... Voilà pourquoi le rôle pervers de Rudolf von Laban est passionnant à étudier: la notation serait-elle toujours liée au pouvoir? Et quand le pouvoir dégénère, tout ce qui est notation du mouvement peut devenir un instrument de contrôle. Pas seulement des danseurs, mais de tout le corps social.

Dominique Frétard

Gagnez des œuvres d'art à la tombola d'Immanence!

ON CONNAÎT l'antienne des amateurs dépités: l'art, c'est trop cher, même l'art actuel. On connaît la complainte des jeunes artistes: pas moyen d'exposer, les galeries ne s'intéressent pas aux nouveaux venus. Ces deux observations sont liées: parce qu'il faut aux galeries gagner de quoi rester ouvertes – et si possible un peu plus... –, les prix des œuvres s'en trouvent augmentés, ce qu'il est plus facile de faire admettre dans le cas d'un artiste connu que dans celui d'un débutant.

Forts de ces constatations, de leurs expériences et de leur volonté de ne pas en rester là, quelques jeunes diplômés des Beaux-Arts de Paris ont décidé de s'attaquer à ces problèmes.

A l'initiative de deux d'entre eux, Cannelle Tanc et Frédéric Vincent, ils ont commencé par créer une association, Immanence, et par lui trouver une adresse. Ce sera 21, avenue du Maine, à Montparnasse, dans une impasse qui a joué son rôle dans l'histoire des avant-gardes en abritant la cantine des artistes tenue par Marie Vassilieff. Là, se succéderont dorénavant des expositions, au rythme de six par an – avec, en toute logique, une préférence marquée pour les inconnus? A cette salle sera associé un « atelier de sensibilisation à l'art contemporain pour enfants et adultes ».

Fort bien: on ne sait que trop combien, en France, l'art contemporain a besoin d'initiatives pour l'initiation et l'éducation, afin que ne s'entende plus la sempiternelle réflexion selon laquelle « mon petit-fils en ferait autant ».

A terme, l'association voudrait encore ajouter à ces fonctions une troisième: nouer des liens en Europe pour que se développent « des échanges entre

artistes, critiques et producteurs ». Mais – angoisse non moins sempiternelle – comment financer tout cela? C'est à ce point de l'histoire que revient la question de la cherté des œuvres. Immanence a imaginé de résoudre la question budgétaire par un biais inattendu: la souscription et la tombola. A chaque amateur de bonne volonté, il n'est demandé que de remplir un bulletin et de verser la somme de 120 francs. Il obtient en retour un billet de tombola. Le 27 février, jour de clôture de la première exposition, un tirage au sort désignera les gagnants. Mais gagnants de quoi? De l'une des 40 œuvres offertes par les membres fondateurs d'Immanence, mais aussi par ceux qui accompagnent leur démarche.

Pour 120 francs, et avec de la chance, vous pourrez emporter ce soir-là, dans l'ordre alphabétique, un Alberola, ou un Boltanski, ou un Bouillon, ou un Bustamante, ou un Gette, ou un Guillemot, ou un Jézéquel, ou un Moulène, ou un Othoniel, ou un Tosani, ou un Vergier – pour s'en tenir aux noms les plus célèbres.

Ce qui ne signifie nullement que les autres « lots » seraient moins intéressants, car il se trouve parmi les diplômés des Beaux-Arts fondateurs d'Immanence des créateurs qui ont déjà fait la preuve de leur talent. La souscription est d'ores et déjà ouverte et prendra fin la veille du tirage au sort.

Philippe Dagen

★ Immanence, 21, avenue du Maine, Paris-15^e. Tél.: 01-47-34-11-78.

La dispersion des biens de Barbara mobilise le ministère de la culture

BARBARA objet du désir des chineurs? « Ses amples châles jetés sur les canapés, ses coussins ambre disposés sur les divans..., ses plateaux marocains argentés, ses abat-jour à franges, ses miroirs en guingois... C'est à Précy qu'elle cultivait l'insouciance et la pivoine »: extraites de *Barbara, claire de nuit*, de Jérôme Garcin, ces phrases sont lisibles sur le site Enchères.com, qui annonce pour le 30 janvier à Vendôme (Loir-et-Cher) la vente aux enchères des objets personnels de la chanteuse. En relisant *Drouot*, on saura très vite l'infinie tristesse de Barbara face aux salles des ventes et à la perte.

La liste des objets – meubles, photos, tableaux, lithographies, lampes... et jusqu'aux chenets de la cheminée – concerne tout le contenu de sa maison de Précy (Seine-et-Marne). Son assistante, Béatrice de Nouillan, a hérité de la maison. Mais le frère de l'artiste (née Monique Serf et morte le 24 novembre 1997), qui est l'exécuteur testamentaire de Barbara, a confié à M^e Philippe Rouillac le soin de disperser les biens de la dame en noir, lors de deux ventes publiques, l'une à Ven-

dôme, l'autre prévue au château de Cheverny (Loir-et-Cher) les 3 et 4 juin.

Cette seconde vente a mobilisé Sophie Delassein (auteur de *Barbara, une vie*), Jérôme Garcin (journaliste au *Nouvel Observateur*) et Anne-Marie Paquette (*Télérama*) qui ont adressé le 12 janvier une lettre à la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann. Ils demandent que « ces lots relatifs à la carrière de celle qui incarne la chanson française puissent être acquis par l'Etat afin d'être à nouveau rassemblés et accessibles au public ». C'est-à-dire le matériel et mobilier de scène auxquels la chanteuse était attachée, notamment ses costumes dessinés par Mine Barral-Vergès, son rocking-chair, sa malle de scène, des pianos, des cahiers, des brouillons de chansons.

La rumeur s'amplifiant de Paris à Tokyo, les prix risquent de flamber. Le ministère de la culture, qui ne s'en effarouche pas, affirme sa volonté de faire valoir son droit de préemption, en particulier sur les enchères de juin (Barbara artiste).

Le ministère s'interroge sur l'opportunité de créer un espace privé réservé à Barbara.

Le futur Hall de la chanson qui devrait ouvrir courant 2001 dans le Parc de La Villette à Paris se dit prêt à accueillir ces témoignages du patrimoine chanté, « bien que déjà à l'étroit, sur 1 100 m² utiles » selon Serge Hureau, son directeur.

Véronique Mortaigne

Théâtre de la Ville
DIRECTION GÉRANTE
GILBERT GILLET
PARIS

25, 26, 28, 29 JAN. 20H30
SUSANNE LINKE
CIE JANT BI SÉNÉGAL
Le Coq est mort création chorégraphie **Susanne Linke**
et **Avi Kaiser**
2 PL. DU CHÂTELET PARIS 4
01 42 74 22 77

ENCENSÉE PAR LE PUBLIC, RÉCOMPENSÉE PAR LA CRITIQUE, 100 000 ALBUM VENDUS.

UNIVERSAL

Diana Krall

ALBUM "When I Look In Your Eyes"

NOMINÉ MEILLEUR ALBUM DE L'ANNÉE AUX GRAMMY AWARDS

OLYMPIA 25 NOVEMBRE ET 14 DÉCEMBRE 99 COMPLET

CHOC DES LECTEURS DE JAZZMAN 1999

PRIX BILLIE HOLIDAY ACADEMIE DU JAZZ 1999 MEILLEUR ALBUM VOCAL DE L'ANNÉE

France Inter

fnac

Misia et Cristina Branco, deux couleurs distinctes du fado

La virtuosité avait rendez-vous à l'Olympia, la passion au Théâtre des Abbesses

Misia est une bonne élève du fado. A l'Olympia, elle a fait la preuve de sa virtuosité et a rendu un bel hommage à Amalia Rodrigues, disparue

le 6 octobre 1999. Mais il manque à la chanteuse de Porto l'habileté à exprimer les sentiments coupants, à pousser le drame dans la voix. Avec

une sincérité à vif, Cristina Branco a mis en joie, en larmes, les amoureux du fado, réunis au Théâtre des Abbesses.

Misia, à l'Olympia, le 14 janvier. Cristina Branco, au Théâtre des Abbesses, le 16 janvier en matinée et le 17 à 20 h 30, 31, rue des Abbesses, Paris 18°. M° Abbesses, tél. : 01-42-74-22-77. 95 F (14,48 euros).

Faut-il, pour moderniser un fado qui n'en demande pas tant, le chanter en costume japonais, tiré au cordeau ? Misia, née à Porto, est une bonne élève. La notation du chant ne saurait souffrir une autre note qu'un 20/20. Mais dans un genre aussi débridé que le fado, le cancre réfugié près du radiateur est parfois préférable au premier de la classe. Misia est à l'Olympia. Mais où sont les *aguardientes*, les *bagaços* (alcool blanc) de fin de nuit, où sont les vacillements célestes du fado *vadio* – le fado libre des amateurs, des jeunes passionnés qui ont repris le flambeau du fado portugais dès le début des années 80 ?

Le chant du fado vient du dedans. Il est aveugle au dehors. D'où les mines – tête renversée, yeux retournés ou clos – de l'interprète. On sait d'emblée que Misia suivra la filière scientifique qui

mène aux grandes écoles : ses regards sont tournés vers l'extérieur. Guitare portugaise (les notes perlées de la mélodie), *viola* (guitare espagnole, pour le rythme d'accompagnement), guitare basse ; le triumvirat qui préside aux destinées de ce chant du destin est ici marié avec un accordéon terne, un violon sagement amoureux.

Amalia Rodrigues est venue chanter à l'Olympia en 1957, rappelle Misia, qui lui rend un bel hommage en fin de récital (*Xaile de silencio*, un poème de Mario Claudio, écrit le jour de la mort de la grande chanteuse, le 6 octobre 1999). Mais la vedette des *Amants du Tage*, le film d'Henri Verneuil qui la lança ici alors qu'elle était déjà adulée en son pays, ne s'est jamais laissé enfermer, pas même par Luis de Camoens, le poète classique portugais qu'elle a si souvent chanté.

Misia veut moderniser. Elle a inscrit à son répertoire de jolies pièces d'Amelia Muge, musicienne portugaise née au Mozambique, spécialiste de tous les folklores lusitaniens. Misia a transposé *Samba em preludio*, une bossa nova ultranostalgique de Vinicius de Moraes et Baden Powell. La chanson est

brésilienne, le blues universel. Mais il manque à Misia l'habileté à exprimer les sentiments coupants, les joies, le malheur sans réplique, et l'art de pousser le drame dans la voix, d'établir un insupportable crescendo, jusqu'à la chute brutale, renversante, de la phrase musicale.

PAS DE DEMI-MESURES

Cristina Branco, venue à Paris avec davantage de discrétion, une première fois à la Maison des cultures du monde et aujourd'hui au Théâtre de la Ville, vit en territoire de fado, ce genre dont Amalia disait qu'on naissait avec ou sans, et n'a donc pas besoin de le moderniser. Née en 1972 dans le Ribatejo, Cristina Branco a la grâce des grandes interprètes. Jeune, encore un peu frêle sous le poids de ces sentiments de passion, d'exil et de solitude, elle s'émancipe du grand répertoire fadiste sans en faire l'économie : *Abandono*, écrit par David Mourao Ferreira, *Meu Amor é marinheiro* de Manuel Alegre, composé par Alain Oulman, musicien fétiche d'Amalia Rodrigues, mettent en joie, en larmes, les amoureux du fado, venus plutôt aux Abbesses

qu'à l'Olympia. Le fado est un genre entier, qui n'aime pas les demi-mesures ni les attitudes hiérarchiques ou sophistiqués. Custodio Castelo à la guitare portugaise est l'artisan d'un fado plus esthétisant, davantage alanguiné. Cet arrangeur, compositeur, a d'abord travaillé avec Misia, avant de donner ses compositions et son talent de musicien à Cristina Branco. Celle-ci ne cherche pas la caution de Portugais célèbres. Son émotion lui permet d'autres explorations, par exemple de très beaux poèmes de Maria Manuel mis en musique par Custodio Castelo, tout comme *Preludio* de Miguel Torga, ou *Ausente* de Miguel Fernando, qu'elle interprète en duo avec le pianiste classique Joao Paulo – un moment exceptionnel. Cristina Branco est d'une sincérité à vif. Interdite de sortir de scène par un public en pleine émotion, elle chante quelques bribes de *La Vie en rose*, « seule chanson française qu'elle connaisse », avec ce délicieux accent portugais qui rentre soudainement vers l'intérieur le son des voyelles les plus ouvertes.

Véronique Mortaigne

Un Debussy génial à Radio France

Jean-Michel Nectoux : « Comment interprète-t-on Debussy aujourd'hui ? » Dans l'ensemble encore jeunes (de trente à quarante ans), les interprètes ont démontré qu'on pouvait aborder le dernier Debussy (celui qui multiplie les chefs-d'œuvre, de 1915 à 1917, avant de s'éteindre en 1918) sous trois angles fort différents sans rien altérer de son génie.

La première option consiste à présenter le compositeur en chef de file de la musique française du

XX^e siècle. Elle apparaît dans la lecture librement motivée de la *Sonate pour violoncelle et piano* (Jean-Guihen Queyras et Pierre-Laurent Aimard), qui annonce certains traits d'Henri Dutilleul, et dans l'exécution d'*En blanc et noir* pour deux pianos (Florent Boffard et Pierre-Laurent Aimard), motorique et irradiante comme du Messiaen. La confrontation stylisée de Debussy et de Ravel sur la base des *Trois Poèmes de Stéphane Mallarmé* pour ténor et piano (Jean-Paul Fouchécourt et Florent Boffard) s'effectue également dans cet esprit avec toutefois le paradoxe de laisser entendre que Boulez s'est moins référé au premier qu'au second dans ses créations mallarméennes !

A l'inverse, la deuxième orientation tend à situer Debussy par rapport au passé, toujours français. Elle sublime le caractère « arcadien » de la *Sonate pour flûte, alto et harpe*

(Michel Moraguès, Nicolas Bône, Isabelle Moretti), qui évoque l'univers de Couperin et de Watteau. La troisième démarche évite les perspectives et s'attache au mystère d'une expression intemporelle. On la perçoit dans une superbe interprétation de la *Sonate pour violon et piano* (Marco Rizzi et Florent Boffard) qui exacerbe le conflit entre l'être (nervosité, dépouillement) et le paraître (virtuosité, lyrisme). On la retrouve dans une inédite *Élégie pour piano* (Florent Boffard) aux harmonies de bile noire et dans les célèbres *Etudes*, issues du dialogue entre un maître des couleurs (Debussy pianiste) et un maître des formes (Debussy compositeur). Fidèle à l'un comme à l'autre, Jean-Claude Penneret va même jusqu'à évoquer par sa silhouette... le dernier Debussy.

Pierre Gervasoni

CYCLE DEBUSSY 2000. Maison de Radio France, le 15 janvier. Prochain concert : le 5 mars, à 17 h 30. Tél. : 01-42-30-15-16.

L'intégrale de la musique de Debussy programmée cette saison à Radio France a vu sa série consacrée à la production de chambre s'achever par un concert d'anthologie qui a parfaitement répondu à la question posée par les concepteurs du cycle, Dominique Jameux et

CONCERTS

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information

rendez-vous avec Lachenmann, Eötvös et l'Ensemble Intercontemporain le 27 janvier

19h30 - atelier
Helmut Lachenmann

20h15 - entracte*

21h - Théâtre musical
Péter Eötvös *As I crossed a bridge of dreams*
Claire Bloom, récitante
Thea Brejzek, mise en scène

* entre l'atelier et le concert, des formules de restauration rapide vous seront proposées

Orchestre de Paris Alain Lombard

concert pour les jeunes
Chopin et Bartók 11h
29 janvier

rising stars Janine Jansen Folke Nauta
récital violon et piano

Beethoven, Schnittke, Franck et Ravel
29 janvier < 16h30

Toros Can
récital de piano

Kodály, Ligeti et Dutilleux
30 janvier < 15h

Porte de Pantin
01 44 84 44 84

SALLE PLEYEL
Lundi 6 MARS - 20 h 30

IVO POGORELICH
Chopin - *Rachmaninov*
Rés. Salle Pleyel ou par tél. : 0-825-000-252
Valmalete

SALLE GAVEAU
21 janvier 2000 - 20 h 30

Ph. DEPETRIS/flûte
P. POLIDORI/guitare
F. AUDIBERT/violoncelle
Paganini-Giuliani-Boccherini
24 janvier 2000 - 20 h 30

Dana CIOCARLIE/piano
Radu BLIDAR/violon
Beethoven-Bartok-St-Saens
25 janvier 2000 - 20 h 30

François WEIGEL/piano
Chopin Les Etudes
28 janvier 2000 - 20 h 30

Vardan MAMIKONIAN
piano
Beethoven-Prokofiev-Debussy-Ravel
Tél. rés. : 01-49-53-05-07

Auditorium du Musée d'Orsay

Peter Eötvös
18 janvier - 19h : film
20 janvier - 20h : concert EIC
01 40 49 47 57

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
LUNDI 24 JANVIER 2000 - 20H30

JEAN SÉBASTIEN BACH
LES 6 CONCERTOS BRANDEBOURGEOIS
NADIA SCHUBERT, FLÛTE À BEC - INGO NELKEN, FLÛTE TRAVERSÉE
CHRISTIAN HOMMEL, HAUTBOIS - GUY TOUVRON, TROMPETTE
WINFRIED BADENMÄCHER, VIOLON - ROBERT HILL, CLAVECIN
ORCHESTRE DE CHAMBRE DE COLOGNE
HELMUT MÜLLER-BRÜHL
INFO & LOCATION 01 49 52 50 50

Le Monde réserve à ses lecteurs...
la chaise de la Bibliothèque nationale de France,
créée par Dominique Perrault et Gaëlle Lauriot-Prévoist, fabriquée par Martin Stoll.

Pour **1000 francs** prix net, vous recevez chez vous cet objet d'exception numéroté et signé par les créateurs.

Réservé-le dès maintenant en appelant : Béatrice MARCHAL

MARTIN STOLL France
Tél. 01 46 94 90 50 - Fax 01 46 94 90 51
e-mail : martinstoll-fr@edial.oleane.com

SORTIR

PARIS

Josef Nadj

Pièce de cœur qu'il remet sans cesse en chantier depuis 1994 (il en avait créé une première version dans une minuscule galerie d'art du 11^e arrondissement), *Woyzeck* de Büchner prend entre les mains du chorégraphe Josef Nadj un air de tragédie primitive dans laquelle les protagonistes plombés et muets sont enlignés dans un destin sans issue. Également à l'affiche, un nouveau duo, *Le Temps du repli*, dansé par Cécile Thiéblemont et Josef Nadj sur des percussions du Lituanien Vladimir Tarasov. *Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11^e. M° Bastille. Du 18 au 29 janvier, 19 h 30 ; dimanche, 15 h 30. Relâche lundi. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F.*

L'Orchestre national de jazz

L'Orchestre national de jazz (ONJ), dirigé par le contrebassiste et compositeur Didier Levallet, prend ses quartiers avec trois

propositions à la Maroquinerie, lieu de concerts et de débats. Premier rendez-vous, le 18 janvier, avec Levallet et Denis Constant Martin, chercheur, critique musical, membre de l'équipe du mensuel *Jazz magazine* et coauteur avec le directeur de l'ONJ de *L'Amérique de Mingus*, qui parleront de « Musique et politique chez Charles Mingus » ; deuxième étape, le 19, avec l'ONJ au complet qui interprétera des compositions, dont certaines nouvelles, de son chef ; troisième étape, le 21, avec François Laizeau, l'un des deux batteurs de l'ONJ, qui présentera et jouera une « Histoire de la batterie ». En avril, d'autres rencontres et concerts sont prévus. L'ONJ sera par ailleurs au Théâtre de la Piscine de Châtenay-Malabry (le 22), et au Centre socio-éducatif de Wattrelos dans le Nord (le 30). *La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris 20^e. M° Gambetta. Les 18, 19 et 21, 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. De 80 F à 110 F.*

PUBLICITÉ

NANTERRE AMANDIERS

une comédie de **Bertolt Brecht**

HOMME POUR HOMME

mise en scène **Jean-Pierre Vincent**

18 JANVIER - 13 FÉVRIER 2000 / 01 46 14 70 00

GUIDE

SÉANCES SPÉCIALES

Dada, surréalisme et avant-gardes
Parallèlement à l'exposition « Un siècle de collage en Belgique », présentée jusqu'au 20 février au Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, des films de collages ou de montages surréalistes seront présentés afin de garder à l'esprit que le cinéma est surtout un art d'avant-garde. Au programme, des films de Charles Dekeukeleire, Germaine Dulac, Henri Storck, Joseph Cornell, Hans Richter, Pierre Alechinsky, Pol Bury, Len Lye et René Magritte. *Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris-4^e. M° Rambuteau. Le 18, 18 heures et 20 heures ; le 19, 20 heures. Tél. : 01-53-01-96-96. 25 F.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Venise dans l'œuvre de Zoran Music
Musée Cognac-Jay, 8, rue Elzévir, Paris-3^e. M° Saint-Paul. Tél. : 01-40-27-07-21. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi et fêtes. Du 18 janvier au 16 avril. De 15 F à 30 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Homme pour homme
de Bertolt Brecht, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Pascal Bongard, Flore Lefèvre des Noëttes, Dominique Reymond, Rémy Carpentier...

Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du 18 janvier au 13 février. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 16 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. De 55 F à 140 F.

Compagnie Cré-ANGE
Charles Cré-ANGE, Christie Lehuédé : *Movies*.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. M° Châtelet. Les 18, 20 et 21, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Emio Greco
Extra Dry (chorégraphie). *Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11^e. M° Bastille. Les 18, 19, 21 et 22, 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 120 F.*

The Great Disaster
Tragédie maritime pour 2201 personnages et 3177 petites cuillers, de Patrick Karmann, avec Jean-Louis Jacopin ; mise en scène Anne-Laure Liégeois *Théâtre Essaïon, 6, rue de la Pierre-au-Lard, 75004 Paris. Tél. : 01-42-78-46-42. Jusqu'au 12 février. Du mardi au samedi, 20 h 30. Samedi 17 heures. 70 à 120 F.*

Gilles Ragon (ténor)
Jean Martin (piano)
Œuvres de Fauré, Franck, Aubert et Gaubert.

Bibliothèque nationale de France (site Tolbiac), quai François-Mauriac, Paris-13^e. M° Quai-de-la-Gare. Le 18, 19 heures. Tél. : 01-53-79-59-59. 100 F.

Ensemble l'itinéraire
Œuvres de Daiban, Fuente, Grisey, Leroux et Zinsstag. Nicolas Miribel (violon), Rena-to Rivolta (direction).

Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, Paris-4^e. M° Rambuteau. Le 18, 20 heures. Tél. : 01-44-78-48-16. De 75 F à 90 F.

Olivier Renne Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M° Châtelet. Le 18, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Eddy Louiss, Paco Seri, Michel Seba
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14^e. M° Gaité. Les 18 et 19, 22 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Smashing Pumpkins
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M° Anvers. Le 18, 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 165 F.

Muse
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11^e. M° Voltaire. Le 18, 20 heures. Tél. : 01-43-14-35-35.

Rasta Bigoud
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M° Château-d'Eau. Le 18, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Véronique Sanson
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9^e. M° Opéra. Du 18 janvier au 6 février. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 17 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. De 190 F à 270 F.

ANNULATIONS

La grippe a fait trois victimes dans la production de 1999 de *Don Giovanni* de Mozart que l'Opéra de Paris reprend à Bastille du 19 janvier au 22 février pour dix soirées. Le chef allemand Olaf Henzold est remplacé par l'Autrichien Friedemann Layer, par ailleurs retenu par l'Opéra pour la reprise de *Katia Kabanova* de Janacek, du 31 janvier au 19 février. La soprano slovaque Luba Orgonasova sera remplacée par la Roumaine Adina Nitescu. Enfin, l'Uruguayen Erwin Schrott donnera involontairement sa chance à un élève du Centre de formation lyrique de l'Opéra de Paris, le baryton Josep Miguel Ribot. Tél. : 08-36-69-78-68.

RÉSERVATIONS

Fawzy Al-Aiedy
L'Européen, 5, rue Biot, Paris-17^e. Du 24 au 30 janvier. Tél. : 01-43-87-97-13. De 68 F à 121 F.

François-René Duchâble
joue les deux *Concertos pour piano* de Chopin.

Salle Pleyel, 252, Faubourg Saint-Honoré, Paris-8^e. Les 27 et 28 janvier. Tél. : 01-45-61-65-89.

Nelson Freire
joue Bach, Schumann et Rachmaninov. *Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. Le 13 février, 11 heures. Tél. : 01-40-28-28-40.*

DERNIERS JOURS

21 janvier : **Le Colonel Oiseau** de Hristo Boytchev, mise en scène de Didier Bezace.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Tél. : 01-48-33-93-93. De 50 F à 130 F.

23 janvier : **Le Jardin planétaire**
Parc de La Villette, grande halle, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. Tél. : 08-03-30-63-06. Fermé lundi. 45 F.

La Comtesse de Castiglione par elle-même
Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris-7^e. Tél. : 01-40-49-48-14. Fermé lundi. 30 F et 40 F.

EN VUE

■ Jack Straw, ministre britannique de l'intérieur, « insensible, depuis des mois, à l'état de santé du général Pinochet », devrait lui présenter des excuses, selon **Fernando Barros**, avocat, proche du vieillard.

■ Les SS, charmés par sa voix, avaient épargné le ténor **Estronzo Nachama**, cantor de la communauté juive de Berlin, mort, jeudi 14 janvier, à l'âge de 81 ans, ancien déporté d'Auschwitz.

■ « Réformistes en avant, en route vers la victoire », s'est exclamé, samedi 15 janvier à Saint-Domingue, devant un millier de partisans, **Joaquin Balaguer**, candidat à l'élection présidentielle, 94 ans.

■ Samedi 15 janvier, le jour où **Madeleine Albright**, de passage en Colombie, souhaitait en s'envolant « cent ans de paix au pays », la guerre civile faisait cinquante-trois morts aux portes de Bogota.

■ Au nombre des 1 791 New-Yorkais décédés dans la première semaine de janvier – une mortalité en hausse de 50 % par rapport à l'année précédente – se trouvaient beaucoup de moribonds déterminés à franchir l'an 2000.

■ Les pauvres morts de Cotonou, privés de corbillard pour leur dernier voyage, partent de nuit sur des taxis-motos clandestins, attachés au conducteur, soutenus à l'arrière par un parent...

■ « Un jour, on est allé chercher une lampe torche pour finir de recoudre le patient. Une autre fois, la table du bloc opératoire s'est écroulée, on a rattrapé le malade de justesse », raconte un infirmier du CHU de Yopougon, en Côte-d'Ivoire, miné par la corruption.

■ Les dames patronnesses de l'Institut des femmes d'Angleterre poseront nues pour de l'argent sur un calendrier caritatif.

■ Vendredi 14 janvier, agressant en bande un propriétaire de discothèque, le prince **Ernst-August de Hanovre**, ancien « jeune loup » de l'aristocratie allemande en vacances au Kenya, a grièvement blessé sa proie à l'aide d'un coup de poing américain.

■ « Les coups sont désormais beaucoup plus faibles », indiquait, dimanche 16 janvier, le *Quotidien de la jeunesse* de Pékin, à propos des 29 mineurs qui, bloqués depuis six jours par 500 mètres de fond dans la mine de charbon de Dahuangshan, à Xuzhou, dans l'est de la Chine, tapent sur des tuyaux pour alerter les sauveteurs.

■ A l'aube du 15 janvier, les éboueurs de La Courneuve, emportant, puis, fixant sur leur benne pour en vider le contenu une poubelle où un SDF dormait à l'abri du froid, n'ont pu arrêter à temps le broyeur.

Christian Colombani

La marche triomphale de la « nouvelle économie » en 1999

Le magazine américain « Business Week » publie le palmarès des vingt-cinq dirigeants d'entreprise qui ont marqué l'année. Les groupes liés aux technologies de l'information, Internet en tête, écrasent le classement. Deux Français figurent sur la liste

LA TRADITION est maintenant bien établie. Au début de chaque année, le magazine économique américain *Business Week* publie, après un sondage auprès des cent quarante-neuf journalistes de sa rédaction, le tableau d'honneur mondial des patrons. Y figurent une sorte de consécration, surtout pour les non-Américains.

Ils sont cette année encore très minoritaires : sept sur vingt-cinq dont trois Japonais, un Sud-Coréen, un Anglais et deux Français. Ces deux derniers sont Bernard Arnault, le patron du groupe de luxe LVMH, salué pour sa capacité à redonner du dynamisme à une mai-

son touchée de plein fouet par la crise asiatique, et Thierry Desmarest, le président de TotalFina, qualifié à la veille de la marée noire sur les côtes françaises de « bâtisseur d'empire ». Avant de voir son image et celle de son groupe sombrer avec l'*Erika*, M. Desmarest avait réussi à faire, en quatre ans, de Total le numéro un de l'industrie française et la quatrième compagnie pétrolière de la planète, mettant la main successivement sur le belge Petrofina et sur Elf, le rival de toujours.

Mais la « vieille » industrie occupe aujourd'hui une place presque anecdotique dans le pal-



marès de *Business Week*. La « nouvelle économie », celle de l'Internet, des technologies de l'information, des télécommunications, du commerce électronique... rafle la mise. « C'est au cours de l'année 1999 que l'Internet est devenu le principal moteur [de la crois-

sance] », souligne tout simplement l'hebdomadaire. Ainsi et entre autres, Steve Case, patron d'AOL (America On Line), premier fournisseur d'accès mondial à Internet ; Timothy A. Koogle, numéro un de Yahoo!, le premier « portail » du Web ; Steve Jobs, le sauveur d'Apple ; John Chambers, qui dirige l'opérateur de télécommunications Cisco ; Bernie Ebbers le président de MCI-Worldcom, un autre opérateur, et Chris Gent, le stratège du groupe téléphonique Vodafone Airtouch, figurent dans le palmarès. La sélection de Steve Case à peine quelques jours avant qu'AOL annonce sa fusion avec

Time Warner démontre le flair du magazine américain et crédibilise encore son palmarès.

Mais la « nouvelle économie » ne s'arrête pas pour *Business Week* à la haute technologie. James P. Kelly, le patron du groupe presque centenaire de messagerie United Parcel Service (UPS), compte bien profiter de l'explosion du commerce électronique. Car après les avoir commandés et payés sur Internet, le client devra bien se faire livrer les produits achetés. UPS livre d'ores et déjà 55 % des biens vendus sur le Web. La mondialisation financière et le développement de l'épargne sont l'autre versant de la « nouvelle économie ». Dans ce domaine, Fidelity, établissement spécialisé dans la gestion de fonds de placement, dirigé par James C. Curvey, a pris l'an dernier la première place mondiale. Les fonds gérés par Fidelity sont aujourd'hui supérieurs à 1 000 milliards de dollars !

Enfin, *Business Week* publie une liste des dirigeants à suivre de près en l'an 2000. On y trouve entre autre Bill Gates, qui vient juste d'annoncer l'abandon de toute fonction opérationnelle chez Microsoft, Carlos Ghosn, le numéro deux de Nissan envoyé par Renault pour redresser le constructeur automobile japonais, et Jean-Marie Messier, le président de Vivendi, « loin d'avoir atteint son objectif de créer un groupe européen de communications... qui pourrait rechercher des alliances ».

Eric Leser

DANS LA PRESSE

THE NEW YORK TIMES

La prise de position de la Grande-Bretagne selon laquelle Augusto Pinochet n'est pas médicalement apte à être jugé ne doit pas être le dernier mot dans cette affaire. Il faut plus d'informations. (...) De 1973 à 1990, le régime du général Pinochet a fait tuer ou disparaître plus de 3 000 Chiliens et torturer un plus grand nombre encore. (...) L'affaire est trop importante pour être classée sans un second avis médical [sur l'état de santé d'Augusto Pinochet] et sans que la justice espagnole n'ait eu accès au rapport des médecins britanniques. Le gouvernement britannique n'a pas mis à la disposition de la justice espagnole le rapport sur lequel il a fondé sa décision [de rapatrier le général Pinochet]. (...) L'affaire a d'ores

et déjà largement contribué au droit international. Elle a établi que les anciens chefs d'Etat ne bénéficient d'aucune impunité pour crimes contre l'humanité et peuvent être jugés en dehors même du pays dans lequel ces crimes ont été perpétrés.

LIBÉRATION

Gérard Dupuy
Pour avoir dénoncé la condition misérable qui est faite aux détenus de la Santé, la médecin chef de cette maison d'arrêt s'est elle-même retrouvée en situation d'accusée. Pourtant, son témoignage mérite d'être entendu (...). Ce qui porte l'indignation et justifie son cri d'alarme n'est qu'un secret de Polichinelle. Par ladroterie et par indifférence, la République française n'a pas de système pénitentiaire qui corresponde à l'image qu'elle

se fait d'elle-même et aux proclamations humanistes qui ornent ses façades. Cette disgrâce est possible parce que le système pénitentiaire a largement réussi à se soustraire aux regards du dehors. Les commissions de contrôle *ad hoc* ne fonctionnent pas, les magistrats s'en fichent et les journalistes sont soigneusement écartés. Véronique Vasseur, elle, parle de l'intérieur, où elle occupe un poste d'observation sans égal. Et elle a dit maladroitement ce qu'elle a vu, qui n'aurait jamais dû exister, qu'on ne doit plus voir et encore moins revoir.

LE FIGARO

Antoine-Pierre Mariano
[La France] se déchire ou perd son temps pour appliquer une loi sociale [les 35 heures] d'un autre âge, née du souci de tenir une promesse électorale farfelue. L'amputation

de cette loi par le Conseil constitutionnel limite, certes, les dégâts qu'elle va causer sur l'économie. Il n'empêche que la législation sur les 35 heures donne encore un peu plus de place à l'Etat dans la vie économique et sociale. Or un Etat qui s'immisce partout dans la vie du pays, cela n'a plus de sens aujourd'hui. Partout, même dans la France socialiste, on privatise. Partout, le contrat a tendance à prendre le pas sur la loi. A l'heure de la mondialisation de l'économie, la responsabilité individuelle vaut mieux que l'irresponsabilité collective et les salariés ont une vocation reconnue à être partenaires de l'entreprise qui les emploie. Et les juges sont souvent plus efficaces pour les protéger que les syndicats qui, depuis un demi-siècle, n'ont pas vu le monde changer.

www.cibulka.cz

Les noms des collaborateurs de l'ancienne police politique tchécoslovaque publiés sur le Net



DEPUIS DIX ANS, Petr Cibulka, journaliste, ex-dissident de la Charte 77 aux cotés de Vaclav Havel et anticommuniste radical, s'est fixé pour objectif de démasquer les collaborateurs de l'ancien régime. Dès 1991, il avait publié dans son journal *Rude Kravo* (« Vache rouge »), parodie du quotidien communiste *Rude Pravo* (« Droit rouge »), une liste des serviteurs de la StB, l'ex-police politique. Après plusieurs années d'enquête, ce document officieux, dont l'exactitude n'a jamais été démentie, est désormais disponible sur Internet. Grâce à un moteur de recherche, on peut savoir immédiatement qui, de ses voisins, collègues, amis ou parents, était un délateur, ou quels dirigeants politiques et hauts fonctionnaires actuels ont un passé douteux.

Dix ans après, la soif de connaître le nom des responsables de tant de vies brisées, ou des carriéristes à la moralité douteuse, est toujours aussi grande. Dès que quelqu'un est nommé ou promu, des journalistes, des anciens oppo-

sants persécutés, ou simplement des collègues, consultent le site de M. Cibulka, qui a reçu plus de 67 000 visites en cinq mois – au point que certains commencent à parler de « chasse aux sorcières ». L'une de ses plus récentes « victimes » fut Jan Stieess, président du

Fonds de la propriété nationale, chargé de privatiser les entreprises d'Etat. Selon la « Liste Cibulka », M. Stieess était enregistré comme collaborateur secret de la StB sous le matricule 20243. Il a été contraint à la démission quand l'attestation produite pour prouver

son innocence s'est révélée fautive.

Petr Cibulka prépare à présent d'autres bases de données, pour faire la lumière sur ce que sont devenus les membres du Parti communiste, les miliciens populaires (18 000 hommes utilisés pour réprimer les manifestations), et les fonctionnaires des « bureaux des cadres », succursales de la StB installées dans chaque entreprise.

S'il réunit les informations et les moyens financiers nécessaires, il confrontera ses listes avec les registres du tribunal de commerce et avec ceux du cadastre, car les collaborateurs de l'ancien régime obtenaient à bas prix les logements des émigrés politiques, et même les appartements ayant servi de planques à la police. Son mot d'ordre, « Comprendre pourquoi certains réussissent aujourd'hui », résume le sentiment de la majorité de ses concitoyens : les ex-communistes sont omniprésents parmi les élites économiques et politiques d'aujourd'hui.

Martin Plichta

SUR LA TOILE

EMPLOI

■ Le cabinet de recrutement Hommes et Missions a ouvert un site d'offres d'emplois pour les cadres de plus de cinquante ans. www.hommes-et-missions.fr

COURRIER

■ Les abonnés américains d'AOL pourront bientôt échanger des courriers électroniques à partir des organisateurs de poche Compaq et Casio.

PORTE-AVION VIRTUEL

■ Le ministère de la défense a ouvert un site consacré au porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*, qui est en cale sèche jusqu'au second semestre 2000. – (AP)

SITES FÉMININS

■ La filiale française de Microsoft Network (MSN) annonce l'ouverture prochaine d'un site « pensé par des femmes pour les femmes », ayant pour objectif de « répondre à leurs préoccupations quotidiennes et de leur simplifier l'usage quotidien du Web ». Deux autres webmagazines féminins français ont été créés récemment : DesFemmes, rebaptisé Newsfam, et Au Féminin. www.msn.fr/femmes www.newsfam.com www.aufeminin.com

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 69646 Chantilly Cedex 4

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom : _____			
Prénom : _____			
N° : _____			
Code postal : _____ Ville : _____			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			

N° : _____			
Code postal : _____ Ville : _____			
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
_____	_____	_____	_____

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 800 022 021 (0,99^{ctm}/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2993 USA - Tél. : 800-428-30-03

Entre chiens et rats par Alain Rollat

MICHEL POLAC, qui cache un cœur de nounours sous ses apparences plantigrades, s'excusait, vendredi, sur le plateau de « Bouillon de culture », d'avoir mis sur la place publique, dans son *Journal intime*, au risque de les faire « horriblement souffrir », les secrets anatomiques de plusieurs de ses anciennes maîtresses : « Je veux, ce soir, leur demander pardon. » Il plaquait « une certaine maladresse à vivre ». Sa sincérité n'était pas feinte.

Nous mettrons donc sur le compte de cette « maladresse », appliquée à la lecture, ce que Michel Polac a dit ensuite, à propos d'un autre ouvrage relatif à d'autres vies privées, *L'Omerta française*, le best-seller de Sophie Coignard et Alexandre Wickham, sur notre propre nombril : « Dans ce livre, il y a des choses, sur le journal Le Monde, qui font froid dans le dos quand on pense que ce journal est considéré comme respec-

table... » Relecture faite du livre en question, histoire de vérifier qu'on n'avait pas été victime, la première fois, d'un accès inconscient d'autocensure, nous n'y avons rien déniché qui soit de nature à justifier la moindre excuse de notre part à nos lectrices bien-aimées. *Le Monde* n'est pas parfait, mais il ne pratique, lui, ni le voyeurisme ni l'exhibitionnisme. Devrait-il s'en flageller ?

Michel Polac divaguait ainsi parce qu'il lui déplaisait que deux des autres invités de Bernard Pivot, Patrick Poivre d'Arvor et Eric Zemmour, aient pris le parti de critiquer les gardiens du « journalisme trou de serrure », *Les Rats de garde*, en assimilant la démarche des auteurs de *L'Omerta française* à celle des paparazzis. Il leur reprochait de « tout mélanger ». Sa bonne foi, sur ce point, trouvait ses limites. Cela revenait à critiquer le mélange des genres chez PPDA et son compère du *Figaro*,

mais à le valoriser chez Sophie Coignard et son éditeur, qui en font commerce au point de s'étonner, par exemple, sans avoir enquêté eux-mêmes, qu'aucun média n'ait rapporté que Bernadette Chirac en personne ne savait pas – selon un anonyme « notable RPR » – où couchait son mari la nuit où le ministère de l'intérieur tenta de le joindre pour lui annoncer la mort de Lady Diana. Sous quels draps de lit devrions-nous fouiner pour percer ce terrible « secret d'Etat » ?

S'il s'agit de nous sommer de choisir entre les contradictions des uns et celles des autres, la cause est entendue depuis l'argument *ad hominem* assené, cette semaine, à PPDA : « *Un livre pue...* » Puisque c'est le directeur de la rédaction de *France-Dimanche* qui l'écrit, sous le titre « *C'est quoi qui l'dit qui l'est* », il faut faire confiance à son flair et lui renvoyer à la figure son éditorial puant.

LUNDI 17 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 15.10 Le Monde des idées. Le siècle de Sartre. Invité : Bernard-Henry Lévy. LCI
- 21.45 L'Écran témoin. Faut-il avoir peur de prendre l'avion ? RTBF 1
- 22.00 L'art qui guérit. Forum Planète
- 23.00 Crimes contre l'humanité, payer sa dette cinquante ans après... Forum Planète

MAGAZINES

- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Michel Laroque ; Smashing Pumpkins ; Jacques Villeret ; Cunniff Williams. Canal +
- 18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. Invitée : Valéry Turcey. LCI
- 20.00 et 0.15 Les Défilés haute couture. Printemps-Été 2000 : Givenchy. Paris Première
- 20.15 Le Journal de l'histoire. Histoire
- 21.05 Le Point. Les hackers. L'obsession du poil. Alain Ducasse. TV 5
- 22.35 Argent public. Gardé des jeunes enfants : la France peut mieux faire. Le Louvre, victime de son succès. France 2
- 22.45 Y a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles de la chirurgie esthétique. TF 1

DOCUMENTAIRES

- 20.00 Jazz sous influences. [10/13]. Orientale fusion. Planète

le Monde TELEVISION

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Les Arts florissants Dans ce concert coproduit par Radio-France à l'occasion du vingtième anniversaire des Arts florissants, le *Motet III «... hunc igitur terrorem»* de la compositrice Betty Jolas mérite une mention particulière. Conçue pour des instruments baroques et des chanteurs éloignés de l'univers de la musique contemporaine, la partition sonne avec une clarté qui la situe hors du temps.

- 20.15 Reportage. Nucléaire secret défense. Arte
- 20.30 Jeunes et officiers. Planète
- 20.35 Itinéraires sauvages. Histoires de chevaux... Odyssée
- 21.00 Les Grandes Batailles du passé. [1 et 2/14]. Histoire
- 21.00 Antonin Dvorak. [2/2]. Mezzo
- 21.50 New York. Planète
- 22.10 Un siècle de science-fiction. Les dinosaures. 13^{ème} RUE
- 23.45 La Saga des Nehru. [1/4]. Histoire
- 23.50 Envoyé spécial au paradis. [3/6]. Planète
- 0.15 Fabuleusement riches. Affaires de familles. Odyssée
- 0.25 Télévision. [2/3]. Planète
- 0.45 La Case de l'oncle Doc. Hôtel Humboldt. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 20.55 Football. Championnat d'Espagne (20^e journée) : Real Madrid - Majorque. Canal + vert
- 22.30 Football. Championnat du Portugal D 1 (17^e journée) : Porto - Gil Vicente. Pathé Sport

MUSIQUE

- 21.00 La Légende de Joseph en Egypte. Mise en scène. Frédéric Variot. Muzzik
- 21.55 Symphonie du Nouveau Monde, de Dvorak. Par l'Orchestre philharmonique de Prague, dir. Libor Pesek. Mezzo

PLANÈTE

20.30 Jeunes et officiers Dans ce document de 1993, Oren Eitan aborde la formation des futurs officiers de Tsahal sans éluder les problèmes rencontrés par ces jeunes gens d'à peine vingt ans. Préparation psychologique sévère, entraînements physiques parfois dangereux, 20 % des élèves officiers craquent avant la fin des six mois réglementaires.

- 22.40 Danse slave n° 8, de Dvorak. Par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dir. Zubin Mehta. Mezzo
- 22.45 Tancrède le croisé. Mise en scène. Angelin Preljocaj. Par l'ensemble baroque de Drottningholm, dir. Michel Corboz. Muzzik
- 0.00 Marcia Sweet 99. Ray Baretto. Muzzik
- 0.10 Elvis Presley. Le 3 décembre 1968. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

- 20.50 Toutes les femmes sont des déesses. M. Sarraut. TF 1
- 20.55 Variations mortelles. Patrick Dewolf. France 2
- 23.20 Morsures. Tony Randel. France 3

COURTS MÉTRAGES

- 22.40 Court-circuit. Coup de lune. Yann Piquer. Fritz et Franz. Baby Schaedler. Arte

SÉRIES

- 20.20 Happy Days. Bébé Cunningham. Série Club
- 21.50 New York Police Blues. Le secret de monsieur Roberts (v.o.). Canal Jimmy
- 22.20 The PJ's, les Stubbs. Boyz'n the Woods (v.o.). Série Club
- 23.30 New York District. Rupture de contrat (v.o.). 13^{ème} RUE
- 23.35 Profiler. [1/2]. La source de tous les maux. O. TSR

FRANCE 3

21.00 Betty Une jeune femme à la dérive est recueillie par une bourgeoise. D'après un roman de Gruel Simonon, un film noir et cruel plongeant aux abîmes de deux femmes énigmatiques, dont l'une est manipulée par l'autre dans un jeu pervers. Construction par retours en arrière, rigueur de la mise en scène, critique sociale. Admirable interprétation de Marie Trintignant et Stéphane Audran.

FILMS

- 18.55 Au pays des Juliets. Mehdi Charef (France, 1991, 95 min). Cinéstar 2
- 19.30 Sylvia Scarlett. George Cukor (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 100 min). Cinétoile
- 20.45 Dead Man. Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1995, N., v.o., 115 min) O. Arte
- 20.55 Music Box. Costa-Gavras (Etats-Unis, 1989, 125 min). TMC
- 20.55 Le Cri de la lavande dans le champ de sauterelles. Marcello Cesena (Fr. - It. - Esp., 1994, 95 min) O. Cinéfaz



COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 21.00 Betty. Claude Chabrol. Avec Marie Trintignant, Yves Lambert (France, 1991, 105 min). France 3
- 21.00 Frankenstein s'est échappé. Terence Fisher (GB, 1957, v.o., 85 min). Ciné Cinémas 3
- 22.25 Hélas pour moi. Jean-Luc Godard (France - Suisse, 1992, 80 min). Ciné Cinémas 2
- 22.30 Tolérance. Pierre-Henry Salfati (France, 1989, 105 min). Paris Première
- 22.40 Shadows. John Cassavetes (Etats-Unis, 1960, N., v.o., 85 min). Cinétoile
- 22.45 Tess. Roman Polanski (Fr. - GB, 1979, v.o., 165 min). Ciné Cinémas 1
- 23.40 La Piste de Santa Fé. Michael Curtiz (EU, 1940, N., v.o., 110 min). Ciné Classics
- 1.00 Hors saison. Daniel Schmid (France, 1992, 95 min). Cinéstar 2
- 2.20 Palombella rossa. Nanni Moretti (Italie, 1989, v.o., 90 min). Cinéfaz

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 18.25 Exklusif. 19.05 Le Bigdil. 19.55 L'Air d'en rire. 19.57 Clic et net. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Toutes les femmes sont des déesses. Téléfilm. Marion Sarraut [2/2]. 22.45 Y a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles de la chirurgie esthétique. 0.15 et 1.05 Affaires non classées.

FRANCE 2

- 18.25 Nash Bridges. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Variations mortelles. Téléfilm. Patrick Dewolf O. 22.35 Argent public. Gardé des jeunes enfants : la France peut mieux faire. 0.10 Journal, Météo. 0.30 Dakar : Le Bivouac.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion. 18.48 Un livre, un jour. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa si la. Génération 2000. 20.38 Le Journal du Dakar. 21.00 Betty. Film. Claude Chabrol. 22.45 Météo, Soir 3. 23.20 Morsures. Téléfilm. Tony Randel O. 0.45 La Case de l'oncle Doc. Hôtel Humboldt.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.40 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Smashing Pumpkins. 19.05 Le Journal du sport. 20.30 Le Journal du cinéma. 20.40 Code Mercury. Film. Harold Becker O. 22.25 Tragédies minuscules. 22.30 I Want You. Film. M. Winterbottom (v.o.) O. 0.00 Boxe hebdo. 1.00 Football.

ARTE

- 19.00 Nature. [2/3]. 19.45 Arte info, Météo. 20.15 Reportage. Nucléaire secret défense. 20.45 Dead Man. Film. Jim Jarmusch (v.o.) O. 22.40 Court-circuit. Coup de lune. Yann Piquer. Court métrage. Gaby Schaedler. 0.55 Inside the Boxes. Court métrage. Mirjam Kubescha. 22.50 La Bête. Film. Walerian Borowczyk. 1.10 Hillbrow Kids. Les enfants des rues de Johannesburg.

M 6

- 18.30 Sliders, les mondes parallèles. 19.20 Susan ! 20.05 et 0.45 Mode 6. 20.10 Une nounou d'enfer. 20.40 Décrochages info, Cinésix. 20.55 Le Scorpion rouge. Film. Joseph Zito O. 22.45 Kalifornia. Film. Dominic Sena O. 0.55 Jazz 6. Mike Stern Trio.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Décibels. La grande saga du quatuor à cordes. Invité : Bernard Fournier. 22.10 Multipistes. 22.30 Surpris par la Nuit. 0.00 Du jour au lendemain. Invité : Jacques Dupin.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 20^e anniversaire des Arts florissants. Concert. Par le Chœur et l'Orchestre Les Arts florissants, dir. W. Christie : Œuvres de Mondovino, Jolas, Charpentier. 22.30 Jazz, suivez le thème. You Don't Know What Love Is. 23.00 Le Conservatoire. Pascal Rophé.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Œuvres de Bach. 20.40 XX^e festival International Piano aux Jacobins. Œuvres de Haydn, Kurtag, Prokofiev, Liszt. 22.35 Les Soirées (suite). Œuvre de Mahler.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Les Mutineries de 1917. Invités : Noël Genteur ; Jean-Pierre Masseret ; Pierre Miquel ; Nicolas Offenstadt. Forum Planète
- 22.00 Boxe, derrière les gants. Invités : Michel Acaries ; Jean-Claude Boutier ; Jean-Philippe Lustyk ; Stéphane Haccoun ; Julien « Bobo » Lorcy ; Christian Montaignac ; Lamine Seau. Forum Planète
- 23.00 Enfants des rues, génération perdue. Invités : Jean-Claude Alt ; Jean-Claude Chesnais ; Yves Marguerat ; Anne Pascal ; Alphonse Tay. Forum Planète

MAGAZINES

- 14.30 La Cinquième rencontre... Justice, société : La succession, aspects juridiques et psychologiques. La Cinquième
- 14.58 Questions au gouvernement. France 3
- 15.50 1 an de +. Canal +
- 16.05 Saga-Cités. Barcelonetta. France 3
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Lucienne Boyer. Paris Première
- 17.30 et 20.15, 23.00 Le Journal de l'histoire. Histoire
- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Olivier Martinez ; Filter ; Philippe Noiret ; Clémentine Lussine. Canal +
- 18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. LCI
- 19.00 Archimède. Voir : Scintillements. Pourquoi ? Horloge biologique. Observation : La couleur des plumes. Brève : Colomb revisité. Sciences animées : Lucioles. Brève : L'âge inversé. Portrait : Robert Oppenheimer. Arte
- 20.00 et 0.15 Les Défilés haute couture. Printemps-Été 2000 : Christian Dior. Paris Première
- 21.00 Hors série. La psy dans tous ses états, ou le pouvoir des mots. France 3
- 22.25 100 % 2000. Y'a de la salsa dans l'air ! Invités : Pink Martini ; des aficionados de danses latines. TSR
- 22.30 52 sur la Une. Tout feu, tout femme. TF 1
- 23.05 La Vie à l'endroit. La vie privée sur la place publique. France 2
- 23.05 Texto. Spécial Polars, le noir vous va si bien. Invités : Jean-Bernard Pouy ; Stéphanie Benson ; Dominique Sylvain ; Hugues Pagan ; Caryl Férey ; François Guérif ; Del Pappas ; Jacques Gamblin. France 3
- 0.15 T'as pas une idée ? Avec Catherine Breillat. Canal Jimmy
- 0.25 Zone interdite. Caraïbes : la cocaïne connection. Trafic de cigarettes. M 6

DOCUMENTAIRES

- 18.10 Perspectives américaines. [2/8]. La terre promise. Planète
- 18.25 Le Monde des animaux. Le Kouro-Shivo, fleuve de la mer. La Cinquième
- 19.05 La Camargue. Odyssée
- 19.30 Musique du Mali. [2/3]. Muzzik
- 20.15 Reportage. Le Cameraman de l'horreur. Arte
- 20.30 L'Incroyable Histoire d'Elisabeth Nietzsche. [1/2]. Planète
- 20.40 L'Ere du temps. 52 minutes de votre temps. En un rien de temps. Canal +
- 22.00 Roger Caillou. [4/8]. Histoire
- 22.00 Thema. Henrik Ibsen. Naissance du théâtre moderne. Arte
- 22.05 Henrik Ibsen, le sphinx du Nord. Arte
- 22.20 Jazz sous influences. [10/13]. Orientale fusion. Planète
- 22.30 Danger réel. Sauveteurs d'élite. 13^{ème} RUE
- 23.30 Elvis. From the Waist Up. Canal Jimmy
- 23.45 Histoires secrètes de la Deuxième Guerre mondiale. [11/26]. La plus grande bataille aéronavale. Histoire
- 0.15 New York. Planète
- 0.40 Mensonges et autres tragédies. Ibsen conquiert le théâtre. Arte
- 0.40 Hitler-Staline, liaisons dangereuses. [3/3]. L'affrontement. Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 20.00 Volley-ball. Ligue des Champions. Poitiers - Trévise. Pathé Sport
- 21.00 Boxe. Poids lourds : Alex Zolkin - Eliecer Castillo. Eurosport
- 1.00 Tennis. Internationaux d'Australie (3^e jour). Eurosport

MUSIQUE

- 20.30 The Nat « King » Cole Show 2. Au Sand Hotel de Las Vegas, en 1957. Muzzik
- 20.59 Soirée Van Cliburn. Muzzik
- 21.00 Concerto n° 2 pour piano et orchestre, de Rachmaninov. Avec Harvey Lavan Van Cliburn, piano. Par l'Academic Symphony Orchestra de la Philharmonie de Moscou, dir. Kirill Kondrachine. Muzzik
- 21.45 Concert of Van Cliburn. Par the State Academic Symphony Orchestra d'Urss, dir. Harvey Lavan Van Cliburn. Muzzik

SÉRIE CLUB

19.30 Mission impossible Manipulation, arnaque, gadgets : tous les moyens sont bons dans ce combat des agents de l'Impossible Mission Force (une agence gouvernementale américaine, sorte de CIA positive) pour préserver la démocratie. Générique nerveux, superbe musique de Lalo Schiffrin, et le même schéma (ordre de mission, choix des équipiers, briefing, action) pour les 171 épisodes de cette série créée par Bruce Geller.

ARTE

20.45 La mémoire est-elle soluble dans l'eau ? ■ ■ ■ Aux termes d'un accord conclu en 1952 avec Israël et les organisations juives mondiales, la RFA a décidé d'offrir une cure thermique aux juifs ayant survécu à la déportation et qui en ont conservé des traumatismes. Voilà pourquoi Sol-lange fait la curiste à Evian. Son fils, Charles Najman, l'a filmée pour en tirer ce document qui échappe à l'analyse.

MARDI 18 JANVIER

DÉBATS

- 21.55 Suites n° 1 et 2, de Bach. Par l'Amsterdam Baroque Orchestra, dir. Tom Koopman. Mezzo
- 22.40 « Méphisto-Valse », de Liszt. Avec Alain Marinaro, piano. Mezzo
- 23.00 Poulasse. Mise en scène. Herbert von Karajan. Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala de Milan, dir. Herbert von Karajan. Mezzo
- 0.00 Chopin. RTBF 1

TÉLÉFILMS

- 17.50 Les Noces de plomb. Pierre Grimblat. Festival
- 18.15 L'Allée du roi. Nina Companeez [2/2]. Histoire
- 20.30 Le Tiroir secret. Edouard Molinaro, Nadine Trintignant, Michel Boisrond et Roger Gillioz [1/2]. Festival
- 21.20 La Vérité Vraie. Fabrice Cazeneuve. RTBF 1
- 22.40 L'Insigne du traître. Sandor Stern. M 6
- 23.20 L'Homme dans la nuit. Claude Boissol. Festival
- 0.50 Tous les hommes de Sara. Gian Paolo Tesari. 13^{ème} RUE

COURTS MÉTRAGES

- 23.55 Libre court. Les Petits Rêves. Eric Bitoun. France 3
- 0.00 L'Ere du temps. Mort à Vignole. Olivier Smolders. Canal +

SÉRIES

- 19.30 Mission impossible. Enjeux. Série Club
- 20.20 Happy Days. Le péché de Fonzie. Série Club
- 20.45 Le Caméléon. [1 et 2/2]. Réunion de famille. Série Club
- 21.40 Ally McBeal. Those Lips, That Hand (v.o.). Téva
- 21.50 That 70's Show. La pilule. Canal Jimmy
- 22.15 Friends. Celui qui avait un truc dans le dos (v.o.). Canal Jimmy
- 22.20 Frasier. En garde ! Série Club
- 22.30 Sex and the City. Avoir la foi (v.o.). Téva
- 22.40 The Practice. Des relations humaines (v.o.). Série Club
- 22.45 Profit. Security. Canal Jimmy
- 23.10 New York District. Un sang révélateur (v.o.). 13^{ème} RUE
- 23.15 La Loi de Los Angeles. Réconciliations. Coupable ou innocent. Téva
- 0.00 La Planète des singes. L'étalon. 13^{ème} RUE
- 1.45 Star Trek, Voyager. Les « trente-septiens » (v.o.). Canal Jimmy

FRANCE 2

20.50 Ma saison préférée ■ ■ ■ Un frère, une sœur et leur mère. Un roman familial dans la lumière de Toulouse et du Sud-Ouest, entre frilosités de l'hiver, nostalgies de l'automne et promesses du printemps. Un film beau et subtil dans la confusion des sentiments. Élégance de la mise en scène d'André Téchiné. Remarquable interprétation de Catherine Deneuve (plus belle que Jamais), Daniel Auteuil et Marthe Villalonga.

FILMS

- 16.30 Juliette ou la clef des songes. Marcel Carné (France, 1950, N., 95 min). Cinétoile
- 16.35 Ratboy. Sandra Locke (Etats-Unis, 1986, 105 min). Cinéstar 1
- 17.45 Tess. Roman Polanski (Fr. - GB, 1979, 165 min). Ciné Cinémas 2
- 18.15 Le Samouraï. Jean-Pierre Melville (France, 1967, 100 min). Ciné Cinémas 1
- 18.30 La Ragazza. Luigi Comencini (France - Italie, 1963, N., 110 min). Ciné Classics
- 18.55 Coups de feu sur Broadway. Woody Allen (Etats-Unis, 1994, 100 min). Cinéfaz
- 19.30 Et pour quelques dollars de plus. Sergio Leone (Italie, 1965, 130 min). Cinétoile



© THE WALT DISNEY COMPANY

- 19.50 La Belle et le clochard. Clyde Geronimi (Etats-Unis, 1955, animation, 90 min). Disney Channel
- 20.30 La Piste de Santa Fé. Michael Curtiz (EU, 1940, N., v.o., 110 min). Ciné Classics
- 20.40 La mémoire est-elle soluble dans l'eau ? ■ ■ ■ Charles Najman (France, 1995, 80 min). Arte
- 20.50 Les Bronzés font du ski. Patrice Leconte (France, 1979, 100 min). TF 1
- 21.00 Calme blanc. Philip Noyce (Australie, 1989, 100 min). Cinéstar 2
- 21.00 Twin Town. Kevin Allen (GB, 1998, v.o., 100 min). Ciné Cinémas 3
- 22.20 Le Bel Antonio. Mauro Bolognini (Italie, 1960, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
- 22.40 Capitaine téméraire. Raoul Walsh (Etats-Unis, 1952, v.o., 100 min). Ciné Cinémas 3



- 23.25 Faces. John Cassavetes. Avec John Marley, Gena Rowlands (EU, 1968, N., v.o., 135 min). Cinétoile
- 0.00 Le Désert de la peur. Raoul Walsh (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 85 min). Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 15.40 Magnum. 16.40 Sunset Beach. 17.35 Melrose Place. 18.25 Exklusif. 19.05 Le Bigdil. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Les Bronzés font du ski. Film. Patrice Leconte. 22.30 52 sur la Une. Tout feu, tout femme. 23.30 Les Dessous de Palm Beach. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

- 15.55 Tiercé. 16.10 La Chance aux chansons. 16.50 Des chiffres et des lettres. 17.20 et 23.00 Un livre, des livres. 17.25 Cap des Pins. 17.55 Friends. 18.25 Nash Bridges. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Ma saison préférée. Film. André Téchiné. 23.05 La Vie à l'endroit. La vie privée sur la place publique.

FRANCE 3

- 14.48 Le Magazine du Sénat. 14.58 Questions au gouvernement. 16.05 Saga-Cités. Barcelonetta. 16.35 Les Minikeums. 17.40 La Piste du Dakar. 18.20 Questions pour un champion. 18.46 Un livre, un jour. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa si la. 20.35 Tout le sport. 20.38 Le Journal du Dakar. 21.00 Hors série. La psy dans tous ses états, ou le pouvoir des mots. 22.30 Météo, Soir 3. 23.05 Texto. Spécial Polars, le noir vous va si bien. 23.55 Libre court. Les Petits Rêves. Court Métrage. Eric Bitoun.

CANAL +

- 15.50 1 an de +. 16.40 La Planète de glace. Téléfilm. Jean de Segonzac O. 18.05 Le Journal du cinéma. ► En clair jusqu'à 20.30 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Filter. 19.05 Le Journal du sport. 20.30 Le Journal du cinéma. 20.40 L'Ere du temps. 52 minutes de votre temps. 21.40 En un rien de temps. 22.05 Les Couloirs du temps, les visiteurs 2. Film. Jean-Marie Poiré O. 0.00 Mort à Vignole. Court Métrage. Olivier Smolders. 0.25 Simples secrets. Film. Jerry Zaks (v.o.) O.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.30 La Cinquième rencontre... La succession, aspects juridiques et psychologiques. 16.00 Bienvenue au grand magasin. [2/4]. Cinq millions à l'heure. 16.30 Alfred Hitchcock présente. 16.55 Galilée. Science sans conscience. 17.10 Qu'est-ce qu'on mange ? 17.25 100 % question. 17.55 Côté Cinquième. C'est bien, c'est mâle. 18.25 Le Monde des animaux. Le Kouro-Shivo, fleuve de la mer. 19.00 Archimède. Magazine. 19.45 Arte info, Météo. 20.15 Reportage. Le Cameraman de l'horreur. 20.40 La mémoire est-elle soluble dans l'eau ? ■ ■ ■ Film. Charles Najman. 22.00 Thema. Henrik Ibsen. 22.05 Henrik Ibsen, le sphinx du Nord. 23.00 Le Canard sauvage. Film. Hans W. Geissendörfer. 0.40 Mensonges et autres tragédies. Ibsen conquiert le théâtre.

M 6

- 15.10 Models Inc. 16.05 M comme musique. 17.40 Les Bédés de M 6. 18.30 Sliders, les mondes parallèles. 19.20 Susan ! 20.05 et 0.15 Mode 6. 20.10 Une nounou d'enfer. 20.40 E = M 6 découverte. 20.50 Hors stade. 22.40 L'Insigne du traître. Téléfilm. Sandor Stern O. 0.25 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Accord parfait. Théâtre du capitole de Toulouse. 21.30 Fiction 30. [5/10]. 22.10 Multipistes. La création contemporaine en France. 22.30 Surpris par la Nuit. Des youyoues et des larmes, quand les Français sont arrivés. 0.00 Du jour au lendemain. Invitée : Julie Wolkenstein (L'heure anglaise).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Un mardi idéal. Invités : Renaud Garcia Fons, Jean-Louis Matignoni, Vanessa Wagner. 22.30 Jazz, suivez le thème. Makin'Whoopee. 23.00 Le Conservatoire. A Paris, Restaurant Les Grandes Marches.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. West Side Story : danses symphoniques, de Bernstein, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein. 20.40 Delacroix et la musique. Œuvres de Gluck, Mozart, Cimarosa, Cherubini, Beethoven. 22.30 Les Soirées (suite). Œuvres de Rossini, Bellini, Paganini.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- O Tous publics
- Accord parental souhaitable

Mort d'un tueur

par Pierre Georges

NI FLEURS, NI COURONNES. Et encore moins de larmes. Arkan, tueur-chef trop connu, est tombé sous les balles des tueurs inconnus, rattrapé ainsi par ses méthodes radicales et expéditives. Le petit voyou des temps de paix devenu le sinistre héros des temps de guerre civile, le prototype même du « nettoyeur ethnique » est mort comme il a vécu, par la violence et les armes.

Les tueurs l'attendaient dans le hall d'un grand hôtel de Belgrade. Comme on attend, dans ce monde-là, un chef de bande descendu de sa voiture blindée, un mafieux entouré de ses vains gardes du corps, un psychopathe sanguinaire sur lequel finit par être lancé, parce qu'il menace par sa simple existence et ses multiples crimes ceux là-même qu'il servit, un contrat.

On ignore qui a armé les exécutants de ces basses œuvres, consistant en somme à nettoyer le nettoyeur, à effacer par le feu et dans le sang la trace d'un passé et d'un passif absolument abjects. On ignore à qui profite ce crime pour solde de tant de crimes. Mais l'on sait bien à qui profita le criminel.

Depuis samedi, partout et en guise d'épithète photographique, réapparaît, dans la presse, ce document où l'on voyait Zeljko Raznatovic, dit Arkan - une de ses multiples identités des temps de gangstérisme - prendre la pose avec ses miliciens. Lui seul était à visage découvert, un pistolet-mitrailleur dans une main, et sa mascotte, un tigre vivant, dans l'autre.

Les Tigres noirs d'Arkan, cette milice nationaliste qui ne fut pas autre chose qu'une grande compagnie d'assassins, de pillards, de rançonneurs et de trafi-

quants, laissèrent leurs traces partout. Ils menèrent le nettoyage ethnique en Slavonie, à Vukovar, en Bosnie et, en dernier lieu, au Kosovo. Ils prirent du service partout là où ils purent rendre les plus infâmes services à la plus abominable cause, celle d'un nationalisme serbe dévoyé.

La purification ethnique leur alla comme un gant, comme à un gang pour se couler dans un drapeau, et tuer, éliminer, rançonner, violer, racketter, trafiquer, avec cet alibi parfait de passer pour les combattants d'une cause sacrée. La paix antérieure avait fait d'Arkan un mafiat, condamné ici et là et recherché en Europe pour des attaques à main armée. Elle en avait fait aussi, dit-on, un tueur à gages chargé par contrat, déjà, d'éliminer des opposants politiques. La guerre en fit un héros serbe, pour beaucoup, à Belgrade, et comme une figure emblématique, un instant député, toujours réputé et redouté, richissime de toutes les richesses qu'il avait volées, homme d'affaires, de ses affaires, et patron d'un club de football, Obilic, du nom d'un héros serbe de la bataille du Kosovo au XIV^e siècle.

Arkan, depuis 1997, n'était plus recherché seulement pour ses méfaits de droit commun. Il figurait en bonne place sur la liste, et même en tête de liste, des criminels de guerre, des auteurs de crimes contre l'humanité, établie par le Tribunal pénal international. C'est dire qu'après avoir été son pays, sa cause et son alibi, la Serbie était devenue son seul refuge et la seule prison où il pouvait encore parader de toute sa gloire sanglante. Il ne sera plus jugé. Mais l'histoire contemporaine s'en est déjà chargée.

Les chasseurs adressent un ultimatum au gouvernement et aux élus locaux

Jean Saint-Josse sera reçu par Jacques Chirac le 26 janvier

AVIS AUX 36 000 MAIRES de France : s'ils refusent de cautionner le texte sur la chasse qui leur sera prochainement adressé par le mouvement Chasse-Pêche-Nature et Traditions (CPNT), « ils sont morts politiquement ». Tel est le « dernier avertissement public » que Jean Saint-Josse, président de CPNT, a adressé aux « politiques », samedi 15 janvier, à Abbeville, devant 10 000 chasseurs venus de Picardie, du Pas-de-Calais et de Normandie, appelés à « être candidats partout pour combattre ceux qui ne nous ont pas aidés ».

Sans réponse rapide du gouvernement pour autoriser, en infraction avec un récent arrêt du Conseil d'Etat, la chasse jusqu'au 28 février, « l'excité du Béarn », comme l'appellent ses proches, promet une nouvelle série de manifestations, à Cintegabelle ou à Dôle, fiefs respectifs du premier ministre et de sa ministre de l'environnement. Au milieu des explosions de pétards, Dominique Younet, dont le nom figurait sur toutes les banderoles, a été copieusement injurié par les chas-

seurs de gibier d'eau, prêts à « tout péter » après cette « dernière manifestation pacifique ».

Ce « cri de désespoir » des chasseurs, M. Saint-Josse compte bien le faire entendre au chef de l'Etat, qui doit le recevoir le 26 janvier, en attendant la réponse « imminente » de Lionel Jospin. Au moment même où le gouvernement vient de transmettre au Conseil d'Etat un avant-projet de loi sur la chasse que les défenseurs les plus intransigeants du tir au canard qualifient déjà d'« ignominie », M. Saint-Josse entend ainsi rappeler en haut lieu son exigence de voir modifier les directives européennes qui imposent à la France une restriction de ses périodes de chasse.

DEUX RENDEZ-VOUS

Les chasseurs, dont les principaux représentants politiques et associatifs étaient présents à Abbeville, vont par ailleurs avoir très prochainement une double occasion de tester la détermination des députés à soutenir leur combat. Très attendu, le colloque

organisé le 31 janvier à l'Assemblée nationale par les cent cinquante députés du groupe « chasse » va ainsi permettre un premier débat public sur les dispositions prévues par l'avant-projet de loi, avant même que celui-ci ne soit examiné en conseil des ministres.

Le groupe UDF de l'Assemblée nationale devrait par ailleurs inscrire à l'ordre du jour de sa prochaine « niche parlementaire », en février, une proposition de loi sur la chasse de nuit déjà votée à l'unanimité au Sénat, et prévoyant, entre autres, la légalisation dans quarante-deux départements d'une pratique interdite depuis la Révolution.

Avec la multiplication des arrêtés préfectoraux interdisant depuis peu la chasse au-delà du 31 janvier - une obligation que M. Saint-Josse appelle tous les chasseurs à enfreindre -, c'est donc un calendrier à haut risque qui attend le gouvernement dans les semaines qui viennent.

Alexandre Garcia

Deux morts au cours de battues aux sangliers

DEUX PERSONNES ont été tuées, dimanche 16 janvier, au cours de battues aux sangliers, et une troisième a été grièvement blessée samedi. Un homme d'une quarantaine d'années est mort d'une balle dans le dos, à Saint-Paul-en-Forêt (Var). L'auteur du coup de feu, âgé d'une vingtaine d'années, a été placé en garde à vue. « Depuis la suppression de la chevrotine, les carabines utilisées sont à très longue portée et extrêmement dangereuses », a souligné le maire de la commune. L'autre accident de dimanche s'est produit à Coizard-Joches (Marne). Un jeune homme de vingt-cinq ans a été mortellement blessé par une balle dans la poitrine. L'auteur du coup de feu, âgé d'une quarantaine d'années, a également été placé en garde à vue. Samedi, c'est un chasseur de cinquante-huit ans qui a été grièvement blessé lors d'une autre battue, à La Villeguier-en-Fontenette (Haute-Saône). Depuis le début de l'année, cinq personnes sont mortes au cours de parties de chasse dont quatre pendant des battues aux sangliers.

Un Marocain malade du sida obtient des papiers à l'arraché

APRÈS UNE SEMAINE de grève de la faim, Youssef M. tentait encore de donner le change. Ce grand gaillard d'1,80 m expliquait que tout ce qu'il voulait, c'était « travailler pour pouvoir [se] loger et acheter [ses] médicaments ». Seule sa bouche édentée montrait que la maladie s'était installée. Du 5 janvier au 12 janvier, ce Marocain âgé de quarante ans, dont dix passés en prison après une condamnation en cour d'assises, malade du sida sous trithérapie, a cessé de s'alimenter et de prendre son traitement. Le 5, convoqué à la préfecture de police de Paris pour la dixième fois en dix-huit mois, il s'entend une nouvelle fois refuser un titre de séjour. « J'arrête tout... », explique-t-il alors à Germain Pinalie, militant d'Act Up qui l'accompagne en commentant : « Il n'y a rien de pire pour sa maladie. »

Depuis sa sortie de prison en août 1997, Youssef M. vit dans l'urgence. Repéré en centre de rétention par la Cimade (service œcuménique d'entraide), il est reconnu malade, donc inexpulsable, au titre de l'article 25-8 de la loi Chevènement sur l'immigration, qui interdit toute expulsion pour les étrangers qui doivent suivre un traitement médical. Assigné à résidence à Paris, mais sans autorisation de séjour ni de travail, il survit grâce aux associations caritatives. D'un hôtel social du 11^e arrondissement au foyer de l'Armée du salut de la porte des Lilas, l'ancien taurillard a passé trente mois à attendre, promesse d'embauche en poche, son autorisation de travail.

L'espoir naît une première fois quand, sur un recours du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), le ministère de l'intérieur donne son feu vert pour accorder une autorisation de travail. Mais, au huitième bureau de la préfecture de police de Paris, on ne l'entend pas de cette oreille et Youssef M. se voit seulement remettre une nouvelle convocation. Pris ensuite en charge par l'asso-

ciation Act Up, Youssef M. continue de revendiquer son titre. A chaque rendez-vous, les agents de la préfecture lui réclament un nouveau document et le reconvoquent trois mois plus tard... Jusqu'à ce jour de juillet 1999 où une lettre de la sous-direction de la police générale de la préfecture l'avertit : considérant « que son comportement, à la lumière des faits pour lesquels il a été condamné, constitue une menace pour l'ordre public », la préfecture « s'oppose » à son admission au séjour.

« CRÈVE ET TAIS-TOI ! »

« Cela voulait dire : "Crève et tais-toi !" J'ai fait de grosses conneries, j'ai touché à la came. J'ai passé dix ans en taule à étudier ce que j'avais raté dans ma jeunesse, j'ai compris la leçon », s'insurge Youssef M. Pour lui, après trente et un ans passés en France, sa vie est ici.

Le ministère de l'intérieur est à nouveau saisi en juillet, puis aux mois de septembre et de décembre 1999. La réponse demeure positive, mais les services de la préfecture refusent d'appliquer ses consignes. Ce n'est pas la première fois que le huitième bureau de la préfecture fait de la résistance : d'autres dossiers « suivis par la hiérarchie », comme le mentionne le tampon apposé sur les convocations, l'ont montré ces derniers mois. « Les décisions dans ce genre de cas sont déconcentrées et il appartient à chaque préfecture de les traiter », justifie Gérard Dubois, chargé de la communication à la préfecture. La semaine dernière, il a fallu un simple coup de fil de la presse au cabinet de Jean-Pierre Chevènement pour que Philippe Massoni, préfet de police, soit rappelé à l'ordre. Dans l'heure qui suivait, Youssef M. était convoqué le surlendemain. Vendredi 14 janvier, il a enfin reçu une autorisation provisoire de séjour de trois mois renouvelable et une autorisation de travail.

Sylvia Zappi



GTS™
Omnicom
Partenaire officiel des Girondins de Bordeaux.

ENTREPRISES, DÉCOUVREZ LE GTS DE GTS, VOTRE PARTENAIRE TÉLÉCOM AU 0 800 95 40 12.

Appel gratuit depuis un poste fixe

On fait équipe avec GTS.

Le Monde

ECONOMIE

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

MARDI 18 JANVIER 2000

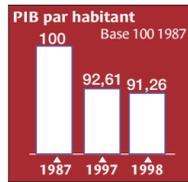
EUROPE



Robin Monro-Davies, Britannique excentrique et sérieux, est le patron de Fitch IBCA, troisième agence de notation financière mondiale (page IV)

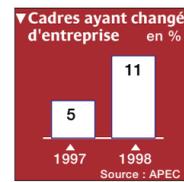
BOUSSOLE

Le Pérou paie au prix fort sa bonne santé de façade : la gestion du pays, opaque et favorable aux créanciers, accroît la précarité de la population et fragilise l'économie (page V)



LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI ET DU MANAGEMENT

- Les salariés français reprennent goût à la mobilité professionnelle. Parallèlement, la région parisienne est délaissée au profit des villes de province (page VIII)
- Les jeunes Français d'outre-mer sont des créateurs d'entreprises énergiques (page X)
- **8 milliards de francs** Les pertes du numéro deux du BTP allemand, dont le plan de redressement remet en question les accords de branche (page XII)



OFFRES D'EMPLOIS

Pages IX et XI et de la page XIII à la page XXXII

L'essor du travail à temps partiel et de l'emploi précaire empêche le salaire minimum de remplir son rôle de bouclier anti-pauvreté

Le SMIC a trente ans, mais a pris un coup de vieux

Des écarts de revenus grandissants

SALAIRE ANNUEL NET MOYEN

- CADRES HOMMES: 264 720 F
- CADRES FEMMES: 196 930 F
- PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES: 139 650 F
- TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES: 130 840 F
- OUVRIERS/EMPLOYÉS: 97 460 F
- SMIC: 65 232 F

La part des bas salaires augmente...

Année	Bas Salaires (%)	Très Bas Salaires (%)
1983	11,4	5
1985	12,5	6
1987	13,5	7
1989	14,5	8
1991	15,1	9
1993	15,1	10
1995	15,1	10,7
1997	15,1	10,7

...et les inégalités se creusent

EVOLUTION ANNUELLE DES REVENUS DE 1990 À 1996

Catégorie	Evolution Annuelle (%)
Pour les 10 % des ménages les plus riches	+ 0,9
Pour les 10 % des ménages les plus pauvres	- 2,7

Source: Insee

Infographie : Le Monde

Né il y a trente ans, le 2 janvier 1970, le salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) n'a pas été fêté à la date anniversaire, comme il l'aurait été en d'autres temps. Son prédécesseur, le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), apparu le 12 février 1950, ne devrait pas être célébré davantage.

En France, le salaire minimum a perdu de sa superbe. S'il figure toujours dans le socle de la politique sociale, ses mérites sont aujourd'hui plus discutés qu'autrefois. Et pas seulement par ceux qui considèrent le travail comme n'importe quel autre produit sur le marché. Le chômage, la précarité et les formes nouvelles d'emploi créent des conditions qui n'ont rien à voir avec celles des « trente glorieuses » et nuisent à l'efficacité redistributive du SMIC.

Les 35 heures se révèlent également un véritable casse-tête pour maintenir sa cohérence puisqu'il y aurait en fait deux SMIC selon la date d'embauche et le temps de travail effectué. En effet, son montant est défini sur une base horaire (40,72 francs bruts au 1^{er} juillet 1999), ce qui donne des salaires mensuels différents, selon qu'ils soient calculés sur 35 ou 39 heures.

Principalement en raison de temps partiels, une part grandissante de salariés passe au travers des mailles du filet : un peu plus de 15,1 % d'entre eux, en 1997, recevaient une rémunération inférieure au niveau mensuel. Parallèlement, 11 % de travailleurs s'agglutinent à ce seuil, et leur nombre, en progression, se trouve encore grossi par les « coups de pouce » – de Jacques Chirac en 1995 et de Lionel Jospin en 1997 – qui ont relevé le SMIC.

D'autres réserves s'expriment. Instrument de lutte contre les inégalités salariales, mais sans réelle influence sur les inégalités de revenus, le salaire minimum affiche un coût élevé en France en comparaison d'autres pays. Ainsi, une augmentation forte peut avoir un impact négatif sur l'emploi, en premier lieu pour les salariés peu qualifiés. Pour y remédier, une politique d'exonérations de charges sociales en faveur des bas salaires a été engagée depuis quelques années. Mais ses résultats sont contestés et, en tout état de cause, lents à produire leurs effets.

Ce bilan embarrassé contraste avec des évolutions qui se manifestent à l'étranger. Jusqu'à une date récente, les pays anglo-saxons se montraient rétifs à toute idée de salaire minimum ou l'avaient laissée tomber en désuétude. Or les Etats-Unis se sont décidés à relever leur

et la Grande Bretagne, depuis avril 1999, en a créé un. De son côté, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a abandonné sa position de rejet systématique et recommande, depuis juillet 1998, d'associer un salaire minimum aux mesures destinées à inciter les travailleurs les plus pauvres à reprendre une activité ; politique qu'affectionnent les libéraux.

« TRAPPE À PAUVRETÉ »

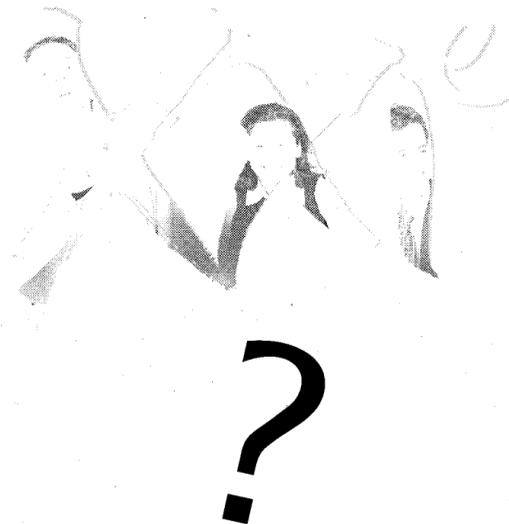
La raison de ce retournement d'appréciation se trouve au cœur des problèmes sociaux que rencontrent maintes nations développées et qui n'épargnent pas la France. Schématiquement, les pays qui n'ont pas de salaire minimum, ou qui l'ont fixé à un niveau faible, courent le risque de ce qu'on appelle la « trappe à pauvreté », dans laquelle tombent ces travailleurs qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. A l'inverse, les pays à salaire minimum élevé s'enferment dans les « pièges à chômage » et les « pièges à emplois précaires » parce que les

moins armés sont menacés d'une exclusion durable ou intermittente de l'emploi. Dès lors, la question du rapport entre les minima sociaux, qui déterminent les niveaux de vie, et le salaire minimum devient cruciale. Les transitions entre l'inactivité et le travail en dépendent, et c'est à ces frontières que reviennent régulièrement les revendications, comme celles des chômeurs, depuis la fin 1997.

Mais les spécificités hexagonales empêchent d'aborder ce problème dans toute sa dimension. De longue date, l'Etat s'est substitué aux partenaires sociaux pour fixer le salaire minimum, au point que, dans beaucoup de branches professionnelles, les salaires de base lui sont encore inférieurs. Infantilisé, le dialogue social en a souffert ; mais, en prime, le SMIC est devenu l'outil d'une politique qui s'occupe des salariés d'un côté et, de l'autre, des conditions de ressources minimales de la population.

Alain Lebaube

Quel visage pour le



Michael Cullen, ministre des finances néo-zélandais

« Un garde-fou indispensable et à forte valeur symbolique »

AUCKLAND

de notre correspondant

« La Nouvelle-Zélande est, depuis 1984, un laboratoire des réformes libérales. Elle a élu en novembre 1999 un gouvernement de coalition de centre-gauche, Labour-Alliance, dont l'une des premières mesures fut d'augmenter le salaire minimum. Pourquoi ?

— L'augmentation du salaire minimum a fait partie de la demi-douzaine de lois que nous avons souhaité faire passer dès notre élection. Et ce pour deux raisons. D'abord, parce que pour un gouvernement travailliste, cette mesure avait une valeur

Bibliographie

- **Le SMIC, salaire minimum de croissance**, étude du Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (La Documentation française, 1999, 211 p., 95 F, 14,5 €).
- **Perspectives de l'emploi** (OCDE, juin 1998, 236 p., 275 F, 42 €).
- **Croissance et chômage**, d'Olivier Blanchard et Jean-Paul Fitoussi (rapport du Conseil d'analyse économique, La Documentation française, 1998, 100 p., 35 F, 5,3 €).
- **Chômage, le SMIC n'est pas coupable**, de Denis Clerc (*Alternatives économiques*, octobre 1998, 100 p., 22 F, 3,4 €).

symbolique forte, même si nous nous considérons comme des travaillistes "économiquement réalistes". Ensuite, techniquement, c'est une mesure rapide et facile à prendre, à l'inverse de beaucoup d'autres.

» Nous avons également aboli la loi sur les relations industrielles (Employment Contract Act, 1991) afin que les syndicats retrouvent une plus grande reconnaissance et que les négociations entre employés et employeurs se fassent sur un terrain de bonne foi. De manière générale, nous allons tenter d'offrir une alternative au souci obsessionnel des précédents gouvernements de réduire les coûts de tout et n'importe quoi, en nous souciant davantage, par exemple, de productivité.

— **De combien avez-vous augmenté le salaire minimum et quelles vont être les conséquences de cette augmentation ?**

— Nous avons augmenté le salaire minimum de 55 cents, soit une hausse d'environ 7 %. Nous sommes donc aujourd'hui à un tarif horaire minimum de 7,55 dollars néo-zélandais (23 francs français). Ce montant correspond à un peu plus de 40 % du salaire moyen.

» Je m'attends à des conséquences minimales. L'impact total sur la masse salariale devrait à peine se faire sentir car peu de gens sont concernés. Nous pensons toutefois qu'en augmentant le salaire minimum, certains petits emplois seront un peu plus at-

tractifs. Mais, globalement, notre gouvernement n'imagine pas que cette mesure aura des effets négatifs sur l'emploi et l'inflation.

— **Le salaire minimum néo-zélandais reste assez bas, en comparaison des salaires minimums d'autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et en particulier de la France...**

— C'est exact. Mais il faut comprendre que notre structure de rémunérations est plutôt inférieure à celle des pays de l'OCDE, notamment parce que nous avons un revenu par habitant assez faible.

— **Votre partenaire de coalition, l'Alliance, un parti plus à gauche que le vôtre, le Labour Party, avait promis d'augmenter le salaire minimum pendant la campagne électorale. Le Labour l'aurait-il fait sinon ?**

— Oui, et j'en veux pour preuve que l'augmentation a été supérieure à celle promise par l'Alliance, qui avait parlé de 7,50 dollars de l'heure. Mais c'est vrai qu'ils se sont davantage servi que nous de cet argument dans leur campagne électorale.

— **Comment est perçue l'idée du salaire minimum en Nouvelle-Zélande, où les théories libérales prévalent depuis 1984 ?**

— Une partie de la classe politique néo-zélandaise considère que le marché du travail est un marché comme un autre, où les prix doivent être fixés en fonction de l'offre et de

la demande. Il existe donc une solide et constante opposition au concept de salaire minimum. En particulier en provenance du groupe de lobbying patronal, The Business Roundtable, et de la Fédération des employeurs.

» Tous deux préféreraient qu'il n'y ait pas de salaire minimum ou, au moins, pas de contrat pendant les six



Michael Cullen

● Né à Londres, Michael Cullen, 55 ans, a un Master of Arts de l'université de Canterbury et un doctorat en histoire économique et sociale de l'université d'Edimbourg.

● Tout en menant une carrière universitaire, Michael Cullen rejoint le Parti travailliste néo-zélandais en 1974. Il est ministre des finances du gouvernement d'Helen Clark depuis novembre 1999.

premiers mois afin de ne pas avoir à payer d'indemnités de licenciement si le nouvel employé ne fait pas l'affaire.

— **Certains gouvernements avaient-ils envisagé de supprimer le salaire minimum ?**

— Non. Politiquement, ce serait difficile à faire accepter. Mais dans les faits, au cours des quinze dernières années, les augmentations — très rares — du salaire minimum étaient vraiment faibles, ce qui a rendu la mesure quasiment inefficace. La seule hausse conséquente, avant la nôtre, fut celle décidée par le parti nationaliste New Zealand First, lors de son entrée en coalition avec le parti National, fin 1996.

— **Vous envisagez une révision complète de la loi en la matière.**

— La loi actuelle sur le salaire minimum est obsolète. Nous voudrions la rendre plus cohérente et plus précise. Nous étudions la possibilité de faire baisser l'âge auquel le dispositif s'applique. Pour le moment, c'est à partir de vingt ans. Et nous avons un salaire minimum pour les seize à vingt ans (60 % du salaire minimum adulte).

— **Quel est le point de vue idéologique du Parti travailliste néo-zélandais sur le salaire minimum ?**

— Nous concevons le salaire minimum non pas comme un salaire acceptable pour vivre mais comme un garde-fou social. Alors que certains voient le marché du travail comme un marché ordinaire, nous considé-

rons l'emploi comme un facteur social et humain, nécessitant donc des régulations sociales et humaines.

» Les prémices du salaire minimum remontent au premier gouvernement travailliste de Michael J. Savage en 1935. Le dispositif légal fut officiellement mis en place après la seconde guerre mondiale. Dans les années 50 et 60, il a joué un rôle très important. En 1972, il correspondait encore à plus de 60 % du salaire moyen, mais avec l'inflation galopante que nous avons connue, il est devenu sans effet.

» Quand, en 1984, les travaillistes sont revenus au pouvoir, ils l'ont à nouveau augmenté. Mais à l'époque, chaque métier avait sa propre convention collective, l'impact de l'initiative fut donc faible. Le salaire minimum ne s'appliquait alors qu'aux nouveaux métiers, le temps qu'une convention collective se mette en place.

» En 1991, quand la nouvelle loi sur les contrats de travail a aboli toutes les conventions collectives et remis en cause le rôle des syndicats, le salaire minimum a soudain repris de l'importance. Pour autant, nous considérons que le salaire minimum, primordial comme protection sociale pour l'employé qui n'a pas la capacité de négocier, ne doit en aucun cas remplacer les négociations salariales. »

Propos recueillis par Florence de Changy

Une loi détournée en Grande-Bretagne

LONDRES

de notre correspondant

Pour Melanie Lansbury, de Business Strategies, l'une des plus célèbres firmes de consultants économiques de Londres, l'introduction, au 1^{er} avril 1999, d'un salaire minimum légal en Grande-Bretagne allait provoquer la ruine de milliers de petits entrepreneurs et le chômage d'« au moins 80 000 salariés » dans les trois ans. Neuf mois seulement se sont écoulés, mais toutes les études publiées, y compris celles des organisations patronales, le démontrent : le « SMIC » à l'anglaise n'a eu aucun impact négatif sur le marché de l'emploi, et le chômage national a terminé l'année à son plus bas niveau depuis dix-neuf ans.

Il est vrai que le « niveau prudent » auquel le gouvernement néotravailliste de Tony Blair a introduit cette « révolution » dans les dures mœurs sociales du pays ne risquait guère de l'amener à la faillite. Trente-six francs de l'heure (3,60 livres) pour les adultes, trente francs pour les jeunes de 18 à 22 ans, et aucun minimum garanti pour les travailleurs de 16 à 18 ans, le tout dans un pays où le coût de la vie, en tout cas à Londres et dans tout le sud-est du pays, est 15 à 20 % plus élevé qu'en France, franchement, il n'y avait pas de quoi fouetter un chat de luxe. Et si tous les syndicats se sont félicités en leur temps de l'introduction de ce salaire minimum, quoique certains aient dénoncé l'« apartheid salarial anti-jeune », tous ou presque se plaignent du bas niveau retenu par Tony Blair et réclament un minimum de cinq livres l'heure.

AUGMENTATION

Ils protestent d'autant plus que le gouvernement s'est refusé, début janvier, à toute augmentation avant mai 2001, sauf pour les jeunes, dont le salaire horaire passera de 3 livres à 3,20 livres en juin. Car le pouvoir ne veut pas déplaire à la Confédération des industries britanniques (CBI), la principale organisation patronale.

Mais, outre les syndicats, une bonne soixantaine de députés travaillistes — sur 418 — entendent forcer la main du premier ministre. Sachant que le minimum « adulte » avait été fixé en juillet 1998, neuf mois avant sa naissance officielle, le salaire minimum resterait « gelé » plus de trois ans si rien n'était fait.

Alors que l'économie marche plutôt bien, « c'est une très mauvaise manière de commencer le nouveau millénaire », a sombremenent commenté Dave Prentis, secrétaire général de la plus puissante centrale syndicale britannique, l'Unison

(services publics). Au moment où « d'énormes bonus de fin d'année sont distribués dans la City à quelques golden boys, ce maintien du salaire minimum garanti démontre que nous sommes bel et bien dans une économie à deux vitesses », a renchéri Bill Morris, son collègue du Transport and General Workers Union (TGWU).

INÉGALITÉS

Selon une étude réalisée par le Trade Union Congress (TUC), le fossé entre les salaires des cadres supérieurs et ceux des employés « est aujourd'hui le plus large d'Europe », un cadre supérieur gagnant en moyenne 18 fois ce que reçoit l'employé de base, contre 16 fois en 1997, année de l'arrivée au pouvoir de Tony Blair, et 12 fois en 1994, sous les conservateurs de John Major.

Sur les quelque 27 millions de salariés britanniques, un peu moins de deux millions, souvent employés à temps partiel, en majorité des femmes et des « membres des minorités ethniques », comme on dit ici, ont bénéficié de l'introduction de ce salaire minimum, qui, quoique bas, leur a globalement apporté une augmentation d'environ 4,8 %.

Mais des milliers, peut-être des dizaines de milliers de leurs coreligionnaires en pauvreté n'ont pas cette chance. Selon une étude publiée en octobre par le gouvernement, plusieurs centaines d'entreprises continuent d'ignorer la loi.

Telle petite main d'un atelier textile reçoit deux bulletins de salaire, le vrai où il est mentionné qu'elle a réalisé 45 heures de travail hebdomadaire — le temps de travail moyen en Grande-Bretagne — payées 1,80 livre de l'heure, et le faux, pour le fisc, où son temps de travail tombe à 24 heures payées 3,60 livres l'unité.

Entre le 1^{er} avril et la fin juillet, les services fiscaux ont reçu près de deux mille plaintes, souvent anonymes, tant les salariés exploités craignent de perdre leur emploi. Mais les autorités ne disposent que d'une centaine d'inspecteurs dans tout le pays.

Nicola Durr, 24 ans, coiffeuse, ne s'est pas laissé faire. Son patron la payait 2,77 livres (27 francs) de l'heure et refusait de l'augmenter au tarif minimal, sauf si elle acceptait de réduire ses horaires de 18 à 15 heures par semaine. Elle s'est plainte, il l'a congédiée, elle est allée en justice, il a dû lui régler 844 livres de compensation. « Je voulais juste ce qui m'était dû de par la loi, a commenté la jeune femme. Que cela serve d'exemple aux milliers d'autres qui sont ainsi exploités. »

Patrice Claude

Pourquoi A.T. Kearney va-t-il devenir le leader mondial du conseil en stratégie ?

1994 : 5^{ème} cabinet mondial • 1996 : 3^{ème} cabinet mondial • 1999 : 2^{ème} cabinet mondial

Une telle progression a ses raisons. Des raisons qui nous font penser que demain, nous pouvons être le leader du conseil en stratégie en continuant à...

- Investir dans notre capital intellectuel avec des consultants aux expériences variées.
- Privilégier une démarche professionnelle alliant créativité, expertise théorique et pragmatisme.
- Accompagner tant les directions générales de grands groupes que les entrepreneurs de l'économie Internet dans leur croissance.

Exigeants vis-à-vis de nous-même, nous recherchons des candidats à fort potentiel.

Vous êtes jeune diplômé, vous avez une expérience réussie dans l'industrie ou êtes consultant confirmé.

Vous souhaitez acquérir une expérience internationale, élargir votre champ de compétences et contribuer au développement de l'@-économie.

En nous rejoignant, vous construirez votre vie professionnelle, avec une évolution accélérée vers des responsabilités de direction générale ou de créateur d'entreprise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Domitille Tézé, A.T. Kearney, 8/10 rue Victor Noir, 92200 Neuilly-sur-Seine.

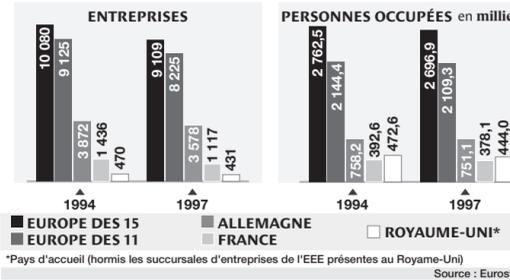
E-mail : recrutement@atkearney.com
<http://www.atkearney.com>

ATKEARNEY

An EDS Company

EUROPE

Un secteur bancaire en forte concentration
NOMBRE D'ENTREPRISES ET DE PERSONNES OCCUPÉES



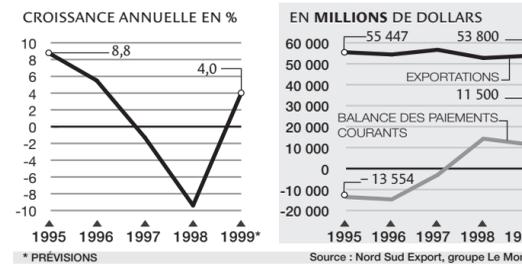
■ **LE NOMBRE DE BANQUES** a diminué de 10 % entre 1994 et 1997 au sein de l'Union européenne. Les plus fortes concentrations ont eu lieu en France (-22 %) et en Espagne (-18 %). La Grèce et l'Irlande ont, elles, vu le nombre de leurs banques progresser.

■ **LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION** se sont parallèlement étendus, le nombre d'agences et d'établissements ayant progressé de 8 % au sein des quinze. Si la croissance des réseaux a été élevée dans plusieurs pays, comme la Grèce, l'Allemagne, le Portugal et la Norvège, une contraction a en revanche été observée en Finlande et en Irlande. Deux tendances s'affrontent : les banques cherchent à étendre leur réseau alors que le progrès technologique leur permet d'offrir davantage de services en ligne, réduisant le nombre d'agences.

■ **L'EMPLOI BANCAIRE** s'est évidemment ressenti de toutes ces évolutions. Il a diminué de 2,4 % au sein de l'UE.

PAYS ÉMERGENTS

La Thaïlande à l'heure de la reprise



■ **LA CROISSANCE** du PIB thaïlandais est estimée à +4 % en 1999 après une contraction de 9,4 % l'année précédente.

■ **L'ÉCONOMIE BÉNÉFICIE** du redémarrage d'une production industrielle tirée par les exportations. Cela grâce au dynamisme des secteurs de l'électronique. La balance des paiements courants devrait dégager un surplus de 11,5 milliards de dollars en 1999.

■ **CET EFFORT** se traduit par une détérioration des finances publiques. La dette de l'Etat pourrait atteindre 50 % du PIB en 1999.

■ **TOUTEFOIS**, la consommation est faible et le pays reste trop dépendant des capitaux étrangers et des marchés extérieurs.

(Nord-Sud Export, groupe Le Monde).

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (sept. 99, en %)											
Sur un an	0,8	0,8	-1	0,6	2,6	2,8	-0,5	0,9	1	2,6	2,7
Sur trois mois	0,5	0,6	0	0,5	1,3	0,9	1,9	0,5	0,5	1	1,8
PRIX À LA CONSOMMATION (nov. 99, en %)											
Sur un an	1,5*	1,6*	1,1	1,6	2,7	1,0*	2,0	2,0*	1,3	2,6 (sept.)	0,3 (août)
Sur un mois	0,2*	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1*	0,2	0,2*	-0,2	0,4	0,3
PIB EN VOLUME (3^e trimestre 99, en %)											
Sur un an	2,2	2,3	1,3	1,7 (2 ^e t.)	3,7	3,0	1,2	4,0	1,2 (2 ^e t.)	4,2	1,0
Sur trois mois	1,0	1,0	0,7	1,6 (2 ^e t.)	1,1	1,0	0,9	1,1	0,5 (2 ^e t.)	1,4	-1,0
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)**											
1998.....	-1,4	-1,9	-1,7	-1	-1,8	-2,7	-2,7	-0,8	0,2	1,4	-5,9
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)**											
1998	68,7	72,4	60,4	116,2	65,7	57,7	116,8	64,8	48,6	ND	ND
SOLDE DU COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, sept. 99)											
	-2,5 (août)	1,5	5,7	1,9***	-3,4	0,8	-0,4	2,7	-3,5	-25,7 (mai)	6,4 (mai)
INVESTISSEMENT (FBCF) (3^e trimestre 99, en %)											
Sur trois mois	0,9	1,0	0,8	2,3 (3 ^e t.)	2,5	1,8	1,5	4,8 (4 ^e T.)	0,2	1,8	-4,3
* provisoire ** source Commission européenne *** Luxembourg inclus											

Pour plus d'informations : <http://europa.eu.int/eurostat.html>

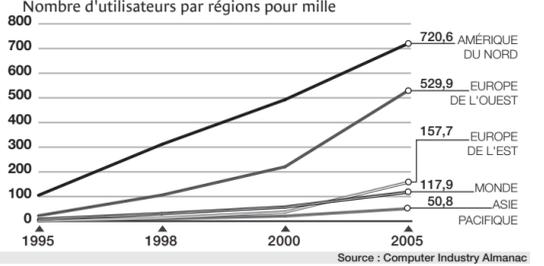
Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES	-0,3 % (nov.)	+3,4 %
TAUX D'ÉPARGNE	16,2 % (3 ^e trim. 99)	+0,5 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+0,4 % (2 ^e trim. 99)	0,0 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs/euros) (solde cumulé sur 12 mois)	+15 MdF/ 2,3 milliards d'euros (oct.) +134,8 MdF/ 20,5 milliards d'euros (98/99)	+11,9 % -9,28 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*	-2 (déc.)	-11**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales	+20 (déc.)	+7**
CRÉATIONS D'ENTREPRISES	22 460 (nov.)	+2,7 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***	3 416 (sept.)	+0,8 %

* solde de réponses, cvs, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de publication
Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

La montée d'Internet en Asie



■ **L'EUROPE** va devenir la région du monde comptant le plus grand nombre d'internautes, en valeur absolue, en 2005. Plus du tiers des 766 millions d'utilisateurs du réseau des réseaux que devrait compter la planète à cette époque y résideront.

■ **LES NORD-AMÉRICAINS** auront perdu leur leadership actuel et représenteront 30 % de la cyberpopulation. Néanmoins, c'est aux Etats-Unis que la densité d'internautes restera la plus forte.

■ **PRÈS DU QUART** des internautes se trouveront dans la zone Asie-Pacifique. Cette région du monde va connaître la plus forte croissance de connexions à Internet, grâce, en particulier, au rapide développement des services Internet sur téléphone mobile.

UN CHIFFRE
644

milliards de dollars
LES INVESTISSEMENTS DIRECTS DANS LE MONDE

L'année 1998 et le premier semestre 1999 ont vu la poursuite et l'amplification de la croissance des flux d'investissement direct étranger (IDE) dans le monde. L'étude publiée par le ministère des finances français (*Les Notes bleues de Bercy*, janvier 2000) évoque, pour expliquer ce phénomène, « l'accroissement substantiel des fusions et acquisitions transfrontalières ».

La vague actuelle n'est pas la première, mais apparaît d'une magnitude et d'un caractère international sans précédent. Economies et entreprises se mondialisent à vive allure : la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) recensait, en 1995, 44 000 sociétés transnationales dont dépendaient 280 000 filiales, contre 60 000 en 1998, dont dépendaient 500 000 filiales.

Les pays développés demeurent les principaux pays d'origine et d'accueil de ces flux, laissant (provisoirement, selon Bercy) les pays émergents à l'écart. En 1998, ils ont été à l'origine de 92 % des flux d'IDE mondiaux alors qu'ils en représentaient 86 % l'année précédente. La part de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest reste prédominante (80,5 % du stock mondial).

Du fait des crises en Asie et en Russie, l'importance des flux d'IDE vers les pays en développement a décliné pour la première fois depuis treize ans, leurs poids dans le total mondial passant de 40 % en 1997 à un peu moins de 30 % en 1998. La baisse a touché certains pays d'Asie (Indonésie, Taïwan, Malaisie), mais l'attractivité de la Chine populaire persiste. En Russie, l'IDE a été divisé par trois.

Le Pérou paie au prix fort une santé de façade

LIMA
de notre correspondante
Aujourd'hui, le Pérou a les chauffeurs de taxi les plus cultivés du monde », commentait avec un sens assez particulier de l'humour l'ancien ministre de l'éducation Domingo Palermo. Il n'avait pas tort. A Lima et dans les principales villes de province où les taxis pullulent, le client s'offre le luxe d'être conduit par un professeur, un ingénieur, un botaniste ou un colonel... Les vendeurs à la sauvette et les employés de maison peuvent, eux aussi, exhiber leurs diplômes.

L'emploi est devenu le plus grave problème du pays. Le chômage frappe 10 % de la population active. Comme il n'existe pas de protection sociale, la majorité des 25 millions d'habitants connaît de graves difficultés. C'est pourquoi les trois quarts des Péruviens rejettent une politique économique qui passe pourtant pour être l'une des plus saines de l'Amérique latine, celle qui aurait le mieux résisté aux chocs extérieurs.

Certes, après dix ans de présidence de l'autocrate Alberto Fujimori, le Pérou affiche un tout autre visage. Le terrorisme a pratiquement disparu. L'investissement est revenu. Il y a plus de routes, d'écoles, de dispensaires, de téléphones. Et partout des casinos, des hôtels cinq étoiles et des McDonald's. Mais, à côté de ce monde urbain de pacotille et de néons, plus de la moitié de la population est incapable de couvrir ses besoins de base. 15 % des Péruviens ne peuvent même pas s'alimenter, avec pour conséquence que le quart des enfants souffrent de malnutrition chronique.

ARTIFICE
Malgré ces statistiques africaines, le PIB *per capita* atteindrait 2 500 dollars, soit un revenu de niveau moyen... Le maquillage officiel des données économiques permet de faire des miracles. Depuis cinq ans, l'Institut national de statistiques (INEI) promet de présenter un produit intérieur brut actualisé alors que celui en vigueur est calculé sur la base de l'année 1979, à l'époque de l'hyperinflation. Le PIB

La gestion du pays, opaque et favorable aux créanciers, accroît la précarité de la population et fragilise l'économie

actuel annoncé serait supérieur de 20 % à sa valeur réelle. Mais l'INEI s'abstiendra de publier de nouvelles données avant l'élection présidentielle du 9 avril prochain.

A cause de cet artifice, le Pérou n'est plus considéré comme un pays extrêmement pauvre ; l'aide humanitaire internationale qui lui est assignée a donc été réduite de moitié. L'Eglise catholique lance des appels au secours désespérés : plus du quart de la population, qui survit grâce au programme d'assistance, devra se serrer un peu plus la ceinture. Les contribuables sont saignés par l'impôt alors que les grandes entreprises minières en sont, en partie, exonérées. Et le remboursement de la dette extérieure pèse toujours plus lourd.

Les bailleurs de fonds, dont les recommandations ont été adoptées à la lettre pendant une décennie, assureraient que, une fois la locomotive de la croissance en marche, celle-ci entraînerait les wagons. Si la locomotive est bien partie, avec quelques exportateurs de matières premières comme passagers, principalement les producteurs d'or, les wagons sont restés à quai. Agriculteurs, industriels, artisans, commerçants, c'est-à-dire les neuf dixièmes de la population active, n'ont pas reçu les mannes promises par la politique néo-libérale. D'énormes efforts de modernisation ont cependant été faits, qui ont entraîné un très fort endettement sans pour autant permettre de lutter contre la concurrence de produits importés à des prix cassés. L'industrie est ruinée, l'agriculture ne vaut guère mieux.

Si le Pérou est si bien vu par ses créanciers, c'est parce qu'il s'est montré un bon élève dans le maintien des disciplines fiscales et la préservation des équilibres externes. Mais surtout parce qu'il a été un débiteur exem-

plaire. Le régime a remboursé religieusement 12 milliards de dollars depuis 1991. Néanmoins, le montant de la dette publique n'a pas varié. Il est toujours de 20 milliards de dollars. Et la dette privée représente désormais 9 milliards de dollars. Les investisseurs ne sont pas mécontents non plus. L'ouverture pratiquement totale du marché, la privatisation de grands morceaux du secteur public et la concession de services ou de gisements leur ont permis de profiter de l'insertion du pays dans la « modernité ».

M. Fujimori va briguer un troisième mandat, pourtant inconstitutionnel, le 9 avril prochain. Fort de ses acquis en politique macroéconomique et des sympathies qu'il suscite dans le monde financier, il a déqualifié ses adversaires en avertissant que ceux-ci adopteraient des « politiques néo-populistes et d'improvisation » qui feraient reculer le pays de toute une décennie. Pourtant, ses opposants ont assuré qu'ils maintiendraient dans ses grandes lignes un modèle qui a permis de juguler une hyperinflation de 7 000 % et de parvenir à un relatif équilibre budgétaire.

Somos Peru (« Nous sommes le Pérou »), le parti que dirige Alberto Andrade, maire de Lima, deuxième dans les sondages derrière le chef de l'Etat, souligne dans son projet de gouvernement que le niveau de l'emploi a chuté de 22 % et le salaire réel de 60 % pendant cette décennie par rapport à la précédente. Il souhaite donc donner priorité à la relance en développant les secteurs qui absorbent le plus de main-d'œuvre (agriculture, industrie, tourisme).

Sur le plan institutionnel, il s'agit de remettre le pays sur le droit chemin : le Trésor public (qui gère 50 millions de dollars, soit autant d'euros) a été administré sans aucun contrôle pendant une décennie. Seules des privatisations lancées en 1993 ont permis d'engranger 9 milliards de dollars, mais elles n'ont pas été transparentes. Il n'en restait plus que 1,4 milliard. De nombreuses questions restent sans réponse. Pourquoi les fonctionnaires qui ont promu la vente des entreprises publiques ont-ils été nommés à la tête de ces mêmes entreprises ? Pourquoi avoir autorisé la création de monopoles ? Pourquoi les promesses d'investissements pour plus de 7 milliards

de dollars n'ont-elles pas été tenues ? Comment ont été renégociés la dette avec la Russie et le rachat des bons Brady ?

RÉCESSION
Une grande partie des bijoux nationaux ont été vendus, et l'Etat a de moins en moins de recours pour renflouer ses caisses. La crise des deux dernières années a fait chuter les recettes fiscales. Les capitaux « hironnelles » ou de court terme n'ont pas fait leur réapparition. Le projet pharaonique d'exploitation du gaz de Camisea est toujours remis à plus tard. Et face à la récession, le régime n'a pris aucune disposition monétaire, contrairement au Chili.

Cela explique l'empressement du régime Fujimori pour signer avec le FMI un troisième « accord de facilités élargies » qui l'obligera à un strict contrôle de ses finances publiques jusqu'à l'an 2002 (après la campagne électorale). Il s'agit surtout, cette fois, d'une opération psychologique cherchant à rassurer les investisseurs

étrangers. Et en cas d'urgence, c'est-à-dire si les retombées de la crise extérieure provoquaient un déséquilibre de la balance des paiements, le pays aurait alors accès à un « crédit de contingence » de 512 millions de dollars. Cet accord promet au Pérou le déblocage de nouveaux fonds par la Banque mondiale, la Banque inter-américaine de développement (500 millions de dollars chacune) et l'Eximbank du Japon (300 millions supplémentaires) pour épauler le système bancaire et les entreprises endettées et pour financer la reprise de l'activité économique. Le gouvernement a déjà affecté 800 millions de dollars au renforcement des coffres des banques.

M. Fujimori arrive en tête dans les sondages et espère bien l'emporter, comme en 1995, au premier tour. Il a de grandes chances d'atteindre cet objectif, bien que les trois quarts de la population rejettent sa politique économique.

Nicole Bonnet

Conservatoire National des Arts et Métiers
INSTITUT DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET TECHNIQUES DE L'ORGANISATION

Jeunes diplômés (Bac +5), cadres ou ingénieurs, vous souhaitez évoluer vers la conduite de grands projets

INTÉGREZ NOTRE CYCLE

Mastère en management de projet

Une formation continue directement opérationnelle pour un métier d'avenir

Prochaine rentrée le 13/03/2000

iESTO PARIS

CNAM - IESTO
292, rue St Martin
75 003 - PARIS
01 40 27 25 08
e-mail : iesto@cnam.fr

RÉUNION D'INFORMATION
(débouchés, programmes, conditions d'admission, financement)
le jeudi 27 janvier 2000 de 18 à 20 heures
Rez-de-Chaussée 55, rue de Turbigo - 75003 PARIS
(Métro Arts et Métiers)

L'ESTO sera présent au Salon de la Formation Continue les 24, 25 et 26 février 2000 - Porte de Versailles

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

Les 35 heures et l'emploi : pour un débat rigoureux

par Jean-Louis Dayan et Alain Gubian

Malgré le scepticisme hâtif de nombreux et récents articles, gageons que l'évaluation des effets sur l'emploi des 35 heures sera encore longtemps au programme des économistes ! D'abord, parce que la réduction du temps de travail (RTT) est encore à venir pour la plupart des entreprises. Mais surtout parce que ses effets transitent par des canaux multiples et que le bilan d'ensemble nécessitera de nombreux travaux, réalisés à l'aide de méthodes variées et à l'initiative de chercheurs d'origine diverses.

Le débat devrait en particulier durer encore longtemps entre les économistes qui « croient » à l'efficacité de la RTT pour peu que ses conditions de succès soient réunies, et ceux qui considèrent qu'elle ne peut qu'échouer, surtout parce que les négociateurs ne prendront jamais suffisamment en compte les objectifs d'emploi qui sont les siens.

Trois années d'incitation à la réduction de la durée du travail (lois Robien puis Aubry) fournissent de premiers résultats, certes non généralisables, mais qu'on ne peut ignorer ni déformer si l'on souhaite un débat rigoureux. Les entreprises ayant réduit la durée du travail dans le cadre de l'un ou l'autre de ces dispositifs se sont engagées à créer ou maintenir des emplois à hauteur de plus de 12 % de l'effectif initial pour la loi Robien et de 8 % pour la loi Aubry (soit deux points de plus que le minimum exigé dans les deux lois).

On connaît la difficulté d'évaluer l'impact réel des politiques d'emploi. Elle tient en quatre questions. 1) Les emplois annoncés comme supplémentaires n'auraient-ils pas été créés de toute façon, par le dynamisme spontané des entreprises concernées ? C'est le fameux « effet d'aubaine », total ou partiel. 2) Le financement de l'opération est-il équilibré ? Les emplois créés disparaîtront si l'entreprise voit ses coûts salariaux augmenter. 3) A supposer qu'il y ait bien un effet propre et durable, les emplois créés ne seront-ils pas détruits ailleurs, sous l'effet de la concurrence ou d'un moindre appel à la sous-traitance ? 4) Enfin, le coût des aides ne va-t-il pas se traduire par de nouveaux prélèvements qui annuleront leur impact initial ?

Une évaluation de l'impact des 35 heures qui ne tiendrait pas compte de ces effets ne serait pas sérieuse. Les travaux de la DARES (ministère de l'emploi et de la solidarité) s'efforcent dans un premier temps d'évaluer l'effet d'aubaine. Ce n'est pas chose aisée, car comment savoir combien d'emplois auraient été créés « de toute façon » ? Une voie classique s'inspire de l'évaluation « en double aveugle », dans laquelle sont mis

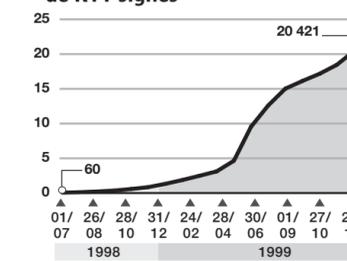
en regard les effets observés parmi les bénéficiaires et ceux que l'on constate au sein d'une « population témoin » aussi semblable que possible à la première, mais qui n'a pas négocié de RTT. L'écart observé fournit l'impact propre du dispositif. Les enquêtes du ministère de l'emploi permettent de suivre chaque trimestre les évolutions des effectifs, des salaires et de la durée du travail de quelque 23 000 établissements de plus de 10 salariés.

L'impact sur l'emploi s'apprécie en rapprochant sa dynamique dans les établissements ayant réduit la durée du travail de celle des établissements de secteur et de taille comparables qui ont maintenu cette durée constante. S'agissant du dispositif Robien, les premiers ont connu des gains d'emplois supérieurs d'environ 9 % sur deux ans, mais ils s'étaient montrés beaucoup plus dynamiques que les autres par le passé (+1,7 % par an entre 1990 et 1996), si bien que l'effet net sur l'emploi est plutôt de l'ordre de 6 %. En intégrant d'autres spécificités des mêmes établissements, l'impact final est plus significatif : 7,5 %.

On observe donc bien des effets d'aubaine, mais pour une partie seulement des emplois créés : au moins à court terme, l'effet net sur l'emploi a été substantiel. En outre, le recours de ces entreprises à l'intérim n'a guère changé : les créations d'emploi ne résulteraient donc pas de la réintégration du volant antérieur de travail intérimaire.

Pour le dispositif Aubry, le recul manque évidemment, mais il ressort des premiers travaux que les entreprises qui s'y sont déjà engagées sont beaucoup plus proches de la moyenne que dans le cas de la loi Robien : leur dynamique antérieure d'emploi (conventions signées avant avril 1999)

▼ De plus en plus d'accords de RTT signés



La règle de saint Benoît, un outil pour le management

par Brigitte de Saint Martin

Existe-t-il des règles pérennes en matière de management des hommes et des équipes ? Un texte du VI^e siècle, la règle de saint Benoît, est une référence possible. Écrit entre 537 et 547, il a pour fonction d'organiser la vie des moines vivant en communauté (cénobites) et s'intéresse aussi bien à l'activité qu'aux individus. La situation du monde occidental à cette époque est particulièrement complexe et trouble, marquée par des changements de fond liés, notamment, à la première vague d'invasions barbares qui pulvérise l'univers méditerranéen.

Les valeurs du vieil Empire romain sont chancelantes, les métissages se multiplient, les cultures subissent des chocs qu'on peut qualifier de tectoniques, provoquant un chaos social, intellectuel et moral. Ces changements ne se succèdent pas aussi rapidement que ceux que nous vivons aujourd'hui, mais on peut cependant hasarder l'hypothèse que le monde d'alors vit une répétition générale lointaine de notre actuelle mondialisation. C'est sans doute pour cet ensemble de raisons que la règle de saint Benoît, qui édicte les modes de fonctionnement d'êtres humains devant assurer leur vie matérielle et leur développement spirituel, tout en tenant compte des bouleversements de l'époque, distille des concepts étonnamment modernes et leur confère valeur de repères au-delà du temps.

La règle comporte soixante-treize chapitres. Certains sont évidemment périmés ou sans lien avec l'entreprise, mais beaucoup représentent de subtils traités de management, riches de vérités simples, concrètes, adaptées à notre époque bouleversée. C'est que l'auteur, avant de l'écrire, a « travaillé » sur lui-même, choisissant son objectif (en l'occurrence, accéder à la sainteté) et acceptant les contraintes nées de son choix. Après trois ans de solitude et quelques péripéties didactiques, Benoît fonde en 529 un monastère. Il y rédige la règle qui devient celle de la majorité des moines et moniales d'Occident, sous laquelle vivent encore quelques milliers d'hommes et de femmes.

Un monastère est en soi une petite entreprise qui assure sa production, et parfois la commercialisation de celle-ci. Le travail quotidien y est clairement réparti : chacun sait ce qu'il doit faire. Une première leçon de choses se tient là : la répartition des tâches individuelles est claire, tandis que celles d'intérêt général sont réalisées à tour de rôle. Les « équipes » du monastère se limitent à dix personnes (décades). Benoît a sans doute appris qu'il est difficile, voire déraisonnable, de « manager » plus de dix individus à la fois.

Lorsque le quota est atteint, on essaime. Un nouvel abbé s'en va avec quelques moines vivre ailleurs, sous la même règle. Mais celle-ci est suffisamment sage et souple pour laisser au nouveau « manager » une très large autonomie, dans le cadre accepté. Il ne rendra de comptes à la maison mère que sur l'essentiel : l'accomplissement de la mission.

Mais la clé de voûte de la règle reste le rôle de l'abbé (du syriaque *abba* : père), comparable sous beaucoup d'aspects à celui de « manager ». Benoît, qui sait de quoi il parle, n'aborde l'autorité qu'en termes de responsabilité. « Une fois nommé, l'abbé considérera toujours quelle charge il a reçue. (...) Il saura qu'il doit servir et non asservir [ch. 64, v. 7]. » S'il attribue à l'abbé une fonction majeure, il lui enjoint d'être sans cesse conscient de son rôle : remplir sa mission et accompagner ceux qu'il dirige dans l'accomplissement de la leur. Le management est bien un métier, il y faut une préparation, insuffisante aujourd'hui.

L'abbé est élu par l'ensemble de la communauté, sur des critères qui donnent à réfléchir : « Il ne sera pas agité et anxieux, ni jaloux ni soupçonneux, car il ne serait jamais en repos... [ch. 64, v. 16, 17]. » Un « manager » a besoin de disposer de temps de recul réels, lieux d'expression éventuelle de son angoisse, de ses incertitudes. Une fois en fonction, « il doit (...) savoir qu'on exige davantage de celui à qui on confie davantage. Qu'il sache aussi combien est difficile et ardue la tâche qu'il as-

sume (...) et de se plier aux caractères multiples. Il se conformera et s'adaptera à tous selon les dispositions et l'intelligence de chacun [ch. 2, v. 30 et suivants] ». Cette dernière phrase souligne la donne incontournable d'un management efficace : prendre chacun là où il est et l'accompagner plus loin.

En retour, le « managé » doit « donner et demander aux heures convenables ce qui doit être domé et demandé [ch. 31, v. 18] ». S'il ne fait pas ce qu'il doit, « il sera admonesté une première et une deuxième fois par ses anciens. S'il ne s'amende pas, qu'il soit réprimandé publiquement devant tous [ch. 23, v. 2] ». Et si, malgré tout, il s'obstine, « alors l'abbé usera du fer pour amputer [ch. 28, v. 6 et 7] ». Nuls sévices corporels ici : ces mots signifient en réalité que le moine sera exclu de la communauté. Il s'agit également d'éviter toute humiliation vaine. Ne sont « licenciés » que ceux qui l'ont vraiment cherché, mais pour eux finies les tergiversations. Pour autant, « l'abbé ne mettra pas le trouble (...) en prenant des dispositions injustes, comme s'il jouissait d'un pouvoir arbitraire... [ch. 63, v. 2] ».

Concernant la prise de décision, la position de Benoît mérite également réflexion. Elle inverse ce qui se pratique généralement : « Chaque fois que des affaires importantes devront être traitées au monastère, l'abbé convoquera toute la communauté et dira lui-même de quoi il s'agit. Après avoir entendu l'avis des frères, il réfléchira et fera ce qu'il juge le plus utile [ch. 3, v. 1, 2]. » Chaque terme de cette phrase – qui ne ferait sûrement pas l'unanimité dans tous les conseils d'administration – vaut qu'on le médite. Et, pour que l'esprit du verset ne soit pas détourné, Benoît ajoute : « Dans les affaires de moindre importance (...), il prendra seulement le conseil des anciens [ch. 3, v. 12]. »

Prendre systématiquement le temps d'une réflexion personnelle sur le management avant de devenir manager, permettre ainsi une compréhension réfléchie des mécanismes liés à ce rôle, changerait probablement à terme le profil de nos entreprises. Entreprendre lecture commune et réflexion sur la règle de saint Benoît avec des managers est d'ores et déjà un exercice fructueux. Il y a quinze cents ans, des mots ont été pensés, écrits, puis ont traversé le temps. Ils résonnent encore avec justesse.

Brigitte de Saint Martin est directrice générale du cabinet Ephata Consultants. Expert de l'Association pour le progrès du management (APM).

ARTICLES ET REVUES

par Daniel Cohen

Le chômage américain à la loupe

« THE HIGH-PRESSURE US LABOR MARKET OF THE 1990'S »,

de Lawrence Katz et Alan Krueger

Brookings Papers on Economic Activity, n° 1, 1999

À cours des années 90, l'inflation américaine a décliné de façon continue en dépit d'une baisse, elle aussi régulière, du taux de chômage : c'est une « stagflation » à l'envers que semblent connaître aujourd'hui les Etats-Unis. Pourquoi ? S'intéressant au seul marché du travail, Lawrence Katz et Alan Krueger offrent un ensemble varié de réponses passionnantes.

La démographie, tout d'abord. La part de la population active formée par les moins de 25 ans a chuté de 25 % en 1980 à près de 15 % aujourd'hui. Ce vieillissement tend à réduire le taux de chômage, les jeunes étant souvent en transit entre deux emplois.

Même chose en ce qui concerne les femmes. Leur taux de chômage est désormais identique à celui des hommes, alors qu'il a toujours été historiquement plus élevé. Les femmes semblent insérées de plein droit dans le marché du travail, et ont perdu le rôle de « nouvel arrivant » perpétuel qui les contraignait à changer souvent d'emploi. En combinant ces facteurs, les auteurs expliquent une baisse de près de 0,4 point du taux de chômage « structurel ».

Le deuxième facteur « socio-démographique » important est lié à l'explosion de la population carcérale américaine. En 1970, deux adultes sur mille étaient en prison ; aujourd'hui, le chiffre s'élève à neuf pour mille ! Plus de 2 % de la population masculine adulte est aujourd'hui sous les verrous. Or la population incarcérée n'est pas comptée dans les statistiques du chômage. En corrigeant par ce facteur, on abaisse de 0,3 point le chômage masculin, et de 0,17 point le chômage total.

La troisième explication renvoie à une possible amélioration du fonctionnement du marché de l'emploi. Les offres d'emploi non satisfaites sont, pour un taux de chômage identique, près de deux fois moins nombreuses que vingt-cinq ans plus tôt. Les auteurs mettent en évidence le rôle très important joué par les agences d'intérim, qui ont vu leur poids doubler au cours des six dernières années. Elles offrent à la fois une alternative aux chômeurs et un instrument de régulation aux entreprises. Malgré un niveau encore bas (2 % de la population active), elles pourraient avoir eu sur la baisse du chômage une influence comparable à celle des facteurs démographiques, expliquant une baisse de 0,4 point du chômage structurel.

En s'en tenant à ces trois facteurs, on obtient une baisse d'environ un point du chômage structurel.

S'intéressant à l'hypothèse d'un nouveau sentiment d'« insécurité » qui rendrait les travailleurs moins agressifs en matière de négociation salariale, les auteurs sont plus prudents. Ils notent que la reprise actuelle bénéficie mieux que les précédentes aux travailleurs les moins qualifiés, qui ont obtenu une hausse de près de 10 % de leur pouvoir d'achat en trois ans. Par ailleurs, aujourd'hui comme en 1979, 10 % seulement des travailleurs se déclarent menacés de perdre leur emploi... Il semble donc difficile de conclure qu'une plus grande insécurité économique pourrait expliquer la modération salariale.

PARUTION

● RAPPORT MORAL SUR L'ARGENT DANS LE MONDE, ouvrage collectif sous la direction d'Antoine Mérieux et Jean-Marie Thiveaud

Cette sixième édition est consacrée à quatre dossiers qui ont dominé l'année 1999 et qui resteront d'actualité dans la décennie à venir. A l'occasion d'un tour d'horizon macroéconomique national et international, la première série de questions a trait à la mondialisation économique et financière. Faut-il réguler le système financier international ? Oui, affirme Daniel Lebègue, directeur général de la Caisse des dépôts, qui indique dans sa préface que « le besoin de régulation des marchés et des acteurs financiers n'est plus aujourd'hui contesté par personne ». Comment ? Les tentatives de réponses méritent qu'on s'y attarde.

Ce rapport dit « moral » se devait d'aborder le sujet essentiel de la corruption. Tout y est, mais la place manque ici pour résumer les différents apports.

Les deux autres dossiers abordés traitent de l'actionnariat salarié – vecteur de transformations économique et social s'il en est – et du développement durable tant dans sa dimension sectorielle (assurance, énergie...) que géographique (Association d'économie financière-Montschrestien, 1999, 358 p., 220 F, 33,5 €).

Y. M.

"ORIENTATIONS SERVICE"

POUR CHOISIR SA FORMATION

Fillières, débouchés, métiers :
l'information personnalisée

Mme. Mlle M. _____ Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Niveau d'études 99/00 _____
Dernier diplôme obtenu _____
Série du bac _____ Age _____ Tél. _____

désire recevoir gratuitement une documentation sur les secteurs suivants (cochez la ou les filières – 4 au maximum – qui vous intéressent) :

<input type="checkbox"/> Ecoles d'ingénieurs	<input type="checkbox"/> Les métiers de la culture
<input type="checkbox"/> Ecoles de commerce	<input type="checkbox"/> Les métiers de la Gendarmerie
<input type="checkbox"/> 3 ^e cycles spécialisés, MBA	<input type="checkbox"/> Les métiers de la Marine Nationale
<input type="checkbox"/> Ecoles à vocation internationale	<input type="checkbox"/> Les métiers de la scène
<input type="checkbox"/> Arts graphiques	<input type="checkbox"/> Multimédia
<input type="checkbox"/> Assistant de direction/bureautique	<input type="checkbox"/> Paramédical
<input type="checkbox"/> Assurance	<input type="checkbox"/> Publicité, marketing
<input type="checkbox"/> BTP	<input type="checkbox"/> Ressources humaines
<input type="checkbox"/> Comptabilité/expertise comptable	<input type="checkbox"/> Classes prépas commerciales
<input type="checkbox"/> Environnement	<input type="checkbox"/> Classes prépas médecine
<input type="checkbox"/> Informatique	<input type="checkbox"/> Formations en alternance
<input type="checkbox"/> Journalisme	<input type="checkbox"/> Enseignement à distance
<input type="checkbox"/> Les métiers de l'Armée de Terre	

3615 ORIENTATION

[2,23 F/ml]

www.orientations-service.com

Coupon à adresser à :

"ORIENTATIONS SERVICE" - BP43 - 93351 LE BOURGET CEDEX

Ces informations, facultatives, nous sont destinées ainsi qu'à nos partenaires contractuels. Pour exercer votre droit d'accès ou de rectification, ou ne plus recevoir de propositions, écrivez au Service Diffusion, 9 bis rue de Vézelay, 75008 Paris. Loi n°78-17 du 6.1.78. CNIL n°311 563.

EUROPE

Les flux migratoires, un enjeu majeur

en %	Naissances vivantes (A)	Décès (B)	Solde migratoire (C)	Accroissement total (A-B+C)
UE	10,6	9,9	1,9	2,6
ALLEMAGNE	9,3	10,3	2,3	1,4
AUTRICHE	9,5	9,4	1,1	1,2
BELGIQUE	11,1	10,1	1,0	2,0
DANEMARK	12,5	11,1	1,9	3,3
FRANCE ¹	12,6	9,1	0,8	4,3
GRÈCE	9,9	9,5	1,4	1,8
IRLANDE	14,3	8,4	5,0	10,9
ITALIE	9,1	9,9	2,3	1,5
LUXEMBOURG	13,0	8,9	9,3	13,4
PAYS-BAS	12,6	8,9	2,7	6,4
PORTUGAL	11,3	10,9	1,5	2,0
ROYAUME-UNI	11,9	10,8	2,9	4,0

1 / La population au 1/1/1999 est basée sur le recensement 1990. Source : Enquêtes sur les forces de travail 1997-1998. Eurostat

■ **LA POPULATION** de l'Union européenne serait de 376,4 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2000, selon les dernières estimations. En 1999, la croissance démographique est restée faible : l'accroissement naturel de la population (naissances vivantes moins décès) a été le plus bas depuis la seconde guerre mondiale (+ 266 000). Les flux migratoires (+ 717 000) expliquent l'essentiel de l'accroissement.

■ **LE SOLDE MIGRATOIRE** positif permet à l'Allemagne, à l'Italie et à la Suède d'échapper à une baisse de leur population en 1999. Le nombre de décès y a été supérieur au nombre de naissances. En Espagne, l'accroissement naturel est nul, tandis qu'il demeure positif dans les autres pays.

■ **LE LUXEMBOURG ET L'IRLANDE** connaissent une croissance démographique supérieure à 1 %. Elle n'est que de 0,1 % en Allemagne, Espagne et Italie, et de 0,4 % en France et au Royaume-Uni.

FLASH SYNTEC RECRUTEMENT / «LE MONDE»

L'embellie se confirme

Taux de croissance du chiffre d'affaires 1998/1997	en pourcentage
ACHAT D'ESPACES	79
HONORAIRES DE RECRUTEMENT	23
BILAN DE CARRIÈRE, DE COMPÉTENCES, ÉVALUATIONS, AVIS	7
FORMATION	2
HONORAIRES DE CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES	- 2
COMMISSIONS D'AGENCE	- 5
DIVERS	4
TOTAL	18

Source : Syndicat du conseil en recrutement Syntec

■ **LA REPRISE** continue de profiter au secteur du recrutement. Tous les cabinets annoncent une progression de leur chiffre d'affaires en 1999. Le syndicat du conseil en recrutement Syntec prévoit des résultats « au moins aussi favorables qu'en 1998 ».

■ **LES PREMIERS CHIFFRES** indiquent une forte progression des honoraires de recrutement et la montée en puissance d'Internet comme « outil significatif de recherche des candidats ».

■ **CETTE BONNE CONJONCTURE** devrait se traduire par l'embauche de consultants. Les cabinets existants devraient se développer plutôt que de nouvelles structures se créer, car le ticket d'entrée sur le marché est aujourd'hui très élevé.

AGENDA

● **ENVIRONNEMENT.** Mise aux normes antipollution, élimination des déchets, bientôt une écotaxe : la préoccupation environnementale représente tout à la fois un coût et un marché en forte croissance. Les ministères de l'environnement et des finances et le Commissariat général au Plan proposent, le 19 janvier à Paris, un colloque « Economie de l'environnement », sur trois thèmes : « Quel est le prix de l'eau dans l'agriculture ? », « Comment évaluer les effets de la pollution atmosphérique sur la santé ? » et « Quels instruments économiques au service du recyclage des déchets ? ».

● **COMMERCE ÉLECTRONIQUE.** Comment, concrètement, le développement du commerce électronique peut-il modifier la vie quotidienne tant des consommateurs que des entreprises ? Le Conseil économique et social organise, le 20 janvier à Paris, un forum sur ce sujet. Renseignements : 01-45-78-36-18.

RECTIFICATIF

● Dans l'article « Les consultants en recrutement se transforment en détectives » (« Le Monde Economie » du 11 janvier 2000), les citations attribuées à Philippe Dumont, PDG d'Orion/Adept, étaient en réalité de Noël Communod, directeur de Menway Consultants.

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY-UNI	E-U.	JAPON
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3^e TRIMESTRE 1999 (en % sur un an)	1,4	1,5	0,1	1,0 (2 ^e trim.)	4,7	N. D.	1,3	N. D.	1,1	1,5	-0,6
Dont emploi salarié.....	1,7	1,9	N. D.	1,2	7,1	2	2,3	2,9	1,1	2,2	-0,4
Dont emploi à temps partiel.....	N. D.	N. D.	N. D.	N. D.	8,1	N. D.	8	2,8	2,1	1	N. D.
TAUX D'EMPLOI 1998 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)....	61	59	64	57	50	60	52	69	70	64	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)....	48	45	48	43	43	46	37	48	59	N. D.	N. D.
DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 1998 (h/semaine)											
	40,5	39,7	40,1	38,6	40,7	39,7	38,5	39	44	N. D.	N. D.
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an)											
	2 ^e trim.	2 ^e trim.	2 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	2 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.		
	+ 2,5	+ 2,2	+ 1,7	+ 2,6	+ 1,2	+ 2,4	- 1,6	+ 2,7	+ 4,3	N. D.	N. D.
TAUX DE CHÔMAGE 1999 (en %)	novembre	novembre	novembre	novembre	novembre	novembre	septembre	octobre	septembre	novembre	octobre
Hommes + femmes....	9	9,8	9,1	8,7	15,4	10,5	11,1	2,8	5,9	4,1	4,6
Moins de 25 ans.....	17,3	18,4	8,9	20,4	28,1	23,3	32,4	4,7	12,7	10	9,4
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 1998 (en %)											
	49	52	53	62	50	42	60	48	33	8	N. D.

N. D. : non disponible. Pour plus d'informations : <http://europa.eu.int/eurostat.html>

Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	20,0 % (nov.)	- 10,7 %
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	36,6 % (nov.)	- 1,4 %
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD.....	892	- 1,5 %*
INTÉRIM.....	446	+ 8,2 %*
APPRENTIS.....	276	+ 7,3 %*
CONTRATS AIDÉS.....	424	+ 4,4 %*

SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes.....	6 933 (janv.)	+ 2,7 %*
Hommes.....	8 614 (janv.)	+ 0,6 %*

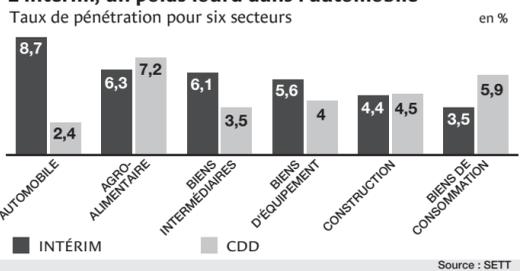
SMIC (en francs)		
Horaire.....	40,72 (oct.)	+ 1,2 %
Mensuel.....	6 882 (oct.)	+ 1,2 %

NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en millions)		
	1 137,4 (juin)**	+ 2,3 %***

* variation sur dix mois (janv. 99/mars 98) ** chiffres semestriels *** variation sur six mois Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH SETT / «LE MONDE»

L'intérim, un poids lourd dans l'automobile



■ **EN 1998**, l'intérim représentait 2,7 % de la population active salariée (hors Etat et collectivités locales) et les CDD 6 %. L'intérim occupe plus de 50 % de ses effectifs dans l'industrie tandis que les CDD sont très présents dans les services.

■ **L'ACTIVITÉ** qui a le plus recours à l'intérim est l'automobile. Les industriels et les sous-traitants du secteur mettent en avant la particulière bonne tenue du marché en 1998 et le lancement de nouveaux modèles, qui a nécessité un apport important de main-d'œuvre.

■ **DES CHERCHEURS** du Centre d'études de l'emploi (CEE) soulignent seulement que l'intérim serait devenu dans l'automobile un mode d'ajustement structurel, et non plus seulement conjoncturel.

Les jeunes Français d'outre-mer sont des créateurs d'entreprises énergiques

FORT-DE-FRANCE de notre correspondant

Les jeunes créateurs d'entreprise des départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) utilisent volontiers Défi Jeunes – un concours organisé par le ministère de la jeunesse et des sports, ouvert aux 15-28 ans porteurs d'un projet d'insertion professionnelle – pour monter leur affaire. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Par rapport au reste de la France, les lauréats des DOM-TOM fondent beaucoup plus d'entreprises : sur 1 600 créations depuis 1987, date de naissance du dispositif, environ 320 proviennent de l'outre-mer. Au sein des DOM-TOM, le département le plus dynamique est la Martinique, loin devant la Réunion, la Guadeloupe, la Guyane, Mayotte, la Polynésie, la Nouvelle-Calédonie et Saint-Pierre-et-Miquelon.

Les domaines d'activités des candidats sont très variés : restauration, hôtellerie, salons de coiffure, préservation de l'environnement, couture, stylisme, fabrication de meubles, de bijoux et d'objets d'art. Sans oublier les projets d'entreprises culturelles – multimédia, librairie – et le sport.

CHÔMAGE ÉLEVÉ

Le premier forum national des créateurs d'entreprises Défi Jeunes d'outre-mer, tenu à Paris en novembre dernier, a permis de mesurer l'énergie de ces entrepreneurs. Selon Philippe Salles, directeur de Défi Jeunes, « l'intérêt de cette rencontre a été de pointer le dynamisme important des jeunes d'outre-mer. Sur dix projets, huit sont des créations d'entreprises, alors que la proportion est de trois pour dix en France métropolitaine. Autre particularité, la forte proportion de femmes déposant un dossier : 70 % ».

Néanmoins, quelques différences significatives ont été observées selon que les lauréats sont originaires d'un département ou

Dans les DOM-TOM, 80 % des 15-28 ans lauréats du Défi Jeunes en profitent pour lancer leur société, contre 30 % en métropole

d'un territoire d'outre-mer. A Défi Jeunes, on estime qu'« il est plus facile d'innover et de trouver une niche dans les TOM que dans la DOM, où il existe déjà un tissu productif plus ancien et mieux organisé ».

Pour mener à bien leur projet, les lauréats du concours sont fortement aidés. Défi Jeunes a déjà attribué pour 7 millions de francs de bourses dans les DOM-TOM. « Cela dit, pour 1 franc venant de Défi Jeunes, chaque projet obtient de 1,20 à 1,30 francs versés par d'autres partenaires puisque les candidats doivent trouver un sponsor avant de bénéficier de la bourse Défi Jeunes », précise Philippe Salles. Le forum a révélé les handicaps majeurs que doivent surmonter les entrepreneurs dans les DOM-TOM : accès presque impossible à un réseau bancaire plutôt fragile, formation insuffisante en droit et en gestion des entreprises, éloignement des sources d'approvisionnement et des débouchés commerciaux, difficultés d'accès à l'information sur la création d'entreprises. Sans compter un chômage de deux à trois fois plus élevé que la moyenne française, en particulier chez les moins de 25 ans.

En ce sens, l'objectif du forum – offrir aux lauréats sélectionnés une tribune – aura été atteint. Un Salon a été ouvert pendant la manifestation, où les chefs d'entreprises en herbe ont pu montrer leur créativité et leur ingéniosité, pour

convaincre du sérieux de leurs projets. La rencontre avec des professionnels du conseil susceptibles de leur apporter un soutien logistique a également été utile. Enfin, cette réunion leur a permis d'établir des contacts avec leurs collègues des autres départements et territoires.

Yvette Galot-Eglantine, l'une des lauréates de Martinique, qui a créé, il y a cinq ans, Emergen's, une entreprise d'organisation de spectacles et de promotion des artistes, a pu ainsi constater que les jeunes créateurs d'entreprise, qu'ils soient implantés aux Antilles, en Guyane, dans l'océan Indien ou dans le Pacifique sud, connaissent les mêmes difficultés, liées à l'insularité et à l'éloignement. De plus, insiste-t-elle, « nous avons un fort taux de chômage, nous ne pouvons pas nous permettre d'at-

tendre que cela tombe du ciel. Voilà pourquoi nous créons notre emploi ».

Lorsqu'elle lance son agence, Yvette Galot-Eglantine a l'idée d'« introduire un peu de droit social » dans le monde artistique, où « les gens sont généralement payés de la main à la main ». Elle mettra un an à établir une relation de confiance avec ses clients (les collectivités locales et les hôtels) pour qu'ils acceptent sa démarche. « Je leur ai expliqué que c'était une garantie, parce que personne n'est à l'abri d'un contrôle de Sécurité sociale, et que c'était aussi une reconnaissance de l'artiste dans son rôle social. »

L'é étroitesse du marché l'a obligée à se diversifier, d'abord en organisant des spectacles, puis en créant un label de production et de distribution de disques. Le chiffre d'affaires d'Emergen's a presque quadruplé entre 1996 et 1999, passant de 500 000 à 1,8 million de francs. Son espoir ? « Que les organismes de crédit accordent une plus grande confiance à ceux qui n'ont pas le sou pour se lancer dans les affaires. »

Avec ses amis de Fort-de-France, elle participe chaque trimestre à un regroupement des anciens lauréats pour échanger expériences et conseils avec les nouveaux venus dans le dispositif.



Yvette Galot-Eglantine

Jean-Marc Party

● Après un DEUG de sciences économiques (université des Antilles et de la Guyane) et un diplôme en tourisme culturel, Yvette Galot-Eglantine, trente ans, a obtenu un DUT de management d'artistes à Issoudun, dans l'Indre. ● Son agence artistique, Emergen's, a réalisé un chiffre d'affaires de 1,8 million de francs en 1999. Ses métiers : l'organisation de spectacles et d'événements culturels, le conseil en programmation artistique, le placement d'artistes et, depuis peu, la distribution de disques.

Les 3 écoles de commerce
BAC + 5
CONCOURS EN TERMINALE
 ESSCA - Angers/Paris
 IÉSEG - Lille
 ACCES ESDES - Lyon
www.concours-acces.com
 BP 651, 49006 Angers Cedex 01

Devenir consultant
ESCP Senior

Développement du management, nouvelles technologies de l'information, reengineering, conduite des changements... les besoins en conseil touchent tous les secteurs et offrent de nombreuses opportunités.

Conçue comme une véritable dynamique d'accompagnement de projet, cette formation est structurée en trois phases :

- Acquisition des connaissances, méthodes et outils du métier.
- Alternance théorie/pratique en collaboration avec des cabinets-conseil.
- Finalisation du projet/consultant et du plan d'action.

Ce programme s'adresse à des cadres confirmés ayant développé une réelle expertise et souhaitant créer leur activité de conseil ou intégrer une entreprise comme consultant interne. Salariés en plan de formation, en congé individuel de formation (CIF), en outplacement ou en recherche d'emploi (AFR). Niveau requis : Bac +4 / +5.

Formation conventionnée par le CRIF et validée par un Certificat de spécialité. 9 mois à temps plein. Clôture des inscriptions au 29 février 2000. Début des cours : 27 mars 2000

Contact : Brigitte GAUVAIN au 01 49 23 21 51 E-mail : senior@escp.fr

ESCP-EAP 79, avenue de la République 75011 Paris

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Pour sauver le numéro deux allemand du bâtiment, ses salariés jouent les précurseurs

FRANCFORT
de notre correspondant

Deux mois après l'initiative spectaculaire et controversée du chancelier Schröder pour sauver le groupe Philipp-Holzmann de la faillite, le numéro deux allemand du BTP peaufine encore les détails de son plan de redressement. Beaucoup s'interrogent sur les chances de survie du groupe, qui avait annoncé mi-novembre, à la surprise générale, des pertes abyssales de 2,4 milliards de marks (8 milliards de francs). La Commission européenne n'a toujours pas autorisé l'aide financière – d'un montant total de 250 millions de marks (837 millions de francs) – promise par le gouvernement.

Les salariés, en revanche, en savent désormais un peu plus sur leur « contribution » au plan d'assainissement accepté en extremis par les banques créancières, sous la pression du chancelier, fin novembre. 3 500 emplois sur 17 000 doivent être supprimés ; entre 1 800 et 2 000 personnes doivent quitter le groupe suite à la cession de différentes activités.

Les « Holzmann » restant en poste devront également mettre la main à la poche. Ils vont travailler cinq heures supplémentaires par semaine sans compensation salariale. La négociation de cet accord inédit a suscité de vives polémiques. Avec, en toile de fond, le respect des conventions collectives signées entre partenaires sociaux, qui valent habituellement pour l'ensemble d'une branche.

Tout a commencé avec les propositions des syndicalistes du groupe, alors que celui-ci venait d'échapper de justesse à la faillite. Au plus fort de la tempête, le président du comité d'entreprise, Jürgen Mahneke (IG Bau, syndicat du bâtiment), avait proposé de réduire les salaires de 6 %, et d'effectuer quatre heures supplémentaires par semaine sans

Le plan de redressement accepté par le syndicat de l'entreprise se heurte aux accords de branche

compensation salariale. Ces propositions avaient trouvé un large écho auprès de l'opinion publique. Il s'agissait de réaliser 245 millions de marks (820 millions de francs) d'économies en plus du plan social. Dans la foulée, les dirigeants de Philipp-Holzmann ont proposé de baisser leurs rémunérations personnelles de 10 %. M. Mahneke se souvient avoir imaginé ce dispositif original « sous la pression des banques, en moins de six heures »... avant d'être désavoué par son organisation syndicale.

En effet, cette double proposition sera rejetée par le syndicat IG Bau, quelques jours après l'intervention du chancelier Schröder. Les responsables de la puissante organisation expliquent alors que les réductions de salaires sont tout simplement « illégales », puisqu'elles vont à l'encontre des conventions collectives négociées pour l'ensemble de la profession. Pour défendre les accords de branche, IG Bau menaçait même

Environ 3 500 suppressions d'emplois

Malgré les efforts consentis par les salariés, près de 3 500 emplois devraient être supprimés pour redresser Philipp-Holzmann. Le plan social, estimé à environ 100 millions de marks (335 millions de francs), prévoit en particulier la création d'une société d'emploi, destinée à limiter les licenciements économiques. Les salariés optent pour cette solution toucheront 80 % de leur salaire net pendant un an. Ils auront la possibilité de suivre des formations complémentaires.

La direction du numéro deux du BTP allemand affirme que plus d'un salarié sur deux engagé dans ce type de société retrouve un emploi dans l'année qui suit.

de porter plainte contre un éventuel accord d'entreprise. « Il s'agit de ne pas créer de précédent, car les sociétés concurrentes auraient pu revendiquer le même type d'accord », estime Michael Knoche, porte-parole d'IG Bau, laissant entendre que les syndicalistes de Holzmann se sont quelque peu précipités. « Une telle aventure aurait menacé le million de salariés du bâtiment. »

Même rejet catégorique du côté patronal, où l'on n'a pas manqué de dénoncer le « dumping social » lié à une éventuelle baisse des salaires. « Un tel accord aurait mis en danger les conventions et provoqué beaucoup de concurrence déloyale, alors que les petits entrepreneurs, déjà très critiqués à l'égard du geste de M. Schröder, se demandaient pourquoi faire tant de cadeaux à Holzmann », dit Jens Wohlfel, de la Fédération centrale des entreprises du bâtiment : pour arracher de nouveaux contrats, la direction de Holzmann aurait pu répéter dans ses offres les sacrifices réalisés par ses salariés.

CLIMAT DE TENSION

Il aura fallu près de deux mois pour sortir de l'impasse, dans un climat de tension permanente. Entre-temps, le président du directoire de Holzmann, critiqué pour sa gestion de la crise, a été remplacé par un vieux routier du bâtiment. La justice allemande multiplie les perquisitions pour déterminer les responsabilités et

d'éventuelles malversations. Les négociations entre la direction du groupe, les syndicalistes maison et IG Bau se sont poursuivies coûte que coûte, sous l'œil attentif des banques créancières. D'ici à début février, un compromis devrait être trouvé, bien que certains représentants patronaux rechignent encore.

Le nouvel accord tiendra compte de la levée de bouclier provoquée par les propositions initiales. Les 6 % de retenues salariales ne sont plus à l'ordre du jour. Les salariés de Holzmann devront donc réaliser cinq heures supplémentaires par semaine, soit 44 heures payées 39. Ceci pendant dix-huit mois, dans l'hypothèse où l'entreprise se porte mieux. Ces centaines d'heures supplémentaires seront en principe accumulées sur un compte épargne-temps. Elles donneront lieu, à partir de la mi-2002 et jusqu'en 2008, en principe, à une compensation sous forme de temps libre. Du jamais vu dans l'industrie allemande du bâtiment !

Ce compromis survient alors que le débat sur l'assouplissement des conventions salariales est récurrent. Le patronat exige davantage de marge de manœuvre dans les négociations menées au sein des entreprises. Ce que craignent les syndicats, qui entendent défendre la prééminence des négociations de branche. Mais de nombreuses entreprises, surtout dans les nouveaux Länder où le taux de syndicalisation est plus faible, ne se joignent plus aux conventions collectives de branche. Et certains dirigeants patronaux n'ont pas hésité, ces dernières années, à prendre quelques libertés avec la tradition allemande du consensus. Le cas Holzmann, dans un secteur où les conventions sont encore plus strictes qu'ailleurs, aurait constitué un précédent pour un grand groupe.

Philippe Ricard

L'organisation en cellules de crise au service du dévouement des agents d'EDF

Près de 3 000 poteaux casés, mille kilomètres de réseau électrique haute tension à terre : dans la Haute-Vienne, au soir du 27 décembre, la tempête a plongé dans le noir la totalité des 208 000 clients d'EDF. La maison de Marc Bellanger, à Vaulry, un village de 430 habitants situé au nord du département, a elle aussi souffert : arbres couchés, toiture abîmée...

Mais dès le 29 décembre, délaissant les travaux de sa maison, ce chargé d'études au service des ressources humaines de l'établissement EDF-GDF Services de la Haute-Vienne s'est porté volontaire pour aider ses collègues. Il est affecté à l'agence d'exploitation de Bellac. « Au début, c'était un peu la panique, même au niveau de la direction locale », raconte-t-il. Sur l'ensemble de l'établissement de la Haute-Vienne, 40 % du personnel était en congés pour les fêtes.

Marc Bellanger est chargé de la réception des appels des clients et d'organiser l'accueil des équipes venues en renfort. D'ordinaire, une vingtaine d'agents travaillent à Bellac. Tout à coup, l'effectif a grossi de plus de 400 personnes : des agents sont venus d'autres sites ainsi que des techniciens irlandais, allemands et italiens. Il a fallu trouver des chambres d'hôtel, organiser les repas, recourir à des inter-prètes.

Au bout de deux jours, toute l'organisation était en place. « Ceux

Pour remettre en état le réseau après la tempête, l'ensemble du personnel était mobilisé

qui connaissaient le réseau s'occupaient des lignes de moyenne tension, les autres des lignes basse tension parce qu'il y a moins de risques et qu'elles sont dans les villages, donc plus faciles à trouver. » Par chance, la cellule de crise prévue pour faire face à un éventuel bogue de l'an 2000 était prête à fonctionner. « Elle a été mise en route et ça a super bien marché », estime Marc Bellanger.

Sur l'ensemble du territoire, quelques centaines de retraités sont venus spontanément épauler leurs anciens collègues, dans un même esprit de service public. « Certains s'occupaient des repas, du transport de matériel, tandis que ceux qui connaissaient bien le réseau aidaient les chef d'exploitation », explique Marc Bellanger. Leur sentiment d'appartenance à EDF reste fort. On ne les appelle d'ailleurs pas retraités, mais agents en inactivité, et leur pension est versée par EDF.

Les jeunes agents, qui ont accueilli à bras ouverts les anciens, « auront désormais, une autre façon de penser, estime Jean-Marc Monchauffée, administrateur CFDT d'EDF. Ils ont vu sur le terrain des familles en situation de détresse monumentale. »

Si les agents ont donné ce sentiment d'assurance, c'est aussi parce que la sécurité et la continuité du service sont des préoccupations permanentes à EDF. Des cellules de crise sont préprogrammées dans toute l'entreprise ; il suffit de les activer en fonction du problème qui se pose. Chaque métier d'EDF – le nucléaire, les centrales thermiques, le transport et la distribution – dispose ainsi de la sienne, pilotée par un responsable. Ce plan

est complété par un autre dispositif de cellules de crise organisé par fonction (ressources humaines, groupes électrogènes, approvisionnements, etc.). Ces cellules sont relayées à tous les niveaux du territoire, jusqu'aux unités de terrain. « Les personnes d'astreinte connaissent parfaitement les procédures d'urgence et de contournement pour aller plus vite », observe Jean-Marc Monchauffée.

Avec les deux ouragans que la France vient de subir, tous les métiers étant touchés, c'est la permanence de la présidence d'EDF qui a déclenché le système afin que chaque cellule soit activée. Puis il a fallu « mettre en ligne » ces cellules, en clair les coordonner.

Régulièrement, des exercices de crise nationale sont organisés autour de scénarios catastrophes surprises, pour vérifier « que nous avons les bons réflexes », explique Gérard Wolf, directeur de cabinet du président d'EDF-GDF François Roussely. En 1999, il y a eu huit exercices de ce type, centrés au dernier semestre sur la préparation à un éventuel bogue de l'an 2000, pour lequel 15 000 personnes étaient en astreinte. « Après l'exercice du 27 octobre, j'ai demandé que l'on fasse un nouvel essai parce que j'estimais que nous n'étions pas assez au point », indique Gérard Wolf. Il a eu lieu le 1^{er} décembre, avec un scénario dans lequel 1,6 million de

lignes étaient à terre. La moitié de ce qui attendait EDF trois semaines plus tard.

Mais la catastrophe en vraie grandeur a soulevé un problème qui n'avait pas été envisagé. « Nous avions 1 000 kilomètres de câble en stock, précise Gérard Wolf. Or, chaque jour, il nous en fallait 250. Dans nos scénarios de crise d'hiver, la seule chose que nous n'avions pas prévu était de rester sans stock au moment où les usines sont fermées en raison des fêtes. » Il a fallu faire venir des câbles d'un peu partout en Europe. Le soir du 31 décembre, « nous en avons repéré en Italie. J'ai pu rejoindre le chef de l'armée de l'air pour qu'il nous débloque des avions Transall dans la nuit pour aller les chercher. » Un joyeux réveil.

RETOUR AUX SOURCES

Pour les techniciens d'EDF, cet épisode a été comme un retour aux sources. « EDF, c'est une maison de bâtisseurs : la reconstruction du réseau après la guerre, l'édification des barrages hydrauliques et des centrales nucléaires, souligne Jean-Marc Monchauffée. Or, depuis longtemps, on ne construit plus rien. Toute la pensée d'EDF est tournée vers le commercial. Mais, aujourd'hui, la technique nous rattrape. Et c'est une aubaine pour les techniciens et ingénieurs. »

Francine Aizicovici

« J'ai rajourné de dix ans »

A 61 ans, Raymond, retraité depuis 1991 après trente-cinq ans d'activité, a repris du service sans hésiter. « Comme l'électricité était rétablie chez moi, je suis allé à l'agence d'exploitation voir si je pouvais être utile. Je l'ai fait pour EDF pour les clients, et pour ma satisfaction personnelle. » Dans cette unité de Haute-Vienne où il a travaillé une partie de sa carrière, tout le monde le connaît. Il y passe souvent pour saluer les amis et pour « voir comment tourne la boutique. A EDF, on garde des attaches à vie ». Le chef d'agence, qui manquait de bras, l'a accueilli volontiers. Les jeunes collègues aussi. « EDF est une grande famille et le retraité en fait partie. »

Au cours de ces quelques jours, il a fait du dépannage, a évalué l'état des postes de transformation des communes voisines... Evidemment, il a dû se « remettre dans la course. Mais le contact avec les jeunes, ça revigore. J'ai ressenti cette ambiance de grande solidarité, de grande compréhension entre les agents. J'ai rajourné de dix ans ! ».

LE SOCIAL DANS L'HISTOIRE

par Jean-Louis Robert

Le travail dans l'Allemagne nazie

Le 30 janvier 1933, Adolf Hitler était nommé chancelier du Reich par le vieux maréchal Hindenburg. En quelques mois, les nazis allaient établir leur pouvoir sur toute l'Allemagne. Pendant des années, ils avaient tenu des discours démagogiques et anticapitalistes ; le 1^{er} mai 1933, que le nouveau régime avait transformé en une « fête du travail », Hitler promit à la foule de « réhabiliter le travail », et Robert Ley, le futur ministre du travail, déclara aux ouvriers : « Je suis moi-même fils de paysans pauvres... Je sais comment le capitalisme vous exploite. Je vous le jure, nous étendrons vos droits. »

Mais les premières mesures du régime nazi furent d'abord destinées à éliminer toutes les organisations ouvrières autonomes : le Parti communiste fut dissous en mars, le Parti social-démocrate en juin. Le lendemain du 1^{er} mai 1933, les locaux de la puissante Confédération syndicale furent occupés par la police et ses biens confisqués. Le régime avait fait table rase pour imposer sa vision des nouvelles règles sociales.

Impossible, ici, de développer toute l'idéologie hitlérienne, mais il faut rappeler que sa conception totalitaire donne un primat aux objectifs politiques, nationalistes et racistes. L'économique et le social sont d'abord des outils pour le triomphe et la puissance de l'Etat totalitaire et racial allemand. Les rapports sociaux doivent donc éliminer toute dimension conflictuelle. C'est l'objet de la création du Front du travail (Deutsche Arbeitsfront, ou DAF). Le DAF réunissait patrons, ouvriers et employés dans des groupements à structure corporative et gérait le système des assurances et des coopératives, très développé en Allemagne.

En janvier 1934, une loi réglementait le « travail national ». Toute grève était, bien sûr, interdite. En cas de conflits, des curateurs du travail (Treuhänder der Arbeit) nommés par l'Etat rendaient un arbitrage obligatoire. Au niveau de l'entreprise, étaient prévus des rapports paternalistes : « Le chef d'entreprise doit pourvoir au bien-être de son personnel » et « celui-ci doit lui rester fidèle. » Les conseils d'entreprise, qui

figuraient dans la Constitution de la République de Weimar, sont supprimés et remplacés par des conseils de confiance (Vertrauensrate) élus sur une liste unique fixée par le patron et le chef de la section nazie de l'entreprise.

Le Führerprinzip, c'est-à-dire la concentration du pouvoir dans les mains du seul chef, était appliqué à l'entreprise, ce qui renforçait l'autorité patronale. La fidélité ouvrière devint vite contrainte : en 1935 sera créé un livret du travail, détenu par l'employeur, qui accorde seul le droit de quitter l'entreprise. En juin 1938, la militarisation de l'économie conduit à une conscription du travail ; c'est l'Etat qui décide du lieu de travail de l'ouvrier.

Les ouvriers allemands tirèrent-ils quelques avantages du régime nazi ? Indiscutablement, le régime put se prévaloir d'avoir donné du travail aux ouvriers. De cinq à six millions de chômeurs à la fin de 1932, on tomba à deux millions en 1935, un million en 1937 et 50 000 en 1939. Mais les salaires n'augmentèrent que très médiocrement et inégalement. Les salaires des ouvriers qualifiés masculins, recherchés par les usines de guerre, remontèrent assez rapidement. Ceux des manœuvres et des femmes (ces dernières devant se consacrer à leur fonction maternelle) stagnèrent. En sus, tous les ouvriers subissaient de très fortes ponctions sur leurs salaires (en moyenne de 23 %), dont une grande partie allait alimenter le DAF.

C'est ici qu'une question plus délicate se pose pour l'historien, car il est sûr que le régime nazi fit un effort considérable pour améliorer l'image du travailleur allemand. « L'honneur du travail » était la formule-clé de la loi de 1934, et Robert Ley soulignait que les ouvriers devaient « marcher la tête haute, même s'ils ont le visage noirci ou les mains calleuses ». Soldat du travail, l'ouvrier allemand devenait un élément premier de la représentation du Volksgemeinschaft, du peuple allemand. Le régime mit ainsi en avant les manifestations culturelles, sportives, les fêtes organisées par « la Force par la joie » « Kraft durch Freude ». Ce furent surtout les croisières sur des bateaux, où se côtoyaient pendant quelques jours ouvriers et patrons, qui furent le symbole de cette politique nazie d'une image d'un prolétaire à l'honneur. Plus matérielle était la promesse de l'accès des ouvriers à la petite voiture populaire, littéralement la Volkswagen, construite, à partir de 1936, par une firme créée dans ce but.

La portée de toutes ces dispositions est difficile à mesurer, car, à compter de 1939, toute la politique du III^e Reich est organisée autour de la conduite de la guerre. Mais cette dernière va révéler le sens profond de la conception nazie du travail. Beaucoup d'ouvriers allemands furent mobilisés dans l'armée, et l'économie allemande fit de plus en plus appel à la main-d'œuvre étrangère : un million en 1940, quatre millions en 1942 et près de huit millions d'étrangers en 1944 travaillaient dans le Reich. La mise au travail des prisonniers de guerre, l'appel aux volontaires, le Service du travail obligatoire instauré dans de nombreux pays occupés fournirent la part la plus importante de cette main-d'œuvre qui travaillait durement.

Mais on ne peut pas ne pas évoquer aussi l'utilisation des détenus des camps de concentration. Il s'agissait d'une main-d'œuvre soumise à une exploitation sans limites dans des conditions dignes du pire esclavage. Les rations alimentaires étaient calculées sur la base d'une survie maximum d'une année. Nous ne pouvons oublier qu'IG Farben, la principale firme chimique allemande, se lança à partir de la fin de 1941 dans la construction d'un complexe industriel destiné à fabriquer du caoutchouc artificiel à proximité d'Auschwitz. Ce fut le complexe Auschwitz III - Monowitz. 30 000 déportés furent affectés à cette construction, et on estime que 28 000 moururent d'épuisement ou gazés à Birkenau.

« Arbeit macht frei » (« le travail rend libre »), lisait-on à la porte des camps de concentration. L'imagerie nazie du travail honoré n'était qu'un gigantesque mensonge.

Jean-Louis Robert est titulaire de la chaire d'histoire sociale du XX^e siècle à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.

CADRES EN ACTIVITÉ
sans interruption de votre vie professionnelle

Executive MBA
Dauphine - UQAM

L'excellence d'un MBA, c'est la qualité de son corps professoral.

www.mba.dauphine.fr
mba@dep.dauphine.fr
UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE
Tél. : 01 44 05 41 81